هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13388 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   SAMEDI 13 FÉVRIER 1988

Les difficiles négociations de Bruxelles

Le conseil européen s'est à nouveau heurté aux exigences de Mme Thatcher

L'impasse persistait le vendredi 12 février, en fin de matinée, à Bruxelles, les Douze s'étant à nouveau heurtés aux exigences de Mme Thatcher. Les chefs d'Etat et de gouvernement, à la demande de M. Kohl et de M. Delors, ont accepté de suspendre provisoirement leurs travaux pour engager des entretiens bilatéraux. Ceux-ci devaient se poursuivre jusqu'à ce qu'un résultat soit obtenu, et avalisé, éventuellement, par une brève réunion du conseil.

La journée de jeudi avait été marquée par une offensive en règle de Mme Margaret Thatcher, en vue de limiter plus sérieusement que prévu les dépenses agricoles. Les tentatives engagées pendant la nuit pour essayer de parvenir à un compromis n'avaient pas abouti, le Royaume-Uni et les Pays-Bas campant sur leurs positions.

En revanche sur les autres dossiers à l'ordre du jour, tels les crédits affectés aux fonds structurels et la méthode à retenir pour calculer la contribution de chaque Etat membre aux ressources de la Communauté, des solutions de compromis semblaient possibles. Encore là, la principale, voire l'unique difficulté concernait la maîtrise de la production et des dépenses agricoles.

(Lire nos informations page 3.)

Les recettes du professeur Barre

L'une des règles fondamentales de toute campagne électorale contraint à se dire meilleur que ses concurrents – et différent. L'exercice présente cependant quelques difficultés en période de « consensus ». M. Barre vient d'en faire l'expérience, jeudi 11 février, à Metz, où il avait choisi de convaincre son auditoire de ses grandes – et uniques – qualités européennes.

Mettant en doute « sinon la sincérité des sentiments européens de beaucoup de socialistes », du moins leur « capacité de permettre à la France d'aborder avec succès le marché unique », M. Barre a sorti de son chapeau sept propositions « concrètes ».

Si ces propositions sont concrètes elles sont loin d'être nouvelles : personne, semble-t-il, n'avait attendu M. Barre pour souhaiter la mise en place d'un système de réserve européen, d'un pôle européen de défense, d'un service civil européen de coopération, voire d'une société européenne de création et de diffusion audiovisuelle. De même à propos du renforcement de la coopération politique entre les Douze ou du désir que les sommets européens soient « autre chose qu'un froid conseil d'administration ».

Le grand problème de la construction européenne ne réside malheureusement pas dans le manque de bonnes idées. M. Barre doit bien le savoir, puisqu'il a été longtemps membre de la Commission de Bruxelles à une époque où il n'avait pas encore trouvé d'intonations lyriques pour chanter l'œuvre communautaire. L'essentiel, c'est qu'un pays – serait-il dirigé par M. Barre – ne peut pas faire l'Europe à lui seul.

La difficulté de l'Europe, c'est les autres : c'est Mme Thatcher, qui n'a pas trop à se préoccuper de ses paysans, mais est avide de « ristournes » : c'est M. Felipe Gonzalez, avec ses régions entières à développer ; c'est M. Papandréou et sa politique étrangère opportuniste ; c'est M. X..., le prochain président du conseil italien qui pourrait refuser demain, comme aujourd'hui M. Goria, de nouvelles méthodes pour calculer la contribution de chaque Etat ; etc. Bref ce sont des intérêts nationaux que la seule apparition de M. Barre risque de ne pas suffire à faire évanouir.

Un rappel illustre la facilité à laquelle a eu recours l'ancien premier ministre : à l'heure où il discourait dans le confort que procure l'absence de toute responsabilité gouvernementale, MM. Mitterrand et Chirac étaient bien obligés, à Bruxelles, de batailler ferme au sein du « froid conseil d'administration » de l'Europe.

Le premier ne peut guère être soupçonné de manquer de convictions européennes : c'est un des rares points sur lesquels il n'ait jamais varié. Celles du second sont, il est vrai, plus récentes : c'est peut-être ce qu'a voulu suggérer M. Barre sans le dire vraiment. Tant pis alors pour l'électeur qui ne comprendra goutte à des allusions qui, pour se vouloir assassines, demeurent tout de même bien fumeuses.

(Lire nos informations page 6.)

M 0147 - 0213 0- 4,50 F
3790147004500 02130

Le contrôle de la Société générale de Belgique

M. Leysen (Gevaert) annonce son retrait de la compétition

Le président du holding belge Gevaert, M. Leysen, a annoncé, vendredi 12 février, son retrait de la bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique. D'autre part, la Générale de Banque, première banque de Belgique et filiale de la Société générale, a conclu un accord avec une banque néerlandaise, l'Amsterdam en Rotterdam Bank, pour créer un holding commun. Cette situation offre une nouvelle chance à M. De Benedetti.

M. Leysen avait été, depuis le début de l'affaire, le fédérateur des différents intérêts belges après l'offensive lancée par M. Carlo De Benedetti.

Il avait signé, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, un protocole d'accord avec le groupe financier Suez, détenteur, de son côté, avec la Lyonnaise des eaux, de 20 % des actions. Au total M. Leysen espérait avoir réuni 52 % des titres, c'est-à-dire la majorité.

Cette coalition belgo-française comprenait, outre Gevaert, holding belge dont M. Leysen est PDG (et dont Cobepa, filiale du groupe français Paribas est un actionnaire important), essentiellement sept sociétés.

(Lire la suite page 23.)

VOUS SAVEZ... C'EST CE MONSIEUR QUI SE CROIT TOUJOURS SOUS STALINE !

PLANTU

Le responsable de la psychiatrie au ministère soviétique de la santé a annoncé, le jeudi 11 février, que deux millions de personnes seraient rayées de la liste des malades mentaux (page 5).

Les docteurs Diallo, Archambeau et le professeur Mériel devant les assises de la Vienne

Les rancœurs des « médecins de Poitiers »

Le procès des docteurs Diallo et Archambeau et du professeur Mériel s'ouvre le lundi 15 février devant les assises de la Vienne.

par Jean-Marc Théolleyre

Est-il concevable de mourir victime d'une animosité poussée jusqu'à une haine que l'on ne soupçonne même pas entre deux hommes, deux médecins, dont l'un accepte de sang-froid de prendre le risque d'un décès pour en faire endosser la responsabilité par l'autre ? C'est finalement à cette question quasiment inimaginable que devra répondre la cour d'assises de la Vienne au terme du débat qui commencera le lundi 15 février et amènera devant elle les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau et le professeur Pierre Desforges-Mériel.

Ils ont à répondre, sous des qualifications pénales différentes, de la mort de Nicole Berneron, une jeune femme de trente-trois ans décédée le 30 octobre 1984 sur la table d'opération, salle numéro 2 au bloc d'oto-rhino-laryngologie (ORL) du centre hospitalier régional universitaire de Poitiers. Elle venait d'y subir une intervention sans risque majeur, mais dont l'accusation soutient qu'elle s'acheva par une asphyxie délibérée, les tuyaux flexibles amenant au respirateur l'oxygène et le protoxyde d'azote nécessaires à l'anesthésie ayant été volontairement inversés aux prises d'arrivée murales.

Toute la question est donc de savoir d'abord quand et par qui fut opérée cette inversion et ensuite à quelles fins. A ces interrogations, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers propose déjà des réponses par l'arrêt qu'elle a rendu le 12 mai 1987. Elles sont, en schématisant, les suivantes : le sabotage du respirateur a été l'œuvre du docteur Bakari Diallo, que son patron Pierre Desforges-Mériel venait de muter à l'Hôtel-Dieu.

En organisant dans les jours qui précédèrent une sorte de mouvement de solidarité en sa faveur, il privait d'anesthésistes-réanimateurs le chirurgien qui devait opérer Mme Berneron. Ainsi, le patron des anesthésistes, le professeur Mériel, serait logiquement contraint de prendre en charge la patiente, le sabotage opéré ne pouvant dès lors qu'entraîner une issue qui lui serait préjudiciable.

(Lire la suite page 12.)

Degas au Grand Palais

Le peintre au travail

Au Grand Palais s'ouvre, samedi, une très importante rétrospective Degas, qui rassemble près de trois cents œuvres, peintures, pastels, dessins monotypes, photographies et sculptures remarquablement choisis à travers des collections publiques et privées du monde entier.

Si jamais grand hommage à l'un de nos monstres sacrés de la seconde moitié du dix-neuvième siècle devait être justifié, assurément ce serait celui-là, qui révèle qu'on est bien loin de connaître le peintre, l'homme comme l'œuvre, dans sa richesse, sa diversité, sa mouvance complexe, son déroulement interne. Même à Paris, où le Musée d'Orsay détient un ensemble d'œuvres considérable et où il est peut-être le peintre le plus laminé par les impératifs muséaux, justifiés ou non.

Il y est en bas, il y est en haut, et chaque fois dans des salles différentes, sous des rubriques différentes, ici parce qu'espoir de l'Académie, là parce qu'on ne peut dissocier les donations, là encore parce qu'il est l'ami des impressionnistes, et là enfin parce qu'on ne peut éclairer les pastels comme on éclaire les peintures.

Ce dernier point, au Grand Palais, il a fallu le régler au prix d'un calcul compliqué et d'un découpage des cimaises confié aux soins du décorateur Richard Peduzzi, qui les a faites de couleurs douces mais très variées, conformément, paraît-il, aux recommandations d'accrochage du peintre lui-même. Degas était fort soucieux de présentation et de cadre. Ce qui n'étonne pas trop de la part d'un artiste dont l'œuvre, d'un bout à l'autre, est réflexion sur la peinture, son espace, ses limites, ce qui peut entrer dedans, ce qui l'arrête, ou l'achève, alors qu'éternel insatisfait, il ne se résolvait pas à boucler ses œuvres, et qu'il lui arrivait de reprendre des tableaux déjà vendus pour les corriger.

Ce que la rétrospective montre très certainement : rajouts de toile, de papier, rapiècements, repentirs... qui, avec les dessins préparatoires des tableaux remis au côté des tableaux, concourent au renforcement de cette image inusitée du peintre expérimentateur, qui manipule, coupe, découpe et colle ; qui cherche, essaie tous les supports, s'intéresse à toutes les disciplines.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 17.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

HORIZON ÉLYSÉE

Le tournoi des masques

par PATRICK LECOMTE (*)

POUR qui n'en est pas lassé avant même qu'elle ne s'ouvre officiellement, la « vraie-fausse » campagne présidentielle complaisamment orchestrée par les médias autour du feuilleton à suspense des candidatures implicitement explicites ou manifestement latentes offre un spectacle où le ridicule le dispute à l'absurde. Est-ce donc là le débat démocratique capital sur l'enjeu essentiel de notre système politique qu'est censée instaurer, tous les sept ans, l'échéance du bail de légitimité du président de la République ?

Apparemment convaincus que tout se jouera sur le charisme des personnalités et non sur la pertinence de programmes frappés d'obsolescence par les défis de la crise et les leçons des expériences gouvernementales alternatives du septennat, les champions en lice (ou en coulisse) pour le tournoi élyséen paraissent en tout cas s'appliquer consciencieusement à vider ce débat de son sens et de sa portée. Pour le réduire à une futile partie de poker menteur, régie par les lois arbitraires de la psychologie retorse des joueurs, de leur aplomb à bluffer et de leur habileté à duper.

∴

François Mitterrand, le premier, a imposé la donne de cette partie truquée, en se figeant dans le secret marmoréen d'une « statue du Commandeur » républicaine, qui lui permet d'incarner avantageusement toutes les valeurs politiques du leadership idéal en occultant opportunément la réalité d'un pouvoir amoindri depuis mars 1986. Mais qui ne voit les effets pervers d'une stratégie fondée sur l'incertitude et l'ambiguïté, savamment entretenues, quant à l'engagement d'un atout maître subordonné à son souverain plaisir ?

D'abord, les ravages d'une épidémie bénigne de « tontonmania » infantile, d'autant plus ridicule qu'elle affecte aujourd'hui les contempteurs les plus sévères du « pouvoir personnel » de naguère. Ensuite, le risque d'alimenter l'incivisme latent des Français en ajoutant au discrédit patent de la politique, qui s'accroît avec le développement dans l'opinion du soupçon que le système ne cache qu'une mystification. Enfin, le danger de réduire un Parti socialiste qui eut de plus hautes ambitions à la seule fonction instrumentale de « porte-voix de son maître », au mépris de ses ressources programmatiques et militantes comme des exigences de la relève des hommes et des idées.

∴

Dans l'autre camp, même jeu de masques et de dupes, dans des conditions pourtant différentes. Libre de toute contrainte de réserve inhérente aux fonctions étatiques, notre ex-« meilleur économiste » national fait assidûment campagne depuis 1981, mais avec de telles pudeurs dans l'engagement qu'il a réussi l'exploit d'apparaître disponible, plutôt que volontaire pour la magistrature suprême. Et, bien sûr, d'autant plus disponible que léger de bagages idéologiques. Faisant habilement de nécessité vertu, il s'est ingénié à se distinguer soigneusement du « microcosme » des politiciens étroitement corsetés dans leur livrée partisane, pour réactualiser la formule politique originale du bon M. Pinay : *« Je rassure, donc j'assure. »* Sagesse foncière d'un libéralisme pragmatique, relevée d'un brevet d'expertise technocratique et mâtinée d'un zeste de légitimité gaullienne, le cordial Barre peut satisfaire tous les goûts parce qu'il rappelle la saveur des tisanes familiales d'antan. Mais quelles en sont au juste les indications et les vertus thérapeutiques ?

Jacques Chirac, en revanche, ne saurait fonder sa stratégie présidentielle sur l'image floue mais commode d'une pure aptitude à gouverner sans autre boussole qu'un sens inné de l'intérêt national. Chef d'un parti sans lequel il n'aurait pu reconquérir le pouvoir, il ne peut quitter l'uniforme qui lui a valu ses galons. Il est vrai qu'il a pris soin de le tailler à ses mesures, vague et souple pour ne pas entraver ses mouvements. Cédant cependant à la schizophrénie ambiante, il se donne le ridicule de prétendre, contre toute évidence, distinguer les rôles qu'il cumule allègrement pour convaincre de son aptitude à les assumer tous, endossant l'habit de premier ministre pour gouverner en toute sérénité avant d'enfiler le treillis de commando pour faire campagne en toute liberté. Vaines palinodies que dénonce la campagne médiatique d'autoglorification gouvernementale : *« Quel est le pays qui en moins de deux ans a réussi à »*... fournir autant d'armes politiques au challenger de son président ?

∴

Au royaume de ces faux-semblants que leurs manipulateurs feignent imperturbablement de prendre au sérieux, seul un enfant peut clamer que le roi est nu, et ses jeux dérisoires : ce qu'avoue Michel Rocard, comme si la conscience d'être (déjà ou bientôt ?) hors jeu l'autorisait à la lucidité. Faut-il cependant s'en accommoder ou s'y résigner, alors que tant de défis, d'une envergure et d'une urgence sans commune mesure avec ces enjeux truqués, sollicitent la nation et interpellent ses dirigeants ?

A nos portes, défi des laissés-pour-compte de la crise ; dans nos banlieues, défi des exclus de la collectivité ; aux frontières de notre canton occidental, défi des sacrifiés de la modernité ; partout dans le monde, défi des victimes innombrables, sans droits et sans voix, des pénuries, des incuries et des injustices dont la politique est comptable... Il fut un temps dans ce pays, si proche et si lointain pourtant, où la droite ne dédaignait pas de chercher à mobiliser pour quelque *« ardente obligation »* nationale, où la gauche se préoccupait dans sa quête d'un projet d'avenir de *« ne pas désespérer Billancourt »*.

Maintenant que les hérauts de l'histoire ou de l'utopie se sont tus et que Billancourt a appris à ne plus rien espérer, faut-il se résoudre, à gauche comme à droite, à anesthésier Romorantin ?

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Grenoble.

Europe et stratégie

par MICHEL AURILLAC (*)

AU-DELA des préoccupations immédiates de politique étrangère, on aime assez aux Etats-Unis, par des travaux d'organismes publics ou privés, jeter un regard prospectif sur la stratégie globale à mener dans le long terme.

Le rapport intitulé « Discrimate Deterrence » (« Dissuasion sélective »), établi au sein d'une commission animée par F. Iklé et A. Wohlstetter, est de ceux-là (1).

Ce rapport ne représente pour l'instant qu'une réflexion sur ce que pourrait être la stratégie des Etats-Unis dans les années à venir, et rien ne prouve que ce sera celle que retiendront leurs futurs dirigeants. Au demeurant, certains de ses auteurs ou commanditaires (C. Weinberger, R. Perle, F. Iklé) ont quitté ou quittent l'administration Reagan. Mais leur influence restera grande, et le texte reflète assez probablement la position des responsables, présents et futurs.

La démarche et les propositions du rapport peuvent se résumer de la façon suivante :

1) Les Etats-Unis doivent abandonner définitivement le concept des représailles massives tant qu'ils ne sont pas directement attaqués (sanctuarisation). H. Kissinger, membre de la commission, retrouve la formule employée par lui dès 1979 à Bruxelles : l'OTAN doit renoncer à des *« menaces d'escalade qui entraîneraient, si elles étaient menées à leur terme, sa propre annihilation »*.

2) Une stratégie de rechange est en conséquence proposée à l'OTAN, participant à la fois de la doctrine Rodgers et de l'IDS (discrétion des avions et des missiles (stealth), munitions conventionnelles intelligentes, défense spatiale), tout en conservant, c'est du moins la doctrine officielle que vient de rappeler M. Carlucci, des armes nucléaires du champ de bataille. Il s'agit de gêner l'attaque soviétique (en empêchant notamment la concentration), mais non de franchir un barreau de l'escalade.

C'est donc à une guerre limitée, à mener avec de l'armement nucléaire à très courte portée mais surtout avec des armes conventionnelles, qu'est conviée à se préparer l'OTAN.

3) Au demeurant, la menace directe d'invasion aéroterrestre au centre Europe paraît aux auteurs de moins en moins probable, et par là même le choc frontal conduisant à un échange nucléaire le devient lui aussi. La menace viendrait plutôt sur les flancs, plus vulnérables, Norvège et Turquie.

Nous devons en revanche nous interroger sur la crédibilité de la stratégie qui est proposée à l'OTAN, et de façon plus générale sur les conséquences qu'aurait, pour l'Europe mais surtout pour la France, l'adoption par les Etats-Unis de la nouvelle ligne proposée.

Pour ce qui est de la crédibilité, peut-on raisonnablement penser qu'une guerre limitée (limitée aux armes conventionnelles et nucléaires à courte portée, et... limitée à l'Europe) puisse être livrée et gagnée ? Comment croire à la supériorité des « armes intelligentes » de l'OTAN sur les Soviétiques (en seraient-ils, eux, incapables ?). Comment croire à l'effort financier nécessaire de la part des Européens pour s'en doter (en seraient-ils, eux, capables ?).

La nouvelle stratégie américaine devrait avoir pour principale conséquence — plus encore que l'accord FNI — la prise de conscience par les Européens qu'il leur appartiendra bientôt d'assumer par eux-mêmes leur défense et leur survie.

La place spécifique de la France

La France doit prendre là toute sa place car de cette survie dépend la sienne. Mais cette place doit être définie en tenant compte de la spécificité de notre pays, c'est-à-dire de son statut de seule puissance nucléaire indépendante du continent.

Il ne s'agit pas de « remplacer le parapluie américain » ni d'« accorder une garantie nucléaire à l'Allemagne » suivant les expressions habituellement utilisées, mais simplement de constater que, comme l'a rappelé le premier ministre, si notre survie est sur le Rhin, notre sécurité est sur l'Elbe. Que, dans ce que le général de Gaulle appelait l'« espace stratégique commun », il ne peut y avoir une bataille d'Allemagne et une bataille de France. Ce que le chancelier Kohl a lui-même formulé : *« On ne peut pas défendre Strasbourg sans défendre aussi Karlsruhe. »*

La France devrait donc rappeler que, plus que beaucoup d'autres, elle est attachée à l'Europe et à sa liberté et entend participer à sa défense, mais elle considère — et sur ce point elle rejoint les stratèges américains que la menace militaire soviétique y est la moins probable même si elle est la plus grave. En conséquence, elle participe à cette défense commune au meilleur coût-efficacité pour elle, c'est-à-dire avec ses forces nucléaires, persuadée qu'elle ne pourrait pas gagner une guerre conventionnelle ni aider à la gagner. Elle reste ainsi fidèle à la ligne, toujours valable, définie dès 1959 par le général de Gaulle : *« Moi ou mon successeur devrons posséder les moyens nécessaires pour changer en guerre nucléaire ce que les Soviétiques auraient souhaité n'être qu'une guerre classique. »*

Alors nos alliés se poseront la vraie question : pourquoi avoir cru si longtemps à la garantie d'un protecteur, puissant certes, mais situé à des milliers de kilomètres, et qui se remettrait probablement assez bien de la disparition d'une Europe à laquelle il ne semble plus accorder une grande importance, et ne pas faire quelque confiance à un allié si proche, un voisin déterminé, Européen à part entière, qui, lui, ne survivrait pas à l'invasion ?

4) L'Europe ne semble pas être le souci dominant des auteurs : l'affrontement peut en effet se poursuivre sur d'autres terrains, le « containment » s'exprimant de façon symétrique par la stratégie indirecte (soutien de mouvements de libération et de guérillas). Et dans tous les cas ailleurs qu'en Europe, seul théâtre où le risque d'escalade non contrôlé existait et doit être maintenant totalement exclu.

5) L'idée suivant laquelle l'Europe ne « vaut » pas, en tout état de cause, cette escalade n'est pas exprimée directement, mais, selon les auteurs, l'intérêt des Etats-Unis doit se porter ailleurs : Pacifique, Inde, Japon et Chine.

Des réflexions de ce type sont bien faites pour détourner le gouvernement et l'opinion publique américains de cette « non-personne » qu'est, une fois de plus, notre continent. (Il ne semble pas y avoir trace de la moindre consultation que les auteurs auraient menée au cours des travaux avec ses représentants).

Le retrait — politique, sinon encore militaire — d'Europe serait donc engagé par les Etats-Unis, davantage probablement que ne le laissent supposer aujourd'hui le discours rassurant (par exemple, article de C. Weinberger dans *le Monde*) et les faits (les troupes et les armes américaines qui restent stationnées en Europe). Et on ne voit pas ce qui les amènerait à renverser cette tendance, même pas un effort significatif (et tardif) des Européens, au demeurant bien improbable puisque la stratégie proposée à l'OTAN suppose des dépenses accrues de recherche, de développement et d'équipement.

Le « découplage », l'« abandon de l'Europe » par les Etats-Unis, pour reprendre certains des termes employés lors de la conclusion de l'accord FNI, pouvaient apparaître comme un effet de cet accord.

Ici, le désintérêt pour l'Europe apparaît au contraire comme une cause, comme la base du raisonnement : non seulement l'Europe n'est pas la partie du monde qui présente le plus d'avenir, mais encore c'est celle qui présente le plus de risque puisque c'est la seule où un conflit peut dégénérer et monter aux extrêmes. (Et il importe donc de maintenir ce conflit dans des limites qui interdisent toute escalade.)

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur ce qu'un Etat estime être, pour le long terme, son intérêt bien compris, dans la mesure où il reste (au moins dans la lettre) fidèle aux engagements qu'il a souscrits envers ses alliés.

(*) Président des Clubs 89.

(1) *Le Monde* du 19 janvier. Voir aussi la réaction de trois experts européens (*le Monde* du 5 février 1988).

★ M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, sera, le dimanche 14 février à 18 h 15, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* ».

Un livre de Jean Daniel sur François Mitterrand

Complexité du prince ou prince de la complexité ?

par ALAIN MINC

ETRANGE pays où le pouvoir d'Etat ne tolère, en dehors de lui, qu'une seule légitimité, celle du pouvoir de plume. Après Sirius face à de Gaulle, voici Jean Daniel à côté de François Mitterrand (1). Il ne s'agit ni de contester ni d'aduler, mais de faire le contrepoint, voire de transfigurer. *Les Religions d'un président* emboîtent, dans un livre dense, riche et important, trois chroniques en une.

Une photographie intellectuelle, en premier lieu, d'un instant privilégié de l'histoire, qui voit la gauche se saisir, après une si longue attente, de l'Etat au moment où, pour la première fois, la société s'affranchit de lui. Comment dès lors gouverner avec les attributs classiques de la puissance d'un pays qui s'autorégule, davantage qu'il se commande ? D'où, souvent, une étrange progression par les effets pervers : la gauche n'a-t-elle pas réconcilié les Français avec l'entreprise et le marché ? N'aura-t-elle pas réussi la désinflation et la désindexation des salaires mieux qu'aucun gouvernement conservateur n'aurait rêvé de le faire ? Si la réalité s'est vite vengée de quelques illusions, la gauche n'a pas tardé à se réapproprier, à son tour, la complexité. Elle y aura gagné cette qualité, pour elle miraculeuse : gérer. François Mitterrand aura, de la sorte, transformé un changement, qui apparaissait au départ « extraordinaire » au sens propre du terme, en une alternance normale : cette banalisation sera, paradoxalement, son plus grand succès.

Seconde chronique : la recomposition, telle une toile cubiste, du portrait idéologique du président. Jean Daniel peint trois silhouettes. L'homme d'une convergence, jusqu'alors impossible, entre la tradition socialiste et la culture chrétienne : celle-ci doit évidemment s'accrocher à quelques matrices communes, avec au premier chef la haine de l'argent, comme instrument de pouvoir, comme étalon économique et même comme point d'orgue d'une économie de marché. L'artisan d'une synthèse républicaine modernisée, ce vieux classique des Républiques parlementaires, que François Mitterrand, spécialiste s'il en est, remet en harmonie avec les exigences de la société contemporaine. Le symbole, volontaire le plus souvent, involontaire parfois, d'un syncrétisme qui réunit, à travers les propres contradictions du président, les manifestations de la complexité. L'homme incarnerait d'autant mieux la nation qu'il en cristalliserait, à cause de son propre itinéraire intellectuel, toutes les tensions. Jean Daniel retourne de la sorte comme un gant les critiques sur les incertitudes du président pour en faire autant d'atouts sinon de vertus.

Henri IV plutôt que de Gaulle

Troisième chronique, dont l'auteur est cette fois-ci l'acteur autant que le témoin : le ralliement, au fil des ans, de la gauche mendésiste à François Mitterrand. Que d'inhibitions à vaincre, de la part de ceux qui assumaient la morale et la modernité, fût-ce aux dépens de l'envie de gouverner ! De leur vote contraint, en 1965, pour François Mitterrand, à leurs réserves intellectuelles vis-à-vis d'un programme commun dont ils percevaient les risques et les absurdités mais non l'effet de levier politique, jusqu'à leur adhésion spontanée en 1981 et, à partir de 1983, l'enthousiasme des prosélytes fraîchement convertis, quelle longue marche !

Au-delà de sa trame, ce livre, brillant et affectif, entrouvre d'autres questions, sans leur donner de réponses binaires. La première interrogation tient à François Mitterrand lui-même : incarne-t-il ou anticipe-t-il ? S'il assimile toutes les postulations de la société, devance-t-il, pour autant, son mouvement ? Question quasi ontologique : à incarner cette merveille, peut-on imaginer avec audace ? L'art de la synthèse n'interdit-il pas l'intuition du futur ? De ce point de vue, François Mitterrand penche davantage du côté des souverains qui apaisent que du côté des hommes d'Etat dont l'action blesse : Henri IV prend le pas sur de Gaulle.

La seconde interrogation tient à ce refus de l'argent, dont Jean Daniel fait un leitmotiv et qu'un cheminement différent l'aurait amené à détester, au même degré que François Mitterrand. Ils illustrent cette tradition, typiquement française, qui se refuse à voir dans la démocratie et l'économie de marché l'avers et le revers d'une même réalité. A encenser la première, on oublie que la seconde lui est indispensable. Refuser l'argent comme valeur morale n'exige pas de nier le marché : celui-ci constitue, lui aussi, le plus mauvais de tous les systèmes, à l'exception de tous les autres. Il ne conditionne aucun choix moral : il est neutre. A la société de déterminer ses valeurs. L'éthique ne fait d'ailleurs pas, depuis Max Weber, mauvais ménage avec le marché.

Pour la première fois de son histoire, la gauche incarne l'ordre, elle qui s'était toujours identifiée au mouvement. Si François Mitterrand se représente, ce sera en père de la nation, et la gauche se parera de toutes les qualités gestionnaires qu'elle a récemment acquises. Quel retournement inattendu : le candidat de la concorde, le gouvernement du possible ! Ce sera, dès lors, à la droite de se poser en parti du mouvement, situation pour elle peu confortable. Il lui faudrait innover et bousculer, elle qui, en France plus qu'ailleurs, croit aux vertus douillettes. Mais, au-delà du plaisir esthétique, il n'est pas sûr qu'un pays gagne, à long terme, à voir les acteurs jouer à contre-emploi. De ce point de vue, les deux gauches au pouvoir en Europe ne se ressemblent pas : François Mitterrand incarne ; Felipe Gonzalez anticipe. Le premier rassure ; le second surprend. L'un croit au temps ; l'autre au mouvement. La vérité sera-t-elle, en l'an 2000, en deçà ou au-delà des Pyrénées ? Le Jean Daniel d'hier aurait dit au-delà ; celui d'aujourd'hui, en deçà. Qu'il nous donne le plaisir de trancher une nouvelle fois ce débat.

(1) Jean Daniel, *les Religions d'un président*, Grasset, 110 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

ÉTATS-UNIS

Un ancien conseiller du président Reagan, M. Nofziger, reconnu coupable de trafic d'influence

M. Lyn Nofziger, ancien conseiller du président Reagan aux affaires politiques, a été reconnu coupable, jeudi 11 février, de trafic d'influence par un jury fédéral, aux termes de la loi sur l'éthique dans le gouvernement. Cette loi interdit notamment aux responsables gouvernementaux qui ont démissionné de leurs fonctions d'utiliser leur influence dans le privé au cours de l'année qui suit leur départ.

M. Nofziger, soixante-trois ans, qui a quitté son poste à la Maison Blanche en janvier 1982, a été reconnu coupable d'avoir usé de son influence, dans les mois qui ont suivi, d'abord au bénéfice de la société Wedtech (en faillite depuis), puis du syndicat des marins, affilié à la centrale syndicale AFL-CIO, et de la société aéronautique Fairchild Republic, constructrice d'avions d'assaut A-10 Thunderbolt, dont le gouvernement avait envisagé d'arrêter la production. L'ex-conseiller de la Maison Blanche risque une peine de six ans de prison et 30 000 dollars d'amende. Le verdict devrait être rendu le 25 mars prochain. Si M. Nofziger était condamné, il ne ferait qu'allonger la liste déjà longue des anciens collaborateurs du président qui ont eu maille à partir avec la justice. Entre autres : Michael Deaver, ancien secrétaire général adjoint de la Maison Blanche, reconnu coupable de faux témoignages, ou Paul Thayer, ancien secrétaire adjoint à la défense, qui a purgé dix-neuf mois de prison pour faux témoignage dans une transaction boursière. Quant au ministre de la justice, Edwin Meese, il est lui-même sous le coup de plusieurs enquêtes tendant à déterminer s'il a usé également de son influence.

BIBLIOGRAPHIE

Les coulisses de la Maison Blanche dévoilées par Michael Deaver

WASHINGTON
correspondance

Déjà condamné, en décembre dernier, pour parjure, Michael Deaver, un des anciens « Californiens » de l'état-major de la Maison Blanche, accusé de trafic d'influence, a peut-être une chance d'échapper au jugement du tribunal. Mais échappera-t-il à celui des Reagan, ses patrons et amis intimes ?

Ce « fils adoptif » du couple présidentiel, comme il se complaît à se présenter, apparaît, en effet, bien ingrat dans un livre (1) qui n'est pas particulièrement plaisant pour Ronald et Nancy Reagan. Après avoir quitté la Maison Blanche en 1985 pour faire fortune dans un cabinet de relations publiques — où ses relations priviliégées le servirent évidemment, même auprès de gouvernements étrangers, — Michael Deaver persévère. Sans observer le devoir de réserve que lui imposait sa situation de confident du couple Reagan, il « vend » en quelque sorte au grand public ses propres anecdotes sur les coulisses de la Maison Blanche.

A vrai dire, M. Deaver n'apporte rien de bien nouveau sur les Reagan. Tout au plus ajoute-t-il quelques touches indiscrètes, parfois amusantes, illustrant l'optimisme naturel du président, homme sympathique, fidèle dans ses amitiés jusqu'à la naïveté, dont le plat favori reste les macaronis au fromage et qui préfère les bandes dessinées aux lectures sérieuses. Sur l'amour profond unissant le premier couple du pays, on apprend que Ronald, lorsque Nancy s'absente, ne peut dormir et est malheureux.

Rappeler que le président ne se teint pas les cheveux mais qu'il a fallu le dissuader d'utiliser de la brillantine est inoffensif. Mais évoquer les erreurs du couple présidentiel, qui, ignorant les rites de la communion de l'Eglise épiscopale, laisse volontairement tomber ses hosties dans le calice, par crainte de microbes (*« est-ce que tous ces gens vont boire dans la même coupe ? »*, demanda anxieusement Nancy Reagan), est une indication plutôt désobligeante.

Pourtant, Deaver ne cache pas son admiration pour Nancy, une femme raffinée, manifestant beaucoup d'intérêt pour les choses de l'esprit, et aimant les membres de l'intelligentsia même d'un autre bord politique.

Michael Deaver donne sur cette association des précisions qui font frémir d'horreur les éléments conservateurs républicains et justifient leurs accusations sur l'influence exagérée et néfaste de la first lady.

Un personnage pathétique

Deaver, lui-même, ne cache pas avoir tout fait pour freiner l'influence des gens de la droite : *« Demander un appui supplémentaire pour les « contras » est une erreur »*, disait-il au président.

Pour les conservateurs, Nancy et Michael sont de sinistres personnages, animés par une fausse dévotion envers le président, auquel ils cachaient délibérément certaines informations. Au point que le commentateur William Safire dénonce, dans le *New York Times*, ce *« nancyisme »* qui a œuvré en coulisse.

Jusqu'à nouvel ordre, le couple présidentiel n'a fait aucun commentaire sur le livre de Michael Deaver. Les Reagan, fidèles en amitié, sont apparemment assez généreux pour ne pas en vouloir trop à leur ancien protégé. Il est vrai que le personnage, tel qu'il se décrit lui-même, est plutôt pathétique. Issu d'une famille modeste, sans véritable éducation (une sévère maladie l'empêcha de faire ses études), ni qualification professionnelle, il doit à ses amis politiques d'être sorti de l'obscurité. Et son ascension rapide a été suivie d'une chute non moins vertigineuse. Il fut essentiellement un major-dome, organisant déplacements et rencontres officielles, où, aux côtés de son patron, il côtoyait les grands de ce monde et, à l'occasion, les distrayait en jouant du piano. Cet excellent pianiste avait un secret, qu'il réussit à cacher pendant des années : il était alcoolique, au point de se procurer sa bouteille dès le matin. Peut-être en rajoute-t-il un peu pour les besoins de sa défense dans le procès. Personne ne songe pourtant à piétiner cet homme aujourd'hui à terre, qui conclut avec philosophie : *« J'aurais été vraiment heureux comme musicien, dans les clubs et les bars... »*

HENRI PIERRE.

(1) *Behind the Scene*, de Michael Deaver, édition William Murrow and Company, New-York 1987.

PARAGUAY : le « légalisme » du général-président Stroessner

Comme tous les cinq ans la comédie des élections...

Les Paraguayens vont se livrer, le dimanche 14 février, à un rite qu'ils connaissent bien et qui ne varie guère au fil des ans : consacrer par leur vote le maintien du général Stroessner à la présidence de la République, dont il s'est emparé en 1954 par un coup d'Etat.

ASUNCION (Paraguay)
de notre envoyé spécial

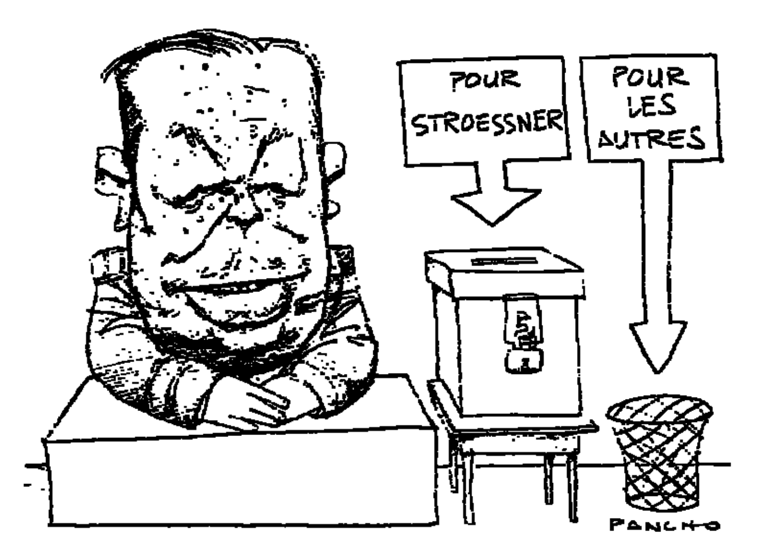
Apparemment, tout se passe comme si de vraies élections devaient avoir lieu. Trois candidats se « disputent » la charge suprême, et trois partis la centaine de sièges qui existent au Parlement. Affiches et banderoles couvrent les rues et des placards de propagande fleurissent dans les journaux. Un peu partout dans les provinces monte le fumet électoral à travers meetings et discours de préaux d'écoles. Le plus ignorant des visiteurs ne manquerait pourtant pas d'être frappé par l'inégalité du combat. Des trois candidats à la présidence, un seul semble exister. Lui seul a droit aux affiches, aux banderoles, aux encarts dans la presse. Les deux autres sont des fantômes dont on a même du mal à citer le nom.

Tous les cinq ans, donc, le même scénario se produit : face au Parti Colorado et à son éternel « candidat », le général Stroessner, les hommes qui se regroupent sous l'étiquette de « libéraux » et de « libéraux radicaux » acceptent de faire de la figuration. Quel que soit le nombre de suffrages obtenus, les Colorado, majoritaires, gagnent les deux tiers des sièges au Parlement et « l'opposition » le tiers restant. Il s'agit là d'une opposition consentie, les Paraguayens disent *« participationniste »*. La véritable opposition est ailleurs, dans les différents partis ou groupuscules, pour la plupart interdits, qui se font matraquer à chaque manifestation.

Cette opposition-là demande de s'abstenir ou de voter blanc. Sans se faire aucune illusion d'ailleurs. Il lui sera bien difficile, au lendemain du 14 février, de dire dans quelle mesure elle aura été obéie. *« Les scrutateurs font ce qu'ils veulent. Ils transforment les bulletins blancs en votes positifs et comptent comme votants les abstentionnistes. Ce sont les Colorado qui font le dépouillement »*, explique M. Gonzalez Casabianca, président du Mouvement populaire Colorado (MOPOCO), une vieille dissidence du parti officiel. On chercherait en vain parmi les observateurs étrangers quelqu'un qui accorde la moindre importance aux chiffres électoraux tant leur authenticité laisse à désirer.

« Pour une période de plus... »

Ces élections qui n'en sont pas témoignent depuis l'origine de ce que l'opposition appelle le *« prurit législatif »* du général Stroessner. Quand celui-ci s'empare du pouvoir en 1954, il respecte déjà les apparences : il se contente de terminer le mandat du président renversé et c'est le plus légalement du monde qu'il se fait réélire en 1958. Cinq ans plus tard, il devait laisser la place, la Constitution prévoyant que le président n'est rééligible qu'une fois. Mais il fait stipuler que son premier mandat, pris *« en cours de route »*, ne compte pas et qu'il peut postuler un nouveau quinquennat.



En 1967, il tourne la difficulté en faisant élire une Assemblée constituante qui remet les compteurs à zéro et le dote d'une nouvelle virginité. Ce qui lui permet de « repartir » pour deux mandats successifs. Dix ans plus tard, une nouvelle Constituante est élue pour changer l'article de la Charte fondamentale qui a trait à l'élection du président. Celui-ci spécifiait que le président pouvait être réélu *« pour une période de plus »*. Ces derniers mots sont supprimés et il ne reste plus que cette formule : *« Le président pourra être réélu. »*

A soixante-seize ans, toujours ferme au poste, le général Stroessner n'a guère varié dans ses objectifs ni dans ses slogans. C'est toujours la « paix » qu'il propose à ses concitoyens et, pour moduler son thème favori, il parle cette fois de *« paix en action »*.

Une tranquillité définitive

Il a assuré à son régime une tranquillité définitive en rénovant complètement la direction du Parti Colorado, qui reste son soutien principal avec l'armée et la police. Apparemment, la lutte que se sont livrée pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, les durs et les traditionalistes du parti s'est déroulée hors de sa présence et de son arbitrage. Les durs, baptisés « militants », ont délogé la vieille garde en août dernier et évincé de la présidence l'un des rares, sinon le seul, personnages incontestés du régime, le sénateur Juan Ramon Chaves.

Les deux courants ne représentaient pas seulement des appétits concurrents, mais aussi des conceptions différentes sur l'avenir du Paraguay à la mort de Stroessner. Les traditionalistes estiment que la succession du général-président doit être préparée par le Parti Colorado en accord avec l'armée, alors que les « militants » s'en remettent au général Stroessner lui-même pour assurer sa relève, si du moins il y consent.

On sait aujourd'hui que cette bataille intestine a été fomentée par le président lui-même, ou du moins qu'elle a eu lieu sous sa direction. Tel un Mao Zedong lançant ses gardes rouges contre les « états-majors » du PC, il s'est servi de ses inconditionnels pour débusquer dans le Parti Colorado ceux qui plaçaient leur formation au-dessus de l'obéissance absolue à sa personne.

Il y a eu des purges à tous les échelons du parti. Ceux qui tiennent aujourd'hui les rênes sont hostiles à toute démocratisation, laquelle semblait possible avec les « traditionalistes ». Et de fait, la timide ouverture politique esquissée il y a deux ans est pratiquement terminée. La liberté d'expression a été réduite à la portion congrue avec la fermeture de Radio-Nanduti, la seule station, avec celle des franciscains, qui informait la population en toute indépendance. Le Parti Fébrériste, seul parti d'opposition reconnu, s'est vu interdire son hebdomadaire.

Chaque fois que les opposants portent leur message dans la rue, ils risquent d'être rossés par des commandos parapoliciers et d'aller en prison. Le chef du Parti libéral-radical authentique, M. Domingo Laino, est rentré l'an dernier de cinq ans d'exil en prêchant la non-violence active. Il y a quelques mois, il a été passé à tabac par des nervis. Le mercredi 10 février, des Colorado dissidents ont tenté de manifester à quelques dizaines de mètres du siège du parti officiel. Ils ont été frappés et embarqués par la police.

CHARLES VANHECKE.

La fausse libération d'un officier

Napoleon Ortigoza est capitaine et il a passé vingt-cinq ans dans les prisons de Stroessner. Arrêté en 1962 pour complot contre le régime, accusé d'avoir assassiné un cadet de l'armée prétendument au courant de ses intentions, il a toujours nié les faits qui lui étaient reprochés.

D'abord condamné à mort, sa peine a été commuée en vingt-cinq ans de réclusion. *« Il a été torturé de toutes les façons possibles et a vécu dix-huit mois enchaîné,* raconte sa fille Mirta Ortigoza. *Pendant des années, il a été enfermé dans une pièce de 1 mètre sur 2. »* Condamné à un isolement absolu, *« il hurlait dans sa cellule pour faire savoir qu'il était toujours vivant »*, ajoute sa fille, qui précise : *« Il feignait la folie pour ne pas devenir fou. »*

Enfin libéré à la fin de l'année dernière après avoir purgé la totalité de sa peine, il a été aussitôt assigné à résidence dans une localité de l'intérieur d'où il a été tiré le 8 février pour être conduit dans la maison de sa mère à Asuncion, où il est gardé jour et nuit par deux policiers et interdit de tout contact avec l'extérieur.

Son téléphone a été coupé et il n'est pas autorisé à se présenter devant la Cour suprême où ses avocats voulaient déposer un recours en sa faveur. *« Bref, il est toujours prisonnier »*, dit l'un de ses défenseurs, M. Miguel Abdon Saguier, qui explique l'attitude policière en disant : *« Stroessner a toujours été implacable avec ses adversaires, surtout lorsqu'il s'agissait d'officiers. »*

C. V.

Diplomatie

Le sommet européen de Bruxelles

Première journée : un festival Thatcher...

BRUXELLES
de nos envoyés spéciaux

Après une première journée de débats marquée par une offensive de Mme Thatcher en vue de limiter plus sévèrement que prévu les dépenses agricoles, la présidence allemande et la Commission européenne devaient présenter, vendredi 12 février, un nouveau projet de compromis. Mais rien n'indiquait que la dame de fer se prêterait à l'exercice. A la veille du conseil européen, Les experts de tout poil, comme soucieux d'un débat plus exotique, prévoyaient, qui un affrontement majeur sur les fonds structurels animé par l'Espagne, qui un combat désespéré de l'Italie pour éviter l'instauration d'une « quatrième ressource », nouvelle méthode de calcul de la contribution des Etats membres peu favorable aux finances de la péninsule.

Puis ce fut, aussi incontournable que M. De Benedetti dans la bataille de la Générale, l'affaire agricole et un festival Thatcher. Bien intentionné, le chancelier Kohl, pour ne pas répéter l'enlisement de Copenhague, avait indiqué son souci de n'aborder le dossier agricole — présenté de surcroît comme pratiquement réglé — qu'en fin de parcours. M. Jacques Chirac applaudissait, pensant ainsi réduire la capacité de nuire du premier ministre britannique. Mais Mme Thatcher, avec un art consommé, vint tout de suite à bout de l'aimable complot ainsi monté.

La discussion commença, comme l'avait voulu le chancelier, par l'augmentation des crédits des fonds structurels, c'est-à-dire de l'effort de solidarité en faveur des pays les moins prospères de la Communauté. La Commission proposait que leur montant soit doublé d'ici à 1992, la présidence allemande suggérait une progression de l'ordre de 70 %. Mme Thatcher estimait que c'était beaucoup trop mais, insistait-elle surtout, le comble de l'injustice serait que la discipline budgétaire s'applique de manière moins rigoureuse aux dépenses agricoles qu'aux fonds structurels. L'agriculture mise en concurrence avec l'effort de solidarité en faveur des pays du Sud... Le premier ministre britannique se trouvait immédiatement quelques alliés du côté espagnol, grec ou portugais!

L'agriculture, le problème principal

On croyait réglé le problème de l'enveloppe à affecter aux dépenses agricoles en 1988; Mme Thatcher s'en saisit avec férocité. Pas question, remarqua-t-elle, d'y prévoir des crédits pour compenser les recettes d'une taxe sur les matières grasses que les Français et la Commission ont peut-être souhaitée, mais qu'il n'a jamais été vraiment question d'instaurer. Pas question non plus d'élargir, au-delà des variations du dollar, les circonstances exceptionnelles justifiant des dépenses allant au-delà de l'enveloppe. Pas question non plus de prévoir, pour les années suivantes, c'est-à-dire à partir de 1989, une augmentation de l'enveloppe aussi rapide que celle du PNB. *« Le débat se dilue au lieu de se resserrer »*, commentait, désolée, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, le porte-parole de l'Elysée. Le piège qu'on avait voulu éviter se refermait. La discussion rentrait dans le détail. Tout y passait, les quantités maximales garanties (QMG) applicables aux céréales et surtout aux oléagineux. Mme Thatcher trouvait bien sûr les seuils inscrits dans le projet allemand trop élevés. *« L'agriculture demeure le principal problème »*, admettait le porte-parole allemand.

En fin de journée, les Français se voulaient rassurants : le chancelier Helmut Kohl et le président Jacques Delors, une fois le premier tour de table terminé, étaient décidés, faisaient-ils valoir, *« à traiter les choses à un autre niveau »*, comprenez : à ne plus se faire « balader » par Mme Thatcher. M. Delors consentait un effort pédagogique pour montrer que les solutions préconisées permettaient de maîtriser effectivement les dépenses agricoles. Du côté français, on estimait que MM. Felipe Gonzalez et Ruud Lubbers, les premiers ministres espagnol et néerlandais, *« s'étaient montrés décidés à apporter leur contribution »* pour que le conseil européen parvienne à un arrangement raisonnable.

La tentative déstabilisatrice de Mme Thatcher était-elle en train de faire long feu ? Jeudi soir, après le dîner, il apparaissait prématuré de l'affirmer. *« Rien n'indique qu'il y ait mouvement de la part du Royaume-Uni »*, notait ainsi un fonctionnaire bruxellois.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.

● **Mme Thatcher en septembre en Espagne.** — Le premier ministre britannique a rencontré, le jeudi 11 février, le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, et a décidé d'effectuer sa première visite officielle en Espagne en septembre prochain, a annoncé un porte-parole britannique. L'Espagne est le seul pays de la Communauté européenne où Mme Thatcher ne se soit pas encore rendue depuis son arrivée au pouvoir il y a huit ans, en raison du contentieux anglo-espagnol à propos de Gibraltar. — *(Reuter.)*

Manifestations paysannes à Clermont-Ferrand... et au Champ-de-Mars à Paris

Près de trois mille agriculteurs ont défilé, le 11 février, dans les rues de Clermont-Ferrand à l'initiative de la Confédération paysanne, afin de faire prendre en compte lors du sommet de Bruxelles leurs principales revendications. Celles-ci portent principalement sur la suppression des quotas laitiers qui frappent les producteurs du Puy-de-Dôme. Les manifestants ont aussi contesté le principe de « stabilisateurs budgétaires » mis au point par la Commission européenne, qui visent à abaisser les prix garantis au-delà d'une certaine quantité produite.

La Confédération a demandé à la place de ces stabilisateurs l'instauration d'un quantum garantissant à chaque exploitant un prix pour une production donnée.

Hostiles à l'idée de jachère, les représentants de ce syndicat minoritaire devaient, le 12 février en fin de matinée, labourer... le Champ-de-Mars, à Paris, à l'aide d'un tracteur et d'une charrue, sur le thème *« Pas 1 hectare de friche en France »*...

De son côté, le ministre français de l'agriculture, M. François Guillaume, a déclaré le 12 février sur France-Inter, qu'aucune autre concession n'était possible en ce qui concerne la politique agricole commune de la CEE. Il a en outre accusé la Commission, que préside M. Delors, d'avoir introduit à la dernière minute des dispositions « techniques » en matière agricole risquant, selon lui, de rendre impossible tout accord sur ce terrain au sommet de Bruxelles.

Proche-Orient

Les affrontements en Cisjordanie et à Gaza

Une mission médicale américaine dénonce le comportement de l'armée israélienne

Un jeune Palestinien a été tué, le jeudi 11 février, à Tulkarem, en Cisjordanie, par des soldats israéliens qui ont ouvert le feu sur des manifestants qui les avaient attaqués à coups de pierres, selon un porte-parole militaire israélien. Les Palestiniens protestaient contre des arrestations effectuées à la faveur du couvre-feu décrété par l'armée.

D'autre part, nous signale notre correspondant à Jérusalem Alain Frachon, une équipe de médecins américains, dont plusieurs professeurs d'universités parmi les plus renommés, ont vivement dénoncé, jeudi, le comportement de l'armée israélienne dans les territoires occupés. Après une enquête de quatre jours dans de nombreux hôpitaux de Cisjordanie et de Gaza, ces médecins ont fait état d'*« une épidémie de violences incontrôlées de la part de l'armée et de la police qui a atteint un degré de dureté que l'opinion israélienne ne soupçonne pas [...] ; les passages à tabac de personnes appréhendées ne relèvent plus de la bavure, ils sont pratiquement la norme »*.

Selon le docteur Jennifer Leaning, les blessures constatées par la mission *« indiquent qu'il y a une politique systématique de briser un membre — sans que le type de fractures provoquées cause la mort »*.

Les fractures les plus courantes sont à la main et aux bras, qui sont frappés en extension dans une position tendue alors que la personne appréhendée est maintenue de force. On évite de matraquer à la poitrine et à l'abdomen afin de ne pas causer des blessures qui provoqueraient de graves hémorragies internes. Parmi les personnes passées à tabac, figurent des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont encore observé les médecins américains.

Un porte-parole de l'armée a, par ailleurs, annoncé, jeudi, que trois combattants palestiniens avaient été arrêtés, le 5 février, alors qu'ils venaient de pénétrer en Israël à partir du territoire égyptien. Les trois hommes, qui appartiennent au Fath (principale composante de l'OLP), projetaient de commettre un attentat et étaient en possession d'armes individuelles, d'explosifs et de grenades, a précisé le porte-parole.

La télévision israélienne a, pour sa part, rapporté que le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, avait fait savoir aux dirigeants israéliens qu'il comptait effectuer une tournée au Proche-Orient, avec une étape en Israël, immédiatement après sa visite à Moscou, prévue du 21 au 23 février.

Le « bateau du retour »

Douze Israéliens solidaires des Palestiniens expulsés

LARNACA
de notre envoyée spéciale

« C'est un devoir moral. » Cheveux blancs coupés courts, petite et frêle, ne s'exprimant qu'en hébreu, Mme Alghazi est l'une des douze personnalités israéliennes arrivées jeudi 11 février à Larnaca pour attendre le « bateau du retour » qui doit tenter de ramener en Israël cent trente et un Palestiniens expulsés. Mme Alghazi, qui a tenté en 1947, avec des milliers de rescapés de l'Holocauste, de rejoindre la Palestine avec l'*Exodus*, sait de quoi elle parle. Certes, affirme cette femme qui a perdu toute sa famille, sauf une sœur, dans les camps nazis, les situations ne sont pas complètement comparables, l'épopée de 1947 étant beaucoup plus insupportable dans les circonstances d'alors. Mais il y a des similitudes dans ce retrour *« chez soi »*. *« Ma principale préoccupation,* affirme-t-elle, *est que ma famille, mes amis, ma nation, puissent vivre en sécurité. Or cela n'est possible que si le peuple palestinien vit aussi en sécurité dans son propre Etat. »*

Il faut assurer le droit au retour dans leur patrie pour les Palestiniens expulsés, ont souligné des membres de cette délégation composée de dix juifs et de deux Arabes, dont deux membres de la Knesset, M. Tawfik Zayyaa (Rakkah) et M. Charly Biton, qui affirment représenter des forces de paix à l'intérieur d'Israël. Ils appartiennent au Parti communiste, au Mapam, aux Black Panthers, au mouvement pacifiste Yech Gvoul (Il y a une limite).

Mme Tamar Gozansky explique les réactions *« de colère »* de la classe politique israélienne par le fait que ce bateau du retour touche *« aux mythes historiques d'Israël : les réfugiés, une nation sans terre, le retour dans la patrie, David contre Goliath »*.

Mais ce bateau du retour partira-t-il ? Jeudi soir, on se montrait modérément confiant dans les milieux palestiniens à Chyptre, où l'on affirme que l'OLP a trouvé une nouvelle solution de remplacement après les ruptures de contact successives d'une compagnie maltaise et d'une compagnie suédoise. *« Il y a eu des pressions énormes sur les armateurs, sur les compagnies d'assurances »,* nous a affirmé un membre de l'OLP, qui admet toutefois que la centrale palestinienne aurait dû prendre des garanties beaucoup plus strictes pour pallier ce genre de mésaventure. Les vives réactions du gouvernement israélien sont observées avec attention par les responsables palestiniens, qui estiment que, en tout état de cause, cette opération a déjà contribué à accroître les tensions à l'intérieur de la société israélienne.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le sort du bureau de l'OLP aux Nations unies

M. Perez de Cuellar accentue sa pression sur Washington

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

A l'approche de l'échéance légale — le 21 mars — fixée pour l'application de la loi de finances américaine, le secrétaire général de l'ONU s'impatiente devant les atermoiements de Washington quant au sort qui sera réservé à la mission d'observation de l'Organisation de libération de la Palestine. La loi budgétaire comportant un amendement interdisant à l'OLP de posséder des bureaux sur le sol américain *(le Monde* du 12 février), M. Perez de Cuellar accentue sa pression sur Washington en annonçant, dans un rapport rendu public le jeudi 11 février, qu'il est *« contraint d'informer l'Assemblée générale de la situation »*.

Le secrétariat général précise en privé que la formulation doit être interprétée comme le premier pas vers une convocation de l'Assemblée en session extraordinaire. Etant donné qu'il y a une dizaine de jours M. Perez de Cuellar avait affirmé que, la procédure exceptionnelle mise à part, la seule issue serait celle d'un arbitrage prévu par l'« accord de siège » qui lie les Etats-Unis à l'ONU, force est de constater que Washington n'a pas retenu l'arbitrage comme moyen de résoudre la crise légale créée par le vote du Congrès.

C. L.

LIBAN

Pris pour des Allemands, deux Suédois sont enlevés, puis relâchés

Deux journalistes suédois ont été enlevés, jeudi 11 février, à Beyrouth, où ils venaient d'arriver, puis ont été libérés deux heures plus tard, après que leurs ravisseurs se furent excusés de cet incident, dû au fait qu'ils les avaient pris pour des Allemands. *« Excusez-nous, vous êtes blond et vous avez les yeux bleus, voilà pourquoi nous avons commis cette méprise »*, leur a déclaré l'un des ravisseurs, qui leur a expliqué qu'il cherchait des Allemands. Deux ressortissants de RFA sont déjà aux mains de groupes libanais qui tentent de faire pression sur Bonn alors que deux jeunes chiites libanais sont emprisonnés en Allemagne fédérale. L'un, Mohammed Ali Hamadéi, est accusé de détournement d'avion ; son frère, Abbas, est actuellement jugé à Dusseldorf pour avoir participé au rapt des Allemands retenus en otage à Beyrouth.

Les deux journalistes suédois ont pu regagner leur hôtel avec leurs bagages mais sans leur caméra, qu'ils n'ont pas retrouvée après leur mésaventure. Ils étaient venus au Liban à la suite de l'enlèvement des deux fonctionnaires scandinaves — un Suédois et un Norvégien — de l'UNRWA (Office de secours des Nations unies pour les réfugiés palestiniens). MM. Jan Stening et William Jorgensen ont été enlevés la semaine dernière près de Saïda alors qu'ils se rendaient de Tyr à Beyrouth.

Par ailleurs, les ravisseurs de trois Américains et d'un Indien ont menacé jeudi de prendre des mesures à l'encontre de ces derniers et ont lancé un appel à des manifestations contre la politique israélienne dans les territoires occupés. *« Le groupe annonce qu'il prendra au sujet des espions américains une décision dont le monde entier entendra parler »*, indique un communiqué de l'organisation du Djihad islamique pour la libération de la Palestine dans un communiqué — accompagné de la photo de l'un des otages — remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth. Les ravisseurs ne donnent aucune précision sur cette *« décision »*. Les quatre otages sont des enseignants au collège universitaire de Beyrouth, où ils ont été enlevés le 24 janvier 1987. — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

AFRIQUE DU SUD

M. « Pik » Botha soupçonne l'ANC d'être impliqué dans le coup de force manqué au Bophuthatswana

Le Congrès national africain (ANC), interdit en Afrique du Sud, ou son organisation lige, le Front démocratique uni (UDF), ont peut-être joué un rôle dans le coup de force armé que l'intervention des soldats sud-africains a permis d'étouffer mercredi 10 février au Bophuthatswana. L'implication éventuelle de l'ANC n'est pas prouvée, mais *« le soupçon existe »*, a déclaré M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, *« à cause de certains liens entre l'UDF/ANC et l'auteur du coup manqué, M. Rocky Melebana-Metsing »* (nos dernières éditions du 12 février). Ce dernier est actuellement *« en fuite »* et il est *« activement recherché »*, a ajouté M. Botha, précisant que la situation dans le bantoustan était désormais normalisée. Au moins quatre personnes, peut-être cinq, ont été tuées lors des événements de mercredi.

***« L'ANC n'a rien à voir avec les événements survenus dans le bantoustan fantoche du Bophuthatswana »*, a affirmé pour sa part Mme Winnie Mandela, épouse de Nelson Mandela, le dirigeant historique de l'ANC emprisonné depuis 1964 en Afrique du Sud. M. « Pik » Botha a reconnu qu'il n'avait aucune preuve pour étayer ses soupçons. Le ministre s'est, d'autre part, refusé à commenter le rôle prétendument joué dans les événements par M. Shabtai Kalmanovitch, un homme d'affaires israélien d'origine soviétique actuellement emprisonné dans son pays et qui était si proche du « président » Lucas Mangope que les Bophuthatswanais l'appelaient le *« président blanc »*.**

Le « président blanc », une « taupe » du KGB ?

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quelle étrange association : le « président » Lucas Mangope, chef du Bophuthatswana, bantoustan sud-africain, entretenant d'étroites relations d'affaires avec l'émigré juif soviétique Shabtai Kalmanovitch, citoyen israélien depuis 1971, richissime entrepreneur emprisonné à Tel-Aviv depuis le 23 décembre dernier pour espionnage au profit du KGB ! Graham Greene aurait aimé.

On ne sait rien de Kalmanovitch avant 1971, date à laquelle il émigre de son URSS natale, à vingt-cinq ans. Il accomplit son service militaire comme interprète dans l'artillerie israélienne. Libéré, il flirte avec la politique, d'abord dans les milieux travaillistes, puis plus à droite, participant à la campagne électorale de son ami Samuel Flatto-Sharon (1), dont il deviendra le secrétaire parlementaire — l'argent et la politique, déjà.

Mais il est surtout un militant très actif au service de la cause des juifs soviétiques. Les portes de la Knesset et celles de nombre de hauts fonctionnaires lui sont déjà ouvertes lorsqu'il se lance dans les affaires en 1979, fondant la compagnie Liat : intermédiaire sur marchés en tout genre, bâtiment-travaux publics, négociant en minerais, diamants et autres matières précieuses. D'abord avec l'Europe de l'Est, où il effectue de nombreux voyages, puis avec l'Afrique. C'est de là que datent ses fructueux contacts avec certains dirigeants africains qui deviendront autant d'« amis », à commencer par le président du Libéria, M. Joseph Momoh, et le chef Lucas Mangope.

A Tel-Aviv, Shabtai Kalmanovitch se présente comme le représentant officiel du Bophuthatswana en Israël. Il arbore le pavillon du bantoustan sur sa Mercedes (cadeau de M. Mangope). Ses bureaux sur la très cossue rue Hayarkon — un bâtiment d'un million de dollars, affirme le *Jerusalem Post* — abritent une suite réservée au chef Lucas (qui y fera un séjour). Au Bophuthatswana, on l'appelle « le président blanc ». En Israël, Shabtai Kalmanovitch mène grande vie : parlementaires, ministres, anciens généraux et hommes d'affaires se pressent à ses cocktails. Lorsqu'il est arrêté, le 23 décembre dernier, soupçonné d'avoir été durant seize ans un agent infiltré du KGB, c'est la stupéfaction.

Si l'accusation est vraie, le brillant Kalmanovitch — on dit son intelligence « hors du commun » — aura été pour l'URSS une source privilégiée. Il n'a pas eu accès aux secrets de la défense nationale, mais il a pu dresser pour Moscou, relève la presse israélienne, un tableau précis sur nombre de sujets importants : les relations d'Israël avec l'Afrique, le personnel politique israélien, parlementaire et ministériel, et, surtout, le réseau de contacts, clandestin ou non, tissé entre l'État hébreu et la communauté juive soviétique. Enfin, on susurre que l'ingénieur naval américain Jonathan Pollard, condamné aux Etats-Unis pour espionnage au profit de Jérusalem, était peut-être en relation avec une « taupe » soviétique, qui n'aurait été autre que Shabtai Kalmanovitch.

ALAIN FRACHON.

(1) Ancien député de la Knesset, condamné pour fraude électorale et corruption, le financier franco-israélien Flatto-Sharon a été condamné par contumace à Paris en 1979 à cinq ans de prison pour fraude fiscale et abus de biens sociaux. Il est recherché depuis plus de dix ans par la police française.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Quatorze exécutions à Pékin et à Shanghai

A l'approche du Nouvel An chinois, qui sera célébré le 17 février, les autorités chinoises ont décidé un renforcement des mesures de répression contre les criminels. Quatorze d'entre eux viennent d'être exécutés cette semaine, sept à Pékin, autant à Shanghaï. Selon le quotidien *Wen Hui Bao,* ils ont été exécutés juste après leur condamnation. L'un d'entre eux était accusé d'avoir violé des fillettes, un autre d'avoir étranglé un garde de son usine qui l'avait vu voler un sac de riz.

En dépit de ces exécutions, la criminalité a continué d'augmenter en 1987. Selon *le Quotidien des lois,* les crimes et délits se sont accrus de 4 % et les troubles de l'ordre public de 11 % par rapport à 1986, pour atteindre respectivement les chiffres de 540 000 et de 1 230 000 cas. Le journal a cité les propos du directeur du bureau de l'ordre public au ministère de la sécurité publique (police), selon lequel avec l'ouverture de la Chine sur l'étranger *« il est très difficile d'empêcher l'idéologie capitaliste pourrie d'entrer »*.

Au début janvier, *le Quotidien du peuple* avait déjà dénoncé l'aggravation de la corruption au sein du PC, qui cause d' *« énormes dommages aux intérêts du parti et du peuple »*. Entre 1982 et 1986, 151 935 membres du parti ont été exclus pour des raisons de discipline. — *(Reuter, AFP.)*

Golfe

Attaque iranienne contre un pétrolier danois : un marin tué

Un marin a été tué et trois autres ont été blessés, vendredi 12 février, lors d'une attaque iranienne contre un pétrolier danois, le *Kate-Maersk* (339 206 tonnes) dans le sud du Golfe, selon des sources maritimes confirmées par les Lloyd's de Londres. Un pétrolier norvégien, le *Happy-Kari* (290 762 tonnes) avait également été attaqué par une frégate iranienne jeudi.

Par ailleurs, les Irakiens ont annoncé avoir lancé jeudi des raids aériens contre trois objectifs économiques situés à l'intérieur du territoire iranien. Téhéran a, de son côté, fait état du bombardement par son aviation de concentrations de troupes irakiennes, leur infligeant d' *« importantes pertes »*. — *(AFP, Reuter.)*

Sri-Lanka

L'armée indienne a lancé une vaste opération dans l'Est

NEW-DELHI. — L'armée indienne a lancé une opération de grande envergure, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 février, contre la région de Batticaloa, sur la côte est de Sri-Lanka. Cette offensive, destinée à désarmer les militants séparatistes tamouls des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTe), a été déclenchée après l'imposition d'un couvre-feu d'une durée indéfinie sur toute cette zone. Elle fait suite à l'arrivée sur place de renforts militaires indiens.

Selon des témoignages en provenance de Batticaloa, l'ensemble de la cité offrait, dès jeudi soir, une apparence de ville morte, les rues étant parcourues par des détachements indiens. L'armée indienne a, d'autre part, établi deux nouveaux camps au nord de Batticaloa, à Unichai et à Karadiknaru, zone de jungle à partir de laquelle opèrent des Tigres tamouls. L'ambassadeur indien à Colombo a indiqué que cette offensive serait d'une ampleur comparable à celle lancée en octobre dernier dans la péninsule de Jaffna. En réalité, dans l'Est, les Tigres tamouls ne disposent pas de bases établies et sont disséminés dans la jungle. Les soldats indiens ne peuvent donc mettre en place qu'une tactique dite de « saturation du terrain » en multipliant les patrouilles. Leurs chances de succès sont beaucoup plus aléatoires qu'à Jaffna. — *(Corresp.)*

Somalie

M. Charles Crettien est nommé ambassadeur

M. Charles Crettien a été nommé ambassadeur de France à Mogadiscio (Somalie), où il succède à M. Jean Honnorat, a-t-on annoncé jeudi 11 février au Quai d'Orsay.

[Né en 1931, M. Crettien a été notamment en poste à Rabat de 1960 à 1963 et de 1972 à 1975. Deuxième secrétaire au Caire de 1963 à 1965, puis consul adjoint à San-Francisco de 1965 à 1967, il a ensuite été deuxième secrétaire à Alger jusqu'en 1970. Deuxième conseiller à Londres (1975-1978) et à Tunis (1978-1981) avant d'être consul général à Chicago (1981-1982) et chef du service de presse de l'ambassade aux Etats-Unis (New-York, 1982-1985), M. Crettien a ensuite été ambassadeur à Abou-Dhabi de 1985 à 1986, avant de revenir en janvier 1987 en mission à l'administration centrale.]

EN BREF

● **ARGENTINE : l'annonce de manœuvres britanniques suscite de vives réactions.** — Le gouvernement argentin a accusé la Grande-Bretagne, dans un communiqué publié jeudi 11 février, de vouloir provoquer un nouvel affrontement armé dans le différend l'opposant à ce pays sur la souveraineté des îles Malouines. Faisant référence à l'organisation de manœuvres militaires aux Malouines du 7 au 31 mars, annoncée jeudi à Londres, le ministère des affaires étrangères considère que celles-ci ne contribuent pas à une *« solution pacifique »,* mais constituent des *« démonstrations de force, ce qui est particulièrement sérieux et préoccupant »*. — *(AFP.)*

● **CORÉE DU NORD : Pyongyang sur la liste des « coupables de crimes contre l'aviation civile ».** — La Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) a annoncé, le jeudi 11 février, sa décision de mettre la Corée du Nord sur la liste des *« Etats coupables de crimes contre l'aviation civile »,* au terme d'une enquête sur l'explosion en vol d'un appareil civil sud-coréen le 29 novembre dernier. *« Selon les preuves disponibles,* a indiqué l'IFALPA, *il y a peu de doutes que l'avion sud-coréen, qui transportait cent quinze personnes, a été l'objet d'un sabotage cruel. »* — *(AFP.)*

● **ETATS-UNIS : le général Haig va abandonner la course à la Maison Blanche.** — L'ancien secrétaire d'Etat, Alexander Haig, devait en principe annoncer, vendredi 12 février, son retrait de la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre prochain. Le général Haig, bon dernier chez les républicains, lors des caucus de l'Iowa, lundi dernier, où il n'a même pas recueilli 1 % des suffrages, aurait désormais l'intention de faire campagne précisément pour le vainqueur de l'Iowa, le sénateur Robert Dole.

● **Arrestation du vice-consul de Colombie à Miami pour trafic de cocaïne.** — Le vice-consul de Colombie à Miami (Floride), M. Ernesto Delgado Salazar, a été arrêté, le jeudi 11 février, pour trafic de cocaïne, a annoncé un porte-parole de la brigade américaine anti-drogue (DEA) de Miami. M. Delgado a été arrêté au terme d'une enquête de deux mois lors d'une rencontre avec des agents de la DEA qui se faisaient passer pour des trafiquants. — *(AFP.)*

● **Prochaine rencontre des ministres américain et soviétique de la défense.** — M. Carlucci, secrétaire américain à la défense, rencontrera son homologue soviétique, le général Dimitri Iazov, les 16 et 17 mars à Berne, pour des entretiens sur le désarmement, a annoncé, jeudi 11 février, l'ambassade des Etats-Unis en Suisse. Auparavant, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, doivent se rencontrer à Moscou du 21 au 23 février. — *(Reuter.)*

● **NORVÈGE : l'espion Arne Treholt ne repassera pas devant les tribunaux.** — Un tribunal d'Oslo a rejeté jeudi 11 février une demande de révision de procès présentée par l'ancien diplomate norvégien Arne Treholt, condamné à vingt ans de prison en juin 1985 pour espionnage au profit de l'URSS et de l'Irak. Ancien chef du service de presse du ministère des affaires étrangères et membre de la délégation norvégienne à l'ONU, Arne Treholt avait été arrêté en janvier 1984 à l'aéroport d'Oslo en possession de documents secrets qu'il s'apprêtait à remettre à ses contacts du KGB à Vienne. — *(AFP, UPI.)*

● **ZAMBIE : la France suspend son aide.** — La France a décidé de suspendre toute nouvelle aide à la Zambie, a annoncé, le jeudi 11 février, M. Paul Barraud, conseiller commercial de l'ambassade de France à Lusaka. Selon M. Barraud, cette décision a été prise à cause du non-remboursement de sa dette globale par la Zambie et en raison du déséquilibre de la balance commerciale entre les deux pays.

هكذا من الأصل

Afrique

AFRIQUE DU SUD

soupçonne l'ANC d'être impliq…

…orce manqué au Bophuthatswana

LE MONDE

Europe

AUTRICHE : les remous à Vienne

La nouvelle ligne de défense du président Waldheim



Süddeutsche Zeitung du 11 février

Les accusations portées par le rapport des historiens contre M. Kurt Waldheim encouragent les partisans d'une démission du président à se montrer plus entreprenants. La manifestation organisée jeudi soir à Vienne pour protester, pour la deuxième année consécutive, contre le Bal de l'Opéra – haut point de la saison mondaine de Vienne – s'est transformée cette année en une manifestation anti-Waldheim. Interdite par la police, elle a donné lieu à des affrontements. Trois personnes, dont deux policiers, ont été blessées. Un groupe de quelques centaines d'intellectuels de gauche avait appelé à un rassemblement vendredi devant le siège de la présidence pour observer une minute de silence.

Si l'on s'en réfère aux déclarations faites ces derniers jours par les responsables politiques de tous bords, d'importantes pressions s'exercent sur le président pour qu'il s'explique lui-même sur les accusations lancées contre lui par le rapport de la commission d'historiens. Une intervention télévisée de M. Waldheim est attendue dans les prochains jours.

Dans une interview publiée vendredi 12 février par le quotidien conservateur *Die Presse*, le président a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de se plier à la « *pression* ». « *Ma démission*, affirme-t-il, *ne ferait qu'aggraver la situation actuelle. Ce serait vouloir miner les principes de la démocratie et corriger une libre décision du peuple autrichien en cédant à des pressions.* »

Répondant à deux des critiques émises par les historiens, M. Waldheim reconnaît qu'il était mieux informé que d'autres de ce qui se passait sur les théâtres d'opérations où il était, notamment des opérations de représailles, et qu'il n'a pas cherché à se soustraire aux ordres. Il s'en défend en affirmant que comme « *des centaines de milliers d'autres* », il n'était pas fait pour jouer les « *héros* ».

« *Pratiquement tous les soldats stationnés dans les Balkans savaient qu'il y avait des représailles. Et il est vrai que j'étais peut-être mieux informé en tant qu'officier d'ordonnance. Mais je n'étais pas volontaire pour ce poste. J'étais blessé et incapable d'être muté* », dit-il en rejetant « *les fausses conclusions tirées par les médias et les milieux politiques* » sur sa responsabilité morale. « *J'ai voulu survivre. Je le reconnais*, ajoute-t-il également. *J'ai le plus profond respect pour ceux qui ont fait de la résistance, mais je demande de la compréhension pour les centaines de milliers de personnes qui n'en ont pas fait partie, sans être pour autant personnellement coupables.* »

Cette nouvelle ligne de défense contraste avec le rejet pur et simple, dans un premier temps, de toute la partie du rapport lui reprochant d'avoir cherché à cacher ce qu'il savait et d'avoir été un témoin privilégié des actions criminelles qui s'étaient déroulées pendant son séjour dans les Balkans sous l'uniforme de la Wehrmacht.

Le télégramme était un « faux »

Par ailleurs, en Yougoslavie, le porte-parole du secrétariat des affaires étrangères, l'ambassadeur Alexandre Stanic, a confirmé catégoriquement jeudi 11 février que le fameux télégramme publié par le *Spiegel* faisant état de la participation en 1942 du lieutenant Kurt Waldheim à la déportation de la population civile dans la région de Kozara était un « *faux* ».

Les Yougoslaves, nous indique notre correspondant, Paul Yankovitch, qui au début avaient plutôt tendance à interpréter les événements comme une affaire de politique intérieure autrichienne, considèrent aujourd'hui, selon l'ambassadeur Stanic, que les activités militaires du lieutenant Kurt Waldheim pendant la guerre n'étaient pas « *exclusivement une affaire autrichienne* ». Il a indiqué que depuis deux ans « *Belgrade n'a pas eu de contact officiel avec le président autrichien* » et entendait s'en tenir à cette position.

Les relations interallemandes

Première rencontre « officielle » entre le bourgmestre de Berlin-Ouest et le président Honecker

BONN
de notre correspondant

Le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen (chrétien-démocrate) a, pour la première fois, jeudi 11 février, été reçu à Berlin-Est par le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés, en marge de la Foire de Leipzig, mais jamais dans la « capitale » de l'Allemagne communiste.

Les entretiens, qui se sont déroulés au château de Niederschoenhausen, résidence des hôtes étrangers de la RDA à Berlin-Pankow, ont duré plus de deux heures. Le principal résultat de ce sommet est que les Berlinois de l'Ouest pourront passer une nuit à Berlin-Est, lorsqu'ils rendront une courte visite à des amis ou des parents. Jusqu'à présent, ils devaient avoir refranchi le mur avant 2 heures du matin. Quelques progrès ont également été enregistrés sur de vieux dossiers concernant la protection de l'environnement et l'échange de quelque 170 hectares de territoire.

Un communiqué publié après la rencontre par le porte-parole adjoint du gouvernement ouest-allemand, M. Herbert Schmulling, indique que la visite « *a eu lieu en total accord avec Bonn et en étroite consultation avec les trois alliés* », les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, qui administrent la partie occidentale de la ville divisée.

Ces trois pays se sont pendant des années opposés à un tel sommet allemand, au nom du très sensible statut quadripartite de l'ancienne capitale du Reich, qui interdit notamment, selon les Occidentaux, de reconnaître les prétentions est-allemandes de souveraineté sur le « secteur soviétique » de Berlin.

Le sort des dissidents

La visite de M. Diepgen n'a eu qu'un précédent en septembre 1983. L'actuel président de la RFA, M. Richard von Weizsaecker, alors maire de Berlin-Ouest, s'était rendu à Berlin-Est, au titre d'« *homme politique allemand* ». Le communiqué de Bonn publié jeudi après-midi définit bien en revanche M. Diepgen comme « *bourgmestre régnant* ». L'an dernier, pour les festivités marquant le 750e anniversaire de Berlin, il avait été question que M. Honecker se rende à Berlin-Ouest et qu'ensuite M. Diepgen se déplace à l'Est. Mais le 13 avril, M. Honecker avait décliné l'invitation, cédant à des pressions de Moscou qu'on disait opposé à des retrouvailles allemandes à Berlin.

M. Diepgen a indiqué qu'il avait évoqué avec M. Honecker les « *profondes inquiétudes provoquées à l'Ouest par les événements des semaines passées à Berlin-Est* », c'est-à-dire la manière dont la RDA règle le problème de ses dissidents.

Plus de cent cinquante opposants au régime est-allemand ont été conduits ou expulsés, souvent contre leur gré, à l'Ouest depuis les manifestations qui ont marqué, le 17 janvier à Berlin-Est, la traditionnelle « marche funèbre » en souvenir de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht.

L'exode s'est, au moins provisoirement, terminé le mercredi 10 février avec l'expulsion en RFA des dernières personnes détenues en liaison avec les défilés du 17 janvier. MM. Peter Wiswede, Holger Knote, Steffen Telschow et Sven Ertl avaient été arrêtés le 20 janvier après avoir annoncé une grève de la faim pour protester contre l'arrestation des principales figures de la dissidence. Leur procès devait s'ouvrir le 11 février à Berlin-Est.

Les services de sécurité est-allemands avaient fait le vide sur le passage de M. Diepgen. Aux abords de la représentation permanente de la RFA, des groupes de jeunes gens qui cherchaient à s'approcher ont été dispersés sans ménagement par la police. Avant d'être emmené, l'un d'eux a crié : « *Aidez-nous !* » La scène a été filmée par la télévision ouest-allemande, qui l'a plusieurs fois diffusée jeudi soir.

(Intérim.)

CHYPRE

Le premier tour de l'élection présidentielle s'annonce particulièrement ouvert

NICOSIE
de notre correspondante

La campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 14 février, à Chypre, s'est achevée vendredi. A tout seigneur tout honneur, M. Spyros Kyprianou, le président sortant qui brigue un troisième mandat devait tenir son dernier meeting sur la place de la Liberté, le haut-lieu de la vie politique de Nicosie. Outre M. Kyprianou, du Parti démocratique Dyko, trois autres candidats – M. Glafcos Cleridès (droite conservatrice), M. Vassos Lyssaridès, du Parti socialiste Edek, et M. Georges Vassiliou (indépendant) soutenu par le Parti communiste (Akel) – vont se disputer les voix des 366 000 électeurs chypriotes.

A quarante-huit heures du scrutin, les jeux ne sont pas faits, même si le dernier sondage publié mercredi dernier donne MM. Vassiliou et Cléridès en tête pour le deuxième tour, qui se déroulera le 21 février. Un sondage que l'on conteste avec d'autant plus de vigueur chez les partisans du président sortant qu'il a été réalisé, comme d'ailleurs tous ceux de cette campagne, par l'institut que dirige... M. Vassiliou. Mais celui-ci, outre la crédibilité que doit conserver son entreprise, se permettrait-il, si près du verdict des urnes, de truquer de façon grossière un résultat qui lui donne 11 % d'avance sur M. Kyprianou et 2 % sur M. Cléridès ? Personne ici ne le pense sérieusement. Seul candidat nouveau de cette bataille électorale, M. Vassiliou a incontestablement marqué des points et le Parti communiste n'a pas ménagé ses efforts pour l'épauler.

La récente rencontre de Davos entre les premiers ministres turc et grec est venue quelque peu « *perturber* » la campagne des candidats, mais il est difficile d'en mesurer l'impact réel sur les électeurs. En soulignant, à son retour à Athènes, l'étroite collaboration qu'il avait avec M. Kyprianou et en affirmant que celle-ci pourrait, compte tenu du nouveau climat existant entre Ankara et Athènes, avoir des répercussions positives sur le problème chypriote, M. Papandréou a certes donné un coup de pouce au président sortant. Mais, nombre d'observateurs estiment aussi que la rencontre de Davos a fait naître quelques soupçons et doutes parmi les Chypriotes, qui soulignent que le premier ministre grec avait toujours dit jusqu'à présent que de bonnes relations avec la Turquie ne pourraient être rétablies avant le départ du dernier soldat turc de la partie nord de l'île.

La façon, jugée ici légère, de M. Papandréou d'évoquer le problème des « disparus » après l'invasion de juillet 74, sur lequel les sensibilités sont exacerbées, n'a pas non plus été bien accueillie par les Chypriotes grecs qui ne veulent pas se contenter d'entendre, sans autre précision, que la Turquie ne détient plus de prisonniers. Certes la détente gréco-turque est accueillie d'une façon plutôt positive, mais les Chypriotes veulent aujourd'hui des « *résultats* » et ne sont pas prêts à se satisfaire de vagues promesses.

Quoi qu'il en soit, le président Kyprianou est souvent apparu lors de cette campagne – au cours de laquelle, il est vrai, il a été la cible de ses trois adversaires – uniquement sur la défensive, n'ayant à offrir que sa seule expérience politique et le fait que, avec lui, il n'y aurait pas de surprise. Il n'est pas non plus sorti à son avantage du seul grand débat télévisé, réunissant les quatre candidats, au cours duquel il a dû constamment répondre des accusations lancées avec quelque légèreté par ses partisans, notamment contre MM. Cléridès et Vassiliou.

Cette campagne électorale a, en effet, été marquée par des successions d'attaques personnelles. Selon un habitué des joutes chypriotes, elle a donné lieu à des « *torrents de boue* », qui n'avaient qu'un rapport lointain avec le seul problème qui préoccupe véritablement les Chypriotes grecs, la division et l'occupation par la Turquie de la partie nord de l'île. Un état de fait que le temps consolide. « *Personne ne veut la guerre*, affirment les Chypriotes, *mais personne ne veut non plus que la politique de non-guerre consacre le partage.* » Reste à savoir à qui ils feront confiance pour sortir de ce que beaucoup considèrent comme une impasse.

FRANÇOISE CHIPAUX.

GRÈCE : président de « Nouvelle Démocratie »

M. Mitsotakis est accusé par les socialistes de vouloir remettre en cause le régime républicain

ATHÈNES
de notre correspondant

« Nouvelle Démocratie », la principale formation de l'opposition conservatrice au Parlement grec, traverse actuellement une passe très difficile. Tout a commencé avec les déclarations, faites la semaine passée à Londres, par le président du parti, M. Constantin Mitsotakis, sur l'ex-roi Constantin.

Interrogé par la presse, M. Mitsotakis a estimé que le référendum de 1974 sur le sort de la monarchie en Grèce avait été « *injuste* » parce que l'ex-souverain n'avait pas pu participer « *personnellement* » à la campagne qui avait précédé la consultation. Ces déclarations avaient immédiatement provoqué des réactions dans les milieux politiques d'Athènes, où le chef de la « Nouvelle Démocratie » se voyait accusé de vouloir remettre en cause le régime républicain. M. Mitsotakis a d'abord démenti avoir tenu de tels propos puis invoqué des erreurs de traduction, jusqu'au jour où la télévision grecque a présenté l'enregistrement intégral de ses déclarations...

Depuis, la presse proche du gouvernement socialiste se déchaîne contre M. Mitsotakis et ses amis. Le premier ministre, M. Andréas Papandréou, a même accusé son adversaire politique d'être « *au service de puissances étrangères* ». Certains journaux rappellent à cette occasion le passé de M. Mitsotakis et son rôle lors des « *événements de juillet* » de 1965, lorsque le roi Constantin avait obligé le premier ministre, M. Georges Papandréou (père de l'actuel chef du gouvernement), à démissionner et imposé un cabinet minoritaire composé de personnalités qui avaient « trahi » ce dernier. Le leader des « transfuges » n'était autre que Constantin Mitsotakis...

Les partisans du gouvernement ne sont pas les seuls à s'indigner. Les nombreux amis de M. Constantin Caramanlis, fondateur de « Nouvelle Démocratie », ancien premier ministre puis président de la République, trouvent que la remise en cause du référendum est un acte « *irresponsable* ». M. Caramanlis refuse pour le moment de s'exprimer, mais on sait qu'il est très « *irrité* » par cette affaire.

Critiques de la politique à l'égard de la Turquie

Après la récente rencontre à Davos de M. Papandréou avec le premier ministre turc, M. Türgut Ozal, l'opposition a accusé le premier ministre de ne pas avoir pu obtenir la moindre information sur le sort des quelques centaines de soldats grecs et chypriotes portés disparus après l'entrée des troupes turques à Chypre en 1974. M. Ozal aurait d'ailleurs nié leur existence, ce qui pourrait laisser entendre qu'ils sont morts, sans que l'on sache quand et comment.

Les entretiens de Davos et l'annonce de la prochaine visite à Athènes de M. Ozal, en juin, ont également provoqué quelques remous au sein même du Parti socialiste (PASOK) de M. Papandréou. Onze membre du PASOK, dont trois députés, viennent de demander la convocation d'une session extraordinaire du comité central pour discuter des « *questions nationales* ». Dans une lettre collective, ils affirment que la récente rencontre entre MM. Papandréou et Ozal marque le début d'une politique « *radicalement différente* » envers le « *régime raciste* » turc. Les signataires expriment « *leurs inquiétudes et leur perplexité* » face à cette évolution. M. Papandréou aurait promis de faire le point sur les relations gréco-turques lors de la session ordinaire du comité central du parti, les 27 et 28 février.

Par ailleurs, M. Dimitri Matafias, secrétaire général du ministère de la mer Egée et ancien général d'armée, a décidé d'abandonner ses fonctions. Dans sa lettre de démission, M. Matafias, qui était chargé d'organiser la « défense populaire » des îles égéennes, laisse, indirectement mais clairement, poindre sa désapprobation de la nouvelle politique.

THÉODORE MARENGOS.

URSS : éliminer les abus en psychiatrie

Les « hôpitaux spéciaux » dépendront désormais du ministère de la santé, et non plus du ministère de l'intérieur

Moscou *(AFP, Reuter)*. – Les « hôpitaux spéciaux », qui font l'objet depuis de longues années d'une grave controverse en raison des conditions où y étaient internés et « soignés » des dissidents politiques, ne dépendront plus du ministère de l'intérieur – c'est-à-dire de la police, – mais du ministère de la santé. C'est l'une des mesures récemment adoptées par les autorités soviétiques en vue d'éliminer les trop nombreux abus enregistrés dans la pratique des traitements psychiatriques.

Rendant compte de ces réformes, dont le principe avait été arrêté le 4 janvier dernier, le responsable de la psychiatrie au ministère de la santé, M. Alexandre Chourkine, a, d'autre part, annoncé, jeudi 11 février, au cours d'une conférence de presse, que les noms de deux millions de personnes – soit 30 % du total – seraient rayés des listes de malades mentaux.

Toute personne qui, pour une raison ou une autre, a consulté un psychiatre, est inscrite automatiquement en URSS sur une liste susceptible d'être utilisée contre elle dans sa vie professionnelle ou privée. Elle peut également être convoquée à tout moment pour un traitement médical.

La première fournée de ceux qui doivent être rayés des listes psychiatriques y figurait avec le diagnostic de « *schizophrénie latente* », formulation qui avait été critiquée à l'Ouest car pouvant s'appliquer à un vaste éventail de maladies mentales et permettant tous les abus.

Concernant les internements abusifs de personnes en bonne santé mentale, M. Victor Kabanov, psychiatre de Leningrad, a reconnu au cours de la même conférence de presse que « *de nombreuses erreurs avaient été commises dans le passé, et qu'il n'était pas facile d'y remédier* ». Cependant, il a souligné que les internements pour idées politiques n'ont « *jamais été une politique d'Etat* ».

Les autorités soviétiques ont reconnu pour la première fois en juillet dernier que des personnes saines étaient envoyées dans les hôpitaux psychiatriques.

M. Chourkine a également raconté qu'il connaissait personnellement « *plusieurs cas* » de psychiatres sur lesquels les autorités civiles avaient exercé une pression afin de les inciter à commettre « *des dommages* » lors des soins donnés à l'hôpital. Après avoir souligné que ces cas étaient exceptionnels, M. Chourkine a ajouté : « *Il y a eu des erreurs, mais nous avons puni les coupables très sévèrement.* »

L'URSS, a encore annoncé M. Chourkine, s'apprête à rejoindre l'Association mondiale de psychiatrie, qu'elle a dû quitter en 1983 à la suite d'accusations portées par des psychiatres occidentaux qui dénonçaient les internements pour raisons politiques. « *Nous sommes prêts à y retourner, à condition qu'il y règne une atmosphère de travail, et que les aspects politiques n'y soient pas discutés* », a-t-il déclaré.

Asie

Les perspectives de règlement du conflit afghan

L'URSS reproche au Pakistan de « retarder » la conclusion d'un accord

La visite à Islamabad de M. Vorontsov, le diplomate soviétique chargé du dossier, n'a pas permis de résoudre la question de la formation d'un gouvernement provisoire à Kaboul. A Islamabad, le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères a remis au président Zia Ul Haq un message de la direction soviétique, soulignant, selon l'agence Tass, l'« *importance* » de la signature à Genève, « *dans les plus brefs délais* », d'un accord afghano-pakistanais. Jeudi 11 février, à son départ d'Islamabad pour Moscou, M. Vorontsov a indiqué que la question d'un gouvernement intérimaire pourrait être résolue une fois signé un accord de paix à Genève, où des négociations « *indirectes* » entre le Pakistan et le régime actuel de Kaboul doivent reprendre le 2 mars. Selon Tass, le diplomate soviétique a cependant regretté qu'Islamabad « *cherche à retarder la conclusion* » d'un accord et « *fasse dépendre ce processus de la formation d'un nouveau gouvernement afghan* ».

La question du futur gouvernement de Kaboul, dans l'hypothèse d'un retrait militaire soviétique, demeure donc au point mort. Les Soviétiques la considèrent comme « *l'affaire des seuls Afghans* » – ainsi que l'a réitéré jeudi M. Vorontsov, – et la résistance continue de réclamer des négociations directes avec Moscou, ainsi que l'élimination du régime du président Najibullah. Ce dernier n'a toujours pas l'intention de démissionner, a réaffirmé, jeudi à Genève, l'un de ses proches collaborateurs.

Entre-temps, les consultations sur le conflit se poursuivent. M. Gorbatchev a reçu, jeudi à Moscou, le ministre indien de la défense, M. Chandra Pant. Les deux hommes ont manifesté, selon un communiqué, leur « *inquiétude face à l'accroissement de l'aide militaire américaine au Pakistan* ». De son côté, M. Vladimir Petrowski, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, s'est rendu à Téhéran.

Enfin, alors que l'agence Chine nouvelle critiquait, vendredi, les conditions posées par Moscou à un retrait militaire, le colonel Kadhafi s'est félicité, selon l'agence libyenne Jana, de la décision « *sage et courageuse* » du numéro un soviétique.

Le professeur Majrooh assassiné

L'ancien doyen de la faculté des lettres de Kaboul, le professeur Sayed Bahauddin Majrooh, a été assassiné de plusieurs balles, jeudi 11 février, à son domicile de Peshawar (Pakistan) par un tireur inconnu. « *C'est un meurtre politique* », a déclaré son fils, M. Massoud Majrooh. Majrooh, qui dirigeait depuis 1981 le Centre afghan d'information, basé à Peshawar, s'était montré à plusieurs reprises favorable à ce que l'ancien roi Zaher Shah joue un rôle dans le règlement du conflit afghan. Il avait reçu des menaces de mort de la part de groupes de moudjahidines extrémistes.

Agé de soixante ans, Majrooh était un ancien étudiant de la faculté de Montpellier. Il avait été diplomate puis gouverneur de province avant de devenir doyen de la faculté des lettres de Kaboul. Il s'était exilé lors de l'intervention militaire soviétique et avait, depuis, ouvert dans la banlieue de Peshawar son Centre d'information, fréquenté notamment par tous les journalistes étrangers qui s'intéressaient à l'Afghanistan.

Politique



La campagne pour

La journée austère et pudique de M. Barre en Lorraine

Pour son premier grand meeting de campagne, M. Raymond Barre a exalté le jeudi 11 février à Metz l'Europe qui, a-t-il dit, devra devenir *« la grande affaire du septennat »*, avant de faire une série de propositions pour intensifier la construction de la *« confédération européenne »* qu'il appelle de ses vœux.

Plusieurs milliers de personnes étaient réunies dans le parc des expositions de Metz pour ce premier des huit grands meetings que M. Barre doit tenir tout au long de sa campagne.

Alors que MM. Mitterrand et Chirac sont à Bruxelles pour le sommet européen qui, a affirmé M. Barre, *« doit être bien autre chose qu'un froid conseil d'administration »*, l'ancien premier ministre a estimé qu'il *« faut faire de l'Europe une véritable puissance et pas un motif de discours ». « Parce que c'est une grande tâche historique, quand on parle de l'Europe, il faut être sérieux. Il ne faut pas se dire européen parce que c'est la mode. Il ne faut pas se contenter de mots qui, en fin de compte, n'impressionnent personne »*, a ajouté M. Barre.

D'autre part, dans un entretien avec *la Haute Marne libérée*, M. Barre déclare : *« Je tente de tenir un discours responsable à des adultes responsables »*, et *« jamais je n'ai songé à éveiller je ne sais quel culte de ma personnalité »*, car *« je ne suis ni le papa, ni le pépé, ni le tonton des Français. »*

METZ
de notre envoyé spécial

La première journée de campagne « explicite » de M. Raymond Barre, le jeudi 11 février en Lorraine, fut une sorte de concours de sérieux et de pondération entre la région, naguère saoulée de promesses, et un candidat qui, heureux hasard, a horreur d'en faire. Il faudrait davantage que de jolis discours pour que les Lorrains se jettent désormais dans les bras du premier sauveur venu. Il faudrait davantage qu'une campagne présidentielle pour que cet homme-là se prête à ce qu'il déteste : le lyrisme, les vaines petites phrases, la chaleur croissante du pugilat politique ou les meetings qui finissent après 22 heures.

Une journée ordinaire donc. M. Barre va en campagne comme les Lorrains, jadis, allaient à l'usine ou au charbon. Sans plaisir particulier, avec conscience et volonté de bien faire, parce que tout salaire exige peine. Il note les questions qu'on lui pose ; répond à chacune par une brave petite leçon d'économie appliquée ; écoute, en opinant gravement, les explications que lui donne le directeur de l'Institut de recherches sidérurgiques ou celui de la « technopole » de Nancy. il signe les autographes qu'on lui demande. Il a même appris à sourire aux photographes.

Une journée ordinaire, terminée en beauté par un meeting qui, lui, ne le fut pas. Certes, on ne s'attendait pas vraiment à un lâcher de ballons ou à des jeux lasers, mais l'équipe de M. Barre semble avoir choisi le dépouillement extrême. Un meeting sans décor : ni slogan ni affiche à la tribune, pour ne pas parasiter l'image télévisée. Sans banderole ou presque : dans la foule des sept mille personnes, accourues de tout l'est de la France, elles se comptaient sur les doigts de la main. Quelques *« Raymond président »*, timidement lancés à la fin par une poignée de jeunes, ne recueillirent guère d'échos délirants. Une réunion austère et pudique, à l'image de la région, de l'homme et de la journée.

M. Rossinot et le président

Tout s'était en quelque sorte ligué pour corseter cette soirée dans les limites de la raion. MM. André Rossinot et Gérard Longuet, ministres (UDF) de la région, ne passent pas à proprement parler pour des barristes débordant de ferveur. M. Rossinot tourna la difficulté en ne parlant quasiment que de M. Mitterrand, dénonçant son nouveau rôle : *« Un personnage qui n'a pas d'âge, qui n'aurait pas de passé et qui n'aurait pas besoin d'un avenir, car il serait l'Avenir. »* L'éloge de M. Barre fut expédié en une phrase et une seule : *« Vous êtes un homme d'Etat qui avez notre respect et qui détenez les qualités pour être président de la République. »* Rien de plus.

Un catalogue raisonnable

Quand à M. Longuet, qui avait naguère comparé le candidat UDF au général Boulanger, il convient que *« le débat public a parfois été trop vert »* de sa part, mais ajoute que *« notre façon de parler vrai vous sera utile, monsieur le premier ministre. Aujourd'hui, c'est Raymond Barre, et complètement Raymond Barre »*. Et lui aussi, parce qu'il faut bien que la salle exulte, attaque *« le muet de la campagne, celui qui se dérobe [...] ; faites en sorte que ce président qui plane encore atterrisse. En se rapprochant du sol, il cassera du bois, comme on disait autrefois »*.

L'Europe, thème de la soirée, permit de jolis développements à Mme Simone Veil, qui termina elle aussi sur un appel raisonnable à l'*homme qui donne déjà le plus confiance à nos partenaires »*.

Quant à M. Barre, il se devait de rester dans le ton, en développant sept propositions fort raisonnables pour renforcer l'intégration européenne. La création d'un système de réserve européenne pour coordonner l'action des banques centrales, d'un service civil européen de coopération, d'une société européenne de télévision, la nomination d'une personnalité *« de stature internationale »* à la tête du secrétariat politique européen, la constitution d'un pôle européen de défense, l'augmentation à 3 % du produit intérieur brut de la CEE des dépenses de recherche et développement, et l'incitation pour les jeunes à effectuer dans un autre pays un stage de formation professionnelle.

Un bien beau catalogue de cadeaux sérieux, accueilli par son auditoire sans jubilation particulière. Mais, encore une fois, on n'est pas en campagne pour se faire plaisir.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Juppé invite le député du Rhône à « rester calme »

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Jacques Chirac, s'est félicité, le jeudi 11 février, au cours de son point de presse hebdomadaire, de la *« totale convergence des idées »*, entre M. Chirac et M. Raymond Barre, *« sur ce qui a été fait et sur ce qui reste à faire »*. M. Juppé, qui se référait aux déclarations de M. Jean François-Poncet, la veille, sur Antenne 2, s'est déclaré d'accord, aussi, avec ce dernier pour estimer que *« M. Barre et M. Chirac, ce n'est pas le même homme »*, et que leur personnalité les différencie nettement l'un de l'autre.

Le porte-parole de M. Chirac a commenté le rappel, par M. François-Poncet, de l'engagement de M. Barre de dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu président de la République. Selon M. Juppé, l'organisation d'élections législatives, aussitôt après le scrutin présidentiel, ferait *« perdre six mois »* et ajouterait une consultation aux cantonales, municipales, européennes et sénatoriales prévues d'ici à la fin de 1989. *« Un président de la République*, a ajouté M. Juppé, *dissout quand il n'a pas de majorité, ce qui fut le cas, en 1981, pour François Mitterrand ; mais s'il a une majorité, pourquoi ne pas lui garder sa confiance ? »*

Interrogé sur les propos de M. Barre, qui, mercredi, avait dénoncé la *« convergence des assauts »* dont il estime être la cible, M. Juppé a ironisé en observant que, en effet, *« le Parti communiste et le Parti socialiste, depuis quelques jours font converger les assauts sur les candidats de la majorité »*, qu'*« il ne faut pas s'en formaliser »* et qu'il convient de *« rester calme »*. L'hypothèse, selon laquelle les déclarations de M. Barre auraient visé le RPR, a *« échappé »* à M. Juppé.

Le porte-parole de M. Chirac a dénoncé, en revanche, dans les propos de M. Mitterrand sur RFO, à la Réunion, une *« tentative d'intimidation »* contre cette chaîne de radio-télévision. Réaffirmant que le chef de l'Etat avait fait, dans ce département, une *« tournée électorale »*, M. Juppé s'est étonné qu'un dîner ait pu être offert par le président de la République à la préfecture de Saint-Denis sans que le préfet et son épouse y aient été invités. *« C'est une première »*, a-t-il assuré.

Le candidat des Verts à la Mutualité

Les trente-neuf bougies d'Antoine

Le plus jeune prétendant de la course présidentielle se recrute chez les Verts. M. Antoine Waechter a fêté son trente-neuvième printemps (en hiver) dans un salon de la Mutualité, à Paris, le jeudi 11 février. Waechter et Verts, ça ne rime pas encore très fort au box-office des sondeurs.

« Je démarre avec une absence de notoriété », reconnaît le candidat écologiste qui ne décolle guère dans les intentions de vote. Son sigle se vend mieux que son nom, mais il se rassure en constatant que ceux dont le nom est plus connu que le sigle — Mme Arlette Laguiller et M. Pierre Juquin — sont crédités, soit du *« score habituel »*, soit du *« score prévu »*.

Inconnu du grand public mais activement soutenu par ses amis alsaciens, grand garçon sage qui prend de l'assurance, M. Waechter râle contre cette campagne *« un peu vide »* : *« Il faut donner des coups de pied dans la fourmilière mais il faut avoir de gros sabots. »* Il s'est inquiété de voir le professeur René Dumont sur le plateau de « L'Heure de vérité » de M. Juquin mais il assure que l'ancien candidat écologiste de 1974 lui apportera *« un soutien actif »*. Quant à M. Haroun Tazieff, *« davantage porte-parole du PS que défenseur de l'environnement »*, il se demande si son soutien à M. Juquin ira *« jusqu'au bout »*.

S'il revendique cinq cent quarante-six promesses de parrainage d'élus pour sa candidature, il admet que *« c'est encore insuffisant »*. Pour sa propagande, il compte sur les bras des militants — une affiche le présente en saint Christophe sauvant du désastre le dernier petit être humain posé sur ses épaules — pour le collage des quatre-vingt mille « papiers », dont le coût atteint 120 000 F. Côté finances, *« la souscription de 3 millions marche beaucoup mieux »* que prévu, car *« deux fois plus d'argent qu'en 1984 est déjà entré »*, assure le candidat des Verts.

Comme tous les concurrents en lice — petits ou grands — M. Waechter présente le lot de « stars » qui le soutiennent. A côté des amis de toujours, on trouve les dessinateurs Cabu et Gébé, le photographe Henri Cartier-Bresson, l'avocat Henri Fabre-Luce, les écrivains François Cavanna et Martin Gray, ainsi que le journaliste Jean Carlier, qui se dépense sans compter pour son poulain.

Réunis à Bruxelles, les 5 et le 6 février, les Verts européens, selon son entourage, ont apporté un soutien unanime à M. Waechter, natif du Verseau. Un soutien moral dont il aura bien besoin pour percer le mur de l'anonymat qui ne lui laisse, pour le moment, que quelques miettes des intentions de vote pour la présidentielle.

O. B.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Manières

ÇA se gâte. Mais, de la sorte, cela devient plus clair. Même si cette clarté doit être acquise au détriment du bon goût, du tact ou de la délicatesse. Sont-ce là des soucis qui peuvent avoir cours alors qu'il s'agit, pour les uns, d'écarter le *« système socialiste »*, pour les autres d'assurer son retour en force et; pour tous, de gagner ?

Ça se gâte d'abord du côté des socialistes, dont certains feignent de croire que la goujaterie peut être un argument politique. Chacun selon son genre, MM. Laignel, Queyranne et Mermaz ont accueilli la candidature de M. Barre avec des sarcasmes qui n'ont grandi aucun d'entre eux. *« Somnolent »*, *« suffisant »*, *« tortue les pattes en l'air »*, ont été les plus distinguées des épithètes employées.

Il y a assurément beaucoup à dire sur ce neveu de Thiers et de Guizot, ce filleul de Pompidou, ce fils auto-adopté de de Gaulle, mais pas sur ce ton-là ; pas ces interjections de potaches qui brocardent un « nouveau » sans se douter qu'il pourrait bien rafler quelques lauriers guignés par ceux qui le sifflent.

Il n'aurait pas été de mauvais ton d'accueillir avec courtoisie cette annonce officielle de candidature. D'autant que cela n'engageait à rien pour l'avenir ; ce n'eût été en rien une promesse d'indulgence pour les débats qui ne manqueront pas d'avoir lieu. Se taire, à défaut de saluer dans la meilleure tradition du duel, le jour où cette annonce a été faite, aurait eu un petit tour élégant qui n'aurait pas fait mauvais effet. Mais peut-être ces socialistes-là n'aiment-ils pas les effets.

Chacun pense de M. Barre ce qu'il veut et est investi du droit de le dire. Sous réserve que le commentaire ne soit pas totalement indigent ou d'une grossièreté que rien ne justifie.

Ce n'est pas appeler à voter pour l'ancien premier ministre que d'être plutôt satisfait de sa présence dans la compétition présidentielle. Aurait-on préféré qu'il fût un marchand de cacahouètes ou un acteur à la recherche de meilleurs rôles ? On ne redira jamais assez que la France n'a pas à rougir des candidats qui vont s'affronter. A la condition que M. Chirac maîtrise sa personne et sa bande ; et que M. Le Pen en reste à ses classiques.

Réduire M. Barre à ses possibles travers, c'est d'abord s'exposer à ce qu'il soit fait de même avec les autres. Est-il homme sur terre qui n'ait ses ridicules, ses manies, ses faiblesses ?

C'est aussi méconnaître que derrière le plus impavide des visages peut exister la crainte de sa propre audace, naître la timidité devant sa propre entreprise. Car ce n'est tout de même pas rien, même si l'on est conscient de soi-même, que de déclarer devant tout un pays (et au reste du monde, s'il s'y intéresse) qu'on entend être désigné par lui pour guider ses destinées. On ne se met pas ainsi en jeu sans un minimum d'inquiétude au moment de sauter le pas.

A plus forte raison si, comme on le voit avec M. Barre, on ne porte que les couleurs de soi-même. Le soutien de l'UDF est ce que l'on sait, et si devaient survenir une catastrophe le 24 avril, parce que M. Chirac le dépasserait au premier tour, ou un échec le 8 mai, parce que le *« système socialiste »* l'aurait emporté au second, M. Barre éprouverait — et avec quelle intensité ! — ce que c'est que la solitude du perdant. Nul doute qu'il y ait pensé. Il n'y a pas que de l'orgueil dans une ambition.

⁂

A peine les socialistes — ou du moins trois d'entre eux — avaient-ils achevé leur cours de maintien que M. Juppé prenait le relais en clamant que, désormais, il n'y aurait plus un ministre pour accompagner M. Mitterrand lors de ses déplacements en France. Na !

Point n'est besoin d'interroger l'intéressé pour affirmer, révérence parler, qu'il s'en fout royalement. Imagine-t-on qu'il va pleurer l'absence de M. Chalandon, déplorer l'empêchement de M. Giraud, ou regretter la défaillance de M. Raimond, tous experts incontestés en bonnes manières ? M. Chalandon qui le compare à Pétain, M. Giraud qui le plante là au milieu d'une visite aux armées, ou M. Raimond qui... mais, d'ailleurs, qui est M. Raimond ?

Il n'est même pas impossible de supposer que cette prétendue punition est plutôt de nature à servir M. Mitterrand que l'inverse. Le temps vient en effet où il faut que cesse l'ambiguïté d'un président élu à gauche mais constamment chaperonné par des ministres venus de droite.

La preuve étant faite que M. Mitterrand pouvait être de bonne compagnie avec des adversaires, il lui faut aussi rappeler, *de visu*, qu'il n'a pas été pris par la contagion, et que ces compagnons obligés ne sont pas devenus des compères. Il lui faut aussi montrer, fût-ce avant l'heure, que le temps de la liberté surveillée s'achève.

La fine manœuvre de M. Chirac — qui l'a sans vergogne fait présenter par M. Juppé comme une décision gouvernementale ! — a la qualité de l'eau trouble : contraindre M. Mitterrand à déclarer qu'il est candidat ou, du moins, à « démontrer » qu'il l'est.

Il faut toute l'innocence (cela dit, vraiment, sans ironie) de M. Chirac pour croire que ces remontrances puissent avoir la moindre influence sur le président de la République.

S'il est vraisemblable maintenant que sa décision est prise, s'il est vraisemblable que cette décision sera positive — encore que nul ne puisse écarter l'hypothèse d'un coup de théâtre déjouant les certitudes, M. Barre l'a dit et il a raison, — il est absolument certain que M. Mitterrand se prononcera au moment et dans les circonstances qu'il aura choisis.

Il faudra plus que les trépignements de M. Chirac pour qu'il en aille autrement. D'autant que, depuis bientôt deux ans qu'il les subit, M. Mitterrand doit être aujourd'hui totalement immunisé.

S'il s'agit de susciter une irritation dans le pays, démarche au demeurant contestable et se rattachant à de mauvais précédents, l'agitateur risque d'en être pour ses frais ou de se faire moucher.

⁂

SUR le fond, force est pourtant de reconnaître que le mystère entretenu par M. Mitterrand ne facilite pas les choses à droite. Ceci expliquerait cela qu'il n'y aurait pas lieu d'en être étonné. On entend parfois comme des ricanements Rive... droite.

L'abstention momentanée de M. Mitterrand laisse face à face des hommes qui sont si peu rivaux que l'un tient entre ses mains l'avenir de l'autre, et réciproquement. Déjà M. Barre a poussé un coup de gueule, dont il est difficile de soutenir qu'il ne visait pas avant tout son cher rival. Ce serait bien le diable s'il ne s'en produisait pas un ou deux autres, pour peu que M. Mitterrand fasse encore lanterner son petit monde un petit mois. Il n'a pas envie de jouer trop tôt le rôle du conciliateur involontaire entre deux hommes dont les querelles ne peuvent que lui être profitables. Qui lui donnerait tort en termes de tactique ? Ses adversaires ne feraient-ils pas de même s'ils étaient en situation de le pouvoir ?

Il n'en reste pas moins que la pièce qui se joue actuellement est des plus étranges. C'est *le Cid* sans Rodrigue, *le Misanthrope* sans Alceste, et *Britannicus* sans Agrippine. Même pour le public des abonnés, il ne faudrait pas que l'impatience gagne. C'est bien joli de se faire désirer, mais il ne faut pas en abuser.

⁂

APRÈS-ZAGREB. Une lettre du directeur de l'Institut français de cette ville, à propos de l'exposition Gischia : *« Mon absence, que vous me faites l'honneur de remarquer*, écrit-il, *était voulue. Il aurait été impoli, voire déplacé, de me rendre à une inauguration à laquelle je n'étais pas invité. »*

Les organisateurs affirment, au contraire, que deux invitations ont été lancées, l'une pour l'inauguration de l'exposition Gischia, l'autre pour le dîner qui suivait. Quelle affaire ! Dieu reconnaîtra les siens.

Pour sa part, M. Branimir Grabic, de Châtillon (Hauts-de-Seine), signale notamment que Louis Barthou, tué en 1934 à Marseille en même temps que le roi Alexandre Ier de Yougoslavie, lors d'un attentat croate, ne fut pas victime des Croates, mais d'*« une balle de calibre 8 mm, modèle 1892, provenant du tir d'un agent de police »*. *« Mal soigné*, ajoute M. Grabic, *Barthou décède. »*

PROPOS ET DÉBATS

M. Pierre Juillet

La tenue de camouflage

« Dites-nous ce que vous voulez pour la France » : tel est l'appel lancé par M. Pierre Juillet, l'ancien conseiller de Georges Pompidou, dans une lettre ouverte aux candidats publiée le samedi 13 février par *le Figaro-Magazine*. *« Empanachés de nobles sentiments, portant les attributs de l'intelligence et de la compétence, vous avez choisi de défiler devant nous en habits demi-teinte, allant du rouge affadi au blanc cassé de rose »*, écrit M. Juillet, qui ajoute : *« Mais l'un a tellement délayé son rouge et l'autre si fort rosi son blanc que vous avez tous le même uniforme : la tenue de camouflage du centriste au feu. » « Osez nous dire la vérité telle que vous la voyez ; osez arracher les masques aux imposteurs... osez nous mettre en face des réalités qui nous attendent... et nous vous élirons parce que vous aurez osé nous traiter en citoyens »*, écrit encore M. Juillet.

M. François Léotard

Les petites manœuvres

Dans un entretien publié le vendredi 12 février dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, M. Léotard estime que les *« débauchages de personnalités »* UDF par le RPR sont *« des petites manœuvres sans élégance »*. *« Moi, je ne cherche ni à débaucher ni à être débauché ; j'ai refusé catégoriquement toute tentation inspirée de celle des « 43 » en 1974, pour rester fidèle à ma famille politique »*, ajoute-t-il. Si M. François Mitterrand est à nouveau candidat, *« il sera battu. Il le sait (...) et c'est la raison pour laquelle il ne se représentera pas »*, a également affirmé M. Léotard, ajoutant toutefois que si jamais M. Mitterrand était réélu, *« ce ne pourrait être que grâce à la division de la majorité »*.

M. Antoine Pinay

En dehors

A la suite de la publication dans la revue *REEL* de janvier, journal proche des milieux barristes, de sa photo assortie d'une légende favorable à la candidature de M. Raymond Barre, M. Antoine Pinay a tenu à souligner qu'il se tient *« en dehors de toute campagne électorale »*. *« Je n'appartiens à aucune des familles politiques des candidats »*, a-t-il ajouté.

M. Jean-Pierre Soisson

La seule question

« La seule question qui vaille pour la majorité est de choisir le candidat qui puisse battre François Mitterrand, ou même le conduire à ne pas se représenter », a déclaré le vendredi 12 février M. Jean-Pierre Soisson, avant d'ajouter : *« J'ai le sentiment qu'un grand courant populaire en faveur de Raymond Barre, s'affirmant au cours des prochaines semaines, est seul de nature à modifier la situation politique. »*

Des UDF quittent le député du Rhône...

Vive polémique entre le maire de Nice et le Front national

هكذا من الأصل

La campagne pour

Juppé invite le député du Rhône à « rester calme »

Le candidat des Verts à la M...

...s trente-neuf bougies d'Antoine

PROPOS ET DÉBATS

M. Antoine Pinay

En dehors

Politique

l'élection présidentielle

La bataille des comités de soutien se poursuit entre les deux candidats de la majorité

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Chirac, a rendu publique, le jeudi 11 février, une liste supplémentaire de soixante-treize élus n'appartenant pas au RPR, mais qui ont adhéré, au cours de la semaine écoulée, aux comités de soutien à la candidature du premier ministre à l'Elysée. Cette liste ne comporte que des vice-présidents de conseils généraux et des maires de villes d'une certaine importance, ainsi que des dirigeants de fédérations départementales des partis appartenant à l'UDF.

Chaque semaine, le comité national de soutien devrait publier des listes comparables. Actuellement, au siège de la campagne de M. Chirac, sont collationnées les adhésions reçues formellement de la part d'élus locaux qui ont dûment signé en faveur de la candidature du maire de Paris. Le total, au 11 février, s'élevait à un peu plus de 4000 maires de toutes tendances recensées par l'intermédiaire de l'association « 88 pour 92 », de 3000 maires qui se sont adressés directement aux parlementaires de leurs départements, et de quelque 400 conseillers généraux et régionaux non RPR et dont la moitié appartiennent à l'UDF.

La collecte des élus locaux de la région parisienne n'est pas comprise dans ces chiffres.

Ces listes ne comprennent pratiquement pas de parlementaires. Toutefois, on rappelle, rue du Général-Foy, siège de la campagne de M. Chirac, qu'une bonne demi-douzaine de sénateurs non RPR, mais depuis longtemps favorables au premier ministre, lui ont déjà apporté formellement leur soutien. On assure que des contacts ont été pris avec une vingtaine d'autres sénateurs n'appartenant pas au groupe RPR, et qui se seraient dits prêts à ne pas suivre le choix de l'intergroupe UDF en faveur de M. Barre. On estime aussi à une vingtaine le nombre des députés non RPR qui auraient manifesté de semblables dispositions, mais dont plusieurs attendent que les candidats se soient plus clairement différenciés pour se prononcer ouvertement.

Pour le moment, on assure dans l'entourage de M. Chirac qu'on ne souhaite pas que des adhésions publiques de parlementaires UDF en faveur du premier ministre se manifestent en trop grand nombre pour éviter notamment d'indisposer le groupe parlementaire pendant le débat sur le financement des partis politiques au cours de la session extraordinaire du Parlement. On préfère la méthode du goutte à goutte !

A. P.

Des UDF quittent le député du Rhône...

Dans la liste des nouveaux soutiens apportés à M. Chirac, figurent notamment les personnalités suivantes :

Aisne : M. André Godart, vice-prés. cons. gén. (non-inscrit). **Alpes-Maritimes** : M. Jean Guilland, cons. gén., prés. du Parti radical ; M. José Balarello, sénateur UDF, maire de Tende ; M. Régis Caponi, vice-prés. cons. gén., maire de Peymeinade ; M. René Morani, vice-prés. cons. gén. **Ardèche** : M. Henri Laroux, vice-prés. cons. gén. (UDF-PR) ; M. Jean Bonhomme, vice-prés. cons. gén. (PR) ; M. André Tourasse, cons. gén., maire de Tournon (PR) ; M. Jean-Marc Serre, sec. gén. du PR. **Ardennes** : M. René Marquet, vice-prés. cons. gén. (UDF) ; M. Pierre Siegel, cons. gén., maire de Rethel ; M. Henri Rongère, prés. chambre commerce, cons. gén. (UDF). **Aude** : M. Alain Madale, cons. gén., adj. au maire de Narbonne (div. dr.). **Cantal** : M. Mazic, prés. Parti radical ; M. Jean Mezard, sén. honoraire, anc. m. d'Aurillac (UDF) ; M. Bernard Laurens, cons. gén. (CNI) ; M. Francis Tourdes, vice-prés. cons. gén. **Corse-du-Sud** : M. Geronimi, vice-prés. cons. gén. ; maire de Calacuccia, Jacques Simongiovanni, vice-prés., cons. gén. ; M. Marc Marcangelli, vice-prés. cons. gén. **Haute-Corse** : Charles Galetti, cons. gén., maire de Lucciana (PR). **Doubs** : M. Jean Vercelotti, vice-prés. cons. gén. (non inscrit). **Drôme** : M. Louis Bonthoux, cons. gén., maire de La Chapelle-en-Vercors. **Finistère** : M. Jacques de Menou, vice-prés. cons. gén. (CDS) ; M. Adrien Kervella, cons. gén., maire de Saint-Paul-de-Léon. **Gironde** : M. Gérard Vuibert, vice-prés. cons. gén. (PR), Georges Meyniac, vice-prés. cons. gén., Hubert Lagoseyte, vice-prés. cons. gén., Martine Achille-Fould, veuve d'Aymar Achille-Fould (CDS). **Indre** : M. Claude Jamet, vice-prés. cons. gén. (frère de Dominique Jamet, journaliste), Francis Lavasseur, vice-prés. cons. gén. **Manche** : M. René Aguiton, vice-prés. cons. gén., vice-prés. cons. rég. Basse-Normandie (PR), Michel Judas, cons. gén., maire de Pontorson. **Haute-Marne** : M. Robert Henry, vice-prés. cons. gén. **Morbihan** : Paul Ancelin, maire de Ploermel, vice-prés. cons. gén. (PR). **Moselle** : M. J. Schaeffer, vice-prés. cons. gén., maire de Bitche. **Nièvre** : Mme Jeanine Sattenet, cons. gén., maire de Decize (div. dr.), Paul Cabarrat, cons. gén. (UDF-PR), prés. Crédit agricole. **Puy-de-Dôme** : M. André Navarre, prés. Parti radical, Robert Couvand, maire de Beaumont, cons. gén. (rad.), Mme Marie-France Couderc, vice-prés. du Parti radical, Alain Dulac, sec. gén. du Parti radical. **Pyrénées-Atlantiques** : M. René Pebernard, vice-prés. cons. gén., Jean Recapet, vice-prés. cons. gén. **Sarthe** : Henri de Maupeou, vice-prés. cons. gén. **Var** : M. Léopold Ritondalle, maire d'Hyères, Louis Faedda, maire du Lavandou. **Vaucluse** : M. Maurice Chabert, maire de Gordes, M. André Thes, maire de Vaison-la-Romaine. **Vendée** : Louis-Claude Roux, cons. gén., maire de Challans (UDF). **Haute-Vienne** : Guy Bousseły, cons. gén., maire de Bellac. **Yonne** : M. Marcel Lavergne, maire d'Avallon

... qui est rejoint par la moitié des présidents de conseils généraux.

Après les neuf comités départementaux de soutien à M. Raymond Barre, rendus publics mardi (*le Monde* du 11 février), la composition de onze autres a été connue mercredi.

Ardèche : coprésidents : MM. Jean-François Michel député CDS et Amédée Imbert maire de Privas, PR.

Charente : président : M. Georges Chavanes, ministre (CDS) ; membre : M. Pierre Lacour sénateur, Union centriste.

Marne : président : M. Bernard Stasi député CDS ; membre : M. Albert Vecten sénateur CDS, président du conseil général.

Pas-de-Calais : président : M. Roger Poudonson sénateur CDS ; vice-présidents : MM. Philippe Vasseur député PR et Léonce Deprez député PSD.

Haute-Savoie. – Président : M. Bernard Bosson, ministre, CDS ; vice-présidents : M. Claude Birraux, député CDS ; M. Raymond Bouvier, sénateur Union centriste ; M. Jean Brocard, député PR ; M. Jacques Golliet, sénateur Union centriste ; Bernard Pellarin, sénateur Union centriste, président du conseil général.

Meuse. – Coprésidents : M. Gérard Longuet, ministre, PR et M. Rémi Herment, sénateur Union centriste, président du conseil général.

Somme. – Président : M. Jacques Mossion, sénateur Union centriste ; vice-présidents : M. Max Lejeune, sénateur PSD, président du conseil général ; M. Pierre Claisse, député UDF ; M. Gilles de Robien, député PR.

Seine-Saint-Denis. – Coprésidents : M. Jean-Jack Salles, député CDS et M. Ernest Cartigny, sénateur UDF, adhérent direct.

Vienne. – Président d'honneur : M. René Monory, ministre, CDS ; président : M. Jean-Pierre Abelin, député CDS ; vice-président : M. Jean-Pierre Rufarin, PR

Aveyron. – Président : M. Jean Puech, sénateur RI, président du conseil général ; vice-présidents : M. Jean Brianne, député CDS ; M. Louis Lazuech, sénateur RI.

Mayotte. – Président : M. Younoussa Bamana, président du conseil général.

Par ailleurs, M. Charles Millon, responsable national de ces comités, a annoncé que quarante-deux présidents de conseils régionaux sur cent quatre (métropole et outre-mer) apportaient leur soutien à M. Barre ainsi que dix-neuf députés européens.

Vive polémique entre le maire de Nice et le Front national

« Le Front national est né sur le fumier du socialisme. » Ces propos de M. Jacques Médecin, tenus au lendemain de l'élection cantonale partielle du dimanche 7 février à Nice (1), ont suscité une vive polémique entre le maire RPR de Nice et le parti de M. Le Pen.

M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a déclaré : *« Une telle affirmation prouve, s'il en était besoin, que M. Médecin, malade de voir le Front national faire 30 % dans ses terres, perd son sang-froid. »* Ce à quoi le maire de Nice a répondu : *« Il faut bien considérer qu'à aucun moment je n'ai constaté dans la campagne du Front national une attaque dirigée contre la gauche. Mieux, ce parti s'est livré entre les deux tours à un véritable racolage des voix anti-médecinistes, espérant de la sorte séduire l'électorat de gauche qui, lui, n'avait plus de candidat. La tactique a été tellement grossière qu'elle n'a échappé à personne. »*

M. V.

(1) Le scrutin a vu la victoire de M. Michel Falicon, présenté par le RPR, l'UDF et le CNI, devant M. Max Baeza, candidat du Front national, qui restaient seuls en lice au deuxième tour.

La quasi-certitude de M. Michel Rocard

LYON
de notre bureau régional

M. Michel Rocard s'est prêté, le jeudi 11 février, à Lyon, à l'exercice difficile qui consiste, pour lui, à continuer d'apparaître comme un candidat potentiel du PS, sans l'être tout à fait, mais sans paraître regretter qu'il en soit ainsi. M. Mitterrand *« parlera le 15 mars. C'est lui qui me l'a dit, mais les choses sont évolutives, on verra, ma sérénité est totale »*, a ainsi affirmé le député des Yvelines au « Club de la presse », de Lyon.

En attendant la date fatidique, l'ancien ministre de l'agriculture continue, en effet, d'occuper le terrain, tout en rendant hommage de bonne grâce à *« la sagesse institutionnelle du président* [qui] *nous ramène à une campagne électorale de deux mois »*.

« Convergences heureuses »

Ainsi, l'incertitude qui peut encore régner sur les intentions de M. Mitterrand ne semble guère le gêner, et pour cause : il ne la partage pas. A ceux qui s'interrogent encore sur les états d'âme de ses propres partisans, si d'aventure M. Mitterrand devait être de nouveau candidat, M. Rocard répond tout net : *« Vous pouvez retirer le « d'aventure ». La vérité est que le président a voulu se garder une possibilité technique de retrait jusqu'au dernier moment. »*

Et comme un peu tard on lui rappelle sa promesse d'être candidat jusqu'au bout, il rétorque aussitôt : *« C'était il y a deux ans, et ce n'est pas exactement ce que j'ai dit. »*

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine s'est longuement expliqué sur sa proposition de confier au futur premier ministre la responsabilité du ministère de l'éducation nationale. Enumérant les précédents de Jules Ferry, lors de l'institution de l'école publique, de Clemenceau, face à la guerre de 1914-1918, de Pierre Mendès France, face à celle d'Indochine, et même l'attitude de M. Raymond Barre (cumulant en 1976 les fonctions de chef du gouvernement et celles de ministre de l'économie et des finances), M. Michel Rocard a précisé que sa proposition s'inscrit *« dans la tradition républicaine »*.

Il s'agit là, évidemment, d'une perspective en forme d'autoportrait. D'ailleurs, si l'ancien ministre a refusé, dans le passé, le portefeuille de l'éducation nationale, c'est parce que *« les conditions n'étaient pas réunies »*. Le sont-elles aujourd'hui ? Et s'achemine-t-on du même coup vers un « ticket » Mitterrand-Rocard ? *« C'est une notion qui n'a pas beaucoup de réalité,* affirme M. Rocard. *Si l'on pense à une vice-présidence, je dis tout de suite que j'y suis personnellement opposé. Mais tant mieux s'il peut y avoir des convergences heureuses entre responsables socialistes. »*

JEAN-LOUIS SAUX.

Le succès des comités « Avec François Mitterrand » inquiète... M. Pierre Mauroy

La création et le fonctionnement des comités « Avec François Mitterrand » ont suscité de nouveaux remous au bureau exécutif du PS, le mercredi 10 février, notamment après la réunion à Bordeaux des comités girondins de soutien à la candidature de M. Mitterrand, lundi dernier, en présence de M. Maurice Benassayag, proche de M. Laurent Fabius et fondateur de ces comités (*le Monde* du 10 février). MM. Pierre Mauroy, Bernard Roman, ainsi que des rocardiens ont manifesté leur trouble face aux initiatives et à l'organisation de ces comités.

M. Mauroy a notamment contesté la mise sur pied par ces comités, le 29 février au Zénith à Paris, d'un grand show politico-artistique de soutien à l'action du président. Ce show sera retransmis par vidéo dans plusieurs villes de province, mais pas dans les grandes villes. M. Jospin a fait remarquer qu'il avait été le premier à s'inquiéter de l'action de ces comités, mais que, après plusieurs réunions de travail avec M. Benassayag, la réunion du Zénith avait été acceptée.

Ces comités viennent de recevoir de nouveaux soutiens : ceux des adhérents et sympathisants de la Nouvelle Action royaliste (NAR). A la suite du congrès de cette organisation, M. Bertrand Renouvin, le dirigeant de la NAR, a déjà donné son adhésion personnelle aux comités « Avec François Mitterrand ».

De leur côté, les animateurs de la Mémoire courte (association de gauche créée en 1984) ont transmis à l'Elysée quinze mille lettres demandant à M. Mitterrand de se représenter. La « tonton mania » frappe d'ailleurs très jeune : la Mémoire courte diffuse la photocopie d'une lettre adressée à l'automne par seize lycéens de Montpellier qui observent que *« la plupart des signataires de cette lettre ne seront pas en âge de voter en 1988, mais* [...] *pensent à leur avenir et à celui de la France »* et demandent au président de se représenter.

Enfin, divers comités plus ou moins « sauvages », un peu partout en France, regroupant parfois quelques dizaines de signatures, demandent, chacun de leur côté, au président de se représenter.

● **Réunion du conseil de sécurité intérieure.** – Le conseil de sécurité intérieure, créé par M. Chirac afin de *« concevoir et coordonner la lutte contre le terrorisme »* s'est réuni le mercredi 10 février à Matignon. MM. Balladur (économie et finances), Raimond (affaires étrangères), Chalandon (justice), Pasqua (intérieur) et Pandraud (sécurité) y ont participé. Le conseil a examiné *« toutes les précautions à prendre dans une période électorale, par définition toujours sensible »*, indique-t-on à Matignon.

Politique

La réunion du Conseil national de la gauche

M. Lionel Jospin évoque « certaines menaces contre la démocratie »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a jugé, le jeudi 11 février, qu'existent en France *« certaines menaces pour la démocratie »*. A l'appui de ses dires, M. Jospin a évoqué la présence de l'extrême droite, le poids du chômage, les évolutions technologiques dans le domaine des médias, tout comme *« l'affairisme (...) l'autoritarisme policier »*, les pressions sur la justice, qui se développent, selon lui, depuis mars 1986. Le premier secrétaire du PS a encore remarqué qu'*« au cours de la dernière décennie la fascination du totalitarisme a reculé »* dans le monde, mais pas le *« fait totalitaire »*, ce qui justifie de maintenir l'*« exigence »* de la démocratie.

M. Jospin s'exprimait devant le colloque organisé à Paris, jeudi et vendredi, par le Conseil national de la gauche et des forces de progrès, dont il est l'initiateur.

Intitulé *« Femmes et hommes de progrès : pour faire bouger la France »*, ce colloque, à défaut d'avoir attiré les foules, s'était fixé un programme très vaste, traité notamment par des experts et par une brochette d'anciens ministres socialistes. Trois thèmes devaient être abordés : *« une société démocratique »*, vue à travers *« les cinq terrains de l'enjeu »* (les institutions, la vie locale, l'information, les entreprises, les citoyens, les associations, les syndicats et les partis politiques) ; *« une économie moderne pour une société libre et solidaire »*, autour de *« cinq défis à relever »* (*« le défi de l'intelligence* [...], *de la protection sociale* [...], *de l'écologie et du cadre de la vie quotidienne* [...], *du travail* [...], *de l'exclusion »* ; enfin, *« une France présente en Europe et dans le monde »* à travers *« cinq débats »* (construction européenne et espace social européen, francophonie et action culturelle extérieure, tiers-monde, désarmement et sécurité en Europe, droits de l'homme).

M. Michel Delebarre, ancien ministre et secrétaire général du colloque, justifie ce programme indigeste à force d'être consistant — vingt-cinq intervenants pour la journée de jeudi (1) — par la volonté de *« balayer »* l'ensemble des sujets, qui intéressent les politiques avant de reprendre une réflexion thématique plus approfondie. Les organisateurs du colloque voulaient avant tout, comme l'a dit M. Jospin dans les couloirs du colloque, *« restaurer le débat d'idées »* et montrer que la gauche peut *« librement débattre et faire des propositions »* sans se *« focaliser »* sur les petites phrases et la personnalisation de la campagne.

Pour le premier secrétaire du PS, ce colloque a permis de constater que *« même sans opposition idéologique globale »*, la gauche et la droite conservent une approche différente des problèmes. M. Delebarre se félicite, pour sa part, d'une discussion qui prend le contrepied des variations habituelles sur le consensus et remarque : *« Le consensus n'empêche pas des finalités différentes. »*

Des mesures simples et pratiques

Troisième objet de ce colloque, selon M. Jospin : montrer que *« les facultés de proposition continuent à exister »*, y compris à travers une approche concrète des problèmes. C'est pourquoi il a été convenu que les plus intéressantes des propositions émises dans ce colloque seront transmises, le moment venu, au candidat socialiste.

Au nombre de ces propositions, M. Pierre Mauroy a lancé l'idée d'une *« grande loi d'aménagement du territoire »* pour compléter la décentralisation. Il a aussi souhaité une fonction publique unifiée qui permette à un fonctionnaire de servir successivement *« la République (...), une grande ville (...), une région »* (remous dans la salle). M. Jean-Pierre Chevènement a souhaité *« un grand ministère »* de l'éducation nationale, à laquelle serait jointe la *« technologie »* et un ministère à part entière pour les universités. L'ancien ministre de l'éducation nationale a également proposé la création de *« contrats de plan Etat-régions-universités »*.

Paraphrasant précisément M. Chevènement, M. Roger-Gérard Schwarzenberg a énuméré, sur le terrain des institutions, quelques mesures *« simples et pratiques »* — selon lui — *« quelques propositions de loi ordinaires »* et *« quelques menues retouches au règlement de l'Assemblée nationale »* suffiraient — pour atteindre *« cinq objectifs prioritaires » : « faciliter la décision des citoyens ; éviter le gouvernement des « sages » ; renforcer le rôle du Parlement ; garantir l'opposition ; limiter la pression de l'argent sur la démocratie »*. Le professeur de droit suggère notamment de regrouper les élections, de limiter l'usage de l'article 49-3 de la Constitution à deux fois par session, de favoriser la création de commissions d'enquête spéciales dans les Assemblées parlementaires.

J.-L. A.

(1) Cette journée a été notamment marquée par les interventions vigoureuses, à propos du *« défi de l'écologie »*, de Mme Huguette Bouchardeau et de MM. Brice Lalonde et Roland Castro. M. Lalonde a, en particulier, demandé *« justice »* pour les écologistes dont les *« prévisions les plus noires »* sont en train de se réaliser. Il a souligné son *« humiliation »* face à l'image internationale de plus en plus mauvaise de la France sur ce terrain. Il a révélé qu'il a renoncé à la politique quand il s'est rendu compte qu'il *« fabriquait des débiles,* [ses] *propres supporters, dont* [il] *avait honte »*...

Le financement des activités politiques

La majorité sénatoriale s'oppose à la transparence du patrimoine des élus

La pratique et le droit... Dans le même temps où les parlementaires s'efforcent de bâtir une législation sur le financement de la vie politique, les états-majors des candidats à la présidence de la République ramassent les fonds et les dépensent, sans gênes. Car les lois en préparation n'auront pas d'effets rétroactifs. C'est dire que toutes les dépenses effectuées avant leur entrée en vigueur ne font l'objet d'autre limite.

Libre cours est aussi laissé à la polémique. M. Lionel Jospin a chiffré à 35 millions de francs les campagnes d'affiches et de publicité dans la presse de M. Chirac, soit près du tiers du plafond envisagé (120 millions s'il n'est pas présent au deuxième tour). Le premier secrétaire du PS avait ajouté qu'il n'y avait pas de point commun avec les affiches *« génération Mitterrand »* car celles-ci étaient payées par le parti. M. Alain Juppé, porte-parole du candidat du RPR, s'est étonné des chiffres ainsi avancés, et a annoncé qu'il n'était pas question de contourner la nouvelle loi : *« Nous ne dépasserons pas le plafond. »* Mme Edith Cresson a maintenu le chiffrage de son parti : *« Le coût des doubles pages dans toute la presse de province est de 22 millions de francs ; il faut y ajouter la presse parisienne ; le coût du premier affichage géant de M. Chirac, ajouté à celui du grand meeting parisien, est évalué à 30 millions. »*

Pendant ce temps, le Sénat a entrepris, à son tour, de débattre des projets de loi du gouvernement, comme si de rien n'était. Il est vrai que la seule chose qui semble vraiment l'intéresser, et en tout cas déplaire à sa majorité, est l'obligation pour les hommes politiques de faire connaître l'état de leur patrimoine.

Chambre de réflexion voulant incarner la sagesse, le Sénat aime prendre son temps. Quelles que soient les circonstances. Campagne présidentielle oblige, le gouvernement aurait aimé que le Parlement vote assez vite ses projets de loi sur le financement de la vie politique. Mais la majorité sénatoriale préfère légiférer à son rythme. Elle n'a accepté de commencer à en débattre que le jeudi 11 février. Et simplement pour assurer la discussion générale. Celle des articles ne commencera que le mardi 16 février, sans qu'il soit assuré qu'une seule journée suffise à en venir à bout. Et comme son analyse paraît assez divergente de celle de l'Assemblée nationale, les navettes entre les deux chambres ne devraient pas être simples. Aussi, il paraît difficile que ces textes soient définitivement adoptés à la fin de la semaine prochaine comme l'espérait le gouvernement.

Financement par l'Etat des campagnes électorales, plafond des dépenses des candidats, subvention de l'Etat aux partis politiques, création d'un statut pour ceux-ci : sur tous ces points, les sénateurs sont d'accord, sauf les communistes, qui ont continué au palais du Luxembourg la bataille entreprise au Palais-Bourbon. Mais l'amorce de transparence du patrimoine des hommes politiques fait frémir d'horreur la droite sénatoriale. En commission des lois, la levée de boucliers fut massive. Aussi le rapporteur de celle-ci, qui en est aussi le président, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), propose de modifier considérablement le dispositif adopté par l'Assemblée nationale.

Les déclarations de patrimoine seraient remises sous plis scellés qui ne pourraient être ouverts qu'à la demande de leurs auteurs ou d'un magistrat, dans le cas où celui-ci aurait à enquêter sur des malversations reprochées à un homme politique. Plus question donc de la publication régulière d'un rapport sur les évolutions de ces patrimoines. Plus question non plus de la publication, au *Journal officiel*, de l'état de fortune des candidats à la présidence de la République ; seul celui de l'élu serait publié. Car, comme le dit M. Larché, *« la connaissance du patrimoine d'un élu, son ampleur, son évolution légitime ne doivent en aucune manière devenir un élément du débat politique »*. Et, pour justifier cette attitude, il explique qu'imposer la déclaration du revenu du conjoint remet en cause le droit civil, que les élus ont droit à la protection de leur vie privée, *« garantie par la convention européenne des droits de l'homme »*, que des fuites sont toujours possibles et qu'ainsi les élus riches pourraient être *« la cible de terrorisme politique ou de criminels de droit commun »*.

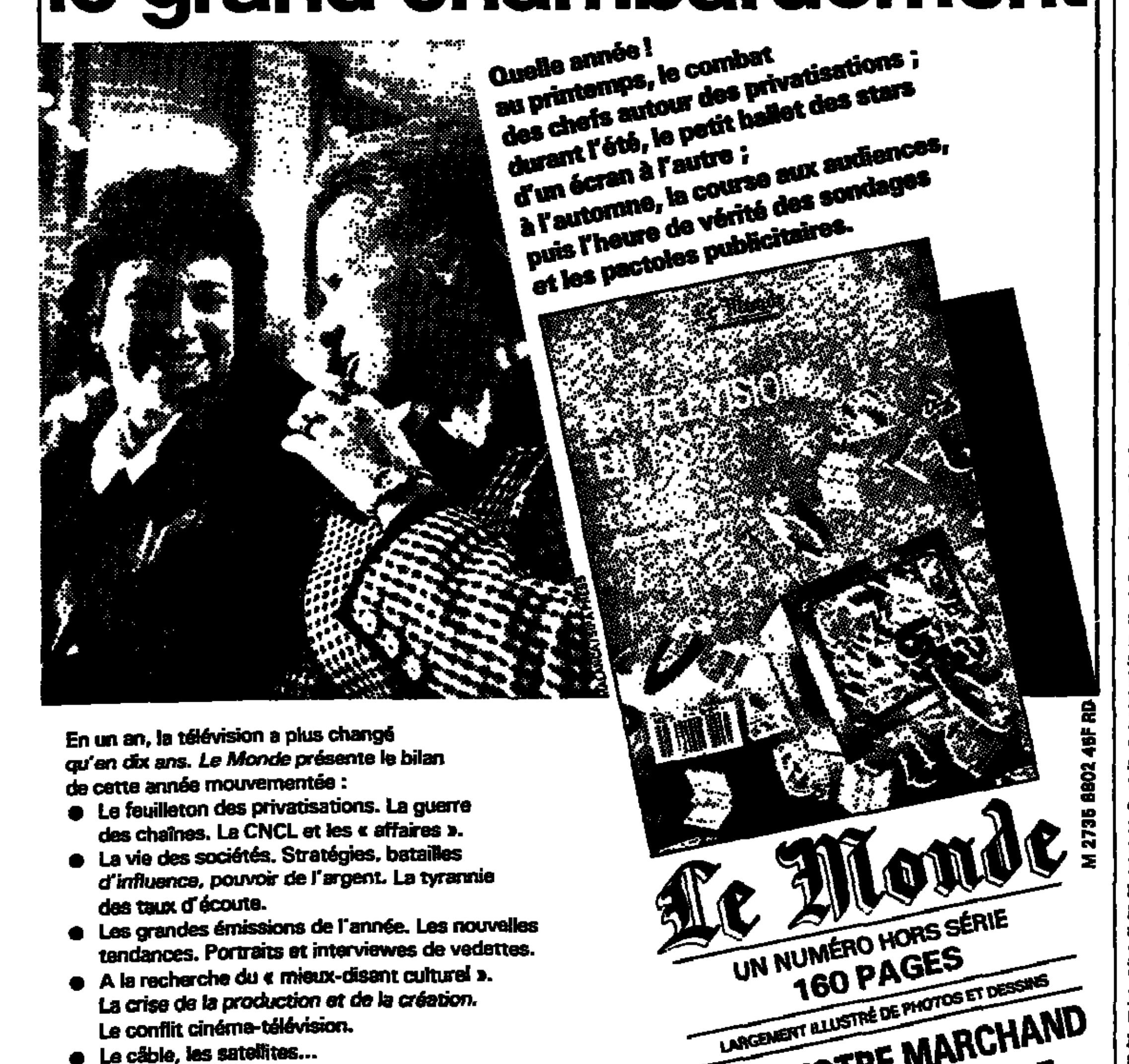
Tous des suspects...

Le rapporteur n'est là que le fidèle reflet de sa majorité. Ainsi, M. Jean-Paul Bataille (RI, Nord) a affirmé : *« Il est désobligeant de soumettre les élus à un régime d'exception (...). La publication officielle ou officieuse du patrimoine des élus ne servira pas l'intérêt de la démocratie. »* M. Etienne Dailly l'a applaudi. Même M. André Diligent (Union centriste, Nord), qui se félicitait que l'on *« porte le fer dans la plaie »* des financements occultes de la politique, ne comprend pas que l'on donne *« l'impression que tous les hommes politiques sont des suspects »*, car *« c'est risquer d'apporter de l'eau au moulin de certains et mettre en cause les institutions parlementaires »*.

Seul M. Michel Durafour (Gauche dém., Loire) est à contre-courant : *« Il ne s'agit pas de défiance mais d'une règle démocratique (...) à laquelle chacun doit se soumettre en la ressentant non comme une contrainte mais comme un honneur* [...]. *C'est un contrôle légitime que l'élu lui-même doit souhaiter. »* M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, territoire de Belfort) est, bien entendu, de cet avis puisque, pour lui, le dispositif proposé par M. Larché organise *« l'opacité quasi totale »*, alors que la transparence n'est *« en rien une atteinte à la vie privée dès lors qu'il s'agit d'hommes publics, et ces principes sont appliqués dans un pays qui n'a rien de totalitaire et qui s'appelle les Etats-Unis »*. Mais M. Charles Pasqua aura bien du mal à convaincre ses anciens collègues que le système proposé par le gouvernement *« est meilleur »* que celui de la commission des lois, même s'il explique que les hommes politiques, s'ils *« ont droit au respect de leur vie privée »*, doivent *« donner l'exemple »*.

La majorité sénatoriale, en revanche, est prête à donner satisfaction partielle aux socialistes sur un point : la répartition de la subvention accordée aux partis politiques. M. Larché propose qu'elle soit répartie en tenant compte pour moitié des effectifs des parlementaires et pour moitié des résultats des élections législatives. Ce seul point avait empêché les députés du PS de voter la loi à l'Assemblée nationale.

THIERRY BRÉHIER.



La mort du journaliste Pierre Charpy

Pierre Charpy, ancien directeur politique de *la Lettre de la nation*, organe du RPR, est mort le jeudi 11 février d'un cancer du poumon, à la clinique du Val-d'Or à Saint-Cloud. Il était âgé de soixante-huit ans.

La polémique au service d'une conviction

Bien qu'il ait quitté au début de cette année la direction politique de *la Lettre de la nation* (*le Monde* du 7 janvier), Pierre Charpy avait encore participé à ces « tables rondes » du vendredi à France-Inter, où il déployait avec quelques autres éditorialistes politiques engagés ses talents de pamphlétaire. Depuis 1974 qu'il donnait chaque matin son « édito » à l'organe du RPR, Charpy a mis au service de ses convictions gaullistes et chiraquiennes sa verve de polémiste, sa vaste culture littéraire, sa mémoire historique et son militantisme.

Ce n'est pas trop dire que dans certains épisodes difficiles du mouvement gaulliste c'est lui qui, bien souvent, a entretenu auprès d'adhérents découragés ou de dirigeants sceptiques la foi militante et relancé l'ardeur au combat. Pour les journalistes et pour le monde politique, il lui est arrivé d'être à lui seul la voix et la pensée du mouvement. Personne n'échappait à son *« présent du vindicatif »*, le mode grammatical qu'il avait — disait-il — inventé, mais dont son passage à la préparation de Normale-Sup après une licence de lettres interrompue par la guerre lui avait sûrement donné le goût. Entré en journalisme après avoir combattu dans la Résistance, passionné de rugby, amateur de bonne chère, Pierre Charpy a été pour beaucoup de ses confrères un modèle envié, pour tous les dirigeants politiques — amis ou adversaires — un interlocuteur respecté et estimé, comme le prouvent les hommages unanimes qui lui sont aujourd'hui rendus.

ANDRÉ PASSERON.

Crise municipale à Aix-en-Provence

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

Les dissensions qui étaient apparues depuis plus d'un an au sein de la majorité du conseil municipal d'Aix-en-Provence (1) ont débouché, le jeudi 11 février, sur la mise en minorité du maire et député des Bouches-du-Rhône, M. Jean-Pierre de Peretti Della Rocca (UDF), lors du vote du budget primitif pour 1988. Le scrutin avait lieu à bulletin secret, chapitre par chapitre, et a dû être suspendu, tard dans la nuit, en raison de sa longueur, pour reprendre la semaine prochaine. Mais 17 des 18 premiers chapitres ayant été repoussés par une majorité de 27 à 30 élus de droite et de gauche sur 52 à 54 suffrages exprimés, une seconde lecture sera de toute façon nécessaire.

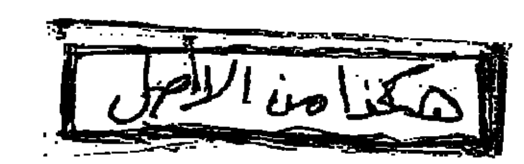
On prête l'intention à M. de Peretti de démissionner de son mandat de maire, tout en restant conseiller municipal, pour tenter de se faire réélire à la majorité relative.

Echec personnel pour M. de Peretti. Le rejet du budget de la ville était inscrit dans la démarche d'hostilité d'une large fraction de ses colistiers. Après une série d'escarmouches dans le courant de l'année 1986, 23 élus de la majorité municipale — dont 9 adjoints sur 16 — lui avaient reproché, dans une lettre publiée le 30 avril 1987, une personnalisation excessive de ses fonctions et ses méthodes autoritaires de gestion. Les signataires de cette lettre l'accusaient notamment d'avoir institué *« une véritable oligarchie »* et dénonçaient sa *« propension au culte du moi »* (*le Monde* du 10 juin 1987). Au cours de la séance budgétaire, le chef de file de ce groupe d'opposants, M. Gérard Bramoullé, adjoint (CNI) aux finances et vice-président de l'université d'Aix-Marseille-III, est allé encore plus loin dans ses critiques en qualifiant le maire d'Aix d'*« homme dangereux »*. Mme Maryse Joissains, premier adjoint (radical) et épouse de l'ancien maire, M. Alain Joissains, a estimé pour sa part *« qu'il se pose un problème de santé mentale »* (sic), *en faisant allusion aux « crises de mysticisme »* prêtées ici ou là à M. de Peretti. Sans prendre la défense de celui-ci, les porte-parole des partis de la majorité, tel M. Bruno Genzana (PR), ont jugé de leur côté que *« le moment n'était pas venu d'ouvrir une crise politique grave qui ferait le jeu de la gauche »*. Il semble, en fait, que M. Bramoullé et ses amis aient voulu brusquer le cours des événements pour se placer en position de force avant les prochaines élections municipales. En prévision de cette échéance, l'adjoint aux finances a créé, en octobre 1987, le Mouvement aixois des indépendants libéraux (MAIL), qui s'est fixé comme principal objectif d'élaborer un programme d'action municipale.

GUY PORTE.

(1) Le conseil municipal d'Aix-en-Provence est composé de 55 élus, dont 40 UDF, RPR et divers droite, 2 FN, 3 CNI, 9 PS, PC et divers gauche, et 1 divers opposition.

● ***Retrait par le maire (div. d.) des délégations du premier adjoint à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).*** — M. Pierre Aubry, maire (divers droite) de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), a retiré, le jeudi 11 février, à M. Raoul-Jean Dumas, premier adjoint au maire, ses délégations du budget et des finances. M. Aubry a pris cette mesure à la suite de la décision de M. Dumas de prendre la présidence du comité de soutien de M. Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle dans le Val-de-Marne. Le premier adjoint, qui avait été élu, aux élections municipales de 1983 sur une liste d'union de l'opposition, sous l'étiquette RPR, s'était mis en congé de son parti depuis 1984. Lors des élections sénatoriales de 1986, M. Dumas figurait en troisième position sur la liste du Front national conduite par M. Olivier d'Ormesson, député européen. *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

ment des activités politiques

... sénatoriale s'oppose ... ce du patrimoine des élus

ise municipale à Aix-en-Provence

Génération Entreprise.

YVETTE CHASSAGNE SUR RTL LE MERCREDI 10 FÉVRIER

« Avec François Mitterrand l'entreprise est enfin devenue une valeur de société forte de sa modernisation, de l'humanisation de sa gestion et d'une vision à long terme. »

JEAN DEFLASSIEUX SUR TF1 LE MERCREDI 10 FÉVRIER

« Il faut un projet d'entreprise à la France. »

PIERRE BERGE DANS LA TRIBUNE DE L'EXPANSION LE MERCREDI 10 FÉVRIER

« La Tribune de l'Expansion nous a appris dans un sondage du 14 février que les Français considéraient François Mitterrand comme le meilleur économiste de France. Une opinion que je partage complètement. »

GÉNÉRATION MITTERRAND

Société

MÉDECINE

Les conséquences du développement de l'épidémie

Un salarié d'une entreprise de Bagnolet « invité » à démissionner pour cause de SIDA

Après le cas de M. Didier Hutin, trente ans, instituteur actuellement aux prises avec l'administration de l'Education nationale (le *Monde* du vendredi 12 février), une nouvelle et spectaculaire affaire vient illustrer les risques grandissants d'exclusion sociale qui menacent ceux qui sont atteints de SIDA. M. Marcel Devilaine, salarié de la société Burke Marketing, est invité *« à mettre fin de lui-même à son contrat de travail »*. Motif : il est atteint du SIDA. Auparavant, une note de service signée du directeur général avait été affichée dans l'entreprise. Elle révélait, en infraction totale avec la loi, que M. Devilaine était atteint du SIDA et d'un sarcome de Kaposi.

M. Marcel Devilaine a aujourd'hui vingt-huit ans. Il travaille depuis le mois de janvier 1982 dans la Société Burke Marketing Research, la filiale française, dont le siège est à Bagnolet, d'une multinationale de relations publiques et où il exerce la fonction de « chef d'équipe ». En juin 1986, M. Devilaine apprend qu'il est séropositif. Trois mois plus tard, apparaissent sur son corps de curieuses tâches noires, caractéristiques d'un sarcome de Kaposi : SIDA, le diagnostic ne fait guère de doutes. *« Pendant trois mois, j'irai me faire traiter entre midi et deux »*, raconte-t-il. Jusqu'à ce que le 23 février 1987, devant l'aggravation de ses symptômes, il obtienne un arrêt de travail médical d'une durée de neuf mois. Son état s'améliorant, il décidait, quelques jours avant de retourner, le 16 novembre dernier, à son travail, de prendre contact avec son entreprise. Il annonce alors son retour prochain. Le 13 novembre, comme prévu, il est examiné par le docteur Danielle Pintoux, médecin du travail à l'ACMS (Association des centres médicaux et sociaux de la région parisienne), groupement dont dépend la société Burke.

« Ce qui m'a surpris tout d'abord, confie aujourd'hui M. Devilaine, *c'est de découvrir que ce médecin du travail connaissait la nature de ma maladie. Elle m'a dit avoir été mise au courant par le chef de service de la société. Elle a toutefois certifié que j'étais apte à reprendre mon travail. »* Burke Marketing fit cependant savoir que, pour des raisons de réorganisation interne, cette reprise d'activité devait être quelque peu différée. Après contact téléphonique et échange de courrier, les responsables de l'entreprise demandèrent à M. Devilaine de bénéficier des congés qui lui restaient à prendre au titre des années 1985-1986. Le retour dans l'entreprise fut alors fixé d'un commun accord au 4 janvier dernier.

Deux certificats d'aptitude

Nouvel examen du médecin du travail, le 5 janvier dernier, le docteur Pintoux certifie à nouveau que M. Devilaine est apte à exercer sa profession. Cette position correspond d'ailleurs en tous points au certificat établi par le docteur Willy Rozenbaum (hôpital Claude-Bernard, Paris), qui a pris en charge M. Devilaine pour son SIDA. Sur ce certificat en date du 29 décembre 1987, le docteur Rozenbaum écrit que M. Devilaine *« n'est atteint d'aucune affection contagieuse qui soit susceptible de contre-indiquer son activité professionnelle »*. En dépit de ces dossiers médicaux, la direction de Burke Marketing devait refuser le retour de son employé. *« Le 11 janvier*, explique M. Devilaine, *j'ai reçu une lettre de M. Gilles Hustaix, le directeur général de Burke, m'informant que ma réintégration dans mes fonctions préalables n'était pas possible. Il me proposait au choix : de prolonger mon arrêt de travail en s'engageant par écrit à ne pas me licencier, de bénéficier d'un stage de formation au siège social de l'entreprise en vue d'une réintégration dans ce service, ou encore le versement de compensations financières si j'acceptais de quitter l'entreprise. Tout cela me paraissait inacceptable et j'ai donc refusé ces propositions. »*

M. Devilaine a reçu son salaire du mois de janvier. Il ne sait pas encore s'il recevra celui du mois de février. Entre-temps, l'affaire a pris une dimension inquiétante au sein de son entreprise. Après avoir été évoqué le 1er février dans le cadre du comité d'entreprise de la société Burke Marketing, le cas de M. Devilaine a fait l'objet d'une longue note de service *« à l'intention de tout le personnel »*, évoquant la nature de la maladie de cet employé — *« une maladie au pronostic mortel infaillible »* — son issue fatale et les risques de contagion qu'elle pouvait faire courir *(voir encadré)*.

« C'est exact, nous a confirmé M. Gilles Hustaix, directeur général de Burke Marketing Research. *J'ai pris cette décision après que le comité d'entreprise m'eut fait part du problème médical de M. Devilaine. J'ai alors décidé d'afficher la note de service le concernant, afin que l'on cesse de raconter n'importe quoi sur ce sujet dans mon entreprise. Je voulais que les choses soient claires. Il est facile de nous accuser aujourd'hui, mais je tiens à souligner que notre société s'est, en ce domaine, comportée d'une manière digne et exemplaire.*

» Je pense en effet que M. Devilaine n'est plus aujourd'hui capable de remplir ses fonctions de chef d'équipe dans notre société. Cette fonction lui imposait d'avoir une activité physique importante qu'il n'est plus capable aujourd'hui de fournir. Je ne veux, en aucune manière, être demain considéré comme le responsable d'une rechute de la période de rémission dans laquelle il se trouve actuellement. Sachez que j'aurais déjà pu le licencier sans autre motif que la durée excessivement longue de son arrêt de travail pour maladie. Il faut en outre que vous sachiez qu'il est atteint d'un sarcome de Kaposi, une sorte de cancer cutané très impressionnant et que même si M. Devilaine n'apparaît pas aujourd'hui en trop mauvais état, il a quand même perdu 15 à 20 kilos. En définitive, nous n'avons rien fait d'autre avec lui que de tenter de trouver la meilleure solution possible. »

Violation du secret médical

Entre autres questions importantes, cette affaire exemplaire pose le problème de la confidentialité des dossiers médicaux et, par-dessus tout, celle, essentielle, de la violation du secret médical. Comment la direction de l'entreprise de M. Devilaine a-t-elle, en effet, pu officiellement connaître la nature du mal dont souffre aujourd'hui son salarié ?

« Je n'ai pas à débattre en public de cette question, nous a expliqué le docteur Pintoux, médecin du travail de M. Devilaine, *mais une chose est certaine : s'il n'y avait pas eu violation du secret médical, nous n'en serions pas là aujourd'hui. »*

« A dire vrai, je ne sais plus ajourd'hui ce que je dois faire, confie M. Devilaine. *J'ai pris les conseils d'un avocat. Mais rendez-vous compte, on a mis à jour ma vie privée. Tout le monde est au courant de la maladie dont je souffre et du contenu de mon dossier médical ! On raconte les pires choses sur mon compte. Tout cela est odieux... »*

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

Les premières crécelles

IL faut, décidément, s'en convaincre : avec le SIDA, le pire est toujours à craindre. Après la volonté exprimée par plusieurs multinationales ou institutions internationales d'imposer le dépistage systématique de la contamination par le virus ; après la déclaration spectaculaire du professeur Michel Boiron, spécialiste de cancérologie, visant à imposer un dépistage systématique du SIDA dans les professions à haute responsabilité (*le Monde* des 3 et 4 février), on voit aujourd'hui émerger un problème d'une tout autre ampleur : celui de l'exclusion professionnelle pour cause de SIDA.

M. Didier Hutin, trente ans, instituteur, et M. Marcel Devilaine, vingt-huit ans, employé dans une société parisienne de marketing, en sont les premières victimes françaises. Ni les certificats médicaux que ces deux hommes peuvent faire valoir, ni les propos officiellement tenus depuis plusieurs mois déjà par les plus hautes instances gouvernementales ou scientifiques ne semblent de nature à pouvoir prévenir ces atteintes aux droits de l'homme.

Menace de criminalisation

Tout se passe aujourd'hui comme si le développement de l'épidémie de SIDA, les informations médicales contradictoires auxquelles elle donne lieu, suffisaient à nourrir tous les fantasmes.

Les récentes exhortations, critiquées par plusieurs spécialistes, au dépistage systématique dans les professions à haute responsabilité, ont eu — et auront — pour effet de transformer les séropositifs *(a priori* indemnes de toute pathologie et non contagieux dans leur activité professionnelle) en des sujets potentiellement dangereux vis-à-vis desquels la société devrait prendre des mesures sanitaires d'urgence.

Aujourd'hui, la révélation de deux affaires, en tous points exemplaires, d'exclusion professionnelle pour cause de SIDA, vient de manière plus spectaculaire et plus inquiétante que jamais montrer à quel point la menace d'une « criminalisation » de l'état de sidéen, voire de l'état de séropositif, est d'actualité.

Une alternative plus claire

A la lumière de ces nouveaux développements, l'alternative paraît claire : soit la collectivité et les pouvoirs publics considèrent que le SIDA est *« une maladie comme les autres »* parce que les modes de contamination de cette infection sont tels qu'ils interdisent en pratique toute contagion en milieu professionnel ; soit ils estiment qu'il y aura toujours un doute sur ce point et on verra bientôt le nombre de cas d'exclusion sociale et professionnelle se multiplier comme cela se passe déjà aux Etats-Unis.

La situation actuelle impose donc une mise en garde solennelle des pouvoirs publics et des autorités médicales et scientifiques contre le risque évident de dérive. Cet appel à la raison est d'autant plus urgent que toute exclusion plus ou moins médicalisée des sujets contaminés aura pour effet de rendre plus difficile encore la maîtrise de l'extension du fléau.

J.-Y. N et F. N.

ENVIRONNEMENT

Oiseaux mazoutés

BREST
de notre correspondant

Malgré les soins, les quatre cents oiseaux marins — principalement des guillemots et des pingouins — soignés dans la clinique de l'Ile Grande, à Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord) et dans trois petits centres du nord de la Bretagne, ne survivront pas au pétrole de l'*Amazzone*. *« Un constat d'échec »*, annoncé jeudi 11 février par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et la Ligue française pour la protection des oiseaux.

Les « ambulanciers » du littoral avaient pourtant bon espoir de sauver les oiseaux blessés, forts de l'expérience acquise à l'issue des marées noires de l'*Amoco-Cadiz* et du *Tanio*. *« On pouvait considérer*, soulignent-ils, *que les résultats obtenus étaient suffisants. La technique était au point. »*

Hélas, le pétrole lâché par le tanker italien est plus meurtrier qu'on ne le pensait, car il contient des parafines. *« Quoique propres en apparence, les oiseaux nettoyés n'ont pu être remis en liberté, leur plumage ne parvenant pas à récupérer une étanchéité suffisante. Des examens microscopiques ont révélé que, même après des lavages poussés et des rinçages très minutieux, les plumes restaient imprégnées de résidus blanchâtres. »*

GABRIEL SIMON.

Mme Barzach adresse une recommandation au comité médical supérieur

Mme Barzach, ministre délégué chargé de la santé, a publié, le vendredi 12 février, le communiqué suivant :

« La réglementation actuelle ne permet pas d'exclure les candidats à un emploi dans la fonction publique s'ils sont porteurs asymptomatiques du virus du SIDA. (NDLR : séropositifs.)

» Il appartient néanmoins aux médecins agréés d'apprécier si l'état de santé du candidat n'est pas incompatible avec l'exercice de la fonction postulée.

» Les médecins agréés peuvent demander que soient effectués des tests sérologiques : mais c'est au candidat de décider s'il s'y soumet ou non.

» Lui seul peut en remettre les résultats au médecin agréé ou autoriser dans le respect du secret médical, le médecin qui les détient à les produire.

» Si soit un candidat soit l'administration conteste l'avis du médecin agréé, le dossier doit être examiné par le comité médical compétent. Il en est de même dans le cas où le candidat présente un SIDA avéré.

» L'avis rendu par ce comité médical peut ensuite faire l'objet d'un recours auprès du comité médical supérieur placé auprès du ministre de la santé.

» Devant le problème posé par cette infection virale nouvelle, le ministre délégué chargé de la santé et de la famille vient de recommander au comité médical supérieur de ne statuer sur les dossiers qui lui seront soumis qu'après avoir recueilli l'avis d'experts sidénologues. »

● **Séisme près de Los Angeles : vingt-cinq blessés légers.** — Un séisme de magnitude 4,7 a été ressenti, le 11 février à 7 h 26 (soit 16 h 26 heure de Paris), dans la région de Los Angeles. L'épicentre était situé non loin de Pasadena, à 16 kilomètres au nord de Whittier, c'est-à-dire dans la même zone où s'étaient produits les tremblements de terre de magnitude 5,9 du 1er octobre 1987, et de magnitude 5,3 du 4 octobre. La secousse du 11 février a fait vingt-cinq blessés légers (une personne est morte de crise cardiaque) et des dégâts minimes. Celles d'octobre 1987 avait tué huit personnes, et leurs dégâts avaient été estimés à 358 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs).

PARIS

Cupidon salonnard

Salon, tout est Salon. A Paris s'est ouvert, jeudi 11 février, celui qui manquait encore : le Salon de l'amour. Après l'agriculture, le prêt-à-porter, la maison individuelle, le cuir, la brocante, le matériel de bureau, sans oublier l'auto et les arts ménagers ou de plus immatériels objets de désir tels que la parapsychologie, les langues étrangères, l'amour le seul, au fond, qui les contient tous trouve enfin droit de cité.

Avec un si vaste *« concept fédérateur »*, selon la terminologie courante, les visiteurs ne devraient pas manquer, même si, pour une fois, les professionnel(le)s boudent leur plaisir. Les deux promoteurs, Fabienne Baudot, déjà créatrice d'un Musée du Père Noël à Canet-en-Roussillon, et Jean-Paul Crouzillat, ont fait appel à la bénédiction du bon évêque Saint-Valentin, patron des amoureux, *« ou plus exactement de la rencontre »*, pour que quinze mille entrées leur permettent de couvrir les 800 000 F investis.

« A mi-distance entre le hard *et la Foire de Paris »*, ils ont demandé aux soixante-cinq exposants de ne pas outrager les *« bonnes mœurs »*. Quelques-uns des mille visiteurs du premier jour avouent qu'ils s'attendaient à *« plus d'animation, de défilés, de trucs marrants, quoi ! »*. Il leur reste à feuilleter les livres de l'« Enfer », à tapoter le clavier du minitel rose, ou à lâcher la bride à leur imagination devant des sous-vêtements — cottes de mailles en acier inox (695 F le string, 870 F le porte-bas), à se laisser convaincre par le fondateur de l'association 50-60 (trois cents adhérents), décidé à sauvegarder la production des vrais bas à couture et des chaussures à talon aiguille qui ont dominé les années 50...

Entre l'horoscope chinois, l'horoscope sexuel, le test d'énergie « Eugénie », les papillons à offrir, le vin des amoureux, les spécialités aux noix du Périgord, et tout à côté la phytothérapie *« pour enlever les kilos en trop »*, on peut glisser un message dans le « Mur-Mur » d'amour, et déjeuner au restaurant Les Dents de l'amour en choisissant, bien sûr, le menu aphrodisiaque.

Et puis désaltéré, astrologisé, massé et antisidatisé, s'en aller rêver. Changer, enfin, ses yeux pour voir l'autre, ses oreilles pour l'écouter, son cœur pour battre un quartier de vie ensemble. Sans attendre le Salon du regard, de l'attention ou de la tendresse...

CHARLES VIAL.

★ Premier Salon de l'amour, jusqu'au 14 février, 30, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. De 10 h à 20 h (jusqu'à 23 h vendredi et samedi). Entrée : 35 F.

REPÈRES

Autoroutes

M. Michel Giraud ne cautionne pas l'A 14

« Aucun des trois projets ne répond parfaitement aux exigences de protection de l'environnement. Je ne peux donc, dans l'état actuel des choses, apporter ma caution personnelle à l'un d'eux », a déclaré Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, lors d'un débat sur l'autoroute A 14 (traversée de la forêt de Saint-Germain, dans les Yvelines) qui l'opposait sur Radio-Tour-Eiffel, mardi 9 février, à Jean-Claude Delarue, président de SOS Environnement. M. Giraud souhaite que le tracé de l'A 14 *« protège complètement Saint-Germain-en-Laye et la plaine de Montesson »*, mais, rappelle-t-il, *« le décideur est l'Etat »*.

Mathématiques

M. Valade crée un groupe de réflexion

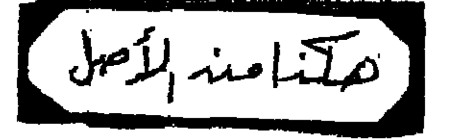
Un groupe de travail et de réflexion sur l'avenir des mathématiques françaises devra rendre ses conclusions en avril à M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur. Présidé par M. Jacques Joussot-Dubien, directeur de la recherche dans l'enseignement supérieur, ce groupe de travail étudiera les problèmes publiquement posés lors du colloque sur l'avenir des mathématiques qui s'est tenu à Palaiseau les 9 et 10 décembre dernier (*le Monde* du 10 décembre) ; le plus aigu de ces problèmes est le vieillissement de la communauté mathématique.

Montagne

Le téléphérique de Cauterets fissuré

En procédant à une vérification approfondie des structures d'ancrage du téléphérique du Lys, qui relie le village de Cauterets (Hautes-Pyrénées) au domaine skiable, on a découvert, le lundi 8 février, *« une légère fissuration à la jonction entre une poutre transversale et le fût du premier pylône »*. Le téléphérique a donc été mis hors service en attendant une première réparation qui pourrait lui permettre de fonctionner à 50 % de sa capacité.

Après la découverte d'autres fissures, en avril dernier, des travaux de réfection avaient été confiés à la société grenobloise Montaz-Mautino, considérée comme principal responsable de l'accident de Luz-Ardiden.



Société

ESPACE

Vers un accord après deux ans de négociations

Les Européens participeront au financement de la station spatiale habitée américaine

De retour de Washington, où elle a discuté, du 1er au 7 février, avec les Américains, les Canadiens et les Japonais de la participation de chacun à la future station spatiale américaine, la délégation européenne devait présenter, vendredi 12 février, aux pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) (1), le dernier état des négociations. S'il reste encore *« deux ou trois problèmes à régler »* entre les partenaires (*le Monde* du 9 février), les principaux points de blocage semblent désormais surmontés et la signature de l'accord tant attendu pourrait intervenir cet été.

Il aura alors fallu deux ans de négociations parfois tendues entre les Américains et leurs partenaires pour aboutir. Dans l'affaire, les Européens se sont montrés particulièrement fermes sur les principes. Si, conscients qu'ils ne pouvaient tout réussir seuls, ils ont décidé, en juin 1985, de s'associer à la station spatiale habitée que les Américains devraient mettre en service dans les années 1995, ils n'ont pas voulu pour autant donner un « chèque en blanc » à la NASA. Echaudée par l'expérience du Spacelab — le laboratoire habitable construit par les Européens pour la NASA et que la navette a fait voler deux fois, mais à quel prix !... — l'ESA tenait à poser ses conditions. Une fermeté qui a entraîné bien des discordes, envenimées par le refus de nombre de pays européens d'une éventuelle utilisation de la station à de fins militaires. Et pour manifester la volonté de l'Europe de ne pas jouer les seconds rôles, la Conférence spatiale européenne a adopté, à La Haye en novembre dernier, une résolution en quatre points, précisant les problèmes à régler avant tout accord (*le Monde* du 12 novembre 1987).

Le premier, portant sur la « militarisation » de la station, semble résolu. Depuis quelques mois, il était acquis que chacun des partenaires aurait le dernier mot sur l'emploi qui serait fait de ses propres éléments. Les Européens pourront donc s'opposer à la réalisation d'expériences jugées non pacifiques à bord de l'APM (Attached pressurized module), le module-laboratoire habitable qu'ils attacheront à la station. Mais les discussions achoppaient sur la volonté des Américains de faire référence aux contraintes de leur *« Sécurité nationale »*. C'est après *« bien des péripéties »* qu'a été proposé un texte signable par tous, les Etats-Unis ayant en outre *« accepté l'idée que des consultations étaient possibles à tout moment et sur n'importe quoi »*.

La question des brevets

D'autre part, un consensus a été obtenu concernant la souveraineté européenne *sur le* module APM. Si les Européens ont admis que la NASA pouvait avoir sa part de responsabilité dans l'exploitation du laboratoire — ne serait-ce que pour des impératifs de sécurité, — ils resteront maîtres de la conception du module. Les négociateurs de l'ESA ont, aussi, dû faire quelques concessions sur la délicate question du règlement des éventuels litiges. A défaut d'obtenir un possible arbitrage obligatoire, ils ont accepté que des *« consultations »* puissent régler les désaccords.

Restait enfin à se mettre d'accord sur plusieurs questions d'ordre juridique, portant sur des sujets aussi divers que la libre circulation sur le territoire des Etats-Unis des astronomes, le droit de breveter les résultats des expériences faites à bord ou l'échange de données et de biens — point sur lequel les Européens sont très sensibles. C'est pratiquement chose faite, à l'exception d'*« un point »* encore en litige.

Les négociateurs ayant rempli leur mandat, la balle est maintenant dans le camp des gouvernements, qui devront examiner le projet de texte rédigé à Washington. Il restera ensuite au conseil de l'ESA à se prononcer définitivement, les 17 et 18 mars, et à prévoir pour l'été prochain la cérémonie de la signature d'un accord qui rentrera alors très rapidement en vigueur.

ELISABETH GORDON.

(1) Treize Etats sont membres de l'ESA : l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. La Finlande est membre associé et le Canada est lié par un accord de coopération.

• Onze milliards de dollars pour le programme spatial américain. — Une base américaine scientifique sur la Lune en l'an 2000. Tel est l'objectif du projet Pathfinder (éclaireur, pionnier), pour lequel le président Reagan a décidé, le jeudi 11 février, de demander 100 millions de dollars au Congrès. Ce projet, qui comporte aussi l'étude d'une mission habitée vers Mars, s'insère dans un programme spatial dont le budget global demandé pour l'année budgétaire 1989 s'élève à 11,3 milliards de dollars, soit 2 milliards de plus que l'année précédente. L'essentiel des activités de la NASA est orienté vers la construction et l'utilisation de la station spatiale permanente en orbite. En revanche, la fabrication d'un lanceur lourd (de 65 à 90 tonnes en orbite) devrait être confiée au secteur privé.

FAITS DIVERS

Crime dans le Bordeaux-Paris

La mort sans regret pour 1 500 francs

Trois jeunes gens, dont deux mineurs, ont tué, le mercredi 10 février dans le train Bordeaux-Paris, un jeune homme atteint d'un cécité partielle avec qui ils avaient lié connaissance dans un compartiment.

Philippe, dix-sept ans et demi, Sylvie, dix-sept ans, et Christophe Aiech, dix-neuf ans, originaires de la région parisienne mais sans domicile fixe, sont montés, avec les sacs à dos qui constituaient tout leur mobilier, en gare de Tours, selon les premiers éléments de l'enquête. Ils se sont installés dans un compartiment qui n'était occupé que par un passager, Jean-Michel Avril, vingt-cinq ans, domicilié à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) et pensionné à 80 %.

La conversation s'engage. Jean-Michel Avril offre à boire. Les marginaux ont-ils aperçu l'argent (1 500 francs) que transportait le jeune handicapé ? Alors que le train arrive à Paris, Sylvie attire la victime, semble-t-il, dans les toilettes du compartiment, suivie par Christophe, alors que Philippe fait le guet. Jean-Michel Avril est frappé de coups de couteau à cran d'arrêt (les jeunes gens en possédaient deux). Sylvie lui porte aussi des coups de canif.

Il est 22 h 40. Les passagers du Bordeaux-Paris sont descendus en gare d'Austerlitz. Une équipe de contrôleurs de la SNCF, qui remonte le train, interroge l'adolescent qui fait le guet. Il attend, dit-il, son ami. Une autre équipe, qui parcourt le train en sens inverse, aperçoit du sang dans le couloir. Philippe est aussitôt interpellé. Ses deux amis, qui ont eu le temps de s'enfuir, sont rapidement arrêtés dans la gare, en possession des 1 500 francs et du portefeuille de la victime.

La jeune fille affirmera d'abord que Jean-Michel Avril a tenté de la violer, mais elle se refusera en même temps aux examens médicaux qui auraient pu en apporter la preuve. Dans les locaux de la cinquième division de la police judiciaire, le trio finira par avouer avoir tué pour voler.

Jean-Michel Avril venait régulièrement à Paris lorsqu'il avait touché sa pension de 3 000 francs par mois. Sylvie allait de foyer en foyer, ses deux amis étaient aussi en fugue. Tous trois sont toxicomanes, selon les policiers, consommateurs de drogues dures même s'ils ne transportaient qu'un morceau de haschich, lors de leur arrestation. Après trente-six heures de garde à vue, les délinquants n'avaient toujours pas, d'après les policiers, pris conscience de la gravité de leur geste.

C. L.

Dix personnes inculpées d'association de malfaiteurs et écrouées à Paris

Dix des onzes personnes interpellées, lundi 8 février, par la brigade de répression du banditisme (BRB), en région parisienne et dans le Sud-Est, et soupçonnées par les policiers de préparer des « opérations » importantes, ont été inculpées d'association de malfaiteurs et, pour plusieurs d'entre eux, de *« vols, recel de vols, détention d'armes de première et de quatrième catégorie »*, par M. Georges Maman, juge d'instruction à Paris (*nos dernières éditions du 12 février*).

Ces dix personnes : Stéphane Ley, Michel Crutel, Jean-Michel Xanthéas, Bruno Celini, Alain Angel, Michel Buisson, Michèle Sheiss, Franck Seive, Roselyne Roux et Georges Bobard, ont été écrouées.

C'est au terme d'une enquête qui s'est prolongée durant six mois que la BRB a, après une série de perquisitions, démantelé ce groupe de malfaiteurs dont plusieurs sont fichés au grand banditisme. Dans différents domiciles, les policiers ont découvert des documents, des armes et deux scanners pour écouter les fréquences de la police. Une autre perquisition, menée dans un garage de Pantin (Seine-Saint-Denis), a également permis de saisir neuf voitures, une moto, six carabines, cinq revolvers, des postiches, cagoules, masques et gilets pare-balles. Enfin, chez un des inculpés arrêtés dans la région marseillaise, les policiers ont trouvé quatre lances thermiques, des chalumeaux, des rouleaux de moquette, des burins et des marteaux, matériel habituellement utilisé pour le cambriolage dans les salles des coffres des établissements bancaires.

• Une série d'actes de malveillance contre les locaux de l'Association des musulmans à Saint-Laurent-du-Var. — la porte d'entrée du siège de l'Association des musulmans des Alpes-Maritimes, à Saint-Laurent-du-Var, ainsi qu'un minibus servant au transport des enfants qui apprennent l'arabe, ont été incendiés volontairement, par un ou des inconnus, jeudi 11 février, vers 4 heures. Le véhicule a été entièrement détruit tandis que l'entrée du local était sérieusement endommagée.

Selon les responsables, cet acte de malveillance serait le troisième commis contre l'organisation depuis quinze jours.

Société

JUSTICE

Les docteurs Diallo, Archambeau et le professeur Mériel devant les assises

Les rancœurs des « médecins de Poitiers »

(Suite de la première page.)

En d'autres termes, le docteur Diallo s'était vengé d'un patron qu'il tenait en piètre estime même s'il n'en avait pas toujours été ainsi.

Quant au docteur Denis Archambeau, il se serait prêté à cette machination par faiblesse de caractère, par fidélité aussi à son ami et aîné Bakari Diallo. Ainsi l'avait-on vu, le 30 octobre 1984, proposer spontanément et d'une façon inattendue son assistance au professeur Mériel pour le début de l'anesthésie de Nicole Berneron et prendre des initiatives comme s'il s'agissait, penseront plus tard les enquêteurs, d'empêcher que puisse être remarquée l'inversion des tuyaux d'oxygène et de protoxyde d'azote, fondement de toute la machination. De la sorte, comment le professeur Mériel aurait-il pu savoir qu'en demandant de l'oxygène il insufflait du protoxyde d'azote ?

Il est normal que, sur ces bases-là et après que les policiers de Poitiers eurent obtenu du docteur Archambeau des aveux momentanés, ce dernier et le docteur Diallo se soient entendu notifier par le juge d'instruction Pierre Hovaere l'inculpation d'assassinat et de complicité de ce crime, le 7 novembre 1984, accompagnée d'un mandat de dépôt. Pourtant, dès le 13 décembre, l'un et l'autre sont remis en liberté.

Est-ce à dire que, déjà, on cherche à reprendre ses esprits, à éclairer d'un jour nouveau une affaire tellement stupéfiante qu'elle ne met pas seulement aux cent coups la bonne ville de Poitiers, qui s'en sent éclaboussée et honteuse de sa plèbe à ses patriciens, mais la France entière et ses pays voisins ? Car, si l'on crie haro sur Diallo et Archambeau, on n'exonère pas pour autant le professeur Pierre Desforges-Mériel. On a peu prisé dans le milieu médical la conférence de presse qu'il tint quelques jours après les faits et dans laquelle il avait traité d'assassins les docteurs Diallo et Archambeau, ses confrères et élèves.

Une mort non désirée

On a découvert du même coup dans leur nudité les querelles, les jalousies, les rancœurs et les haines d'un milieu qui savait jusque-là les taire et révélaient les pires faces d'un mandarinat médiocre. Le scandale, se fût-il seulement arrêté là, éclaboussait tous les notables, malmenait même les « politiques », qui n'aiment guère que la publicité de leur circonscription, sinon sa renommée, tiennent à un fait divers et, pour la circonstance, imputable non point au vulgaire, mais à des égaux, compagnons des réceptions et des heures de détente.

Pour autant, sait-on, à la veille d'un procès qui déjà ranime ces passions et a fait réarmer les clans, ce que fut exactement la vérité ? Une première constatation s'impose et, pourrait-on dire, surprend en même temps. Bakari Diallo et Denis Archambeau n'auront pas à répondre devant les assises de la Vienne d'assassinat et de complicité. Il ne leur sera pas reproché d'avoir volontairement donné la mort à Nicole Berneron, mais, comme c'est le cas pour le policier marseillais impliqué dans la mort de Christian Dovero, d'avoir, pour M. Diallo, *« à Poitiers, le 29 ou le 30 octobre 1984 [...], volontairement commis des violences ou voies de fait ayant entraîné la mort de Nicole Chatenet, épouse Berneron, sans intention de la donner, fait prévu et réprimé par l'article 311 du code pénal »*. C'est une complicité de ce même crime qui est retenue contre Denis Archambeau. Ce qui fait encourir à l'un et à l'autre de cinq à quinze ans de réclusion criminelle.

Mais, le plus surprenant, en tout cas le plus utile à l'intérêt de ce procès qui s'annonce impitoyable, c'est qu'à leurs côtés se tiendra le professeur Pierre Desforges-Mériel, contre lequel a finalement été retenu le délit d'*« homicide involontaire par maladresse, inattention, négligence ou inobservation des règlements »*.

Autrement dit, à la fin d'une instruction pénale qui se double d'une succession d'expertises dont les conclusions ne sont pas unanimes, le parquet de Poitiers ne croit plus que Bakari Diallo ait voulu tuer Nicole Berneron et que Denis Archambeau ait été son complice dans cette entreprise. Mais il croit que la rancœur, la colère, la violence du premier après sa mutation, la veille, par le professeur Mériel au service de l'Hôtel-Dieu, le portaient à la recherche d'une vengeance, d'une humiliation de son « patron », dont certains de ses propos montrent qu'il éprouvait pour lui ressentiment et mépris. Mais, pour cela, l'accusation ne soutient plus que l'inversion des tuyaux du respirateur imputée à Bakari Diallo avait pour objet la mort d'une patiente dont le professeur Mériel aurait eu à supporter la responsabilité. Elle concède à Bakari Diallo qu'il lui suffisait, pour régler ses comptes avec un ancien maître devenu honni, de démontrer son insuffisance, son incompétence, sans conséquence tragique obligatoire.

> *Est-il concevable de mourir victime d'une animosité poussée jusqu'à la haine entre deux médecins, dont l'un accepterait, de sang-froid, le risque d'un décès pour en faire endosser la responsabilité par l'autre ?*

« Il était persuadé, dit même l'arrêt de renvoi, *que, dès que la malade présenterait des signes cliniques alarmants de cyanose, le professeur Mériel parviendrait à la réanimer. »* Il n'en aurait pas moins atteint son but dans la mesure où l'anesthésie aurait été perturbée et, du même coup — tout se sachant dans un hôpital, — où la compétence de M. Mériel aurait été mise en doute. Pour autant, le docteur Diallo n'entend pas se satisfaire de cette concession juridique. Il plaidera non coupable et se battra sur tous les fronts.

Il n'accepte pas, pour commencer, le portrait moral qu'ont dressé de lui des psychiatres sans indulgence. Assurément, il ne saurait rejeter certaines appréciations qui le font apparaître comme un homme et un médecin considéré par tous ceux qui ont eu à travailler avec lui comme très compétent, aimant son métier, strict avec lui-même comme avec ses collaborateurs. Pas davantage, il ne peut se formaliser d'apparaître, la blouse blanche raccrochée, cultivé, de rapport facile et agréable. Seulement, voici que viennent, pour retoucher ce portrait flatteur, des repentirs assassins.

Rabaisser les autres

A cet homme de quarante ans né à Orodora, en Haute-Volta, voici que certains de ses collaborateurs ont trouvé de l'arrogance, une propension au mépris, à la sournoiserie et surtout, diront-ils, ou leur a-t-on fait dire, un goût de *« rabaisser les autres jusqu'à désirer les détruire »*. Ne voit-on pas là ce *« trait psychologique »* bien fait pour éclairer une thèse ? Et lorsque l'accusation cite les conclusions du docteur Olie et du professeur Brion, auteurs de l'examen psychologique et psychiatrique de celui qui reste pour l'heure leur confrère, elle a bien, elle aussi, sa petite idée derrière la tête, comme qui dirait son appel de code aux jurés : *« L'examen du sujet révèle des traits de personnalité paranoïaque : méfiance générale, refus de la critique d'autrui, hypersensibilité, restriction de l'affectivité, fausseté du jugement, appétence excessive pour la logique, absence de doute, réaction de combat asthénique face à une situation professionnelle conflictuelle. »*

Denis Archambeau fait piètre figure à côté de cet aîné auquel il vouait respect et dévouement : *« Il semble*, disent de lui les mêmes experts, *manquer un peu de personnalité et être assez dépendant. »* Ils ont signalé *« le manque de confiance en soi, le besoin de dépendance »* de ce fils d'un ouvrier agricole et d'une aide ménagère, aîné de six enfants, devenu par sa persévérance et son mérite docteur en médecine en 1983, et qui suivait les cours d'anesthésie-réanimation du CES. C'est de ce simple, rappelons-le, que les policiers obtinrent ce qu'il est convenu d'appeler des aveux. Quelle que soit la vision que l'on ait encore de l'affaire, et qui n'ira pas au fil des jours sans accommodation, Denis Archambeau est assuré de rester le personnage secondaire et vraisemblablement pitoyable de cette affaire dans laquelle il ne fut qu'un pion.

Les portraits écrits — surtout dans la langue de la psychiatrie — sont une chose. Le juré, lui, retient l'homme tel qu'il le voit, l'entend. Le Diallo des psychiatres sera-t-il le Diallo de l'audience ? Question capitale. Il faut si peu pour être tenu un jour pour sincère et pour fourbe le lendemain, surtout lorsque l'on plaide non coupable.

D'ores et déjà, on peut prédire que Bakari Diallo jouera son sort dans la mesure où il convaincra, ou non, qu'il ne put matériellement être celui qui inversa les tuyaux amenant respectivement au respirateur de la salle 2 l'oxygène et le protoxyde d'azote.

L'accusation, pour voir en lui le coupable, retient plusieurs éléments. Ses fonctions, dit-elle, lui permettaient de pénétrer dans le bloc opératoire en dehors des heures ouvrables et de manipuler le respirateur sans qu'un éventuel témoin puisse en être surpris. Il possédait les connaissances techniques nécessaires pour réaliser le sabotage dans le temps le plus bref, entre 3 min 25 et 4 min 15, selon les chronométrages de la reconstitution.

L'instruction considère en outre que ce sabotage n'a pu être opéré *« logiquement »* que dans la soirée ou la nuit du lundi 29 au mardi 30 octobre 1984, date de l'opération de Nicole Berneron. Elle donne de cette certitude une raison double : aucun autre suspect que Diallo n'était possible et, lui, savait depuis le 29 octobre à 16 heures que sur décision du professeur Mériel il était muté à l'Hôtel-Dieu. A partir de quoi, elle relève que Bakari Diallo a lui-même reconnu avoir quitté son domicile le 29 octobre à 20 heures pour n'y revenir qu'à 20 h 30. Etait-ce, comme il l'affirme, pour aller jouer au tennis et y avoir renoncé faut de partenaire ? N'était-ce pas au contraire pour se donner un alibi en se montrant en voiture loin du CHU ? Car à son retour à la maison, son épouse a paru surprise. Elle l'a trouvé abattu.

On lui dira aussi que, même avec cet aller et retour, il reste dans son emploi du temps un « trou » d'un quart d'heure et que ce quart d'heure lui suffisait pour aller inverser les tuyaux de la salle d'opération. Là encore, on discutera minute, demi-minute, itinéraires possibles. Le procès fera oublier sa vraie nature pour n'être, en ces instants, qu'un procès d'assises, dans le plus rigoureux des classicismes. Bakari Diallo risquera certainement une remarque : si l'on a su qu'il était allé au tennis, c'est qu'il l'a dit lui-même spontanément. Ici, l'intelligence que lui consentent les experts le desservira. Il se trouvera un accusateur ou une partie civile pour lui rétorquer que c'est par astuce qu'il a pris les devants car, de toute façon, des témoins auraient parlé. L'écrivain Roger Grenier, il y a bien longtemps, a relevé les difficultés du rôle d'accusé. Il aura aussi à se débarrasser des aveux consentis par son ami Archambeau à la police le désignant comme auteur du sabotage.

Bataille sur les causes d'un décès

La défense serait-elle alors impossible ? Certes pas. La faiblesse de caractère d'Archambeau permettra déjà à ses avocats, mais bien sûr à ceux de Diallo, de supposer que le jeune médecin a pu être « manœuvré » par les enquêteurs, suggestionné. Mais l'arme essentielle de la défense — et l'on ne peut ici s'empêcher de penser à l'affaire Marie Besnard qui capota à Poitiers précisément — ce seront les expertises. Certes, les experts officiels tiennent l'asphyxie par protoxyde d'azote pur pour la cause de la mort de Nicole Berneron. Mais d'autres experts sont moins catégoriques laissant la porte ouverte à un doute.

Il y aura entre les uns et les autres confrontation. Ce ne sera pas pour les jurés et le public la partie la plus facile du procès. Mais c'est sur cette partie qu'un Bakari Diallo peut le gagner ou le perdre. A-t-on privilégié trop tôt une piste en raison même des accusations que le professeur Mériel fut le premier à proférer ? L'autopsie du corps de Nicole Berneron fut-elle suffisamment rigoureuse ? L'ordonnance qui désigna les médecins légistes ne disait-elle pas dès le 9 novembre que Nicole Berneron était décédée *« vraisemblablement asphyxiée par du protoxyde d'azote »* ? Ce qui est singulier, c'est qu'en situant son action sur l'incertitude des causes de la mort la défense de Bakari Diallo sert celle du professeur Mériel.

Ce dernier, certes, va connaître une double épreuve : d'abord — et si Diallo n'est pas coupable il aurait déjà gagné — il lui faut répondre d'un homicide par imprudence. On lui dit, en effet, pour l'essentiel, qu'il aurait dû vérifier l'état du respirateur saboté, que les anomalies qui résultaient de l'inversion des tuyaux n'auraient pas dû lui échapper. On ajoute qu'il ne pouvait ignorer la tension qui existait dans son service, qu'elle était propice à des actes de malveillance qu'il lui appartenait de prévenir. Le mot d'ignorance est même employé comme pour le marquer au fer rouge. Ses absences en cours d'anesthésie sont relevées et retenues à charge comme autant de négligences. Mais, surtout, l'affront suprême sera celui qu'il chercha tant à éviter devant la chambre d'accusation : ne point avoir à répondre de ce délit aux côtés de deux confrères inculpés de crime, ne pas avoir à éprouver l'infamie de la cour d'assises. Il a pourtant tout fait valoir pour obtenir une disjonction. Il a invoqué l'absence de *« concert formé à l'avance »* entre les auteurs du sabotage et lui-même. Il a mis en avant l'absence d'analogie entre les faits, ceux qu'on lui impute et les autres. Il a fait observer que, jugé par les assises pour un délit, il n'avait pas la possibilité d'appel que laisse un jugement correctionnel.

Rien n'y a fait. Pour quinze jours au moins, le professeur est mêlé au vulgaire. La chambre d'accusation a même dit pourquoi dans son arrêt : *« Le déroulement de l'anesthésie a constitué un ensemble de gestes, d'initiatives, d'actes médicaux qui, par leur simultanéité, leur complexité et leur opportunité, demandent à être évoqués et discutés — pour une bonne administration de la justice en raison même de l'impact régional et même national qu'a eu l'affaire — dans le cadre d'une même enceinte de justice. »*

Ladite enceinte, en tout cas, sera de qualité : pour la circonstance, les assises de la Vienne vont camper dans la plus majestueuse salle du palais de justice de Poitiers, ancien palais des comtes, sous les regards de pierre de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, dont les statues dominent la cheminée à triple foyer. Un décor médiéval assurément qui convient trop bien à ce qui, pour Poitiers, sera plus une exorcisation qu'un procès.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La grève de la faim des dirigeants d'Action directe

Nathalie Ménigon hospitalisée

Après Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani et Joëlle Aubron, déjà transférés à l'hôpital des prisons de Fresnes à cause de leur état de faiblesse consécutif à une grève de la faim commencée le 1er décembre, Nathalie Ménigon, quatrième membre dirigeant d'action directe, a été, elle aussi, pour les mêmes raisons, hospitalisée, jeudi 11 février. Le ministère de la justice précise qu'elle n'a pas été placée sous perfusion, ayant refusé les soins.

Ces quatre détenus, qui ont comparu avec une quinzaine de coïnculpés devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris du 11 au 21 janvier, pour y répondre du délit d'association de malfaiteurs, devaient connaître, vendredi 12 février, le jugement les concernant pour cette affaire. Leur avocat, Me Bernard Ripert, souhaitait qu'ils puissent paraître à cette audience publique *« afin d'annihiler les suspicions concernant la réalité de leur grève de la faim »*.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Patricia et Philippe BAS,
partagent avec
Camille-Marie et Pierre,
la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Charlotte,

le 9 février 1988.

34, rue Claude-Decaen,
75012 Paris.

— Pascale ROUAST-BERTIER et Etienne BERTIER,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jules,

le 22 janvier 1988, à Paris.

3, rue Bernard-de-Ventadour,
75014 Paris.

Fiançailles

Caroline MARX
et
John PARKINSON,

sont heureux d'annoncer leurs fiançailles.

Londres, le 13 février 1988.

Le mariage aura lieu à Londres, le 3 décembre 1988.

Décès

— L'Association des journalistes parlementaires,
a la douleur de faire part du décès de

Pierre CHARPY,
ancien directeur de *Paris-Presse*,
ancien directeur politique
de *la Lettre de la nation*,
membre de l'Association
des journalistes parlementaires
depuis 1954.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 février 1988, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (métro Eglise d'Auteuil, Paris-16e).

L'inhumation se déroulera à Saint-Cézaire-sur-Siagne (Alpes-Maritimes).

(Lire page 8.)

— Mme Pierre Contensou,
Camille et Marthe Desprès,
Patrice Léopold,
Philippe et Florence Contensou,
Christine et Philippe Lefournier,
Jean-Noël et Elisabeth Contensou,
François et Francine Contensou,
Dominique et Sylvère Chirache
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Claude CONTENSOU,
inspecteur des finances,

le 11 février 1988, à l'âge de quarante ans.

Vous êtes invités à participer ou à vous unir d'intention à la messe célébrée à Saint-Honoré d'Eylau, Paris-16e, le lundi 15 février, à 10 heures.

Marie-Claude reposera à Auradé (Gers), auprès de son père,

Pierre CONTENSOU,

décédé le 16 septembre 1987.

— M. et Mme Wilfred Faivre,
Leurs enfants,
Et les familles alliées,
font part du décès, le 3 février, à l'âge de soixante-seize ans, de leur frère,

René FAIVRE,
professeur retraité
à l'université de Nancy
et à l'Institut national polytechnique
de Lorraine,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
ancien prisonnier (1939-1945).

« Père Saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un comme nous. »
(Jean XVII, 11.)

5, rue Dalloz,
87000 Limoges.

— On nous prie d'annoncer le décès du

comte Louis FAUVELET
de CHARBONNIÈRES,

survenu le 17 décembre 1987, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Paris et à Anserville (Oise).

Une messe sera dite à sa mémoire dimanche matin 14 février, à 9 h 30, à Perrusson (37600 Loches).

— Dominique, Pierre, Delphine et Damien Le Borgne,
Christine Abboud, Laurent Guilloteau,
Ainsi que sa famille,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont connue et aimée,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Nicole de MAUPEOU-ABBOUD,

survenu le 3 février 1988.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 15 février 1988, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Bedarrides,
13100 Aix-en-Provence.
161, rue de la Roquette,
75011 Paris.

— Biarritz.

Mme René Duchene,
M. et Mme Jean Hégny
et leurs enfants,
Mlle Geneviève de Vecchy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henri PICARD,
née Marguerite Bourgès,
inspectrice départementale honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de la Santé publique,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

survenu le 10 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

L'inhumation aura lieu le lundi 15 février, à 16 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue Jean-Laigret,
41000 Blois.

— A ceux qui l'ont connu et estimé,

Klara Stern,
sa femme,
Henri Stern,
son fils,
Bora Stern-Chey Nuon,
sa belle-fille,
Rosa Devi et Dahlia Devi,
ses petites-filles,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Gustave STERN,
(Gérard Sandoz),
dit Edu
dans la résistance allemande à Hitler,

survenue le 11 février 1988, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière communal d'Issy-les-Moulineaux, 57, rue de l'Egalité, le lundi 15 février 1988, à 14 h 15.

24, rue Henri-Tariel,
92130 Issy-les-Moulineaux.

(Lire page 28.)

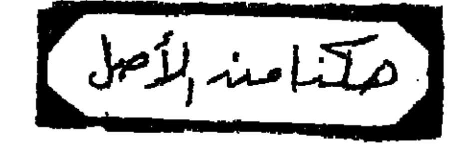
Anniversaires

— Il y a dix ans aujourd'hui disparaissait

Freida SCHVARTZMAN.

Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle en ce jour.

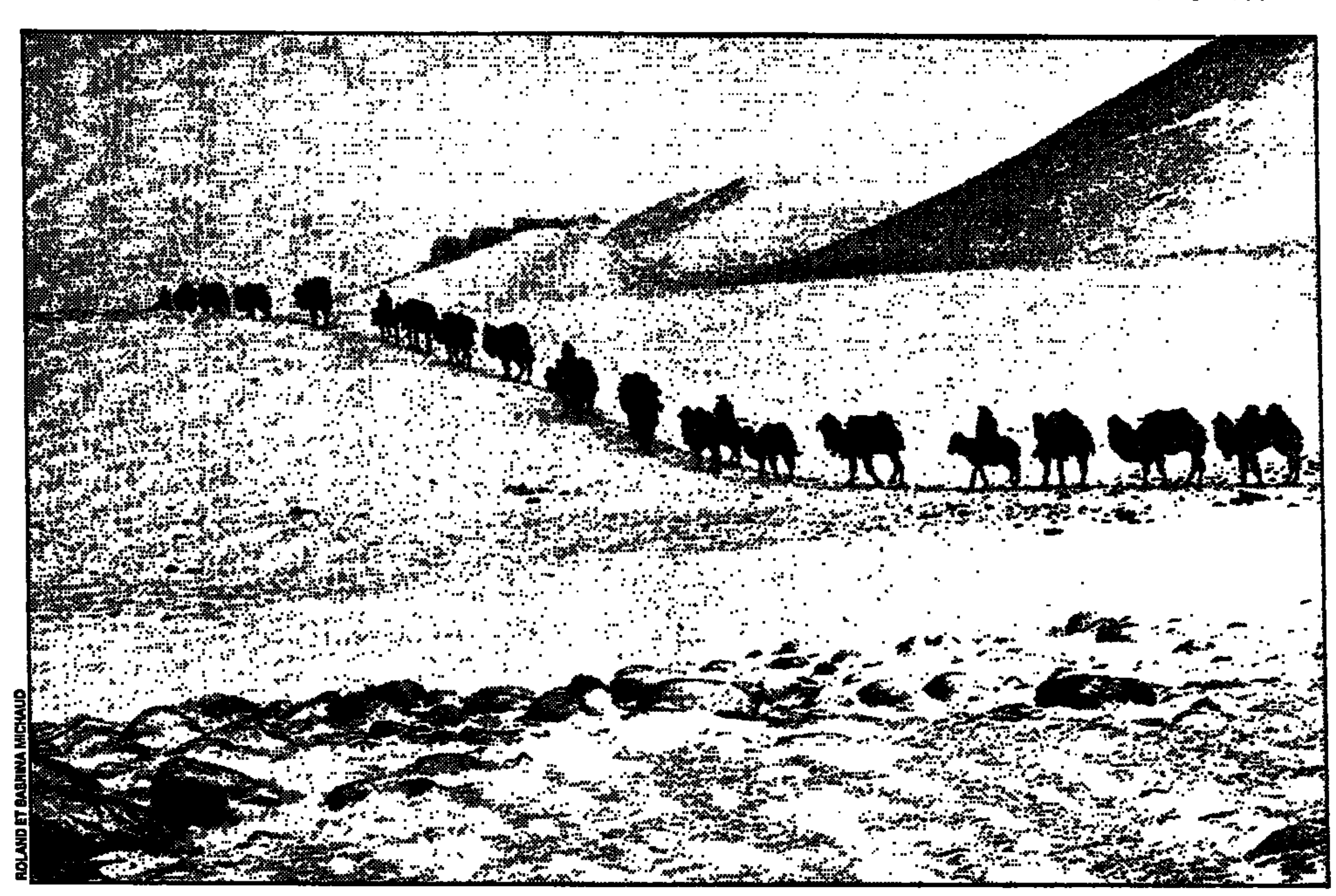
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



هكذا من الأصل

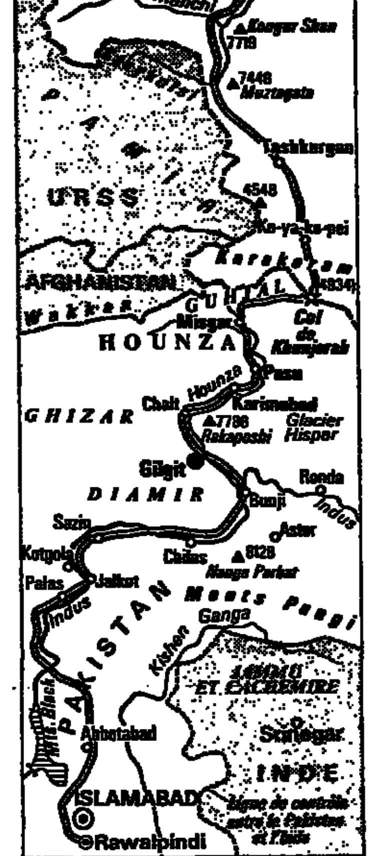
Le Monde
SANS VISA

Entre Pakistan et Chine, avec Marco Polo et les marchands de la route de la soie pour compagnons de voyage. Touristes fragiles, s'abstenir...



ROLAND ET SABRINA MICHAUD

Vingt heures d'histoire sur la route du Karakoram



par Jean-Claude Buhrer et Claude Levenson

ET si Shangri-la, la vallée heureuse, existait vraiment ? Elle ne pourrait bien sûr s'épanouir que dans une faille de l'Himalaya. Ce pourrait être aux confins mal définis où se mesurent, sans vraiment s'affronter, le Karakoram et le Pamir, sur un arrière plan d'Himalaya et d'Hindoukouch – du côté peut-être de Hounza. Là où, dit-on, les humains vivent centenaires, et où le jus de la vigne s'appelle « eau de Hounza ». Ou peut-être encore du côté de Swat, cette autre vallée plus austère dans son immémorialité, où fleurit jadis la civilisation d'Udyana, du temps des premiers bouddhistes, avant de connaître l'épanouissement du Gandhara.

Pour parvenir à Saidu-Sharif, chef-lieu de l'ancienne principauté, il faut quitter la nouvelle capitale pakistanaise, Islamabad, en direction du septentrion, et traverser le col de Malakand, en délaissant momentanément l'Indus pour rejoindre la rivière Swat. Bien protégée, fermée aux influences extérieures par les caprices d'une géographie tourmentée, la vallée se faufile au pied des massifs montagneux forçant la route à mille virages. Souvent le coup d'œil surprend par sa grandeur mal domestiquée, et les habitants – aujourd'hui en majorité des Pachtounes venus durant les derniers siècles de l'Afghanistan voisin – sont à l'unisson de cette nature encore préservée.

Car l'homme ici a imprimé sa trace depuis longtemps, mais il demeure un invité, quelqu'un qui passe face à l'éternité minérale l'enserrant de toutes parts. Et même les villages traversés semblent simplement posés sur un décor peut-être trop grand pour eux, haltes momentanées du voyageur toujours en partance vers un ailleurs mal défini. Des vestiges arrachés à l'oubli témoignent cependant de l'habileté bâtisseuse des populations d'il y a deux millénaires et demi, quand monastères et couvents bouddhistes avaient essaimé dans ces parages propices à la réflexion méditative.

Alexandre le Grand fréquenta ces lieux vers l'an 327 avant notre ère, et déjà Chandragupta Maurya avait jeté sur place les fondations solides d'un empire étendu et durable. Enfin, ce que durent les empires des hommes. Celui-ci s'effondra à la mort d'Ashoka, mais le bouddhisme devait y connaître une brillante renaissance passagère sous la dynastie des Kousans : l'art du Gandhara a légué à la postérité des œuvres d'une rare sensibilité et d'une maîtrise consommée de l'expression sculptée.

Des stoupas monumentaux jalonnent encore les voies de passage – ceux qui ont survécu à la furie dévastatrice des Huns blancs – qui s'abattirent sur la région au neuvième siècle, avant de céder la place aux troupes conquérantes, deux siècles plus tard, du fameux Mahmoud de Ghazni. Converties de force à l'islam, les populations locales ont néanmoins su se garder des espaces de liberté sous la férule de roitelets locaux changeant au gré de la fortune des armes.

Les Britanniques trop loin

Les Britanniques, qui régnaient sur l'empire des Indes, ne se souciaient guère de ces lointaines querelles tribales et s'en remettaient, depuis la bataille d'Ambella en 1862, pour les affaires courantes, à la sagacité du wali de Swat – comme on appelait le souverain de ce mini-royaume quasi autonome jusqu'en 1947, quand il accepta de se joindre au Pakistan nouveau-né. Deux ans plus tard, Jahan Zeb, son fils, accédait au trône, et pendant près de vingt ans la vallée vécut sa vie, s'adaptant au monde moderne qui frappait à sa porte. Des écoles, des routes, des hôpitaux firent leur apparition, sans pour autant modifier brutalement le mode de vie local.

C'est maintenant que les choses vont changer, et vite : le dernier wali de Swat est mort le 14 septembre 1987, et 50 000 personnes – dont le président Zia ul-Haq et le premier ministre Junejo – ont assisté à ses funérailles. Aujourd'hui, à Saidu-Sharif, la vidéo-cassette côtoie le Kalachnikov au bazar : le commerce des armes fait encore partie de la vie quotidienne dans cette vallée où, naguère, l'on attendait la caravane au détour d'un sentier ou dans l'anfractuosité complice de la montagne...

Telle était d'ailleurs aussi un peu la tradition du côté de Hounza, là où les voyageurs s'approvisionnaient avant de s'engager dans la traversée du Khunjerab, le col redouté qui gardait le passage de la Tartarie, pour déboucher ensuite dans le domaine vaste et désert des Turcomans. Avant d'emprunter la piste qui mène au nid d'aigle, une halte à Gilgit permet de humer l'ambiance, de prendre la mesure d'un autre côté du monde : entre le Nanga Parbat (le pic Nu à la réputation d'impitoyable tueur, 8 126 m) et le splendide Rakaposhi (7 788 m), la petite localité vit au rythme des vols qui la relient à Rawalpindi... quand le temps est au beau fixe. Si l'avion ne peut se poser, il reste au voyageur à prendre bravement la route du Karakoram : une vingtaine d'heures d'autocar en moyenne pour couvrir les quelque 630 kilomètres qui séparent les deux villes.

La vallée de Hounza répond le mieux à coup sûr à l'image d'un mini-univers fermé sur lui-même dans les replis de montagnes longtemps infranchissables. La région est fameuse pour ses rubis et ses grenats, mais aussi pour les abricotiers, les pommiers et le raisin. Autre particularité, les habitants sont de rite ismaélien, fidèles de l'Aga Khan et peu pressés de se mettre à l'heure d'Islamabad. D'ailleurs, jusqu'en 1950, ils n'avaient guère de liens avec le pays nouvellement créé, gouvernés qu'ils étaient par le mir, un souverain certes quelque peu féodal, mais apparemment aimé de tous ses sujets. Administrant la justice et veillant à la paix de tous, son autorité n'était pas contestée, d'autant qu'une égalité certaine présidait au destin de l'ensemble de la population – environ soixante-dix mille âmes.

Aujourd'hui, le fils du dernier mir, décédé à la fin des années 60, garde son titre, mais son pouvoir est plus honorifique que réel, à mesure qu'avance une modernisation favorisée par l'ouverture de la route et encouragée par la fondation de l'Aga Khan, qui assure les services de santé et d'éducation à tous. Même aux filles, ce qui est loin d'être le cas partout au Pakistan. Dans la vallée de Hounza, les femmes ne sont pas voilées, et une académie féminine a été ouverte récemment pour permettre aux jeunes filles d'accéder à l'enseignement supérieur.

A Karimabad, centre nerveux de ce petit royaume haut perché, les forts d'Altit et de Baltit rappellent qu'autrefois, ici, on se méfiait de l'étranger. Aujourd'hui, les échanges de marchandises avec la Chine voisine s'intensifient depuis que la route a été ouverte ; cette route, dont l'importance stratégique saute au regard dès qu'on la parcourt, a été voulue et faite par des Chinois. La peine des hommes se mesure aussi aux monuments aux morts, gravés en caractères chinois et en anglais, jalonnant l'avance tortueuse à flanc de montagne de ce serpent asphalté accroché au roc.

Businessmen avec baluchons

De Karimabad à Sust, « *poste de contrôle de l'immigration et anti-contrebande* », comme l'indique fièrement une grande pancarte fichée au milieu du village, la route épouse l'étroitesse des vallées et se faufile dans les ravins. Dans un cirque montagneux majestueux, à gauche de la barrière, un écriteau signale « *Immigration pakistanaise* », à droite « *Douane* ». Derrière, un restaurant flanqué de quelques chambres au confort rudimentaire bourdonne du va-et-vient des voyageurs. Devant le fonctionnaire, des marchands défont leurs baluchons et ouvrent leurs attachés-cases : ce sont des businessmen qui font des aller-retour à travers la frontière, de Sust à Pir-Ali, de l'autre côté du col du Khunjerab.

Parfois, ces commerçants vont jusqu'à Tashkurgan, jusqu'à Kashgar même, mais ne ramènent plus comme autrefois de précieux trésors ou les soies somptueuses et qui valurent son nom à la route. Avec la fin des caravanes – la dernière avait planté son camp à Gilgit en 1965 – et les raisons politiques, un pan de rêve s'est à jamais estompé. Nostalgie des lectures à feuilleter aujourd'hui les récits de célèbres devanciers, pour retrouver les grandes frayeurs et les rares joies des cheminements pénibles dans ces montagnes parfois effrayantes, qui se transformaient souvent en coupe-gorge... D'ailleurs, n'est-il pas révélateur que le nom même du Khunjerab signifie, en kirghiz, « vallée du sang » ?

Par une radieuse journée d'automne, cependant, que craindre en s'apprêtant à franchir le *no man's land* d'une bonne centaine de kilomètres séparant les deux pays ? Rien, sinon les redoutables caprices de la montagne. Ils ne manquent pas : à quelques kilomètres de Sust, un éboulement a coupé la route, que des soldats s'affairent à nettoyer. Plus loin, c'est plus grave : le glacier a soudain dévalé, emportant la chaussée, arrachant les pylônes et déviant la rivière pour former un véritable lac d'accumulation, que d'autres soldats s'échinent à crever pour rétablir le cours d'eau. Grâce aux bulldozers et aux artificiers, la route resurgit lentement, mais il faudra traverser sur un ponton qui transporte véhicules et passagers au pied de la montagne impassible. Le ruban d'asphalte reprend sa course sur l'autre rive et monte dans un paysage de chaos vers un passage à près de 5 000 mètres.

Officiellement, ici finit le Pakistan, là commence la Chine : des piliers l'indiquent, devant lesquels des Pakistanais posent et se photographient, avant de regagner précipitamment leurs véhicules. Il fait froid, et il faut rentrer, car, sans visa, ils ne peuvent aller plus loin. Une frontière est une frontière.

L'étoile rouge au képi

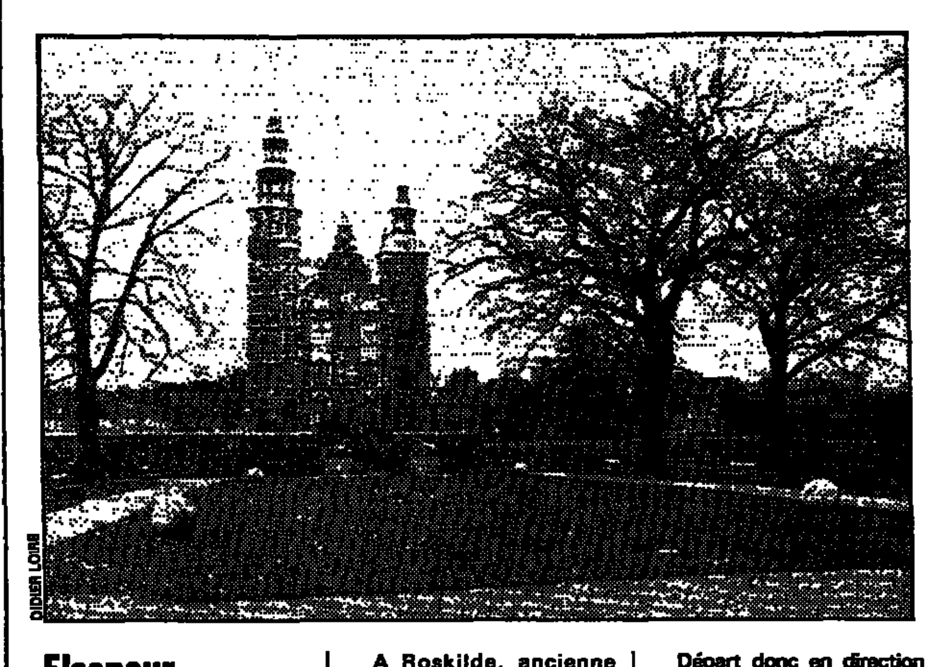
Dans un décor saupoudré de neige, les sommets coiffés de blanc sont autant de jalons sans nom de part et d'autre pour s'enfoncer vers l'inconnu. A quelques kilomètres de là, une barrière baissée signale « *Route de l'amitié sino-pakistanaise du Karakoram. Roulez à droite* ». Car au Pakistan, bien entendu, on roule à gauche. Nulle crainte à avoir pourtant, la circulation est nulle. Cérémonieusement, lentement, les steppes de Tartarie prennent corps sous le regard. Des montagnes, des touffes d'herbe, des plaques de neige, des yaks, puis des chameaux – des vrais, à deux bosses, ceux de Bactriane – et les premières yourtes lovées dans les replis des ravins.

Halte à Pir-Ali. Une barrière, des maisons neuves alignées de part et d'autre : douane et poste frontière officiels chinois. Les policiers en uniforme vert, le képi frappé de l'étoile rouge et les mains gantées de blanc, sont en rang d'oignon sur le perron. Conciliabule. Inspection rapide, un œil soupçonneux sur ces voyageurs sans bagages, papiers en règle – laissez-passer. Douane – non, rien à déclarer, ni walkman ni radio-émetteur, juste des appareils photographiques. Jusqu'à Kashgar ? C'est loin, c'est long... En face, fouille en règle des Pakistanais qui regagnent leur pays.

Halte à Tashkurgan, littéralement la « tour de pierre » et naguère porte d'entrée de la Chine, bourgade tadjik de cinq mille habitants à 3 600 mètres d'altitude. Il fait nuit, il fait froid, des lampes vacillantes mesurent chichement la lumière, les cuvettes de toilette sont rouillées, les salles de bains bouchées, les thermos vides et les draps douteux, le repas rebutant. Au petit matin, les flaques d'eau sont recouvertes d'une pellicule de glace, et le moteur renâcle dur avant de daigner démarrer.

(Lire la suite page 14.)

ESCALES



DIDIER LOIRE

Elseneur et autres lieux

Architecture ancienne et design contemporain sont au programme d'un voyage assez exceptionnel organisé au Danemark par les Amis de l'Union des arts décoratifs (107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-86-98-17). Des professionnels en quelque sorte. Bien placés pour faire visiter, sous la conduite érudite de Gérard Mabille, conservateur au Musée des arts décoratifs, les palais royaux, châteaux et manoirs danois, ainsi que les grandes collections publiques et privées.

Points forts du voyage : dans le Seeland du Nord, le château royal de Frederiksborg, l'ancienne forteresse d'Elseneur — témoin des tourments de Hamlet — et Marienlyst, une maison de plaisance construite par N.-H. Jardin. A Copenhague même : Amalienborg, un des plus beaux exemples d'urbanisme du dix-huitième siècle en Europe avec, par autorisation spéciale, la visite du palais de Christian VII et de salles habituellement fermées du palais de Christiansborg.

A Roskilde, ancienne capitale du Danemark, le château (privé) de Ledreborg, représentatif du baroque danois, et les appartements de Frédéric VII, conservés en leur état originel à Jaegerspris, ancienne résidence royale. Les collections de meubles, d'argenterie et de verrerie des rois de Danemark à Rosenborg et la collection Ordrupsgard, l'une des plus importantes pour la peinture française impressionniste conservée hors de France, ne seront pas oubliées.

Du 10 au 17 mai prochain, 10 100 F par personne en chambre double, comprenant les vols, les transferts et visites, l'hôtel et le séjour en demi-pension.

Black jack à Spa

Pourquoi les villes d'eaux hébergent-elles souvent des casinos ? La sobriété qui est imposée au corps met sans doute l'esprit en éveil et le goût de la chance en alerte. *« Rien ne va plus »*, lancera le croupier qui commet un grave lapsus puisque, au contraire, tout va, tout va même très bien.

Départ donc en direction de Spa en Belgique où sont proposées des fins de semaines au Dorint Hôtel Ardennes pour un prix qui laisse de quoi miser à la roulette, au baccara ou au black jack puisque le forfait, du vendredi au dimanche, a été fixé à 900 F français environ. Les gains sont libres d'impôts.

Renseignements auprès de l'Office belge de tourisme (21, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-41-18).

INTERPHOTA/RAPHO

La Scala sans file d'attente

Tout mélomane sait qu'obtenir des places à la Scala de Milan est un privilège convoité. Grâce à Idées Voyages (9, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. 42-85-44-04), les amateurs pourront assouvir leur passion contrariée. Du 19 au 27 avril, ce spécialiste a inscrit au catalogue de sa saison musicale de printemps un circuit bel canto qui, après l'opéra de Gênes (*Electra*, de Richard Strauss) et avant la Fenice de Venise (*le Comte Ory*, de Rossini), fait une longue escale à Milan. Trois soirées à la Scala, trois œuvres, trois styles différents : *le Vaisseau fantôme*, de Wagner, *la Fille mal gardée*, de Hertel et *l'Elixir d'amour*, de Donizetti. Une excursion au lac de Côme et les visites de Gênes, Milan et Venise parachèveront le programme musical.

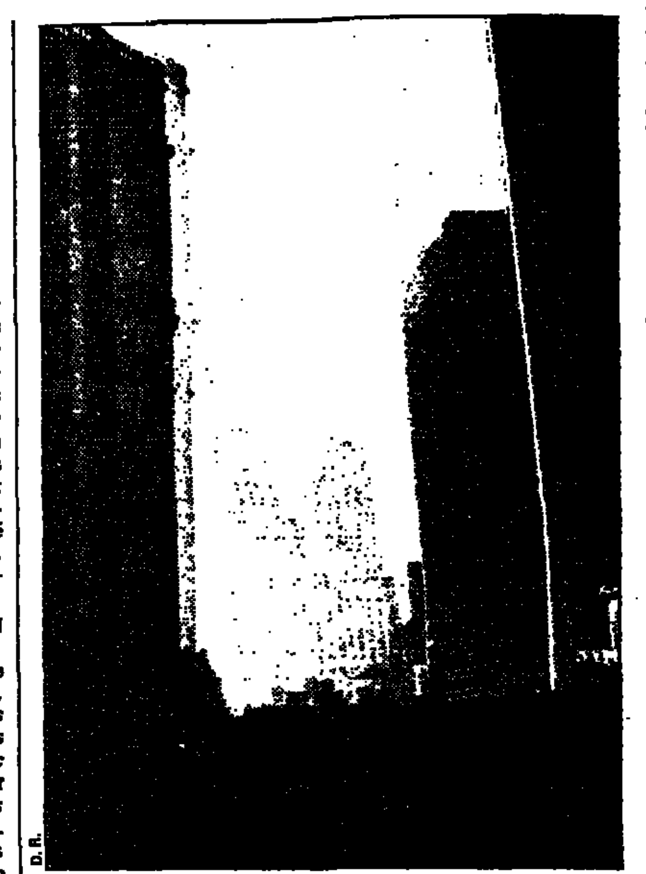
Neuf jours tout compris (vols Paris-Gênes et Venise-Paris sur lignes régulières, pension complète, excursions et places d'opéra à l'orchestre) : 12 900 F. On peut, uniquement à la Scala, avoir des places au balcon ; le forfait, dans ce cas, coûte 12 100 F. Supplément chambre individuelle : 1 500 F.

Hôtels de charme en Europe

Pour les individualistes qui aiment organiser un séjour à leur guise, rien de tel que les guides : on les compulse, on se laisse séduire par la photographie d'un hôtel, on réserve et on part. Il y a fort à parier que ce sera le cas pour les lecteurs de l'édition 1988 des *Auberges et hôtels de charme d'Italie*. Son auteur a parcouru routes et chemins détournés et a retenu cent quatre-vingts établissements. Chacun est présenté sur une page avec photo, notice et toutes les indications souhaitées.

Relevé au hasard : l'hôtel Villa Mozart à Merano, *« illustration du style et de l'esprit Sécession viennoise, l'un des hôtels les plus sophistiqués d'Europe. Dans le décor, le noir et le blanc dominent, meubles, tapis et couverts sont signés des grands noms du Jugenstil »*. Publié par les éditions Rivages, ce guide coûte 79 F. Dans la même collection, vient de paraître également la nouvelle édition du *Guide des auberges et hôtels de campagne en France* (65 F). Existent aussi les *Hôtels de charme d'Espagne et du Portugal* (65 F) et les *Hôtels de charme d'Irlande et de Grande-Bretagne* (79 F).

Solution plus économique et conviviale, *les Gîtes ruraux* et *les Chambres et tables d'hôtes*. Chacun de ces deux guides, publiés par la Fédération nationale des gîtes de France, est disponible à la Maison des gîtes de France (35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, Tél. : 47-42-20-20) et dans les Maisons de la presse au prix de 60 F.



D.R.

New-York Zoom

New-York avec un angle, celui que recherchent les photographes. Enfin, les bons... Manhattan vu des hauteurs de Brooklyn, les Cloisters, cette collection d'architecture romane importée d'Europe et reconstruite dans un parc, les plages de Coney Island ou les vieux Polonais de Gramercy Park.

Partout le spectacle de la rue, à Soho, à Tribeca, les mille et une surprises que l'œil saisit et que l'objectif fixe. Une découverte de l'atmosphère new-yorkaise, appareil au poing, sous la conduite d'un reporter professionnel, Mireille Vauttier : c'est un véritable stage photo en extérieurs que propose Carrefour des voyages (12, rue Sainte-Anne. 75001 Paris, Tél. : 42-96-86-00) pour la semaine du 3 au 10 juin (6 550 F pour six nuits sur place comprenant le vol Paris-New-York, les transferts, l'hôtel et les petits déjeuners et la mise à disposition d'un minibus pendant trois jours).

Au retour, les photographies seront exposées.



Sur la route du Karakoram

(Suite de la page 13.)

Entre cahots et ornières, la piste suit la trace des camions et se perd plus souvent qu'à son tour dans d'incompréhensibles détours qui ont cependant l'avantage de permettre de jeter un coup d'œil dans les villages, plus nombreux à mesure que l'altitude se fait moins haute et que les champs succèdent aux vergers. Les visages changent, comme changent les coiffes : on retrouve ici les calottes carrées brodées de l'Asie centrale, de l'Ouzbékistan à la Kirghizie, du Tadjikistan au Turkestan, ou encore les gros bonnets de fourrure des coureurs des steppes.

Un paysage voilé de brume, où l'on devine plutôt qu'on ne découvre les chaînes puissantes du Pamir d'un côté, la cime altière du Muztaghata — le « père des montagnes » — de l'autre, des dunes de sable parmi les plus hautes du monde d'un gris perlé se reflétant dans les eaux frémissantes d'un lac. La route n'est plus que piste, elle plonge en des échappées échevelées et disparaît au gré de sa fantaisie, se coule dans des gorges de vertige et escalade des parois de granit. De temps en temps, un cavalier surgit, des troupeaux paissent, des chameaux paradent, une petite caravane passe, un caravansérail se dessine, des tombeaux trapus se regroupent en connivence.

Kashgar enfin, l'oasis, ancien carrefour caravanier entre bouleaux et peupliers. Une bourgade assoupie dans une atmosphère palpitante de poussière, secouée par le tintement des grelots des petits chevaux tirant allègrement des chariots : les taxis locaux. Déjà la localité est hybride, sa vieille ville rétrécissant comme une peau de chagrin devant l'avance planifiée des HLM. Le bazar et ses ruelles tortueuses résistent encore en un combat d'arrière-garde, tandis que s'effritent les échoppes où s'entassent les mille et un petits riens de la vie courante. Mal fagotées, les femmes portent en majorité une espèce de grand fichu tricoté marron qui fait office de voile. De petites mosquées flambant neuf ponctuent le dédale de caravansérails et de boutiques autour de *« la plus grande mosquée de Chine »*.

Ambiance bizarre, chargée d'attente curieusement décalée. Plus haut, dans la grand-rue, une statue géante de Mao triomphant, le bras en avant, surplombe la marée humaine qui tangue à ses pieds. Le tombeau vert et bleu d'Abah-Khoudja, souverain de Khotan, garde la placidité rêveuse des lieux de recueillement. D'ailleurs, les visiteurs y viennent nombreux s'incliner et méditer, songer peut-être au temps révolu où la vie était sans doute plus rude, mais aussi peut-être plus libre.

Des silhouettes imprécises se dessinent dans le souvenir : Fa Hsien et Huen Tsang, les fameux pèlerins chinois en route vers les grands centres bouddhistes de l'Inde ; Marco Polo, le marchand vénitien ; Sven Hedin, le colonel Younghusband et Aurel Stein, sans oublier Albert von Le Coq ni les intrépides de la Croisière jaune, sont tous passés par Kashgar... Mais que reste-t-il aujourd'hui des « jardins chinois » où, vingt-huit ans durant, George Maccartney s'est efforcé de jouer au très britannique consul général, secondé par une épouse qui n'a jamais renoncé à faire de l'endroit un « home » le plus british possible ?

La route de la soie n'est déjà plus ce qu'elle était, la route du Karakoram brouille les dernières pistes depuis qu'elle a été officiellement ouverte, en mai 1986, à la curiosité de tous les amateurs. Dans un somptueux panorama, le voyageur n'a plus que des mirages pour nourrir ses songes de nomade de l'âme, au-delà des montagnes inaccessibles, vers un ciel sans cesse dérobé, en quête d'impossibles escales au pays de nulle part.

JEAN-CLAUDE BUHRER et CLAUDE LEVENSON.

Carnet de route

DEPUIS l'inauguration de la route du Karakoram en 1982, le nord du Pakistan est en passe de devenir une nouvelle destination touristique. Mais ce n'est qu'en mai 1986 que le passage du col du Khunjerab conduisant au Turkestan chinois (Sinkiang) a été autorisé aux étrangers. Ouvert de mai à novembre, le trafic des voyageurs est encore modeste : environ sept mille personnes, dont mille sept cents étrangers, ont franchi la frontière dans chaque sens la première année.

Avec la construction d'une route asphaltée qui a pris une vingtaine d'années du côté pakistanais, il est désormais théoriquement possible de parcourir en une trentaine d'heures les quelque 1 000 kilomètres entre Islamabad et le sommet du col, alors qu'il fallait des semaines du temps des caravanes. En réalité, compte tenu des éboulements et de divers autres impondérables, il est préférable d'envisager trois ou quatre jours, voire plus, si l'on souhaite s'arrêter en cours de route pour découvrir ces beautés longtemps méconnues. A Taxila, à une quarantaine de kilomètres de Rawalpindi, ne pas manquer le musée d'art Gandhara et le site archéologique. Ensuite, on peut prendre directement la route de Gilgit *via* Abbottabad ou faire un détour par la vallée de Swat en passant la nuit à Saidu-Sharif.

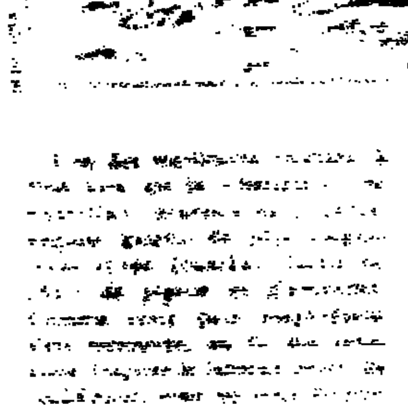
Une autre variante est de voler jusqu'à Gilgit, l'avion n'étant pas plus cher que l'autocar, à condition de trouver de la place. A partir de Gilgit, il est possible de faire un crochet par le Baltistan, une aire d'influence tibétaine, pour voir le K-2. Gilgit se prête également à l'organisation de randonnées de haute montagne, jusqu'aux glaciers de Batura ou de Baltoro. Autres points de départ pour des excursions, Kirmabad ou Gulmit, sur la route du Karakoram.

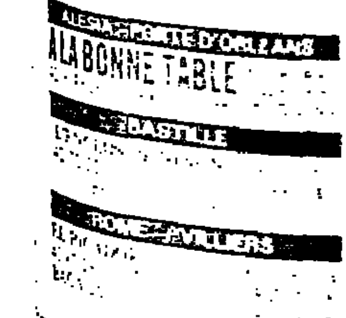
Même modestes, les hôtels sont confortables et la population généralement accueillante. Le gouvernement pakistanais encourage d'ailleurs le développement de l'infrastructure touristique. Les déplacements se font soit en autobus, soit en voiture de location. Changer de véhicule à la frontière.

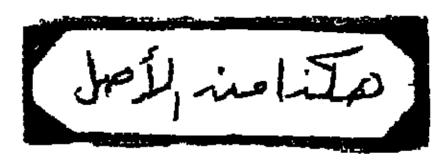
Si la Chine a participé à la construction de la route au Pakistan, les travaux sont encore bien loin d'être terminés sur son territoire. Quelques dizaines de kilomètres seulement sont asphaltés sur les 400 kilomètres à Kashgar, le reste se limitant à une piste cahotante et pierreuse, sans compter les éboulements et les innombrables déviations. A partir de la frontière, deux jours au moins sont nécessaires pour gagner Kashgar, avec une première halte à Tashkurgan, où l'auberge laisse grandement à désirer.

Dans l'ensemble, une aventure passionnante certes, mais dans des conditions parfois pénibles. A Kashgar, où l'ancien consulat soviétique a été transformé en hôtel, l'hébergement est plus confortable. De là, il est possible de prendre l'avion pour Urumqi, puis de continuer sur Pékin, ou de faire demi-tour par le Pakistan.

Des voyages, en groupe ou individuel, sont organisés le long de la Route de la soie par Pakistan Tourism Development Corporation-Islamabad ou Pakistan Tour Ltd.-Rawalpindi.







New-York
Zoom

Karakoram

LA TABLE

Le pigeon « André Malraux »

LES pigeons ! A partir des sauvages, leurs ancêtres : ramiers, bisets et surtout palombes (dont il ne faut plus parler tant chasseurs, gourmets du Sud-Ouest et écologistes se chamaillent à leur propos), ces domestiqués des basses-cours sont de races multiples, répondant, me dit-on, aux noms imagés de mondain, romain, bagadais, turc, boulant, culbutant, cravaté, batteur, tournant, trembleur... J'en oublie.

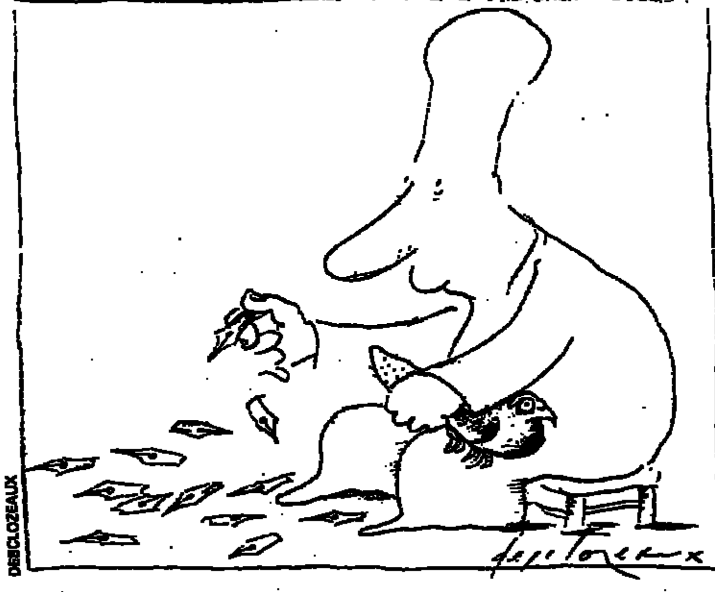
Dans l'assiette comme sur les cartes, ils sont simplement « pigeonneau » (même s'il s'agit de vieilles bestioles, maigres de cou et de chair ferme !). Un vrai pigeonneau doit avoir la peau rosée ou légèrement bleutée suivant sa région d'origine, le duvet doux, le croupion dodu et le bec flexible. Il est en somme *« la portion d'un honnête gourmand »*. Bien sûr, avec la nouvelle cuisine, on n'en est plus là, et parodiant La Fontaine, nos jeunes génies du service à l'assiette pourraient dire :

Deux pigeons s'aimaient d'amour /tendre
Un troisième survint : cela fit six /portions !

Apprécié depuis le Moyen Age, le pigeon connut grande vogue sous Louis XIV, et La Varenne nous donne une recette de *« potage de pigeon aux pois verts »* qui fit alors fureur. C'était le temps où Mme de Sévigné pouvait écrire à sa fille : *« Le châpitre des pois dure toujours » !*

Certes, les apprêts « en compote », « en ballotine », « en salmis », les braisages, avaient leurs amateurs, mais c'est rôtis ou grillés, sautés ou « en crapaudine » qu'ils restent les meilleurs. A noter que leur foie, ne contenant pas de fiel, peut rester à l'intérieur.

On ne trouve plus que rarement les pigeonneaux sur les cartes. J'en trouve un, tout bonnement rôti, en cocotte, sur celle de *Pétrus* (12, place du Maréchal-Juin, 75017 Paris), mais surtout, il est l'occasion pour quelques chefs d'imagination de recherches culinaires. Quelquefois, c'est le client qui est... le pigeon ! Ce qui n'est point le cas avec un pigeon farci aux pointes d'asperge (*Oustau de Baumanière*) ou, au *Véfour* du temps du cher Raymond Oliver, le pigeon Prince Rainier-III (farci de foie gras et de truffes). De même le pigeon aux gousses d'ail en chemise des *Trois Gros* est-il bien agréable.



DESCLOZEAUX

Une des meilleures recettes, à mon avis, est la « bastela » (ou pastilla) marocaine ; cette exquise galette de pâte longuement étirée (ouarka), farcie de chair de pigeon et d'amandes. Comme cette pâte maghrébine s'est retrouvée, au fil des invasions, inspirer le fameux pastis du Sud-Ouest, vous ne vous étonnerez pas si Christiane Massia, en son *Aquitaine* (54, rue de Dantzig, 75015 Paris), saura, sur commande, vous préparer un pastis de pigeons bien agréable.

Mais revenons à mon titre et, parmi les recettes originales, n'oublions pas le pigeon « André Malraux » créé par René Lasserre pour le fidèle de sa table qu'était l'auteur de *la Condition humaine*. Le pigeon, vidé puis désossé du côté de l'échine, est assaisonné puis farci d'un mélange très grossièrement coupé de lard gras frais en dés fondu en sauteuse avec échalotes hachées, thym, laurier, sel, poivre, épices, le foie de l'animal, des cèpes en dés sautés à la poêle, du foie gras frais de canard, des salsifis cuits également coupés en dés. Les pigeons farcis, reformés, ficelés, sont cuits au four vingt minutes en sautoir avec une noix de beurre. Ce sautoir sera déglacé de vin blanc sec et d'une pointe de xérès.

Que boire sur un pigeon rôti ? Un jeune bordeaux, sans doute. Mais sur le pigeon « André Malraux » ? La même chose, peut-être d'un plus vieux millésime. Je parle évidemment de vin rouge encore que Malraux – je l'ai vu souvent chez Lasserre – n'hésitât pas à faire appel à un vin blanc.

Et comme, figurez-vous, cette année, les membres du Club de la Casserole se sont vu invités à fêter l'an nouveau avec la cuvée Grand Siècle de Laurent-Perrier... et comme encore je me souviens d'un « dada » du cher Denis, le prestigieux et inattendu cuisinier de la rue Rennequin, lequel prétendait que le champagne était le meilleur ami d'un ... pot-au-feu... eh bien, j'ai essayé cette cuvée Grand Siècle sur le pigeon « André Malraux ». A mon goût, ce fut concluant. Original mais concluant !

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

Le Pactole

Quelque peu agrandie, redécorée harmonieusement, la salle de ce restaurant que lança Jacques Manière est désormais en accord avec la cuisine de Roland Magne et le charme de Noëlle, son épouse, en cet écrin qu'elle a imprégné de son goût. Roland n'est point iconoclaste des recettes d'autrefois, mais il sait trouver le je-ne-sais-quoi qui leur donne un « ton » nouveau. Au foie gras, par exemple, qui en terrine est à la crème de pruneaux et, chaud, poêlé aux mangues. Mais la simple terrine de queue de bœuf aux légumes, son filet de bar fumé au jus de truffes, ses poissons crus marinés aux herbes fraîches et, superbe, sa côte de bœuf persillée en croûte de sel, sont bien agréables. A la carte, compter 350/400 F, avec deux menus à 180 F (sauf samedi soir) et 250 F. Bonne cave.

En sortant, ne manquez pas de faire quelques provisions chez les Miras (boutique voisine de produits de Bretagne et des Pyrénées). C'est le folklore !

● *Le Pactole,*
44, bd Saint-Germain,
75005 Paris.
Tél. : 46-33-31-31
et 43-26-92-28.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : Saint-Germain-Maubert, sortie face au restaurant.
A.E., C.B. Chiens acceptés.

Le Bistrot du Sommelier

A ses admirables vins (au verre, en carafe, en bouteille) de France mais aussi, pour votre découverte, d'Espagne, d'Italie, d'Australie, de Californie, l'un des meilleurs « jeunes sommeliers de France », Philippe Faure-Brac, entend donner le meilleur « soutien » qui soit : une bonne cuisine. Le voici avec, au « piano », Marcel Goareguer, le fils sympathiquement doué de celui, bretonnant, qui lança *l'Auberge de l'Argoat* avant de faire retraite.

On retrouvera donc ici l'andouillette cuite à la vapeur de cidre et la terrine de thon aux épinards, des salades (d'Aurélie et d'Amandine, les deux filles du chef), le saumon fumé du maître de Tours Charles Barrier, un simple saucisson chaud pommes à l'huile et la fricassée d'escargots aux orties, une bavette d'Angus à la sauce Naigeon (ce dernier ayant mis au point la moutarde forte vers l'an 1760), avant quelques fromages et desserts. Compter 150/200 F. Et notez que, le soir, à deux pas des Champs-Elysées ou de la Madeleine, c'est ici le calme tranquille des digestions heureuses.

● *Le Bistrot du Sommelier*
97, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
Tél. : 42-65-24-85.
Fermé samedi soir et dimanche.
Parking : Saint-Augustin.
A.E., C.B. Chiens acceptés.
Salon : 20 couverts.

Toscana

Nouvelle direction pour ce petit bistrot aux plats du jour italiens (saltimbocca du lundi, porc bellagio du mardi, osso-buco du mercredi, etc.), avec un menu du soir (129 F : deux plats, fromage ET dessert) franco-italien. Bonnes viandes des Boucheries nivernaises. Tâtez du lambrusco. Compter 150/200 F.

● *Toscana,*
7, rue de Ponthieu, 75008 Paris.
Tél. : 42-25-35-41.
Fermé dimanche.
Parking Matignon. C.B., A.E., D.C.
Salon 10/35 couverts.

Le Gavroche à Nantes

Belle petite maison où nous retrouvons Jean-Louis (ancien directeur de salle du *Bellecour* parisien) avec Hervé Hilaire au « piano ». Menus à 120 F et 160 F et déjeuner d'affaires à 170 F (tous fromages ET desserts). A découvrir notamment ce menu à 170 F : apéritif, amuse-bouche, café et demi-bouteille de vin compris.

● *Le Gavroche,*
39, rue des Hauts-Pavés,
44000 Nantes.
Tél. : 40-76-22-49.
Fermé dimanche soir et lundi.
C.B.

L.R.

JEUX

échecs

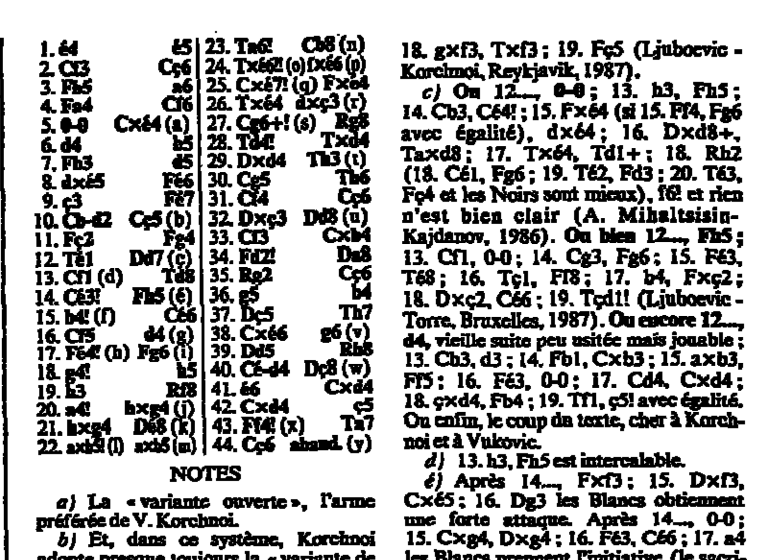
Nº 1267

UNE SÉVÈRE LEÇON D'UN JEUNOT

(Eliminatoires du Tournoi des Candidats, première partie du match Korchnoï-Hjatarson, Saint-John, Canada, janvier 1988)

Blancs : HJATARSON
Noirs : V. KORCHNOI

Partie espagnole. Système ouvert.



1. é4	é5	23. Ta6!	Cb8 (n)
2. Cf3	Cç6	24. Txé6!! (o)	fxé6 (p)
3. Fb5	a6	25. Cxé7! (q)	Fxé4
4. Fa4	Cf6	26. Txé4	dxç3 (r)
5. 0-0	Cxé4 (a)	27. Cg6+! (s)	Rg8
6. d4	b5	28. Td4!	Txd4
7. Fb3	d5	29. Dxd4	Th3 (t)
8. dxé5	Fé6	30. Cg5	Th6
9. ç3	Fé7	31. Cf4	Cç6
10. Cb-d2	Cç5 (b)	32. Dxç3	Dd8 (u)
11. Fç2	Fg4	33. Cf3	Cxb4
12. Té1	Dd7 (c)	34. Fd2!	Da8
13. Cf1 (d)	Td8	35. Rg2	Cç6
14. Cé3!	Fh5 (é)	36. g5	b4
15. b4! (f)	Cé6	37. Dç5	Th7
16. Cf5	d4 (g)	38. Cxé6	g6 (v)
17. Fé4! (h)	Fg6 (i)	39. Dd5	Rh8
18. g4!	h5	40. Cé-d4	Dç8 (w)
19. h3	Rf8	41. é6	Cxd4
20. a4!	hxg4 (j)	42. Cxd4	ç5
21. hxg4	Dé8 (k)	43. Ff4! (x)	Ta7
22. axb5! (l)	axb5 (m)	44. Cç6	aband. (y)

NOTES

a) La « variante ouverte », l'arme préférée de V. Korchnoï.

b) Et, dans ce système, Korchnoï adopte presque toujours la « variante de Berlin » (...,Cç5), même si récemment il se laissa tenter par la « variante italienne » (...,Fç5) qui donna à son adversaire un clair avantage, après 9..., Fç5 ; 10. Cb-d2, Cxf2 (une idée romantique du maître anglais Dilworth) ; 11. Txf2, f6 ; 12. Dé2, 0-0 ; 13. éxf6, Dxf6 ; 14. Cf1, Fxf2+ ; 15. Dxf2, Cé5 ; 16. Fé3, Cxf3+ ; 17. Dxf3, Dxf3 ; 18. gxf3, Txf3 ; 19. Fç5 (Ljuboevic - Korchnoï, Reykjavik, 1987).

c) Ou 12..., 0-0 ; 13. h3, Fh5 ; 14. Cb3, Cé4! ; 15. Fxé4 (si 15. Ff4, Fg6 avec égalité), dxé4 ; 16. Dxd8+, Taxd8 ; 17. Txé4, Td1+ ; 18. Rh2 (18. Cé1, Fg6 ; 19. Té2, Fd3 ; 20. Té3, Fç4 et les Noirs sont mieux), f6! et rien n'est bien clair (A. Mihaltsisin-Kajdanov, 1986). Ou bien 12..., Fh5 ; 13. Cf1, 0-0 ; 14. Cg3, Fg6 ; 15. Fé3, Té8 ; 16. Tç1, Ff8 ; 17. b4, Fxç2 ; 18. Dxç2, Cé6 ; 19. Tçd1! (Ljuboevic - Torre, Bruxelles, 1987). Ou encore 12..., d4, vieille suite peu usitée mais jouable ; 13. Cb3, d3 ; 14. Fb1, Cxb3 ; 15. axb3, Ff5 ; 16. Fé3, 0-0 ; 17. Cd4, Cxd4 ; 18. çxd4, Fb4 ; 19. Tf1, ç5! avec égalité. Ou enfin, le coup du texte, cher à Korchnoï et à Vukovic.

d) 13. h3, Fh5 est intercalable.

é) Après 14..., Fxf3 ; 15. Dxf3, Cxé5 ; 16. Dg3 les Blancs obtiennent une forte attaque. Après 14..., 0-0 ; 15. Cxg4, Dxg4 ; 16. Fé3, Cé6 ; 17. a4 les Blancs prennent l'initiative (le sacrifice 16. Fxh7+ semble peu correct : 16..., Rxh7 ; 17. Cg5+, Dxg5 ; 18. Fxg5, Fxg5).

f) On a aussi essayé 15. Cf5, 0-0 (si 15..., Cé6 ; 16. a4!) ; 16. Cxé7+, Cxé7 ; 17. Fé3, Cé6 ; 18. Fxh7+! (Geller-Hazai, Sotchi, 1982).

g) Korchnoï, qui est peut-être le plus grand connaisseur de cette variante, renonce à la suite habituelle : 16..., 0-0 ; 17. a4, Tf-é8 ; 18. axb5, axb5 ; 19. Dd3, Fg6! avec égalité. La partie Balachov-Portisch, Moscou, 1981, se poursuivit par 20. Td1, Ff8 ; 21. Fé3, Ta8 ; 22. h3, Txa1 ; 23. Txa1, d4 et le jeu est équilibré.

L'avance du pion d, soutenue par deux C, la D et une T, semble logique. Cependant, l'abandon de la case é4 posera aux Noirs quelques problèmes sérieux.

h) S'emparant immédiatement de la case é4, sans craindre 17..., dxç3 ? à cause de 18. Dxd7+, Rxd7 ; 19. Td1+ avec gain ni 17..., Cxé5 ? 18. çxd4, Cxf3+ ;19. Fxf3, Fxf3 ; 20. Dxf3, 0-0 ; 21. d5!

i) Si 17..., d3 ; 18. a4!. A nouveau, les Noirs renoncent au roque et menacent 18..., Fxf5 suivi de 19..., dxç3.

j) Tout se passe selon les prévisions des Noirs qui ont réussi à ouvrir la colonne h, sans roquer.

k) Ce retrait menace à nouveau 22..., dxç3.

l) Mais les Blancs attaquent les premiers.

m) Si 22..., dxç3 ; 23. Fxç6, Txd1 ; 24. Txd1, Db8 ; 25. Txa6 avec gain.

n) Et encore si 23..., dxç3 ; 24. Fxç6, Txd1 ; 25. Txd1! et les Blancs gagnent. Les Noirs, en attaquant la Ta6, semblent gagner un temps décisif qui leur permettra enfin de réaliser leur menace 24..., dxç3.

o) Cette superbe combinaison compromet, d'une manière surprenante, toute la stratégie des Noirs.

p) Si 24..., dxç3, 25. Txé7.

q) Première pointe dissimulée derrière le sacrifice de qualité : si 25..., Dxé7 ; 26. Fxg6 et si 25..., Rxé7 ; 26. Fg5+.

r) Que faire d'autre ? Si 26..., D (ou R) xé7 ; 27. Fg5 (+).

s) Seconde pointe. Si 27..., Dxg6 ; 28. Dxd8+.

t) Les Noirs ont perdu une pièce (si 29..., Dxg6 ; 30. Dd8+, Rh7 ; 31. Cg5+) et tentent l'impossible.

u) Menace 33..., Dd1+ et 33..., Dxg5.

v) Afin de faire jouer la T.

w) Ultime espoir : 41..., Dh3+ suivi du mat.

x) Menace 44. Fé5+, Rg8 ; 45. é7+, Tf7 ; 48. Dd8+.

y) Dans ce match capital, une sévère leçon infligée par un jeune grand maître à un adversaire infiniment plus expérimenté, et cela, sur son terrain.

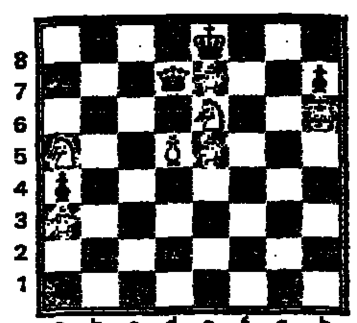
Solution de l'étude nº 1266
A. GURVITCH. 1959.

(Blancs : Rf5, Tg7, Fg4, Pa4, ç7, h3. Noirs : Ré7, Té8, Fg3, Pa5, f7, h6.)

1. Fh5!, Fxç7! (si 1..., Fh4 ; 2. Txf7+, Rd6 ; 3. Tf6+! et 4. Fxé8) ; 2. Txf7+, Rd8 (si 2..., Rd6 ; 3. Tf6+!) ; 3. Txç7!, Tg8! ; 4. Tç4!, Tg5+ ; 5. Ré6!, Txh5 ; 6. h4!! créant un zugzwang de toute beauté. La T n'a plus de cases où aller ; quant au R noir : si 6..., Ré8 ; 7 ; Tç8 mat.

ÉTUDE Nº 1267

G. KASPARIAN (1960)



BLANCS (7) : Rh6, Ca5 et é6, Pa3, d5, é5, é7.

NOIRS (4) : Ré8, Dd7, Pa4, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

Nº 1265

UN COUP DIABOLIQUE

Le contrat était inutilement trop haut, mais grâce à un coup très rare qui est une variante du coup du Diable, le déclarant a fait tout de même onze levées sans perdre d'atout!

Nord : ♠ R 9 5 ♡ A 4 ♢ A R D 6 ♣ R V 10 9
Ouest : ♠ D 6 3 ♡ 9 7 5 ♢ 10 7 5 ♣ 8 6 3 2
Est : ♠ V 2 ♡ R D V 10 ♢ V 9 4 ♣ A D 7 4
Sud : ♠ A 10 8 7 4 ♡ 8 6 3 2 ♢ 8 3 2 ♣ 5

Ann. : O don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♣	passe	1 ♡
passe	3 ♦	passe	3 ♡
passe	5 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé le 7 de Cœur pour l'As du mort et le Roi de Cœur d'Est. Le déclarant a joué ensuite le 9 de Trèfle pris par la Dame d'Est qui a rejoué le 10 de Cœur, puis la Dame de Cœur (Ouest fournissant le 9 et le 5). *Comment Hoffman, en Sud, a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense, Dame Valet et Pique n'étant pas secs ?

Réponse :

Il était logique de ne pas espérer Dame, Valet secs en Ouest car Ouest aurait entamé Pique et, d'autre part, il était peu vraisemblable qu'Est puisse avoir 3 points à Pique. En effet, il avait déjà montré R, D, V, 10 à Cœur et A, D à Trèfle (sans l'As, il n'aurait pas fourni la Dame) ; d'autre part, s'il avait eu Dame et Valet secs à Pique, il aurait eu au moins 15 points d'honneurs, il n'aurait pas passé sur 1 Trèfle. Quant à l'hypothèse d'un honneur sec à Pique en Ouest, Hoffman l'a estimée moins probable que celle d'un honneur troisième, et il préféra terminer sur ce coup rare :

Nord : ♠ R 9 ♢ 6
Ouest : ♠ D 6 3 — Est : ♠ V 2 ♡ D
Sud : ♠ A 10 ♡ 8

Sud joue le 8 de Cœur et la meilleure défense est de couper de la Dame de Pique. Le mort surcoupe, mais Sud fera ensuite l'impasse au Valet de Pique.

Déduction sur l'entame

Savoir tirer des déductions de l'entame est souvent indispensable pour la réussite du contrat, et cette donne est un des exemples les plus instructifs.

Nord : ♠ A D 6 5 4 ♡ — ♢ R V 8 3 ♣ R 10 4 3
Ouest : ♠ R 10 ♡ 8 6 2 ♢ 2 ♣ V 9 8 7 6 5 2
Est : ♠ V 9 7 2 ♡ 5 4 3 ♢ D 10 9 7 ♣ A D
Sud : ♠ 8 3 ♡ A R D V 10 9 7 ♢ A 6 5 4 ♣ —

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♡	passe	2 ♠	passe
3 ♢	passe	6 ♢	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 2 de Carreau pour le 3, le 7 et l'As, puis après avoir fait tomber les atouts adverses en trois coups, il a joué le 3 de Pique pour le 10, la Dame et le 7, ensuite il a tiré l'As de Pique sur lequel Est a fourni le 2 et Ouest le Roi. *Comment Sud (Le Dentu) a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR et quel a été son raisonnement ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont simples et directes. L'ouverture de « 2 Cœurs » promettait au moins 20 points (en comptant la distribution) ou huit levées de jeu avec au moins trois levées défensives (As, Roi et As). Au deuxième tour, l'enchère de « 3 Carreaux », qui était forcing pour un tour, permettait de tâter et de savoir s'il fallait jouer « 4 Cœurs » ou aller plus loin.

Si Sud n'ouvre pas de « 2 Cœurs » (parce qu'il joue le Deux faible), il doit dire « 1 Cœur » ; il faut exclure l'ouverture de barrage de « 4 Cœurs » à cause des deux As. Toutefois, en troisième et quatrième position (le partenaire ayant passé d'entrée), l'ouverture de « 4 Cœurs » devient normale.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

Nº 321

UN SI BEAU PARCOURS

Championnat des grands maîtres des Pays-Bas, 1986-1987

Blancs : L. ROSENDAAL
Noirs : BROUWERS
Ouverture : RAPHAËL

1. 32-28	17-22	21. 34-30	8-13
2. 28x17	12x21	22. 38-33	17-22
3. 37-32 (a)	7-12	23. 43-38	16-21
4. 41-37	1-7 (b)	24. 29-24	3-9
5. 34-29 (c)	12-17	25. 47-41 (i)	12-17
6. 33-28	19-23	26. 49-43	2-7
7. 28x19	14x34	27. 31-27! (j)	21x32
8. 39x30 (d)	7-12	28. 38x27	22x31
9. 44-39	13-19	29. 36x27	11-16 (k)
10. 50-44	9-13	30. 25-20!	14x34
11. 32-28 (e)	10-14 (f)	31. 35-30 (l)	34x25
12. 39-33 (g)	20-25	32. 41-36 (m)	19x30
13. 44-39	25x34	33. 27-21	16x27
14. 39x30	5-10	34. 37-31	26x37
15. 30-25	19-23	35. 42x2! (n)	30-35
16. 28x19	14x23	36. 2-24	35-40
17. 33-29	23x34	37. 24-35 (o)	25-30!
18. 40x29	10-14	38. 35x27 (p)	9-13
19. 45-40	21-26 (h)	39. 17x9	4x13
20. 40-34	13-19	Abandon (q)	

NOTES

a) L'attaque du pion noir à 21 recueille les faveurs de certains maîtres : 3. 31-26 (7-12) ; 4. 26x17 (12-21) ; 5. 37-32 (1-7) ; 6. 41-37 (7-12) ; 7. 33-28 (19-23) (a1) 8. 28x19 (14x23) ; 9. 39-33 (10-14) ; 10. 34-30 (14-19) ; 11. 30-25 (21-27) ; 12. 25x14 (9x20) ; 13. 32x21 (16x27) ; 14. 44-39 (5-10), etc. (Blokzijl-Schaaf, Appingedam, novembre 1985).

a1) Ou 7.... (11-17) ; 8. 39-33 (19-23) ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 44-39 (10-14) ; 11. 50-44 (21-27) ; 12. 32x21 (17x26) ; 13. 46-41 (6-11) ; 14. 37-32 (11-17) ; 15. 41-37 (17-21) ; 16. 33-28 (5-10), etc. (Thea-Mac-N'Diaye, tournoi de Yamoussoukro, octobre 1986). La recherche immédiate de l'occupation du centre est également opportune : 3. 33-28 (7-12) ; 4. 39-33 (11-17) ; 5. 44-39 (21-26) ; 6. 50-44 (17-21) ; 7. 37-32 (26x37) ; 8. 42x31 (19-23) ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 35-30 (1-7) ; 11. 41-37 (10-14) ; 12. 33-29 (20-25) ; 13. 47-41 (14-19) ; 14. 30-24 (19x30) ; 15. 40-35 (21-26) ; 16. 35x24, etc. (Borast-Sterel, Heerleryeide, octobre 1985).

b) Autre variante actuellement en vogue : 4.... (21-26) ; 5. 33-28 [l'occupation du centre] (11-17) ; 6. 39-33 (17-22) ; 7. 28x17 (12x21) ; 8. 44-39 (19-23) ; 9. 34-30 (1-7) ; 10. 40-34 (7-12) ; 11. 45-40 (14-19) ; 12. 50-45 (10-14) ; 13. 31-27 (12-17) ; 14. 33-29 (20-24) ; 15. 29x20 (15x24) ; 16. 38-33 (5-10), etc. (B. de Jong-C. Hummel, *le Monde* du 27 juillet 1985).

c) L'intérêt majeur de ce début tient à cette avancée, inédite dans la rubrique et, à notre connaissance, non retenue dans les épreuves entre maîtres au cours des dix dernières années.

d) Le retour à la case 29 eût été plus tranchant et sans doute dans le prolongement du projet des Blancs esquissé au cinquième temps.

e) 11. 39-33 livre le coup de dame direct par (21-27), etc.

f) 11.... (18-22) est perdant ; 12. 30-25 (22x33) ; 13. 25x23, +

g) 12. 31-26 (20-25) ; 13. 47-41 (25x34) ; 14. 39x30 (15-20) ; 15. 30-25 (2-7) ; 16. 40-34 (5-10) ; 17. 44-40 (18-23) ; 18. 34-30 (23x32) ; 19. 37x28 (12-18) ; 20. 42-37 (4-9) livre un coup de dame à variantes : 21. 28-23! (19x28) ; (g1) ; 22. 30-24 (20x29) ; 23. 38-33 (29x38) [si (28x39) suite identique] ; 24. 43x1!, dame à 1, +.

g1) 21.... (18x29) ; 22. 30-24 (19x30) ; 23. 35x4!, dame à 4, +.

h) Type de partie où chaque camp semble vouloir éviter la difficulté en pratiquant un jeu apparemment calme, prémices fréquemment de beaux mouvements tactiques.

i) A noter la sérénité des Blancs, qui ne redoutent pas le maintien de l'enchaînement de leur aile gauche.

j) Brise l'enchaînement et envisage de placer des combinaisons de gain.

k) Une faute qui ouvre le champ à un coup de dame à la case 2.

l) Pour posséder un temps de repos.

m) L'exploitation du temps de repos précédant un beau parcours du pion 42 à la case 2.

n) Une envolée, à partir d'un mécanisme classique.

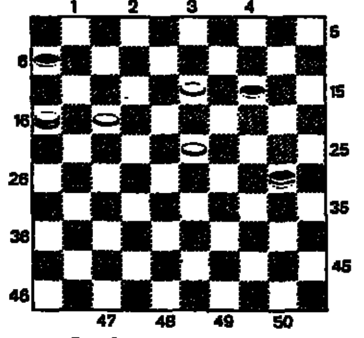
o) L'impensable erreur après un si beau parcours.

p) Prise majoritaire prioritaire.

q) Les Noirs se trouvent à deux pas du bonheur : la case de promotion de leur pion 40 en dame.

★ Pour obtenir la liste actualisée des principaux traités didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME
A. TROALEN (1977)



Les Blancs jouent et gagnent.

Un final pétillant de variantes, de déroutantes subtilités, qui permettent de percevoir une parcelle de l'univers magique.

● SOLUTION : 23-19! [une introduction remarquable, qui conduit à un coup de patte génial] (14x23) 17-11!! [l'extase s'ouvrant sur trois variantes] (30x8, a, b) 16-32 (6x17) 32x2!!, rafle le pion à 23 et la dame, +.

a) (30x2) 11-7 (2x11) 16x29!!, +.

b) (6x17) 16-2 (30x8) 2x11!!, rafle tout, +.

JEAN CHAZE.

---

mots croisés

Nº 495

Horizontalement

I. On ne peut pas leur faire confiance. – II. Met sur la voie, ou déjà bien placé, selon l'accent. Ni un âne, ni un chameau, mais il y a de ça. – III. Donne la possibilité d'appeler. Fus tenté de prendre parti. – IV. Font du volume. Poussais de côté. – V. Ils sont en tranches. Mesure. VI. Donne le départ. Celui qu'on ne change à aucun prix. Pronom. – VII. Ils les ont dans le dos en un sens. Suites de temps. – VIII. En noir. Sans merci. – IX. Pour fendre les flots. Pronom. – X. Sut parler droit au cœur. C'est tout bon à jeter. – XI. Annuleront la dette.

Verticalement

1. On peut lui faire confiance. – 2. N'a un fauteuil que par procuration. Ce n'est qu'un jeu. – 3. Ce sont leurs auréoles qui les éclairent. Petit bain. – 4. Pronom. Préposition. Retient tout par en bas. – 5. Donnaient un goût particulier. – 6. Une cale sabotée. Champion du baroque. – 7. Prend en charge le boulot sérieux. – 8. Se mettra au courant. Fleuve. – 9. Cache-sexe. Très mal citée. – 10. Pour ses habitants, c'est un diminutif familier. Coup de sang. D'une part. – 11. Ornemente. Monnaie. – 12. Les I ont parfois de ces effets.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU Nº 494

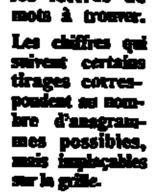
Horizontalement

I. Polichinelle. – II. Emotion. Noix. – III. Retenues. Itt. – IV. Store. Nacrer. – V. Et. Ambages. – VI. Centaures. Md. – VII. Ui. Ers. Mei. – VIII. Torve. Aspect. – IX. Erse. Obérai. – X. Une. Nul. Arno. – XI. Résurrection.

Verticalement

1. Persécuteur. – 2. Omette. Orne. – 3. Loto. Nurses. – 4. Itérative. – 5. Cinéma. Nr. – 6. Hou. Bue. Our. – 7. Inénarrable. – 8. Sagesse. – 9. En. Ces. Piat. – 10. Loirs. Merri. – 11. Lite. Mécano. – 12. Extradition.

FRANÇOIS DORLET.



anacroisés ®

Nº 496

Horizontalement

1. DEGNORU. – 2. DEEOPS (+ 2). – 3. EEEINPTT. – 4. ACEEMRR (+ 1). – 5. ACERRTUU. – 6. ADIRSTTU. – 7. DEIINOS. – 8. AEENSS (+ 2). – 9. DEEINSSU (+ 3). – 10. EEEHNOT. – 11. ACEIORSS (+ 1). – 12. AADIMO. – 13. EEILLRTU (+ 3). – 14. AFINNO. – 15. EEEILNNO. – 16. EEENRRST (+ 1). – 17. EEENSSTU. – 18. AEFISV. – 19. AEHIOSSU.

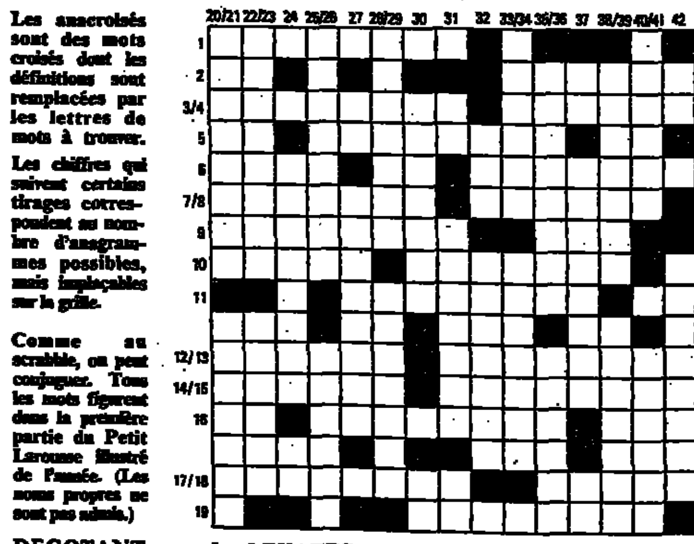
Verticalement

20. DEEGILNO. – 21. AFIORST. – 22. DEINOPRT. – 23. AADEMN (+ 2). – 24. ADINNOOT. – 25. ACEEINNN (+ 1). – 26. DEEEIS. – 27. AINNOTTU. – 28. EEENRST. – 29. AEENSST (+ 1). – 30. AEESSST. – 31. EHOORST (+ 1). – 32. COORSTU. – 33. EFMRSU. – 34. EEEILLN. – 35. AAEIPRST (+ 7). – 36. EILSSS. – 37. CDEEEENR. – 38. DEEIMNU. – 39. AEINORR. – 40. ADEEIR (+ 1). – 41. CEIINS. – 42. AAEEGIRR (+ 1). – 43. EEEEQRSU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 495

1. ESTIVANT. – 2. BARONNE (ABONNER). – 3. OISIVETE. – 4. DEGOTANT. – 5. LEVATES (VELATES, TAVELES, VESTALE). – 6. LIMAÇONS (CALMIONS, MACLIONS, CLAMIONS). – 7. URINOIR. – 8. TMESES. – 9. RENONCEE (COREENNE, ENCORNEE). – 10. EXTREME. – 11. METEORE. – 12. ARTEFACT, création de l'homme. – 13. IDIOTIE. – 14. RODASSE (DORASSE, ADOSSER, SARODES, DOSERAS). – 15. DEBRIS (BRIDES). – 16. RABOTAGE (ABROGEAT). – 17. ANNUEL (ANNULE). – 18. VOUAMES. – 19. ENLEVURE. – 20. MISTELLE (MELLITES). – 21. ENDOLORI (INDOLORE). – 22. MOLDAVE. – 23. TEGUMENT. – 24. TERBIUM (BITUMER). – 25. APORIE, incertitude ou impasse logique (OPERAI). – 26. VATICINE (EVINÇAIT, INACTIVE). 27. OIDIUMS, maladie des plantes. – 28. CSARDAS. – 29. NONANTE (ENTONNA, TENONNA). – 30. TITISME. – 31. MATERNEL (LAMENTER, LAMERENT, RALEMENT). – 32. BILEUSES (BLEUISSE). – 33. REXISTE (EXISTER). – 34. REVUISTE (VITREUSE). – 35. REIFIAT (RATIFIE, FIERAIT). – 36. NETTOYE. – 37. ALPAGUE. – 38. ENSERRE. – 39. ATHLETES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

★ ANACHRONIQUES. Nº 490 : le tirage du 40 était ABEELRSS, et celui du 41, EIIORSV ; nº 491 : la case noire de la dernière colonne était trop haute d'un cran. Par ailleurs Jaseat a une anagramme : jantes. MM. Bismut, Liandrat, Toudeur et Blin.

هكذا من الأصل

Degas au Grand Palais

La volupté de la sculpture

Huysmans, en 1881, à propos de la *Petite Danseuse de quatorze ans* exposée au Salon des indépendants : *« Devant (elle), le public, très ahuri et comme gêné, se sauve. La terrible réalité de cette statuette lui produit un évident malaise ; toutes ses idées sur la sculpture, sur ces froides blancheurs inanimées, sur ces mémorables poncifs recopiés depuis des siècles, se bouleversent. Le fait est que, du premier coup, M. Degas a culbuté les traditions de la sculpture comme il a depuis longtemps secoué les conventions de la peinture. »* Le public d'aujourd'hui ne se sauvera pas, puisqu'il risque fort de ne voir qu'à peine la *Petite Danseuse,* exilée et encagée avec quelques autres bronzes dans de tristes vitrines à étages, elles-mêmes logées dans un obscur cul-de-sac.

Degas sculpteur n'a décidément pas de chance, qui n'a pas été jugé digne de l'étude savante à laquelle ont droit le peintre et le pastelliste. Pour lui, ni chronologie ni comparaisons avec l'œuvre peint. Alors que ces admirables figurines de danseuses, de femmes à la toilette, et de chevaux n'ont quelque chance d'être comprises qu'à l'aide de rapprochements et de parallèles, alors qu'elles développent et poussent à leur paroxysme dans le volume et l'espace les inventions du dessinateur, on les a rejetées loin de ce qui pouvait les éclairer.

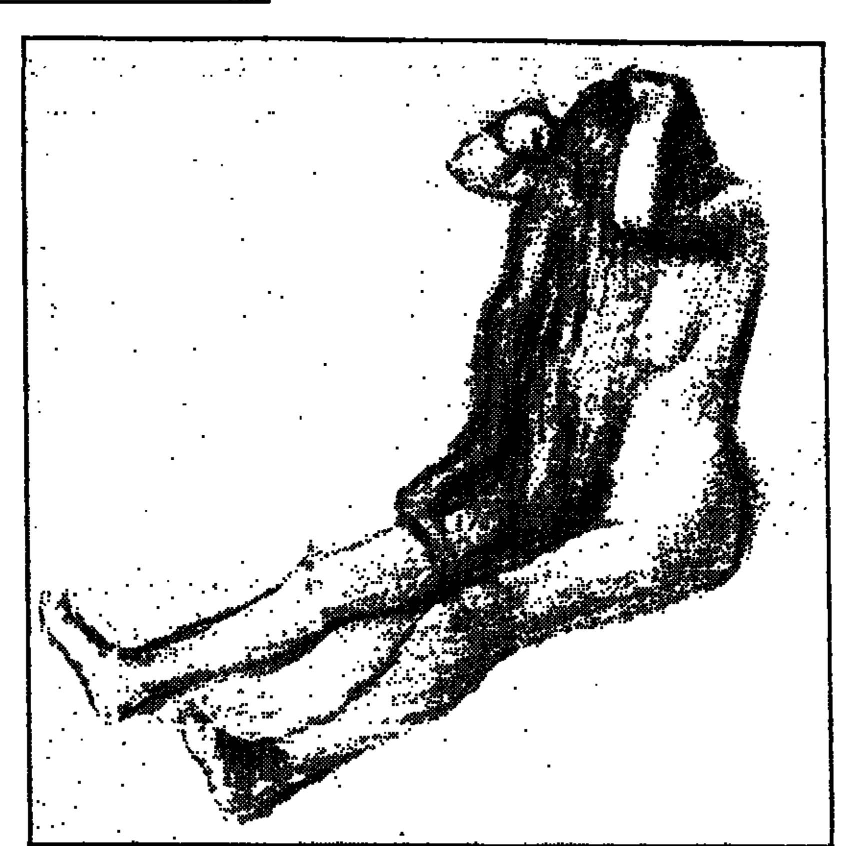
Ce ne sont que des tirages posthumes, objecte-t-on d'ordinaire par souci de purisme, et des tirages exécutés contre l'avis des proches de l'artiste. Il est vrai que Degas, quoi qu'il y ait songé, ne prit pas la peine de préserver ses modelages en les faisant mouler en plâtre — il n'y eut que trois exceptions de son vivant.

Les originaux existent cependant. Ils appartiennent pour l'essentiel à la collection Mellon, en Virginie, et y sont restés, n'ayant pas fait le voyage de Paris. On ne peut donc mesurer qu'imparfaitement ce qu'avait de choquant une statue réaliste pourvue *« de vraies jupes, de vrais rubans, (d') un vrai corsage »*, alors que l'emploi d'étoffes et d'une perruque dans cette œuvre anticipe sur bien des procédés d'assemblage et de collage chers au vingtième siècle.

Il faut bien se consoler de cette absence au spectacle de quelques bronzes plus tardifs de Degas venus d'Orsay jusqu'au Grand Palais. Il reste en eux l'empreinte des doigts et de la paume qui servirent à les modeler, et celle, plus éloquente encore, de la volupté d'un contemplateur obsédé d'anatomies et de mouvements. Cet épicurisme, cet érotisme du galbe et de la peau, Degas l'avoue dans chacune de ses danseuses et baigneuses. Il les caresse, il les palpe, il arrondit leurs formes et étire leurs articulations avec un dédain du détail qu'il ose moins d'ordinaire sur la toile ou le papier.

Il apparaît alors, dans Ces œuvres intimes, plus secrètes encore que ces monotypes,pour ce qu'il est sans doute véritablement, plus et mieux que Renoir : l'héritier du dix-huitième siècle français, le petit-fils de Fragonard déguisé en bourgeois et en impressionniste, le fils du voluptueux Monsieur Ingres et le contemporain de Rodin.

Ph. D.



« Femme assise se peignant »

Le peintre au travail

(Suite de la première page.)

Aussi se demande-t-on pourquoi les sculptures, qui, logiquement, devraient faire partie du parcours multimédia, sont comme punies dans un lointain troisième étage...

Ce parcours, établi aussi selon une chronologie des œuvres entièrement révisée et justifiée par l'étude récente des carnets de l'artiste, réserve bien d'autres surprises ; il montre des tableaux pratiquement jamais vus en France, et insiste sur une période mal connue, mal aimée, négligée jusque-là : les années de jeunesse, dont on a souvent évacué les péripéties entre portraits conventionnels et peintures étranges d'histoire, pour ne retenir que la famille Belleli, la mère hautaine et les deux filles en tablier d'un côté, le père tournant le dos de l'autre, chacun regardant ailleurs et ouvrant ainsi la composition sur un bleu de mur que les fleurettes ne gâchent pas ; et sur un sol pommelé de taches qui tranche avec le perfectionnisme de l'ensemble.

Années riches que ces années de voyage à travers l'Italie, où le peintre, nanti, grand bourgeois, cultivé, peut laisser libre cours à sa curiosité à l'égard des maîtres du passé les plus divers. Il les copie, les interroge, sans oublier de regarder du côté de ses contemporains. Il engrange, il accumule, il met au point, dessine merveilleusement et peint tout ce qu'il veut, comme il le veut déjà, donnant sans cesse des preuves de son savoir-faire d'héritier d'Ingres et de bien d'autres, comme pour mieux faire comprendre que sa *« touche incertaine »* est volontaire et non maladroite. Copier... *« Ce n'est qu'après avoir donné toutes les preuves d'un bon copiste qu'il pourra vous être permis de faire un radis d'après nature »*, disait ce réaliste, en pensant sans doute à Manet, son rival et ami.

Et les danseuses ? Finalement, les danseuses n'arriveront que bien plus tard, après les essais intéressants des peintures d'histoire dont les quatre principaux grands formats sont réunis pour la première fois.

Il faut les regarder de près ces œuvres éclectiques car on y trouve contenu, impliqué sinon tout le Degas de la maturité, en tout cas beaucoup de ces chevaux splendides, de jeunes corps contorsionnés, et du mystère aussi, et des plages de couleurs indépendantes, et de l'austérité, de la retenue, de la concision. Et du grand art déjà dans le portrait en situation, dans ce fameux bureau de coton de La Nouvelle-Orléans du Musée de Pau, comme dans *la Fosse d'orchestre*, ses têtes en haut-de-forme noir sur fond de partitions blanches, ses archets qui cisaillent le groupe, et, dans les feux de la rampe, les premières jambes, les premiers tutus, en une composition jamais vue.

« L'art, c'est le faux »

Après un voyage en Amérique où il a de la famille, comme en Italie, où il s'est promené entre romantisme et Parnasse, entre Ingres, Delacroix et Mantegna et dans tous les cas dans l'espace de la peinture, Degas s'adonne au spectacle, au théâtre. La fosse d'orchestre lui a assuré ce passage, quand sur la scène on pouvait trouver aussi l'étrange vision spectrale des nonnes ramenées à la vie, qui gesticulent sur fond de ruines, dans *Robert le diable* de Meyerhold, une pièce jugée totalement dépassée alors, au point qu'un spectateur préfère se distraire en braquant ses jumelles du côté des loges.

Degas, peintre de la vie parisienne, ami des Halévy, lui non plus ne tient pas en place et grimpe du parterre aux loges avant de gagner les coulisses. Lui non plus ne s'intéresse pas tant au moment du spectacle bien réglé qu'aux à-côtés, qu'aux dessous. C'est un voyeur sûrement, comme bien des grands peintres et surtout des photographes ; la photographie est un de ses pôles d'intérêt très fort, que l'exposition évacue un peu, d'ailleurs.

Il peint donc *la Classe de danse*, les répétitions. Et il casse, fait plier les articulations, démonte, remonte la mécanique du corps et, impitoyablement, il montre les filles, l'une se grattant le dos, l'autre se massant la cheville, une troisième réajustant un tutu qui la tronçonne. Sans doute se sert-il de l'animal pour éclairer l'homme, comme on l'a dit à l'époque. Il est dur, il a de l'humour noir, il raille. Ses peintures d'entrechats sont tout sauf innocentes, qu'il balance dans d'étourdissantes constructions aux planchers vides, aux figures coupées, sans folklore, sans japonisme flagrant.

« L'art, c'est le faux », répétait le maître qui ne cesse d'accumuler les artifices pour parvenir à ses fins en prenant comme sujet principal l'artifice du spectacle, et la lumière artificielle. Il va au théâtre le soir, et le jour s'enfonce dans l'atelier.

Il ne supporte pas le plein air, n'admet la lumière solaire que s'il est motivé par une croupe de cheval. Quand ses amis impressionnistes traquent les ombres colorées et les reflets dans l'eau, lui se plaît dans l'ombre des repasseuses en contre-jour, dont ce n'est pas tant la pression du fer sur la chemise d'homme que l'on retient aujourd'hui que l'extraordinaire flottement des couleurs — lumières des linges qui pendent et enveloppent les silhouettes creusées dans le noir. Son clair-obscur social ? Plutôt sa nuit personnelle impénétrable. Une nuit dans laquelle il s'enfonce avec les monotypes, où l'on devine des corps à tâtons, des nus de femmes mûres, cette fois, allongées sur des lits défaits ou enjambant des baignoires, et que l'on retrouve dans les grands pastels des années 80 et 90, en suites de femmes se lavant, s'essuyant, se peignant, opulentes comme des Rembrandt ou des Tintoret dans la richesse des oranges, des mauves, des bleus, des verts.

« Femme boulotte et farcie »

Avec ces Suzanne aux crinières rousses, où Huysmans, l'impénitent misogyne, ne verra que *« dondons basses sur pattes »*, ou *« femme boulotte et farcie »*, Degas en finit définitivement avec les mondanités, le riche est devenu pauvre en épongeant les dettes de la famille. Mais est-ce bien là la raison de son enfermement, et de son abandon de toute coquetterie comme on en a vu de superbes avec les essayages de chapeaux, donnant l'occasion d'un grand tourbillon de couleurs ?

Il se retranche, se recroqueville sur lui-même, rétrécit la distance qui le sépare de ses sujets-objets, élimine rampes, pans de murs et portes, et fait le point sur ces paysages de peau et de tissu. Il travaille aussi le noir aux doigts et la pellicule, écrase le pastel, pétrit la cire, et tâte l'aplat de ses feuilles. Gestes d'aveugle ou presque ?

Le terrible Degas, vieillissant connu pour ses sarcasmes, son caractère *« voulu dur »*, dira Valéry, ses jugements par la blague implacable, dont l'antisémitisme affiché au moment de l'affaire Dreyfus l'a séparé de beaucoup d'amis, mènera en tout cas son combat contre la cécité jusqu'en 1912, en bataillant, entre formes et figures, en montant les couleurs, en appuyant les lignes, en accusant les déformations avec une rare violence. Il détruit, il tue non sans avoir bouclé la boucle, en organisant la rencontre des chevaux et des blanchisseuses.

Etrange manège du peintre, qui poursuit solitaire son dialogue avec la peinture, celle des autres, qu'il collectionne avec passion — d'Ingres, Delacroix et du Greco à Cézanne et Gauguin, — et la sienne, pleine de sentiments contradictoires évacués dans le travail de la peinture, celle d'un homme lointain, d'un autre âge et pourtant proche d'un Cézanne, dont l'œuvre est pleine de portes ouvertes sur notre vingtième siècle.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Grand Palais, 13 février-16 mai. Catalogue établi par Henry Logrette, Joan Sutherland Boggs, Michael Pantazzi, Douglas W. Druick, Peter Zagers et Gary Tinterow ; 638 pages, 330 F. Cette exposition a pu être montée grâce aux efforts conjugués des musées de France, de la Galerie nationale du Canada à Ottawa et du Metropolitan Museum de New-York et avec le concours de United Technologies.

Peduzzi de la scène aux cimaises

Depuis bientôt vingt ans, Richard Peduzzi travaille avec Patrice Chéreau, dont il est le décorateur attitré, exclusif. La première entorse à ce principe jaloux sera visible dès le printemps : c'est pour une mise en scène de Luc Bondy que Peduzzi imagine le décor de *Conte d'hiver*, de Shakespeare. Le théâtre reste donc son point d'ancrage. Mais Peduzzi s'est découvert un nouvel intérêt pour les musées et les expositions. Sans doute parce qu'il existe un lien entre le travail du décorateur pour le metteur en scène et celui du muséographe pour un conservateur ou un commissaire d'exposition.

Il a fait irruption dans le monde des musées avec la naissance du Musée d'Orsay. Dans l'architecture naguère contestée de Laloux, revue par le groupe ACT et corrigée à la hussarde par Gae Aulenti, c'est à Peduzzi qu'on a fait appel pour mettre en scène à la fois cette période-clef de l'architecture qu'est le deuxième demi-dix-neuvième siècle, et son chef-d'œuvre boulimique, l'Opéra de Paris. Il a ainsi largement contribué à sauver les meubles, en apportant une bonne part de rêve et de fluidité dans la grande nécropole post-pharaonique. Le Louvre, où Michel Laclotte est revenu en vainqueur après avoir fait naître Orsay, s'est vite aperçu qu'on pouvait obtenir de l'impossible de Peduzzi. On lui a donc demandé de concevoir, dans les sous-sols du Grand Louvre une salle lumineuse pour accueillir l'histoire du palais converti en musée.

Pour Degas, c'est encore à lui qu'a naturellement fait appel Henri Loyrette, responsable du département architecture d'Orsay, qui, en retournant sa veste pour la peinture impressionniste, s'est trouvé confronté aux Galeries nationales du Grand Palais et à leurs espaces aberrants. On mesure ici combien les équipements culturels se périment vite : les Galeries du Grand Palais, aménagées dans les années 60 et qui sont longtemps restées le *nec plus ultra* des lieux d'exposition, se révèlent désormais dépassées à la fois par l'évolution foudroyante de la muséographie, et par l'afflux impressionnant des visiteurs.

Les problèmes d'espace, de circulation, de hauteur de plafond, de lumière sont de plus en plus contraignants. Les jours de grande foule, comme en suscitent les impressionnistes et comme en suscitera certainement Degas, le petit escalier en spirale qui jouxte la rotonde est presque impraticable, et les points d'engorgement ne se comptent plus.

L'homme de théâtre Peduzzi s'en est tenu au minimum, proposant les espaces les plus simples, les cimaises les plus élémentaires, voire les plus traditionnelles, cherchant à s'effacer derrière le peintre Degas ou le commissaire Loyrette.

Le muséographe Peduzzi, en revanche, prend de plein fouet les habitudes d'un univers de conservateurs, de professeurs, de critiques dont toute la formation s'est faite sur le blanc des cimaises, et dont le regard a des règles aussi féroces que celles de la cuisine traditionnelle. Et si l'intervention discrète sur la rotonde ne sera perceptible que par ceux qui lèvent la tête, il faut prévoir quelques étonnements devant l'aménagement de la Grande Galerie courbe, dont la théâtralité reste pourtant dans la plus courtoise décence.

Reste à savoir pour qui, pour quoi sont faites ces grandes machines du Grand Palais, comment séduire et retenir un public dont le nombre doit équilibrer le déficit de plus difficiles expositions. Entre le blanc sec de la plupart des institutions et les galipettes formalistes de la Bibliothèque nationale pour Rembrandt ou des Beaux-Arts pour Matisse, il y a sans doute un assez large champ d'exploration.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Culture

ARTS

Winterhalter au Petit Palais

Haute couture

Il était le peintre favori de la reine Victoria et de l'impératrice Eugénie. Mais fallait-il pour autant le ressusciter ?

Face-à-face inespéré : d'un côté de l'avenue, Degas et ses portraits de famille et de banquiers ; de l'autre Winterhalter, ses portraits de cour et de petits princes. Soit : la bourgeoisie parisienne face à l'aristocratie cosmopolite. Le tout-plaine Monceau contre le tout-Baden-Baden. Et la peinture dite moderne contre l'art dit officiel. Les deux peintres, les deux mondes, les deux styles sont à peu près contemporains. On ne saurait résister au plaisir de les comparer, ne serait-ce que pour profiter de l'occasion – ou de la coïncidence. Ne serait-ce encore que parce que la comparaison permet d'analyser la particularité la plus remarquable des tableaux de Winterhalter : leur vacuité.

Il peint bien, pourtant, cet ancien élève des bonnes écoles des Beaux-Arts de Fribourg, de Karlsruhe et de Munich. C'est-à-dire qu'il peint proprement, avec méthode, avec placidité, et qu'il obtient d'excellents trompe-l'œil d'étoffes, de broderies et de chevelures blondes et brunes. Il possède son métier, il applique ses procédés imperturbablement et l'on sent que rien ne lui déplairait plus que le débraillé d'un Manet, ou d'un dessin de Degas.

Coloriste heureux, avec ça : à lui les ciels turquoise, les tissus rutilants, les cachemires qui flattent l'œil et les bras ronds, frais et roses. Il n'hésite pas à chamarrer ses portraits comme un couturier ses crinolines. Qu'on ne l'accuse donc pas de timidité ou de maladresse. Cet Allemand, devenu la coqueluche des cours de France, de Belgique et de Grande-Bretagne, est un virtuose.

Pourquoi le vide, alors ? C'est que quand Degas peint le portrait d'une cousine, d'un amateur ou de Tissot, il le peint tel quel, et avec tant de fausse désinvolture que l'on peut croire au naturel du modèle comme au naturel du peintre. Et que quand Winterhalter peint une duchesse, Mme Rimsky-Korsakov, Alexandra princesse de Galles ou Elisabeth d'Autriche, il ne les peint pas réellement. Ce qu'il représente, c'est la duchesse posant pour Winterhalter, qui pose lui-même au grand peintre, à Rubens ou à Ingres. Ce qui apparaît dans le tableau, c'est la mise en scène artificieuse d'un artifice, l'apothéose d'un rite mondain et politique, et non plus un portrait.

Les traits peuvent être ressemblants, et Winterhalter un admirable photographe en couleurs, ces vertus ne changent rien, et chaque effigie demeure vide de toute réalité individuelle. Il n'y a plus à admirer, si l'on tient à admirer quelque chose, que d'immenses blasons des familles régnantes d'Europe, démesurément agrandis et présentés sous forme de poupées en vêtements d'époque. Rarement vit-on figuration plus paisiblement installée en plein stéréotype.

Les références esthétiques elles-mêmes, au portrait anglais, à Van Dyck et au néo-classicisme, ne servent qu'à garantir l'honorabilité du modèle et la noblesse de son nom. A ces belles dames et beaux messieurs Winterhalter réussit à ôter jusqu'à la moindre parcelle de caractère, si bien que leurs images ne peuvent même plus servir de documents historiques. Qui accepterait de reconnaître le subtil comte de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts de Napoléon III, déguisé comme il l'est ici en boyard brillantiné à la barbe frisée ?

Ne restent donc que les célèbres costumes et le compte rendu de mode, qui pourraient bien être ce qu'il y a de plus instructif dans ces tableaux. Aussi les a-t-on présentés en compagnie de quelques mannequins vêtus de crinolines Second Empire. De ces mannequins aux modèles du peintre, la différence n'est que technique. Aux uns comme aux autres, il manque ce que Winterhalter n'a pas su ou voulu peindre, et dont Degas a fait, lui, son principal sujet : le corps humain.

PHILIPPE DAGEN.

★ Petit Palais, jusqu'au 7 mai 1988. L'exposition, qui était présentée à Londres l'an dernier, a bénéficié du concours financier de United Technologies. Il existe un catalogue-album, bien illustré (244 pages, 200 F).

Vente

Gros aux enchères

Gênes 1796, Jean Antoine Gros, portraitiste français exilé, est remarqué par Joséphine, future impératrice des Français. Très vite, il devient l'un des artistes attachés à la famille Bonaparte. Portraitiste, il est aussi peintre d'histoire attitré de l'Empire, illustrant les batailles d'Arcole, d'Aboukir, et d'Eylau. Delacroix dira de la *Bataille d'Eylau* – aujourd'hui au Louvre – qu'elle était *« l'œuvre la plus complète et la mieux réussie de Gros »*.

Son « modello », l'esquisse préliminaire, sera mis en vente le 15 février à Toulouse. De format plus réduit et de conception plus hardie, il sera vivement critiqué par l'école classique et bien sûr encensé par le mouvement romantique.

Jamais œuvre ne fut autant attendue par son commanditaire. Napoléon, blessé dans son orgueil lorsque le succès de la bataille lui fut contesté, commanda une peinture commémorative. Un concours fut ouvert, avec un programme rédigé dans ses moindres détails. Vingt-cinq projets furent retenus. Celui de Gros fut finalement retenu.

Le sujet, traité de façon réaliste, présente l'empereur à cheval, entouré de son état-major. Au fond, la plaine immense couverte de neige ensanglantée. Le village d'Eylau est en flammes. Au premier plan, parmi les cadavres et les mourants, un soldat russe s'agenouille pour baiser le genou de l'empereur. Gros, fervent admirateur de ce dernier, le représente pâle et ému. Le tableau enthousiasma toute une génération de peintres.

La stature et la personnalité mythiques de l'empereur se prêtaient particulièrement bien au traitement romantique de cette actualité dont Gros avait fait son domaine.

Après la chute de l'Empire, il reviendra à une expression plus classique. En 1824, il achève de peindre la coupole du Panthéon, qui lui vaut son titre de baron. Malgré ce succès, qui ne correspond pas à son tempérament, il se suicide.

Sans doute l'une des œuvres majeures de Gros, ce « modello » est estimé entre 4 et 6 millions de francs. Un prix élevé que beaucoup de musées étrangers seront sans doute prêts à payer – à moins qu'il ne soit pré-empté par l'Etat français.

ALICE SEDAR.

★ Vente le 15 février à l'Hôtel des Ventes de Saint-Georges à Toulouse.

★ La vente qui a eu lieu la semaine dernière à Londres (voir *le Monde* du 6 février) consacrée à la peinture viennoise symboliste et expressionniste a été plus médiocre. Près de la moitié des tableaux n'ont pas trouvé preneur. Les œuvres qui se sont vendues n'ont pas dépassées les estimations les plus basses.

Mort de Jacques Dupont inspecteur général des Monuments historiques

Jacques Dupont, inspecteur général des Monuments historiques, est mort dimanche 7 février. Il était âgé de quatre-vingts ans. Docteur en médecine et diplômé de l'Ecole du Louvre, il s'intéressa très tôt à l'utilisation des méthodes scientifiques dans l'analyse et la restauration des tableaux. Il fut par la suite directeur du laboratoire de recherche du Musée du Louvre. Nommé inspecteur général des Monuments historiques en 1958, il s'attacha aux aménagements d'hôtels comme celui de Sully, à Paris. Il contribua également au développement de l'art contemporain dans les monuments historiques.

COULISSES

Conservateurs, la contestation s'étend

Le mouvement revendicatif des conservateurs des musées nationaux ne cesse de croître. Lors du vernissage de l'exposition Degas au Grand Palais, le ministre de la culture n'a pu échapper à la distribution de tracts réclamant une revalorisation des statuts et des salaires de cette profession. C'est au tour des conservateurs des musées de la Ville de Paris de se plaindre, pour les mêmes raisons. Mais la responsable des affaires culturelles de la Ville, Mme Françoise de Panafieu, a refusé les tracts qu'on lui tendait à l'entrée du Petit Palais où elle inaugurait l'exposition Winterhalter.

Lord Carrington chez Christie's

Christie's, la célèbre salle des ventes londonienne, a annoncé mardi la nomination à sa présidence de lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN et ancien ministre britannique des affaires étrangères. Lord Carrington prendra son poste en juillet, lorsqu'il quittera ses fonctions à l'OTAN.

Souscription pour la duchesse du Maine

La société du Musée de l'Ile-de-France souhaite faire acquérir, pour le Musée de l'Ile-de-France, un tableau de François de Troy : *la Leçon d'astronomie de la duchesse du Maine*, une œuvre importante pour l'histoire de Sceaux. Une souscription publique est ouverte à ce sujet. Chèque à l'ordre de la Société des amis du Musée de l'Ile-de-France - Sceaux 92330.

Bazaine dans le métro

Le peintre Jean Bazaine a entièrement décoré la station de métro Cluny-Sorbonne, qui ouvre ses portes après plus de quarante ans de fermeture. Il s'agit d'une mosaïque de 450 mètres carrés, « ailes » et « flammes » en lave émaillée de Volvic à dominante bleu et rouge. En outre, les voûtes de la station portent les signatures des poètes, philosophes, historiens, scientifiques et hommes politiques qui ont hanté le quartier Latin, de François Ier à Robespierre et de Ronsard à Jean-Paul Sartre. Le couloir qui joint cette station aux lignes B et C du RER, dont la jonction se fait désormais à Saint-Michel, est décoré d'une œuvre de Claude Maréchal.

Communication

Dans une lettre de candidature à la CNCL

Canal Plus brigue un septième réseau pour une chaîne familiale

La chaîne musicale, éternelle Arlésienne du paysage audiovisuel, n'est plus seule à briguer un septième réseau national hertzien, incluant notamment le canal 38, sur la région parisienne.

Canal Plus, au nom de son projet Canal Plus Famille, vient d'écrire à la CNCL pour demander des fréquences hertziennes en complément des réseaux câblés et du public qu'elle compte ausii toucher par le truchement des possesseurs d'antenne satellite.

A l'appui de cette demande, Canal Plus -Famille a recensé des fréquences disponibles dans la plupart des villes de l'Ouest, ainsi qu'à Lyon ou Grenoble. Au total, 3,5 millions de foyers accessibles selon les techniciens de la chaîne, 5 millions en ajoutant le canal 38 en région parisienne.

Pourquoi cette candidature hertzienne, alors que le projet Canal Plus Famille était initialement destiné au satellite TDF 1 ? Parce que Canal Plus estime que la pénétration de l'antennes satellite sera lente, et donc qu'une chaîne doit se lancer sur tous les supports : câble, satellite, hertzien. En tout cas, Canal Plus Famille lie maintenant sa candidature à TDF 1 à l'obtention de fréquences hertziennes. Et ne se limite pas à ce satellite : la chaîne négocie aussi avec France Télécom pour utiliser Télécom 1 C.

Cryptée, destinée à un public d'enfants dans la journée, familiale le soir, Canal Plus Famille est un projet qui nécessite 250 millions de francs d'investissements pour atteindre l'équilibre de fonctionnement en trois ans, avec plus de 150 millions de dépenses annuelles, dont 110 en programmes. La chaîne serait vendue 80 francs par mois (60 francs aux abonnés de Canal Plus déjà équipés d'un décodeur). Et « gratuite » sur le câble, car Canal Plus espère bien séduire les câblo-opérateurs, qui l'incluraient alors dans leur service de base (en échange d'une redevance de 10 francs par mois et par abonné).

Mais cette percée sur le câble implique un rapprochement avec Canal J, le canal Jeunesse, qui a un contrat d'exclusivité de cinq ans sur son créneau avec la plupart des câblo-opérateurs.

Aussi Canal Plus Famille propose-t-il aux actionnaires de Canal J (Caisse des dépôts, Europe 1, Lyonnaise des eaux et Générale des eaux) de s'unir dans une société commune. Sans nier les synergies possibles avec Canal Plus Famille, ces actionnaires restent prudents. Car le projet est plus coûteux que Canal J, et pourrait mobiliser des ressources dont ces opérateurs de câble ont besoin par ailleurs pour lancer d'autres chaînes thématiques, de sport ou d'information.

Mais Canal Plus a aussi des ambitions sur le sport. Détentrice de droits sur beaucoup de sports « marginaux » en TV, comme le basket ou le football américain, la chaîne payante voudrait parvenir à un accord avec TV Sport, la chaîne sportive francophone traduite du Screen Sport anglophone. Cet accord pourrait même déboucher sur une participation d'environ 25 % au capital de TV Sport.

En s'adressant officiellement à la CNCL, Canal Plus Famille fait bouger plusieurs dossiers délicats : celui de la chaîne musicale, dont elle dispute les fréquences ; et celui du satellite, en subordonnant sa candidature à des conditions. Mais c'est justement parce qu'elle investirait sur le satellite que Canal Plus Famille estime mieux servir les intérêts français que la chaîne musicale.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Le financement public de la création

La direction du Trésor réduit de moitié les sommes prélevées sur la vente de TF 1

La parole donnée pourrait-elle n'être pas respectée ? La Rue de Valois (la culture) rassure ; la Rue de Rivoli (les finances) temporise... M. François Léotard, fort d'une promesse de M. Edouard Balladur, avait annoncé dès l'été 1986 que 10 % du produit de la vente de TF 1 *« iraient à la création »*. Dix pour cent ? 450 millions de francs qu'en septembre dernier le ministre de la culture et de la communication répartissait ainsi : 200 millions pour Antenne 2 (dont 120 dès 1988) ; 100 pour FR 3 (60 cette année) ; 50 pour la Société française de production (SFP) en difficulté ; 50 affectés au compte de soutien à l'industrie de l'audiovisuel et 50 millions, enfin, pour aider à la création d'une société de capital-risque.

Las ! Avec le krach boursier, la manne providentielle des privatisations s'est brusquement tarie. Et M. Jacques Chirac avait beaucoup promis. Priorité, dit-on, est aujourd'hui donnée au remboursement de la dette et aux dotations en capital des entreprises publiques comme Renault. La direction du Trésor vient donc d'informer par lettre le cabinet de M. Léotard que 225 millions de francs seulement seraient débloqués en ce début d'année.

La SFP n'en souffrira pas : 84 millions (34 de plus que prévu) lui ont déjà été versés. Antenne 2 (80 millions) et FR 3 (50 millions) devraient tirer leurs épingles du jeu : la première s'est déjà vu offrir 34 millions supplémentaires de redevance et la seconde espère qu'un second versement en cours d'année viendra combler son léger manque à gagner. Si les chaînes échappent au couperet des finances, les producteurs audiovisuels, eux, font les frais de ces restrictions budgétaires. La société de capital-risque ne percevrait que 10 millions de francs (contre 50) et le compte de soutien, rien !

Rien... dans l'immédiat, plaide la Rue de Rivoli, en arguant de difficultés techniques et en laissant la porte ouverte à des versements échelonnés. *« C'est un leurre,* s'exclame un professionnel. *Que deviendra, dans trois mois, la promesse de Balladur à Léotard ? La direction du Trésor joue la montre ! »* Autrement dit, les élections présidentielles. *« Nous rencontrons, c'est vrai, des difficultés sur ces deux dossiers »*, reconnaît-on Rue de Valois, où l'on se satisfait pourtant des arguments du ministère de l'économie, des finances et de la privatisation : *« Les arbitrages rendus et les promesses seront respectés. »*

Est-ce si sûr ? Par deux fois déjà, la Rue de Rivoli s'en est pris au compte de soutien cinéma et audiovisuel. En supprimant l'an dernier une subvention budgétaire de 90 millions de francs (une décision qui ne fut pas pour rien dans le déclenchement de la crise du cinéma) et en empêchant la parution au *Journal officiel* d'un texte – un arrêté – indispensable. Ce sont ainsi 70 à 80 millions de francs que les producteurs audiovisuels n'ont pas pu percevoir l'an dernier.

P.-A. G.

Un vote de « défiance » de la rédaction d'Antenne 2 à l'égard de sa direction

Pour la deuxième fois en moins d'un an, la rédaction d'Antenne 2 a exprimé, dans un vote, sa défiance à l'égard de sa direction. Le scrutin, organisé par la société des journalistes de la chaîne pendant toute cette semaine, a connu une grande participation et dégagé une très large majorité : sur 171 suffrages exprimés (dans une rédaction de 192 personnes), 148 ont affiché la défiance, 12 la confiance, 8 bulletins étaient blancs, trois autres nuls.

Cette consultation s'appuyait sur un rapport – sorte d'audit de la chaîne – fait par la société des journalistes. Un bilan négatif de la politique générale de la chaîne y était dressé, étayé par un constat : la chute importante d'audience d'Antenne 2 qui, en un an, est tombée de 36,8 % de part de marché (décembre 1986) à 28,8 % (décembre 1987) et dont le journal de 20 heures est aujourd'hui distancé de près de 10 points par celui de TF 1.

Divers problèmes concernant l'organisation de la rédaction, l'inefficacité de la réforme de certaines éditions du journal, la mauvaise gestion des problèmes humains étaient également évoqués.

● **Edition 1988 de Média-SID.** – Les deux mille cinq cents noms qui comptent dans le domaine de la communication, les services de presse des ministères, des principaux partis politiques, des centrales syndicales ainsi que la liste des médias nationaux, régionaux et locaux, que ce soit en presse écrite ou audiovisuelle : voici l'édition 1988 du guide mis au point par le service d'information et de diffusion du premier ministre (SID). Une mine d'adresses et de numéros de téléphone, disponible à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

PARIS EN VISITES

CONFÉRENCES

Communication

Dans une lettre de candidature...

Canal Plus brigue un septième réseau pour une chaîne familiale

Le financement public de ...

La direction du Trésor réduit de moitié les sommes prélevées sur la vente de TF1

Le vote de « défiance » de la rédaction d'Antenne 2 à l'égard de sa direction

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBLE JE. Théâtre du Guichet-Montparnasse (43-27-88-61), 22 h 15.

LE NECROPHILE. Théâtre le Zèbre (43-57-51-55), 21 h 30.

JOE EGG. Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18), 21 h.

DOCTEUR RAGUINE, de Tchekhov. Théâtre de Poche-Montparnasse (45-48-92-97), 21 h.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◇ Coup de chapeau : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Selysette : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE-ASTELLE THÉÂTRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ le Chant profond du Yiddishland : 23 h 15.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Best of Schlomo, ou les meilleures histoires de Grand-Père Schlomo : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Mchouga Maboul : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames mues : 18 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Joe Egg : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. ◇ La Colombe + Aux abysses : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83). Le Roi Lear : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 19 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

Vendredi 12 février

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. ◇ La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Tchekhov docteur Raguine : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h. Madame de la Carlière : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Pinpin peint Monroë : 22 h. Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ Répertoire : 18 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. ◇ Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Public : 20 h 30.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Le Dialogue dans le marécage : 21 h. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Hors de chez soi : 20 h 30. ◇ le Nécrophile : 21 h 45.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Douce France (1943), de Claude Autant-Lara, 16 h ; l'Etrangleur de Boston (1968, v.o.s.t.f.), de Richard Fleischer, 19 h ; Changements au village (1963, v.o.), de Lester James Peries, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Ponce Pilate (v.f.), de Gian Paolo Callegari, 15 h ; la Nouvelle Babylone (1929), de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 17 h 15 ; le Bossu ou le Petit Parisien (1934), de René Sti, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Mater amatisima (1980, v.o.), de Josep Ma. Salgot, 14 h 30 ; Stico (1984, v.o.), de Jaime de Arminan, 17 h 30 ; 27 Horas (1986, v.o.), de Montxo Armendariz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE (40-26-34-30)

Baker-solo : Actualités Gaumont, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 20 h ; Music-Hall : Actualités Eclair, Dernier récital Frères Jacques (1979), la Crise est finie (1934) de R. Sidmark, 14 h 30 ; Cabaret : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 17 h ; Show-biz : 33 tours et puis s'en vont (1955) de H. Champetier, Tout le monde il est beau... (1972) de Jean Yanne, 18 h ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 21 h.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) ; v.f. : Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

LES KEUFS (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

LA LÉGENDE DE L'AMOUR (Sov., v.f.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Le Champo, 5ᵉ (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

UN AMOUR A PARIS (Fr.) : UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BOOM. Film américain de Charles Shyer, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; v.f. : Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

HAMBURGER HILL. Film américain de John Irvin, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79).

HOME OF THE BRAVE. Film américain de Laurie Anderson, v.o. : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88).

LA MAISON DE JEANNE. Film français de Magali Clément : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

LES SAISONS DU PLAISIR. Film français de Jean-Pierre Mocky, v.f. : Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE. Film italo-français de Luigi Comencini, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33).

WALL STREET. Film américain de Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 FÉVRIER

« Les salons de la Cour des comptes », 9 h 45, sortie métro Concorde, entrée de la rue Saint-Florentin (Marcel Banassat).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 10 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« Femmes célèbres du cimetière Montmartre », 10 h 30, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Les salons de l'hôtel Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (Hauts lieux et découvertes).

« La crypte archéologique », 11 heures, entrée, parvis de Notre-Dame, côté préfecture (Monuments historiques).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Orsay : un musée dans une gare », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« Versailles : l'ancien collège royal de Saint Louis », 14 h 30, entrée du collège militaire de Saint-Cyr (Monuments historiques).

« Trésors du Musée de l'Horlogerie », 14 h 30, Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, à l'entrée (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (La France et son passé).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Picasso au Marais », 14 h 30, 7, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, sortie côté Trois Quartiers (Lutèce-Visites).

« Le Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

« Art africain à la Fondation Dapper », 15 heures, 50, avenue Victor-Hugo (Arcus).

« Paribas vous ouvre ses portes », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (Mathilde Hager).

« Les salons de l'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Didier Bouchard).

« L'Hôtel des ventes », 15 heures, sortie métro Richelieu-Drouot, sous la grosse horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres (Monuments historiques).

POUR LES JEUNES

« Sculpture et peinture au Musée des monuments français », 14 h 30, entrée, place du Trocadéro (Monuments historiques).

DIMANCHE 14 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les catacombes », 10 heures, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« La peinture vénitienne au Louvre », 10 h 30, 36, quai du Louvre (Pierre-Yves Jaslet).

« Nouvelles acquisitions du Louvre », 11 heures, porte de Flore, quai des Tuileries (Didier Bouchard).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Collections Duhem et Monet », 14 h 30, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Ateliers et cités d'artistes à Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (Marcel Banassat).

« L'enclos tragique de Picpus et la Terreur », 14 h 45, 35, rue de Picpus (D. Fleuriot).

« L'hôtel de Camondo », 14 h 45, vestibule du musée, 63, rue de Monceau.

« Le Panthéon », 15 heures, entrée place du Panthéon (Monuments historiques).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 15 heures, parvis de la basilique (Lutèce-Visites).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Isabelle Hauller).

« Le ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale, carte d'identité (Arts et curiosités).

« La place des Vosges et les hôtels du Marais », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Clemenceau en sa maison », 15 heures, 8, rue Franklin (Anne Ferrand).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

SAMEDI 13 FÉVRIER

6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art du Népal », par Gilles Beguin (Musée Guimet).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La Saintonge romane » (Monuments historiques).

DIMANCHE 14 FÉVRIER

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Florence », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Deux temples khmers : Prasat Thom de Kok Ker et Banteay Srei », par Jean Boisselier (Musée Guimet).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Confession d'un voyant », par Jacques (avec expériences) ; « La divination par les rêves », par Natya.

3, rue Logelbach, 15 heures : « Saint Denis et les fastes royaux » (Tourisme culturel).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Venise et sa lagune » (Aurel Sala).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'univers gothique : la sculpture » (Monuments historiques).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 février

TF 1

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La Haie d'honneur aux « Marins sans frontières ». Coups de cœur : La Mie de pain, Le Club des mini-loups. Avec Nicole Croisille, Claude Nougaro, François Valéry, A cause des garçons, Animo, Claudia et les Guépards, Eddy Mitchell. **22.50 Alain Decaux face à l'histoire.** Jean Moulin et les énigmes de Caluire. **23.50 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Série : Les envahisseurs.** Le labyrinthe.

A 2

20.30 Série : Espionne et tais-toi. Papa pie et pas papa. Avec Grâce de Capitani, Jean-François Balmer. **21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Souvenirs de jeunesse », sont invités : Jean Cau *(les Culottes courtes)*, Gérard Guégan *(Père et fils suite)*, Patrick Modiano *(Remise de peine)*, Michel Mohrt, de l'Académie française *(Vers l'Ouest)*, Alain Robbe-Grillet *(Angélique ou l'enchantement)*, Jean-Marc Roberts *(Mon père américain)*. Alain Devaquet, ancien ministre de l'éducation nationale *(l'Amibe et l'étudiant. Université et recherche : l'état d'urgence)*, face à David Assouline et Jean Foyer, ancien ministre. **22.45 Journal. 22.55 Ciné-club : El ■■■** Film mexicain de Luis Buñuel (1952). Avec Arturo de Cordoba, Delia Garces, Luis Beristain, Aurora Walker (v.o.). *Un riche propriétaire foncier, ardent catholique, s'éprend d'une jeune fille dont les pieds l'ont séduit, à l'église. Il l'épouse, la tourmente par sa jalousie obsessionnelle et la soumet à des sévices sexuels dignes du marquis de Sade. Sous les apparences d'un mélo mondain, une étonnante étude de comportement paranoïaque. Buñuel met évidemment en cause la morale bourgeoise et la religion mal comprise. Il procède par images surréalistes, par humour noir, pour descendre aux enfers du détraquement de l'amour et de la sexualité.* **0.25 Entrez sans frapper.**

FR 3

▶ **20.30 Série : Marlowe, détective privé.** De David Wickes. D'après Raymond Chandler. Corrida pour l'Espagnol. Avec Powers Boothe, Kathryn Leigh Scott. **21.30 Magazine : Thalassa**, de Georges Pernoud. Bassurelle, huit hommes pour un feu. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : La conquête de l'espace.** 2e partie : Gagarine et les premiers cosmonautes. **23.30 Musicales. 0.30 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Montparnasse 19 ■ Film français de Jacques Becker (1957). Avec Gérard Philipe, Anouk Aimée, Lili Palmer. *La biographie romancée de Modigliani, peintre génial et alcoolique, qui, malgré l'amour de Jeanne Hébuterne, est emporté – à Montparnasse en 1919 – par son destin d'artiste maudit. Le style très intimiste et la conception personnelle du sujet qu'avait Jacques Becker allaient contre la légende et déconcertèrent le public. Le jeu théâtral de Gérard Philipe est difficilement supportable.* **23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Terminus □** Film français de Pierre William Glenn (1986). Avec Johnny Hallyday, Karen Allen, Jürgen Prochnow, Julie Glenn. **0.55 Cinéma : le Voyeur ■** Film anglais de Michael Powell (1960). Avec Carl Boehm, Moira Shearer, Anna Massey, Maxime Audley. **2.30 Cinéma : l'Honneur des Prizzi ■■■** Film américain de John Huston (1985). Avec Jack Nicholson, Kathleen Turner, William Hickey (v.o.). **4.35 Téléfilm : Détours amoureux. 6.10 Série : Mr. Gun.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Deux amies. De Lou Antonio, avec Elizabeth Taylor, Caroll Burnett, Barbara Bush. *Deux femmes divorcées tentent de prendre un nouveau départ dans la vie.* **22.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.00 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.30 Opéra : les Vêpres siciliennes.** Opéra en cinq actes de Verdi, par les Chœurs de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Nice. **2.30 Aria de rêves**, concert de musique classique.

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 24e épisode : L'infarctus. **22.10 Série : Addams Family. 22.40 Journal et météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Magazine : Ondes de choc. 23.55 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Caligula, pièce en quatre actes, lue par Albert Camus en 1955. **21.30 Musique : Black and blue.** Invité : Paul Ben Kimoun. **22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (4e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 janvier 1987 à la Grande Halle de La Villette) : Symphonie nº 35 en ré majeur, K 385, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut majeur, op. 26, de Prokofiev ; Symphonie nº 5 en ré majeur, op. 107, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. Christoph Eschenbach ; sol. Martha Argerich, piano. **22.20 Premières loges.** Léon David, ténor. Airs du Barbier de Séville, de Rossini ; de Werther, de Massenet ; de Mignon, de Thomas ; du Roi des Aulnes, de Schubert ; des Troyens à Carthage, de Berlioz ; de Xerxès, de Haendel ; du Faust de Gounod. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Cycles Joseph Krips et l'Orchestre national : Concert dans l'esprit latin pour flûte, clarinette, basson, trompette, piano, percussion et cordes, de Spitzmuller ; Concerto nº 5 pour piano et orchestre en mi bémol majeur, de Beethoven.

Samedi 13 février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. L'affaire de Poitiers ; Belfast : la guerre sans fin. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston.** Un match mouvementé. **14.50 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Vincennes. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Émission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Youri Boukoff aime Wagner ; La bienfaitrice de Nevers ; Le « brin » d'éducation canine. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien c'est fou.** Emission de Patrick Sébastien. Avec Patrick Bruel, Léopold Nord et Vous, Herbert Léonard, Frédéric Mitterrand, Paul Préboist, Gipsy Kings, André Lamy, Julie Piétri, un clip de Coluche. **22.00 Le carnaval des carnavals.** En direct de Nice, avec les carnavals mondiaux de Bahia, Séoul, Cuba, Trinidad, Tenerife, Québec, New-Orleans, Nice. Au cours de la soirée, élection de la reine des reines 1988. **23.50 Journal. 0.00 Football.** Match amical : Nantes-Moscou au Mans. **1.30 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Galactica.** La main de Dieu. **15.00 Samedi passion.** Basket : Limoges-Orthez (première mi-temps) ; Jeu : Téléballe ; Limoges-Orthez (deuxième mi-temps) ; Rugby ; Spécial J.O., de Calgary ; Athlétisme ; Judo : Tournoi international à Coubertin. **17.50 Série : Ah ! quelle famille !** Le code d'honneur. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : L'animal star : Des goélands par milliers ; Sur le terrain : Koalas... en sursis ; Animalement vôtre : Jonathan Livingston le goéland ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontière : Les cigognes sont de retour ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC.** La garantie des vices cachés. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeux : Bêtes à malice.** Présentés par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Émission de Michel Drucker, en direct de Monte-Carlo. Avec la famille princière de Monaco, Nana Mouskouri, Michel Leeb, Gold, Eros Ramazotti, Basia, Christopher, Gipsy Kings, l'Orchestre de Monte-Carlo, Nelson Piquet, Pierre Arditi, Mathilda May et la pianiste Hélène Grimaud. **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Tout ce qui brille. **23.05 Les enfants du rock.** Avec Sting, Crowhed House, Carly Simon, The Hooters et Buster Poindexter, Alias David Johansen. **0.10 Journal. 0.15 Sports.** Spécial Jeux olympiques de Calgary : cérémonie d'ouverture.

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : Espace parents. 16.45 Espace 3 : Voyage autour de la table. Spécial Savoie. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Tennis.** Deuxième Grand Prix de Lyon : demi-finales simple messieurs. **19.00 Le 19-20 de l'information.** Présenté par Daniel Grandclément et Maggy Gilbert. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les hormones. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Série : La bande à Picsou ; L'ennemi public nº 1, vous-même (une sélection de dessins animés présentée par Donald) ; à 21.00, Un épisode du Chevalier Lumière ; Dessin animé : L'anniversaire de Mickey. **21.45 Journal. 22.05 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Jean-Edern Hallier. ▶ **22.20 Série : Goya.** De José Ramon Larraz, avec Enric Majo, Jeanine Mestre, Gerardo Malla. *Cette fiction retrace la vie du célèbre peintre espagnol.* **23.20 Magazine : Sports 3.** Spécial boxe. En direct du Wiz à Paris, un combat mi-lourd (Rufino Angulo-Noël Magee) ; un combat de demi-finale du championnat de France poids moyen (André Mongelema-José Rosemain). **0.20 Musiques, musique.** Märchenerzählungen, de Schumann, par les solistes du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédéric Boulay. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Superman. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.10 Documentaire : Galapagos.** *Au pays des iguanes et des tortues.* **16.40 Cabou cadin.** Rambo ; Le cheval de feu ; SOS fantômes ; Rahan. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Michel Boujenah. **20.30 Téléfilm : Soirées galantes.** De Lou Antonio, avec Candice Bergen, Chris Sarandon, Chita Rivera. *La double vie de Sydney Barrows, une « Mme Claude » américaine...* **21.55 Les superstars du catch. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : House ■** Film américain de Stephen C. Minor (1985). Avec William Katt, George Wendt, Richard Moll. *Un ancien combattant du Vietnam écrit des romans d'horreur. Il s'installe dans une maison léguée par sa tante. D'étranges phénomènes se produisent. Les effets du cinéma d'épouvante liés à un secret tragique. Relativement original.* **0.25 Cinéma : Cross ■** Film français de Philippe Setbon (1987). Avec Michel Sardou, Roland Giraud, Patrick Bauchau, Marie-Anne Chazel. **1.50 Cinéma : les Moissons de la colère ■** Film américain de Richard Pearce (1984). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Wilford Brimley. **3.35 Cinéma : Emmanuelle 5 ■** Film français de Walerian Borowczyk (1986). Avec Monique Gabrielle, C. Hardester, Harold Kay. **4.50 Téléfilm : L'occase d'enfer.** De Richard Taylor. Avec Bert Hinchman, Bill Watson, Cliff Emmich.

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Au cœur du temps. 15.15 Série : Cosmos 1999. 16.10 Variétés : Childéric. Spécial Anthony Delon, avec Stephan Eicher, A cause des garçons, Alain Chamfort, Samantha Fox, Charlie makes the cook. **16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas.** Du beau monde. **21.25 Série : L'inspecteur Derrick.** Une très vieille chanson. **22.30 Magazine : Télé-matches.** Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Rediffusion du magazine Circuit. **Série : Superminds** (rediff.). **Série : Au cœur du temps** (rediff.). **Série : Cosmos 1999** (rediff.). **Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Clip fréquence FM. 14.45 Série : Le Saint.** Un diplomate disparu (rediff.). **15.35 Série : L'homme invisible.** Monnaie de singes (rediff.). **16.25 Magazine : Danarama.** Invité : Julien Clerc. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 24e épisode : L'infarctus (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Accordez-moi cette danse. **19.00 Série : L'île fantastique.** Pilote de la série (1re partie). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** Laissez-leur assez de corde. **20.30 Série : Le prisonnier.** Le carillon de Big Ben. **21.20 Série : Poigne de fer et séduction.** Le diamant. **21.50 Série : Clair de lune.** La dame au masque de fer. **22.40 Magazine : Charmes.** Sommaire : Le coffre ; Les petits métiers ; Sexy 8 ; Voix-off ; Les contes érotiques du chemin de fer. **23.10 Journal. 23.20 Météo. 23.25 Série : Devlin connection.** Dernier avertissement (rediff.). **0.15 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Christiane Massia, cuisinière. **20.45 Journée exceptionnelle de France-Culture à Montréal** (suite). **22.35 Musique : Opus.** Musiques du Zagori. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné en novembre 1987 au Théâtre municipal de Lausanne) : Boulevard solitude, opéra en sept scènes (livret de Grete Weil d'après Walter Jockisch, inspiré de Manon Lescaut, de l'abbé Prévost), de Henze, par l'Orchestre des Rencontres musicales et le Chœur du Théâtre municipal de Lausanne, dir. Ivan Anguelov. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.** Donizetti, Dvorak, Boccherini, Haydn.

Dimanche 14 février

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 8.20 Nicolas le jardinier. 8.30 De la cave au grenier. 8.45 Tiercé show, quarté plus. 9.00 Météo. 9.02 Dorothée dimanche. Dessins animés : Candy, Wallygator ; sketches : Pas de pitié pour les croissants. **10.00 Série : Tarzan.** Les perles maudites. **10.50 Dorothée dimanche** (suite). **11.00 Les animaux du monde.** Émission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Elles sont super, ces souris. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Sports.** Spécial Jeux olympiques de Calgary. **12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Traquenard (2e partie). **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Vincennes. 15.40 Variétés : A la folie.** Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Catherine May, Yaguel Didier, Françoise Fabian, Marcel Bleustein-Blanchet, Garry Kasparov (en duplex de Cannes), Jacky Quartz, Pierre Vassiliu, Carmel, Kamille, Richard Clayderman, Sophie Duez, Sydney Penny, Jean Delannoy et Nicole Avril. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Le cauchemar de la lady. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle, avec Marthe Villalonga, Jean-Pierre Darras, Franck Fernandel. **18.50 Loto sportif. 19.00 Journal et météo. 19.25 Questions à domicile.** Emission d'Alexandre Tarta, Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Invité : Raymond Barre. **21.05 Tapis vert. 21.10 Cinéma : le Grand Bazar ■** Film français de Claude Zidi (1973). Avec Les Charlots, Michel Serrault, Roger Carel, Coluche. *Quatre copains farfelus travaillant d'une façon fantaisiste aident un petit commerçant de banlieue à lutter contre l'implantation d'un magasin à grande surface. Quelques notation sociales servent du prétexte à des gags très amusants mais pas tellement originaux.* **22.40 Magazine : Sport dimanche soir. 23.30 Journal. 23.45 Jeux : Le défi mondial.** Première simultanée mondiale de jeux d'échecs. Garry Kasparov, champion du monde d'échecs, sera opposé à dix concurrents répartis à Los Angeles, Saint-John (Canada), Londres, Paris, Berlin, Genève, Rome, Moscou, Tokyo, Sydney.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; le Cantique des cantiques. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe** célébrée à Lesneven (Finistère). **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Georgette Lemaire, Pierre Cosso, Vaya con Dios, François Feldman, David Hallyday, Les Communards, Charlotte Julian, l'Orchestre de flûtes de Paris, la Chorale des maristes de La Verpillière. **15.00 Série : Mac Gyver.** Les aigles. **15.50 L'école des fans.** Invité : Enrico Macias. **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.15 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey (7e épisode). **18.10 Stade 2.** Tennis : Grand Prix de Lyon ; Natation : meeting de Bonn ; Athlétisme ; Rugby ; Spécial JO de Calgary ; Ski ; Judo ; Football ; Basket. **19.30 Série : Maguy.** Talisman comme un arracheur de dents. **20.00 Journal. 20.30 Série : Maigret.** La vieille dame de Bayeux, de Philippe Laik. Avec Jean Richard, Pascale Rocard, Denise Noël. *L'assassin brouille les pistes en substituant un cadavre à un autre.* **22.00 Magazine : L'œil en coulisses.** Le magasin du théâtre. Au sommaire : Jean-Claude Brialy aux Bouffes-Parisiens ; France Delahalle et Marie-Chantal Mignal dirigent le Théâtre Saint-Georges ; Marguerite Duras au Théâtre 13 ; Jacques Mauclair dirige le Théâtre du Marais ; le Théâtre national de la Colline. **23.00 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Sports.** Spécial Jeux olympiques de Calgary : hockey sur glace (France-Suède).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3. Spécial Jeux olympiques de Calgary (rediff.). **8.02 Dessin animé : Cadichon ou les mémoires d'un âne. 8.15 Croc-note show.** La contrebasse. **8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget.** Les sports d'hiver. **8.45 Les comptines du vieux continent.** La barbichette : y'a qu'un cheveu. **8.50 Raconte-moi la Bible.** Histoire d'Abraham : l'alliance avec Lot. **9.00 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. 1988, l'Année de la danse. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Bernard Pons. **14.30 Expression directe.** CFDT ; FEN. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** Tennis : Grand Prix de Lyon. **18.00 Amuse 3.** La famille Duloch ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Sans issue. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Jeux : Le sphinx.** De Maurice Cazeneuve et Jean-Jacques Pasquier, présentés par Yves Rénier. **21.55 Journal. 22.15 Sports.** Spécial Jeux olympiques de Calgary (résumé). **22.30 Cinéma de minuit : Razumov, sous les yeux d'Occident ■** Film français de Marc Allégret (1936). Avec Pierre Fresnay, Michel Simon, Jean-Louis Barrault. *Dans un pays d'Europe centrale, au début du siècle, un étudiant, fils naturel d'un prince, est mêlé malgré lui à un crime politique et contraint par le préfet de police d'espionner un groupe révolutionnaire. Film d'« atmosphère russe », d'après un roman de Joseph Conrad, découpé en une suite de scènes à progression psychologique. Une douzaine de grands acteurs et des petits rôles très bien tenus.* **0.05 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. 7.50 Dessin animé : Victor. 8.05 Cabou cadin. Rahan ; Rambo. **9.05 Cinéma : Monty Python, le sens de la vie ■■** Film anglais de Terry Jones (1983). Avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle. **10.45 Cinéma : Star 80 ■** Film américain de Bob Fosse (1983). Avec Mariel Hemingway, Eric Roberts, Cliff Robertson, Caroll Baker, Roger Rees. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Mission, espionnage.** De Jim Goddard, avec John Shea, Eli Wallach, Michael Bat-Adam. *Un simple comptable embauché par des services secrets israéliens.* **17.10 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.00 Cinéma : Peter et Elliott le dragon ■** Film américain de Don Chaffey (1977). Avec Helen Reddy, Jim Dâle, Mickey Rooney, Red Buttons. *Un petit garçon, martyrisé par ses parents adoptifs, s'enfuit dans un village de la Nouvelle-Angleterre avec son ami, un dragon, qui se rend invisible mais commet pas mal de bévues. Conte pour enfants dans l'esprit des studios Walt Disney. Mélange de prises de vues et de dessins animés.* **19.40 Flash d'informations. 19.45 Dessins animés : Ça cartoon. 20.30 Cinéma : Retour vers le futur ■■** Film américain de Robert Zemeckis (1985). Avec Michaël J. Fox, Christopher Lloyd, Lee Thompson, Crispin Glover. *Un adolescent, emporté par une machine à explorer le temps, se retrouve dans sa ville natale telle qu'elle était en 1955. Il va organiser la rencontre de ses futurs parents. Un excitant postulat de science-fiction pour une comédie satirique très bien réalisée, très bien interprétée.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Programmes courts : Spécial surprises.** Sélection du Festival de Clermont-Ferrand. **0.00 Cinéma : le Voyeur ■** Film britannique de Michael Powell (1960). Avec Carl Boehm, Moira Shearer, Anna Massey, Maxime Audley, (v.o.). **1.40 Cinéma : Emmanuelle 5 ■** Film français de Walerian Borowczyk (1986). Avec Monique Gabrielle, C. Hardester, Harold Kay.

LA 5

7.15 Dessin animé : Robotech. Temps difficile. **7.40 Dessins animés : Cathy la petite fermière.** Le beau cadeau ; Une invitation surprise ; Le salaire inattendu. **8.50 Dessins animés : Princesse Sarah.** Echec et mat mademoiselle Maugin ; Au revoir Sarah. **9.35 Dessins animés : Les Schtroumpfs.** L'os zygomatique du Schtroumpf farceur : La bonne aventure de Gargamel. **10.00 Série : Wonder woman.** Le mariage. **10.50 Top Nuggets. 11.20 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Le soleil levant. **14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end : La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée ; En direct : L'enduro du Touquet. **16.40 Série : Baretta.** Aggie. **17.35 Série : Matlock.** L'infirmière. **18.20 Série : Kojak.** La fureur de perdre. **19.10 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Falling in love ■** Film américain d'Ulu Grosbart (1984). Avec Meryl Streep, Robert de Niro, Harvey Keitel, Jane Katzmarek. *Une femme mariée à un médecin très imbu de lui-même et un homme qui a, comme elle, une vie conjugale médiocre se rencontrent et s'aiment. Aventure sentimentale faite d'hésitations, de tendresse, de séparations. C'est la version new-yorkaise années 80 de* Brève rencontre, *film anglais de David Lean (1946). Et, s'il n'y avait pas Meryl Streep, ce serait sans intérêt.* **22.30 Cinéma : Une place au soleil ■■** Film américain de George Stevens (1951). Avec Montgomery Clift, Elizabeth Taylor, Shelley Winters, Keefe Brasselle. *Un jeune homme arriviste occupe un poste subalterne dans l'usine de son oncle. Il séduit une ouvrière et s'éprend d'une jeune fille riche. Les méfaits de l'ambition sociale d'après un roman de Théodore Dreiser déjà porté à l'écran par Sternberg dans les années 30. Ici, la mise en scène est académique, mais les acteurs, remarquables, apportent un certain ton romantique, douloureux.* **0.35 Magazine : Reporters** (rediff.). **1.05 Série : Baretta** (rediff.). **1.55 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Invité : Roland Dumas. **11.40 Magazine : Ondes de choc.** Communication on the rock. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire Pierre Goldman. **13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune.** La dame au masque de fer (rediff.) **15.50 Série : Devlin Connection.** Dernier avertissement (rediff.). **16.40 Série : Espion modèle.** Table d'écoute (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Pour l'amour de Blanche. **19.00 Série : L'île fantastique.** Pilote de la série (2e partie). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Mash.** Le franc-tireur. ▶ **20.30 Cinéma : Nevada Smith ■■** Film américain de Henri Hattaway (1966). Avec Steve McQueen, Karl Malden, Arthur Kennedy, Raf Vallone. *Un jeune homme, fils d'un Blanc et d'une Indienne, veut venger ses parents, torturés et tués par trois hors-la-loi. Un des rares vrais westerns classiques – le genre était en train de disparaître à Hollywood – des années 60. Il fut produit par Steve McQueen lui-même, qui interprète un personnage ambigu.* **22.45 Série : Drôles de dames.** L'antiquaire. **23.35 Journal. 23.45 Météo. 23.50 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Pierre Goldman (rediff.). **0.15 Magazine : M 6 aime le cinéma** (rediff.). **0.40 Revenez quand vous voulez** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le principe écriture : Armand Gatti. **22.35 Musique : Le concert.** Œuvres de Bach. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 24 et 25 novembre 1987 à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie nº 2 en ut majeur, op. 61, et Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, op. 97, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. James Levine. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **1.00 Ocora.**

Audience TV du 11 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.4	Santa-Barbara 20.9	Actual. région. 6.4	Actual. région. 3.7	Nulle part 2.7	Porte magique 8.6	Paul et Virginie 2.1
19 h 45	48.7	Roue fortune 24.1	Maguy 8.6	Actual. région. 3.2	Nulle part 4.3	Boul. Bouvard 6.4	Mon ami Ben 2.1
20 h 16	62.6	Journal 27.3	Journal 13.9	La Classe 8.6	Nulle part 6.4	Journal 3.7	Têtes brûlées 2.7
20 h 55	66.3	Uns et autres 15.5	Gorky Park 20.9	Elle court, elle... 13.9	Monty Python 2.1	Roses for rich 9.6	Devlin 4.8
22 h 08	59.4	Uns et autres 19.8	Gorky Park 21.9	Soir 3 7.0	Monty Python 3.2	Roses for rich 8.6	M6 aime le ciné 0.5
22 h 44	33.2	Uns et autres 13.9	Edit. spéciale 4.3	Océaniques 3.2	Honneur Prizzi 1.1	Furillo 6.4	Solo 4.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

PHILATÉLIE

Les personnages célèbres

Marins et explorateurs

Le deuxième carnet de l'année, celui des « personnages célèbres », sera émis le lundi 22 février. Il est dédié à six « marins et explorateurs » parmi les plus célèbres de l'histoire de France : Duquesne (2 F), La Bourdonnais (2,20 F), Suffren (2 F), Bougainville (2,20 F), La Pérouse (2 F), Dumont d'Urville (2,20 F). La surtaxe de 0,50 F est affectée à la Croix-Rouge, comme de coutume.

Abraham Duquesne, né en 1610, et mort en 1688, remporta plusieurs victoires en Méditerranée dans la guerre contre la Hollande, en 1675 et 1676, puis mena des actions contre les Barbaresques qui écumaient les côtes, ce qui le conduisit à bombarder Tripoli et Alger en 1681, 1682, 1683.

Bertrand-François de La Bourdonnais, né en 1699 et mort en 1753, put, en 1725, ajouter au sien le nom de Mahé, le « comptoir » des Indes, en raison de son rôle lors de la prise de cette ville. Après avoir obtenu la capitulation de Madras en 1746, il fut accusé de trahison et renvoyé en France à la suite d'un grave désaccord l'opposant à Dupleix. Capturé par les Anglais, il fut libéré sur parole en 1748. Rentré en France, il fut jeté à la Bastille où il resta trois ans. Il mourut peu après sa libération.

Pierre-André — dit le bailli — de Suffren de Saint-Tropez, né en 1729, mort en 1788, se distingua lors de la guerre d'Indépendance américaine puis dans l'océan Indien où il pourchasse l'amiral britannique Sir Edward Hughes jusqu'à ce que la paix de Versailles interrompe sa série de victoires.

Louis-Antoine de Bougainville, né en 1729 et mort en 1811, fut d'abord avocat, puis préféra le métier des armes. En 1766, il organisa une expédition scientifique circumterrestre d'où il ramena de nombreuses observations... et un livre à succès, *Voyage autour du monde*.

Jean-François de Galaup, comte de La Pérouse, né en 1741, disparut en mer, en 1788, au cours d'un naufrage près des côtes de l'île de Vanikoro, au nord de la Nouvelle-Guinée, alors qu'il rentrait d'une expédition scientifique qui l'avait mené jusqu'en Australie. Peu avant, une douzaine de membres de l'expédition avaient été massacrés dans l'île de Tutuila, dans l'archipel des Samoas.

Jules Dumont d'Urville, né en 1790, fut une des premières victimes, le 8 mai 1842, d'une catastrophe ferroviaire, celle de Meudon, près de Paris. En 1820, il avait eu l'occasion d'acheter une statue grecque, aujourd'hui célèbre, la *Vénus de Milo*. Entre 1837 et 1840, une expédition l'amena sur le continent antarctique auprès d'une terre inconnue sur laquelle il planta le drapeau français et qu'il baptisa — en hommage à sa femme — Terre Adélie.

Les six timbres (nos PTT 1988 — 5 à 10) sont vendus à l'unité ou en carnet (au prix de 15,60 F). Ils sont au format 36 × 22 mm, ont été dessinés par Geoffroy-Dechaume, gravée par Pierre Béquet et imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante. La couverture du carnet est dessinée par Geoffroy-Dechaume et imprimée en héliogravure.

★ Les ventes anticipées auront lieu aux heures habituelles :

DUQUESNE, à Dieppe, les 20 et 21 février, au château de Dieppe (Seine-Maritime), et, le 20, au bureau de poste de Dieppe ;

BOUGAINVILLE, les 20 et 21 février, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e, et, le 20, à Paris RP Louvre, Paris-1er, et à Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ;

SUFFREN, à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), les 20 et 21 février, à la salle des associations, avenue Victor-Hugo ; et, le 20, au bureau de poste de Saint-Cannat ; à Saint-Tropez (Var), les 20 et 21 février, salle Despat, place des Lices, et, le 20, au bureau de poste de Saint-Tropez ;

LA BOURDONNAIS, les 20 et 21 février, à l'hôtel consulaire, 33, avenue Louis-Martin, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), et le 20, au bureau de poste de Saint-Malo-Ppal ;

DUMONT D'URVILLE, les 20 et 21 février, à l'hôtel de ville de Condé-sur-Noireau (Calvados) et, le 20, au bureau de poste de Condé-sur-Noireau ;

LA PÉROUSE, les 20 et 21 février, au Musée La Pérouse, les Moulins de l'Albigeois, à Albi (Tarn), et, le 20, au bureau de poste d'Albi RP.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08

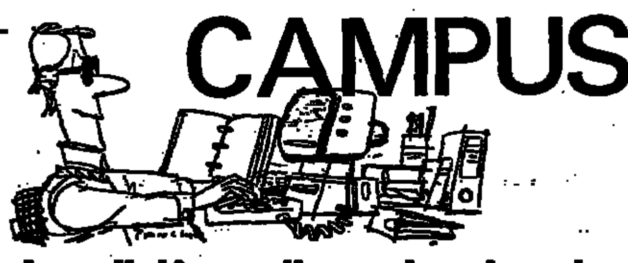
En filigrane

● **Marins et explorateurs français à l'étranger.** — La Pérouse, Dumont d'Urville et Bougainville sont à l'honneur sur de nombreux timbres d'Océanie : dans les îles Samoa, le 30 septembre ; à Norfolk, le 8 décembre ; en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le 17 février.

● **Philatélie à la télévision.** — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40. Au programme dimanche prochain : les Jeux olympiques d'hiver à Calgary (Canada).

● **Œuvres sociales de la marine.** — La section philatélique de l'ADOSM (œuvres sociales de la marine) propose, à l'occasion de l'émission le 10 février en Nouvelle-Calédonie d'un timbre consacré à La Pérouse, une enveloppe « premier jour » illustrée et une carte postale « maximum » au prix de 12 F chaque (adresser les commandes avec les fonds à l'ADOSM-Philatélie, 23, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris, CCP 10451-71 L Paris).

CAMPUS



Les diplômes limousins dans les entreprises

QUE deviennent les étudiants en sortant des universités ? La plupart d'entre elles n'en savent rien. C'est pourquoi on saluera l'initiative de l'université de Limoges, qui a interrogé 529 entreprises de la région sur l'origine de leurs cadres. Ceux-ci viennent, en parts sensiblement égales, des grandes écoles, de l'université de Limoges, des autres universités et des classes de techniciens supérieurs. Mais on constate que les débouchés des étudiants limousins se font surtout aux niveaux et dans les secteurs les moins porteurs. Ils sont recrutés principalement après la licence ou la maîtrise (bac + 3 ou 4), alors que la politique de recrutement des entreprises se fait essentiellement à bac + 2 ou à bac + 5 ou 6. On les trouve surtout dans les services administratifs et fort peu dans la production, alors que c'est là que les perspectives de création d'emplois sont les meilleures. Ils travaillent surtout dans les organismes financiers, les services ou le commerce, et très peu dans les industries de biens d'équipement, le bâtiment, le génie civil, les transports, les télécommunications et l'agriculture, où ils sont mal placés face à la concurrence des écoles et des autres universités.

Les entreprises se disent globalement satisfaites de la formation reçue par les diplômés de Limoges. Elles apprécient leurs connaissances théoriques, leur culture générale, leur capacité d'adaptation et leur présentation générale. Mais elles jugent souvent *« médiocres »* leurs connaissances pratiques, leurs motivations et leur esprit d'initiative.

Une enquête, concluent ses auteurs, qui devrait inciter l'université à adapter ses formations au marché de l'emploi et à mieux informer les entreprises de la région des filières existantes.

— « Enquête sur l'emploi des diplômés de l'université de Limoges en Limousin ». Bureau national des services universitaires d'information et d'orientation. 13, rue de Genève. 87065 Limoges Cedex. Tél. : 55-45-76-40.

F.G.

Pour les cadres de l'assurance

Le Centre des hautes études d'assurances propose, en collaboration avec la CEGOS, une session pour les jeunes cadres des assurances, portant sur les méthodes de direction d'une entreprise d'assurances et les principales évolutions de ce secteur. Elle comprendra des contacts avec des directeurs de sociétés françaises et étrangères et des voyages d'études à Londres, à Bruxelles et aux Etats-Unis.

(Mme Lebrun. Centre des hautes études d'assurances, 9, rue Chaptal, 75009 Paris. Tél. : 48-74-75-39).

Psychologie clinique

Le laboratoire de psychologie clinique de l'université Paris-VII a décidé d'ouvrir son bulletin (qui s'appelle désormais *Psychologie clinique*) à d'autres disciplines. Son dernier numéro (1987, no 13) est consacré à *« la clinique des relations instituées »*, c'est-à-dire *« aux relations où s'articulent le psychologique, le sociologique, l'économique, l'historique, le politique »*. Prochains thèmes annoncés : Histoire de familles, Le stress, Discours et représentations, Crises institutionnelles, L'espace intérieur, Clinique et immigration...

(Laboratoire de psychologie clinique. Université Paris-VII, Centre Censier B 317, 13, rue de Santeuil. 75005 Paris. Le numéro 50 F).

Films scientifiques

Le CNRS, le ministère de la recherche et la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette publient un *Guide de films et vidéogrammes scientifiques et techniques pour grand public*, comprenant 320 fiches répertoriées en 12 rubriques, de l'archéologie à la zoologie.

(CAES du CNRS. 17, avenue de Choisy. 75013 Paris. Tél. : 45-84-12-55, poste 3213. 165 F).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 février à 0 h TU et le dimanche 14 février à 24 h TU.

Des conditions anticycloniques vont s'installer sur le pays. Ainsi, brouillards et gelées matinales feront leur réapparition. Toutefois, les régions occidentales seront en marge du courant perturbé océanique, d'où un temps nuageux mais généralement sec.

Samedi : soleil et fraîcheur matinale

Sur la Bretagne, le ciel sera nuageux avec de faibles pluies passagères. Il fera doux : 3 à 6°C au lever du jour (localement 1°C dans l'intérieur), 8 à 11°C l'après-midi. Les vents de sud-ouest souffleront assez fort.

De la Lorraine et l'Alsace aux Alpes du nord, de faibles averses de neige seront encore possibles le matin mais la journée sera ensoleillée dans l'ensemble.

Sur le reste du pays, la matinée sera fraîche et brumeuse. Les bancs de brouillards, parfois givrants dans le Massif Central, se dissiperont rapidement. L'après-midi, le ciel sera très ensoleillé avec toutefois des passages nuageux de la Vendée à la Basse Normandie.

Les vents seront faibles, excepté près de la Méditerranée où mistral et tramontane souffleront fort, surtout le matin.

Côté températures, les gelées matinales (0 à − 3°C) seront fréquentes dans les terres. Sur les côtes, il fera de 3 à 5°C. L'après-midi, grâce au bon ensoleillement, les températures atteindront 5 à 9°C sur la moitié nord, 10 à 14°C sur la moitié sud.

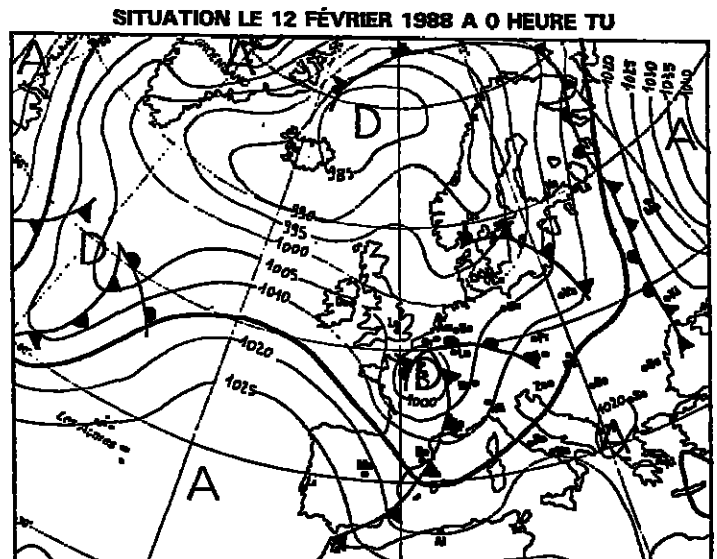
Dimanche : persistance du temps ensoleillé

Seules la Bretagne, la Basse Normandie et la Vendée subiront des passages nuageux conséquents accompagnés de faibles pluies passagères.

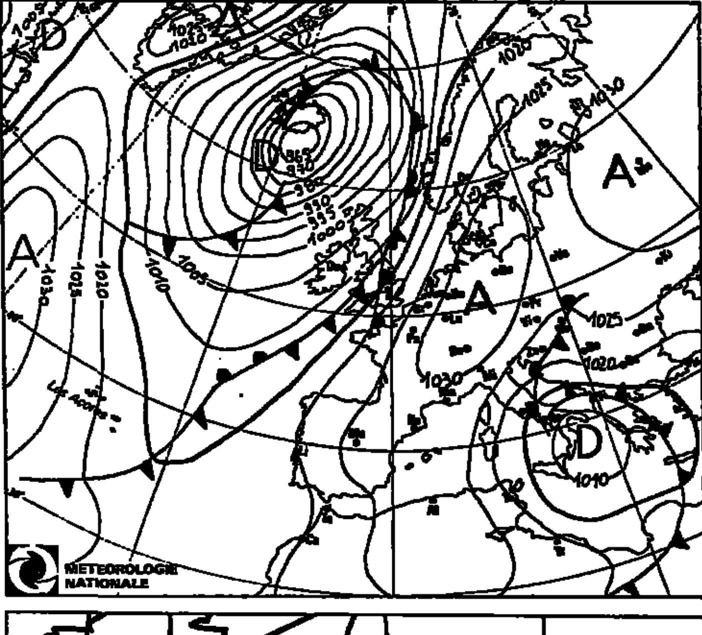
Sur le reste du pays, la journée sera très ensoleillée après la dissipation des brumes matinales. Toutefois, sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Lyonnais, les brouillards évolueront plus lentement et pourront persister par endroits. Mistral et tramontane cesseront.

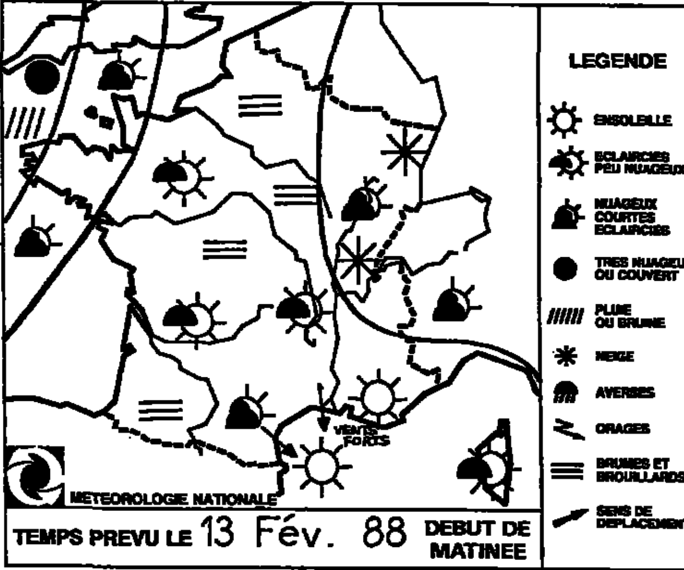
Les gelées matinales (− 1 à − 4°C) resteront fréquentes dans l'intérieur, sauf sur le Nord-Ouest où il fera plus doux (3 à 5°C). L'après-midi, les températures seront agréables : 8 à 10°C sur la moitié nord, localement 5° dans le Nord-Est, 12 à 14°C sur la moitié sud avec des pointes à 16°C en Aquitaine.

SITUATION LE 12 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-02-1988 à 6 heures TU et le 12-02-1988 à 6 heures TU — le 12-02-1988

FRANCE			
AJACCIO	14	10	O
BIARRITZ	13	7	O
BORDEAUX	12	6	A
BOURGES	8	2	P
BREST	7	3	A
CAEN	8	2	P
CHERBOURG	7	4	N
CLERMONT-FERR.	10	3	A
DIJON	6	4	A
GRENOBLE St-M-H	8	4	P
LILLE	7	3	P
LIMOGES	7	1	P
LYON	8	6	P
MARSEILLE-MAR.	13	9	P
NANCY	8	4	P
NANTES	8.	3	D
NICE	15	8	C
PARIS-MONTS.	8	2	N
PAU	12	5	A
PERPIGNAN	15	6	A
RENNES	7	2	A
ST-ÉTIENNE	10	4	P
STRASBOURG	8	3	P
TOURS	8	3	P
TOULOUSE	12	6	P
POINTE-A-PITRE	30	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	19	6	N
AMSTERDAM	7	0	C
ATHÈNES	17	7	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	13	7	D
BELGRADE	7	2	D
BERLIN	6	−2	D
BRUXELLES	7	2	P
LE CAIRE	21	11	C
COPENHAGUE	5	2	N
DAKAR	27	15	D
DELHI	28	10	C
DJERBA	16	7	N
GENÈVE	5	4	A
HONGKONG	16	13	C
ISTANBUL	13	7	P
JÉRUSALEM	13	3	D
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	7	−1	D
LOS ANGELES	31	13	D
LUXEMBOURG	4	0	P
MADRID	11	5	D
MARRAKECH	16	7	D
MEXICO	22	9	B
MILAN	10	4	P
MONTRÉAL	−11	−14	N
MOSCOU	−3	−11	*
NAIROBI	30	17	D
NEW-YORK	4	−3	*
OSLO	3	−4	N
PALMA-DE-MAL.	16	12	D
PÉKIN	7	−4	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	P
ROME	14	11	C
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	5	1	C
SYDNEY	23	20	C
TOKYO	8	1	*
TUNIS	18	10	N
VARSOVIE	7	1	N
VENISE	10	4	P
VIENNE	8	−1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



LOTO no 6 — TIRAGE DU MERCREDI 10 FÉVRIER 1988

2 10 32 36 45 47 — numéro complémentaire 3

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 13 FÉVRIER 1988 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante (pour 1 F)
6 BONS No	2	3 627 995,00 F
5 BONS No + complémentaire	12	327 035,00 F
5 BONS No	932	13 990,00 F
4 BONS No	71 472	185,00 F
3 BONS No	1 585 962	12,00 F

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 14 février

Orsay, 10 h 30 : bibelots, linge ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; Louviers : 14 heures : tableaux, faïences, mobilier ; Provins, 14 heures : timbres ; 17 heures : mobilier, bibelots ; Vernon, 14 heures : timbres.

PLUS LOIN

Samedi 13 février

Lyon (Me Dumas), 14 h 30 : Extrême-Orient ; Dijon, 14 heures : timbres ; Villefranche, 15 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; Marseille (hôtel Cantini), 14 h 30 : bibelots, mobilier, tableaux ; Marseille-Castellane, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier.

Dimanche 14 février

Issoudun, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; Saint-Dié, 14 heures : bibelots, mobilier, objets d'art ; Chalon-sur-Saône, 14 heures : Extrême-Orient ; Romans, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux ; Belfort, 9 h 30 et 14 heures : vins ; Castres, 14 heures : tableaux modernes, mobilier ; objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris (porte de Versailles), Avignon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Rouen et Bordeaux-Lacq.

Le Monde

SPORTS

Les XVe Jeux olympiques d'hiver à Calgary

Or noir et cirque blanc

Calgary, club fermé des « émirs aux yeux bleus », ces magnats du pétrole des grandes plaines canadiennes, a voulu s'ouvrir au monde en accueillant les quinzièmes Jeux olympiques d'hiver du 13 au 28 février. Tout est prêt, tout est payé, mais la météo est capricieuse.

CALGARY
de notre envoyé spécial

CE jour-là, à la fin de janvier, un petit peuple d'employés et de cadres « tout-couleurs » s'affairent sur le Stephen Mall, l'avenue piétonne du centre de Calgary. Les soldes ont commencé, le temps s'y prête : le chinook réchauffe la cité. Cauchemar des organisateurs des Jeux, bénédiction pour les habitants des grandes plaines de l'Alberta, le chinook est un vent venu de la côte ouest du Canada, tiédi et séché par son passage au-dessus des Rocheuses. En moins d'une heure, il peut affoler un thermomètre qui flirtait avec les minima (– 30 °C) et propulser le mercure vers des hauteurs printanières.

Cette année, le chinook a soufflé tout l'hiver, comme s'il avait voulu marquer sa réprobation. Mais quels seraient les fondements de sa plainte ? Le comité d'organisation des Jeux a réussi son pari technique et financier (1).

« No future » à Nakista ?

Toutes les installations sportives ont été réalisées dans les délais et enrichissent d'autant le patrimoine local. Le plus vieil équipement olympique, cet énorme Saddledome de vingt mille places qui accueillera les matches de hockey et le patinage artistique a été inauguré en 1983... Il y a un peu plus d'un mois, on achevait sur le campus de l'université, transformé en village des athlètes, l'Ovale olympique couvert, un anneau de vitesse de 400 mètres, unique en son genre en Amérique du Nord. Entre-temps, on avait mené à bien l'agrandissement du « vieux » stade Mac-Mahon, construit en 1960, qui pourra accueillir les soixante mille spectateurs des cérémonies d'ouverture et de clôture, et peaufiné les installations du parc olympique Canada construit pour l'occasion à quinze minutes du centre-ville (deux tremplins de saut de 70 et 90 mètres, une piste de luge et de bobsleigh réfrigérée et un élégant bâtiment en verre et acier pour l'accueil du public et des compétiteurs).

Toutes ces installations, situées au centre d'une agglomération de six cent mille habitants, devraient, après les Jeux, satisfaire les besoins des clubs sportifs locaux. Qu'en sera-t-il du centre nordique de Canmore, stade du ski de fond, du combiné nordique et du biathlon, et de la station de ski alpin de Nakiska, tous deux situés au pied des Rocheuses, à une heure et trente minutes de Calgary ? Si Canmore jouit déjà d'une certaine réputation auprès des fondeurs canadiens, le moins que l'on puisse dire est que Nakiska ne fait pas l'unanimité.

Le site sauvage du Mont-Allan était, jusqu'au début de 1986, le lieu de vie exclusif de superbes bouquetins à grandes cornes. La construction d'une station de ski a donc suscité une énorme campagne de protestations des écologistes, qui n'ont pas été écoutés. La province de l'Alberta voulait bâtir « sa » station et n'a reculé ni devant les protestations des défenseurs de l'environnement ni devant la difficulté technique d'un tel choix.

Les Rocheuses ont ceci de singulier qu'elles sont redoutablement élevées et abruptes, si bien que quelques-uns n'ont pas hésité ici à les surnommer *« killing mountains »*. Cette singularité oblige celui qui voudrait y nicher à les attaquer à l'arme de guerre. Tout l'été de 1986, Ski Kananaskis Incorporated, exploitant du site, a donc à grand renfort de nitroglycérine tracé trente pistes, minimum décent pour une station qui a des prétentions nationales et internationales. Au sommet du mont Allan, on a même installé une structure amovible pour satisfaire les exigences de longueur de la descente masculine.

La province de l'Alberta a dû assumer seule les 125 millions de francs nécessaires à cet équipement. Le gouvernement canadien, arguant, comme les opposants à l'aménagement de Nakiska, de la proximité de la station de Lake Louise, au cœur du splendide parc national de Banff, n'a pas donné un cent à ce projet, participant par ailleurs pour 740 millions de francs au financement des principales installations olympiques.

Le bel enthousiasme des dirigeants du comité d'organisation des Jeux n'y pourra rien : Lake Louise est devenu, lentement et difficilement, un lieu de villégiature sportive pour les Canadiens et quelques étrangers avertis. Encore que tous préfèrent le charme et les possibilités infinies du massif alpin de la vieille Europe : la déréglementation des tarifs aériens l'a rendue plus accessible que l'Ouest américain. Il est bien difficile d'apercevoir le futur de Nakiska, à tel point que le secteur privé n'a pas voulu s'engager dans sa construction, un signe qui ne trompe pas au pays du libéralisme à la Mulroney tenté par un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Nulle part plus qu'à Calgary, on ne ressent l'arrogance d'une économie dopée, en dépit des soubresauts du dollar, par la manne pétrolière. Arrogance qui pourrait confiner au cynisme si l'on écoutait trop ces voix qui, en privé, souhaitent, chaque jour un peu plus, la perpétuation et le développement du conflit dans le golfe arabo-persique. Chaque tir de mortier là-bas affermit la tendance haussière du baril canadien. Dieu qu'ils sont fiers ceux qui étaient hier encore des pionniers, cow-boys que rien ne distinguait de leurs frères des rives du rio Grande, et que l'on nomme désormais les « émirs aux yeux bleus ».

An sud, l'Alberta s'est couverte de ces girafes d'acier, bras mécaniques qui extraient l'or noir. Au nord, d'énormes machines broient en plein ciel les sables bitumineux. Partout sourd le gaz naturel de réserves inépuisables. Chaque jour, 1,4 million de barils sortent du sol de la province, et 200 millions de mètres cubes de gaz. Plus de neuf compagnies pétrolières sur dix présentes au Canada ont installé leurs sièges sociaux à Calgary, et la quasi-totalité des industries et laboratoires associés au pétrole ont en conséquence choisi la « Dallas du Nord ». *« On sait finalement peu de chose des industriels d'ici,* dit M. Jean-Claude Daupeyroux, attaché commercial de France de cette néopole de l'Ouest. *Tous sont de grands joueurs, et les sociétés les plus importantes sont menées par des parieurs. Les enjeux sont régis par des règles internes extrêmement secrètes. Calgary est une ville de cols blancs et de femmes managers en robes de mousseline. Seule certitude : beaucoup de gens gagnent ici plus de 10 000 F par jour. »*

Les investisseurs français ne s'y sont pas trompés : dix-sept sociétés françaises sont installées dans les *« prairies canadiennes »*, comme le dit joliment M. Jean-Claude Daupeyroux, ainsi Total, L'Air liquide et Schlumberger ; neuf autres y ont une succursale ou une représentation. L'Alberta n'est pourtant que le troisième centre économique français après le Québec et l'Ontario. Retard certain sur d'autres puissances qu'illustre, par exemple, l'absence d'une ligne de la compagnie Air France.

Les professionnels français de la neige ont, en revanche, décidé de mettre leurs rivalités en sourdine et se sont emparés de l'occasion qui leur était offerte. Sous la férule de M. François Gros, secrétaire général de France-Neige International, ils seront tous rassemblés au sein d'un « club France » qui risque bien de devenir l'une des adresses les plus courues de ces quinzièmes Jeux d'hiver. Pour la première fois, industriels, pouvoirs publics et associations concernées ont uni leurs moyens pour disposer d'une vitrine commune dans l'élégant bâtiment du Silver Spring Golf and Country Club, situé juste en face du parc olympique Canada.

« Nous avions déjà essayé de créer une telle association pour les Jeux de Sarajevo, se souvient M. François Gros, *mais cela n'avait pas marché. Cette année, grâce à l'impulsion de la chambre de commerce et d'industrie de la région Rhône-Alpes, de la Fédération française de ski et du ministère de la jeunesse et des sports, le Club France est prêt à recevoir ses hôtes. Tous les grands de la neige sont présents – y compris Rossignol, qui avait l'habitude de s'installer à la Casa d'Italia lors des Jeux précédents – ainsi que les représentants de ce que nous appelons la « France performante » : Aérospatiale, Thomson, Arianespace, les industtiels du luxe, des fibres optiques ou encore des plates-formes pétrolières. Chaque soir, nous leur louerons le club contre la somme de 100 000 francs, et il pourront recevoir jusqu'à cent personnes. En cuisine, quatre grands chefs des Logis de France seront là en permanence ; dans nos caves, nous avons rassemblé plus de 11 tonnes de vins et alcools venus de nos sponsors. Entre le Club France et l'exposition permanente consacrée aux Jeux de 1992 d'Albertville dans le hall de l'hôtel de ville, les professionnels et les spectateurs venus à Calgary auront un aperçu de notre savoir-faire et de la couleur des prochains Jeux d'hiver. »*

Neige en stock

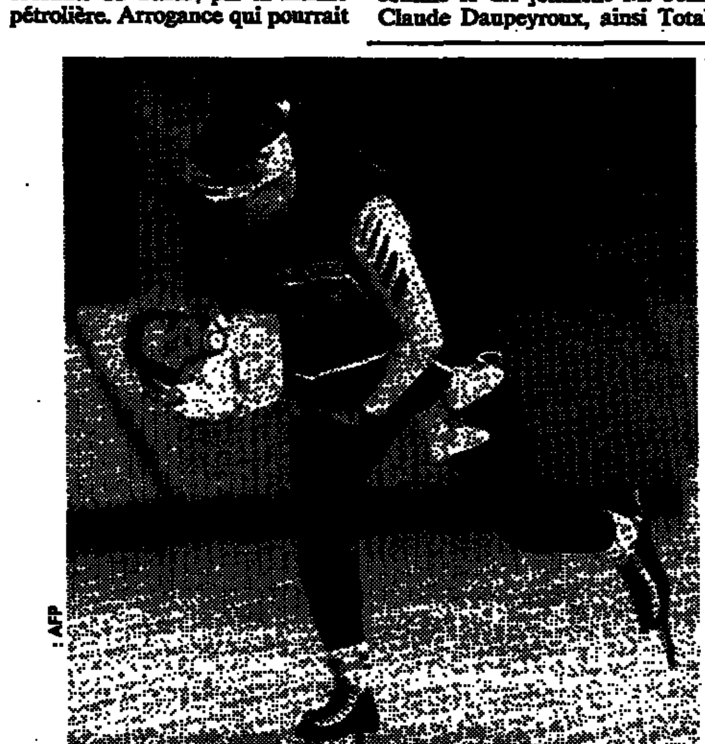
La couleur des Jeux de Calgary sera, finalement, le blanc. Le chinook a cessé, la neige est venue, avec le froid. Hier, le ciel était couvert, incertain : dispenserait-il quelques flocons ou bien plutôt ces poudrins de glace que redoutent les sportifs ? Les organisateurs des Jeux respirent mieux. Partout, on a stocké plus de neige qu'il n'en faut pour le bon déroulement des épreuves.

Seule persiste la mauvaise humeur des Indiens. Les « natifs » de l'Alberta, comme on le dit au ministère des affaires indiennes d'Ottawa, ont perturbé la bonne humeur triomphante affichée par les Blancs. Parce qu'une tribu du nord de la province, les Lubicons, n'a toujours pas reçu une terre qu'on lui promet depuis plus de quarante ans. Parce que le Festival olympique des arts, qui préludait à l'ouverture des Jeux, a présenté une exposition consacrée à l'art indien qui rassemblait des objets dont jadis ils furent spoliés. Or les Canadiens savent bien, et le disent, que les Indiens, détenteurs de secrets ancestraux, connaissent le moyen de souffler le froid et le chaud.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Lire l'article de Martine Jacot : « Calgary stocke sa neige », paru dans *le Monde* daté 31 janvier-1er février.

Dernier galop d'essai



Cette patineuse de vitesse américaine boucle quelques tours de l'anneau de glace à l'Olympic Oval avec sa fille dans les bras. Dernier entraînement en toute décontraction avant la cérémonie d'ouverture, le samedi 13 février, et le début des épreuves olympiques. Dès dimanche, le programme prévoit de la luge, du patinage de vitesse, du patinage artistique, du saut à ski, du ski de fond, du hockey sur glace avec le match Suède-France et, en ski alpin, la descente messieurs pour laquelle les chances françaises de médailles reposent sur Franck Piccard, Luc Alphand et Christophe Plé.

A la télévision

Rendez-vous quotidiens

TF 1

Résumés matinaux (dix à vingt minutes) à 8 h 20, du lundi au vendredi ; à 8 h 10 le samedi et à 8 h 5 le dimanche. Bilans des épreuves de la veille (dix minutes) à 13 h 20. Résumés ou directs (quarante-cinq minutes), tous les soirs après le dernier journal.

Antenne 2

Compte rendus quotidiens dans le journal de 20 heures. Directs ou différés (deux heures) tous les soirs après le dernier journal.

FR 3

Résumés matinaux de 9 heures à 11 h 30, du lundi au vendredi ; de 8 heures à 8 h 30 le samedi et de 7 heures à 8 heures le dimanche. Directs éventuels du lundi au samedi dans le journal « 19-20 ». Résumés de dix minutes dans Soir 3.

Rendez-vous exceptionnels

SAMEDI 13

Antenne 2, à 23 h 30 : cérémonie d'ouverture.

DIMANCHE 14

TF 1, de 12 heures à 13 heures : spécial Calgary ; quinze minutes dans « Sport dimanche soir ».

MERCREDI 17

Antenne 2, de 16 heures à 17 heures : patinage artistique (figures libres couples).

JEUDI 18

FR 3, en fin de programme : résumés de Pologne-France (hockey sur glace) et de la descente féminine.

SAMEDI 20

FR 3, de 23 heures à 0 h 30 : résumés des épreuves du jour.

DIMANCHE 21

TF 1, soixante minutes dans « Sport dimanche soir ».
FR 3, en fin de programme : résumés de Canada-France (hockey sur glace) et du super-géant masculin.

LUNDI 22

FR 3, à 22 h 30 : Suède-Canada (hockey sur glace en direct).

MERCREDI 24

Antenne 2, de 15 heures à 16 h 30 : patinage artistique (danse).
FR 3, vers minuit : résumés de la poule finale de hockey sur glace et du slalom géant féminin.

SAMEDI 27

FR 3, vers 1 h 30 : résumés de la poule finale de hockey sur glace et du slalom féminin.
Antenne 2, de 15 heures à 17 h 30 : spécial Calgary avec Jean-Claude Killy.
FR 3, de 23 h 30 à 0 h 30 : résumés de la poule finale de hockey sur glace et du slalom masculin.

DIMANCHE 28

FR 3, de 14 h 50 à 16 heures : résumé patinage artistique (figures libres femmes).
FR 3, vers minuit : finale de hockey sur glace et bobsleigh.
TF 1, de 22 h 30 à 5 h 15 : nuit blanche olympique (finale de hockey sur glace ; résumé des Jeux ; gala d'exhibitions de patinage artistique et cérémonie de clôture).
Antenne 2, de 23 h 50 à 5 heures : nuit blanche des Jeux olympiques.

● **TENNIS : tournoi de Lyon.** – Yannick Noah s'est qualifié, le jeudi 11 février, pour les quarts de finale du tournoi de Lyon, doté de 280 000 dollars, en battant l'Allemand de l'Ouest Damir Keretic (6-3, 6-4). La surprise de la soirée est venue du gaucher grenoblois Philippe Pech, dix-septième au classement français et récent vainqueur de Noah à Mulhouse, qui a éliminé Thierry Tulasne (6-7, 7-5, 6-2). Guy Forget et Thierry Pham ont été battus respectivement par l'Américain Todd Nelson (6-3, 6-4) et par l'Australien Broderick Dyke (6-1, 6-1).

Economie

SOMMAIRE

Le contrôle de la Société générale de Belgique

M. Leysen (Gevaert) annonce son retrait de la compétition

(Suite de la première page.)

Il s'agissait de Le Boerenbond (un syndicat agricole devenu une puissance financière flamande), la Royale belge (une compagnie d'assurance qui a échappé l'an dernier à une tentative de contrôle du groupe Axa), Artois (la bière), Lessius (une banque d'affaires flamande créée récemment), Nagelmaekers (une très ancienne famille financière francophone), les AG (assurances) et enfin la Prévoyance sociale (une mutuelle liée au Parti socialiste). Par ailleurs, il faut ajouter les français : la Compagnie générale d'électricité, Gaz et eaux (groupe Lazard) et Copeba.

Ce groupe était très hétéroclite, et la ratification par les différents conseils d'administration du protocole d'accord signé par M. Leysen avec Suez ne devait pas aller de soi. Ainsi, M. Jacques Thierry, patron d'Artois, déclarait qu'il n'avait été consulté ni avant d'être inclus dans le groupe fédéré par M. Leysen ni avant que ce groupe signe le protocole d'accord avec Suez. Il refusait de l'approuver. Cobepa, de son côté, faisait de même, le jugeant *« incomplet »*.

Devant les fissures de sa coalition, M. Leysen devait jeter l'éponge. *« Puisque tous les actionnaires du groupe belge n'ont pu ratifier l'accord conclu le 10 février avec Suez,* a-t-il indiqué, *[mon] mandat comme porte-parole de ce groupe a pris fin. »* Le patron de Gevaert ajoute qu'il ne *« prendra pas de nouvelles initiatives »*.

Malgré la signature de la plupart des autres actionnaires belges de la SGB, M. Leysen était en difficulté depuis son rapprochement avec Suez. Cobepa lui reprochaient apparemment des engagements excessifs qu'elle n'entendait pas tenir. D'autres lui reprochait — dans l'establishment — de n'avoir guère mis les formes au départ, prévu dans l'accord avec Suez, du gouverneur actuel de la Société générale, M. René Lamy. Prétexte ? Peut-être, en tout cas Paribas, rival traditionnel de Suez, et qui était resté très discret depuis le début de la bagarre, est sorti de sa passivité apparente. Espère-t-il remplacer Suez qui est actionnaire des différentes filiales de M. De Benedetti et qui l'a « trahi » dans cette affaire en jouant la carte des dirigeants de la SGB puis de M. Leysen ? Espère-t-il simplement tirer partie des actions qu'elle détient indirectement par Cobepa et par Gevaert pour jouer le rôle de pivot ?

Pour compliquer encore une situation déjà fort embrouillée, *le Soir*, de Bruxelles, révélait, dans son édition de vendredi, qu'un *« groupe significatif d'actionnaires belges »* pourrait se former et proposer *« à une personnalité d'intervenir avec crédibilité dans une négociation avec M. Carlo De Benedetti »*. Cette personnalité, selon *le Soir*, pourrait être M. Albert Frère, le patron du groupe Bruxelles-Lambert, qui est resté étonnamment muet depuis le début de l'affaire, à moins que ce ne soit les hollandais nouveaux venus dans la bagarre.

Pour l'heure, la rupture de la coalition belgo-française ne peut que réjouir le clan De Benedetti, qui ne cessait de répéter ces jours derniers que la fédération était une mosaïque au ciment incertain. On murmurait, vendredi matin, que Cerus pourrait augmenter le montant de son OPA pour tenter de diviser encore un peu plus les Belges, dont certains institutionnels pourraient être tentés de réaliser ainsi une bonne plus-value en vendant ces quelques pour cent qui feront, *in fine*, la différence.

Les tensions clairement apparues à l'intérieur du clan belge ne garantissent pas pour autant la victoire finale de l'italien. En effet, tant chez Paribas qu'au groupe Bruxelles-Lambert — l'autre grand groupe belge resté lui aussi jusqu'à présent dans l'ombre, — et, bien sûr, à la Générale de Belgique, on insiste sur le nécessaire ancrage belge de la « Vieille Dame », ce qui exclut toujours que le « condottiere » ne devienne l'opérateur de la SGB.

La coalition belgo-française

(En pourcentage)

Gevaert (M. André Leysen) avec ses alliés : Lessius, Boerenbond, Solvay	6,5
Suez, avec Lyonnaise des eaux	20
Gaz et Eaux (groupe Lazard)	4,5
CGE	4,5
Artois	2
Assubel	3
Assurances AG	3
Royale belge	4,5
Cobepa (filiale de Paribas)	4
TOTAL	52

(Source : Suez.)

Les termes de l'accord qu'avaient conclu M. Leysen et Suez

Les dirigeants du groupe Suez ont précisé, le jeudi 11 février à Paris, les termes du protocole d'accord signé dans la nuit de mercredi à jeudi entre Suez et M. Leysen, le fédérateur des intérêts belges. Les dix-huit sociétés qui avaient mandaté M. Leysen devaient l'approuver dans la journée de vendredi.

Ce protocole prévoit une réorganisation du capital de la Générale de Belgique. Actuellement, et *« sous bénéfice d'inventaire »*, les signataires posséderaient au total 52 % des actions de la Générale (*voir tableau*). L'objectif serait de porter à 28 % la part détenue par les Belges réunis derrière M. Leysen, Suez et la Lyonnaise ramenant leur propre part autour de 15 %. Les conditions de la cession de 5 % des actions par Suez et la Lyonnaise aux Belges sont fixées dans le protocole d'accord, a précisé M. Antoine Jeancourt-Galignani, PDG d'Indosuez et signataire de l'accord.

M. Patrick Ponsolle, directeur général de la Compagnie financière, a, en outre, précisé que Suez avait réalisé les achats d'actions de la Générale à partir de *« ressources mises à sa disposition par ses principaux actionnaires [UAP, Saint-Gobain, Exor, Pernod-Ricard, Elf...] dans l'optique d'un accroissement de ses fonds propres »*.

Le protocole d'accord contient ensuite des dispositions sur la composition et le fonctionnement des instances de la Société générale. A ce propos, M. Jeancourt-Galignani a confirmé que la présidence de la SGB devrait revenir à M. Leysen, M. Etienne Davignon, actuellement directeur, étant amené à y conserver un rôle important. Enfin, *« sans contester les grandes qualités du management actuel du groupe »*, les signataires envisagent *« une nouvelle phase d'expansion et de modernisation de la Société générale »*. M. Ponsolle a précisé que *« la cession d'actifs n'était pas à l'ordre du jour »*.

E. I.

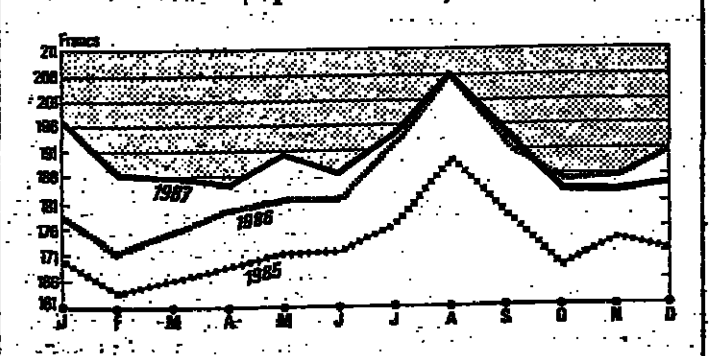
Le Parlement européen exige l'harmonisation des législations sur les OPA

Le Parlement européen a demandé, le 11 février, à Strasbourg, l'harmonisation rapide des législations nationales en matière d'organisation des marchés boursiers, et d'OPA (offre publique d'achat) en particulier.

Inquiets des OPA successives qui ont touché la Société générale de Belgique et d'autres entreprises de la CEE, les députés considèrent *« qu'une absence d'harmonisation risquerait de provoquer des réactions négatives, voire nationalistes, qui rendraient plus difficile la libération des marchés de capitaux »* dans la perspective du marché unique de 1992.

L'ordonnance n'augmente plus

Montant moyen d'une prescription de médicaments par consultation ou par visite (à prix courants)



Pour la première fois, le montant de la prescription moyenne par consultation ou visite est resté stable depuis le début de l'été 1987, alors qu'il augmentait de 5 % à 7 % — soit nettement plus que les prix — d'une année sur l'autre. Le fait que le montant soit plus élevé en été que le reste de l'année tient au fait qu'à ce moment on ne va guère voir le médecin que pour les maladies graves.

REPÈRES

Automobile

Peugeot sur les chapeaux de roue

Avec 161 646 immatriculations en janvier, soit une hausse de 17,8 % sur le même mois de l'an passé, le marché automobile français vient de confirmer ses très bons résultats de 1987. Le premier mois de 1988 a été marqué par une forte poussée des ventes d'automobiles Peugeot, dont les immatriculations ont progressé de 44,7 % par rapport à janvier 1987. Cette performance a été accompagnée d'un tassement de la position de Renault (+ 4,7 % sur janvier 1987), tandis que les constructeurs étrangers, en particulier la firme ouest-allemande VAG, voyaient s'accroître leur part de marché, celle-ci s'élevant à 37,1 % contre 36,1 % sur l'ensemble de l'année dernière.

Trafic aérien

12 % de mieux

Le trafic aérien international a beaucoup plus progressé en 1987 que les prévisions ne le laissaient espérer. Alors que les compagnies tablaient sur une croissance de leur trafic passagers de 5 % ou 6 % par an, l'Association du transport aérien international (IATA) annonce que ses membres ont transporté 575 millions de passagers sur l'ensemble de leurs lignes, soit 12 % de mieux qu'en 1986.

BILLET

L'UAP autorisée à réaliser des participations croisées

Opportunisme...

Ayant dû reporter à juin prochain, pour cause de krach boursier et d'élection présidentielle, la privatisation de l'Union des assurances de Paris, M. Edouard Balladur a annoncé, le jeudi 11 février, qu'il autorisait le numéro un de l'assurance à *« poursuivre des contacts en vue d'accords de participations croisées avec d'autres groupes européens »*.

Pragmatique, le ministre d'Etat a ainsi accepté d'enfreindre un principe sur lequel il avait été jusqu'à présent inflexible : la privatisation à 100 %. Hostile au mélange d'intérêts publics et d'intérêts privés au sein du capital des entreprises, M. Balladur avait toujours refusé l'ouverture partielle du capital des entreprises nationalisées. Aujourd'hui, il change son fusil d'épaule.

Trois raisons expliquent ce revirement. D'abord, depuis plusieurs mois, l'UAP avait pris des contacts européens pour constituer son noyau d'actionnaires stables en vue de sa privatisation. *« Nous n'avons pas voulu briser cette dynamique »*, explique-t-on rue de Rivoli. Sans attendre son hypothétique mise sur le marché, l'UAP va pouvoir nouer des liens avec les partenaires européens avec lesquels elle discutait. L'UAP cédera des parts du capital de sa filiale à 100 %, UAP International, en échange de participations directes dans le capital de ses partenaires.

L'accélération des restructurations au sein des assurances européennes dans la perspective de 1992 (*le Monde* du 10 février) en est la deuxième raison. Faute de fonds propres, les entreprises nationalisées françaises sont handicapées dans la course à l'acquisition, dans leur développement externe.

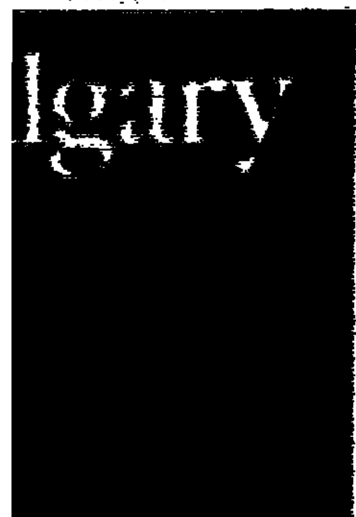
Le troisième facteur, plus conjoncturel et inavoué pour l'instant, est peut-être lié à l'opération en cours sur la Société générale de Belgique. Dans les milieux financiers français, on estime que l'UAP est l'un des acteurs les plus efficients derrière la Compagnie financière de Suez.

Dans cette affaire, l'UAP est omniprésente. Outre des intérêts dans le capital de CERUS (holding français de M. De Benedetti), l'UAP fait partie du « noyau dur » de Suez (avec initialement 1 % des titres). M. Jacques-Henri Gougenheim, directeur général de l'*UAP International*, est membre du conseil d'administration de la Compagnie financière.

L'UAP, enfin, a déjà fait connaître son intérêt pour l'assurance belge. Elle détient plus du tiers du capital de la Royale belge, depuis l'été dernier, et gère cette société en collaboration avec... la Générale de Belgique. La possibilité ouverte par M. Balladur de procéder désormais à des échanges de titres pourrait être exploitée dans cette affaire.

Après avoir engagé l'ouverture partielle du capital de trois filiales du CIC, M. Balladur amorce aujourd'hui une nouvelle inflexion dans sa politique de privatisation. Il reconnaît qu'il faut mettre à armes égales les entreprises françaises et leurs consœurs étrangères. Mais les conditions ne devraient-elles pas être identiques pour toutes les sociétés nationales, et l'on peut se demander pourquoi seule l'UAP bénéficierait de l'opportunité d'échanger des titres ? Les AGF et le GAN veulent aussi pouvoir se développer rapidement à l'étranger. La BNP et le Crédit lyonnais également. Les pressions vont être fortes sur la Rue de Rivoli.

ERIK IZRAELEWICZ.



Économie

AFFAIRES

Deux logiques industrielles face à face

Télémécanique continue à refuser l'OPA de Schneider

Télémécanique continue à se battre pour faire échouer l'offre publique d'achat (OPA) lancée contre elle par le groupe Schneider, le 4 février. La Commission des opérations de Bourse examinerait actuellement un projet de vente au constructeur de chaudières nucléaires Framatome de 150 000 titres Télémécanique (9,3 % du capital). Il s'agirait d'actions détenues jusqu'ici par Cofitel, une entité dans laquelle on retrouve la BNP, la banque Neuflize-Schlumberger-Mallet, Clinvest (groupe Crédit lyonnais), le Fonds commun de placement Télémécanique, le Crédit national et la SAGEM.

Cette opération qui pose un problème de fond – est-elle possible alors qu'une OPA est lancée ? – confirme en tout cas l'intérêt porté par Framatome au dossier Télémécanique (*le Monde* du 12 février). Framatome, qui cherche à entrer dans de nouveaux secteurs industriels pour pallier le ralentissement des programmes nucléaires dans le monde, avait pris langue il y a quelques mois déjà avec les responsables de Télémécanique. Mais il n'était pas question dans l'esprit de ses dirigeants d'entrer au sein du capital de Télémécanique contre son gré. Selon certaines rumeurs – démenties chez Framatome, – il semble que le constructeur nucléaire détiendrait déjà un petit pourcentage (2 % ou 3 %) du capital de l'entreprise. Apparemment, l'OPA lancée par M. Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, a bousculé le cours des événements, prenant les deux parties de court.

L'entrée de Framatome en lice n'est pas une réelle surprise : son nom était périodiquement cité chez Télémécanique comme un allié possible. Jusqu'ici, Framatome démentait. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir jusqu'où le constructeur nucléaire (filiale à 40 % de la CGE) ira. Mais il est peu probable qu'il sera l'unique « chevalier blanc » de Télémécanique : plusieurs autres groupes – trois ou quatre dit-on dont un allemand – devraient être associés à la riposte préparée par les dirigeants de l'entreprise attaquée.

On a appris, le vendredi 12 février, le prix auquel le groupe Schneider propose de racheter la majorité de Télémécanique. Celui-ci s'élève à 3 900 F, soit moins que le cours maximum atteint par l'action en Bourse en 1987 (3 990 F) et plus que le dernier cours affiché avant la suspension de la cotation (3 721 F, le 3 février). A l'issue de l'opération, Schneider détiendrait 53,5 % du capital de Télémécanique.

M. Didier Pineau-Valencienne devra donc débourser une somme importante (3,5 milliards de francs) pour prendre le pouvoir au sein de l'entreprise, dont le titre – dopé par les rumeurs d'OPA – a été épargné par le krach boursier d'octobre. Le patron de Schneider, qui affirme avoir cherché pendant plusieurs mois un accord à l'amiable avec les responsables de Télémécanique, détient actuellement 12,1 % du capital de l'entreprise. Il a acquis l'essentiel de ses titres dans les jours qui ont précédé le lancement de son OPA puisque le 21 janvier, il n'en possédait que 4,9 %.

A l'exemple de l'étranger

L'intersyndicale (Force ouvrière, Confédération autonome du travail, CGC) de Télémécanique – qui fait front derrière son PDG, M. Jacques Valla, pour contrer l'attaque de Schneider – a multiplié les actions de protestation (distribution de tracts, démarches dans les ministères et auprès de la presse, manifestations) le jeudi 11 février. Le personnel, propriétaire de 12 % à 15 % du capital de Télémécanique, reprend les arguments de la direction, contestant totalement la logique industrielle de Schneider.

S'appuyant sur les exemples étrangers – où de vastes concentrations sont en cours, – M. Pineau-Valencienne préconise, en effet, une intégration entre les distributeurs d'électricité basse tension, les fabricants d'automates programmables et les activités de contrôle industriel. Les points forts de Merlin-Gerin (la filiale de Schneider spécialisée dans la distribution électrique) se trouvent dans les deux premiers métiers, tandis que ceux de Télémécanique sont situés dans les deux derniers. Un rapprochement des deux entreprises – à ses yeux complémentaires – éviterait donc une dispersion des forces françaises face à une concurrence étrangère exarcerbée.

Un « grand pôle industriel national », pesant 11 à 12 milliards de francs dans la basse tension, serait ainsi constitué, doté de la taille critique qui permettrait de « jouer » dans la même catégorie que les géants mondiaux comme l'allemand Siemens, les japonais Hitachi, Toshiba ou Mitsubishi, ou les américains Westinghouse ou General Electric... *« Tous les concurrents sauf un – l'américain Allen Bradley – ont choisi d'intégrer ces trois opérations »*, plaide DPV – surnom donné par ses collaborateurs à M. Didier Pineau-Valencienne – qui déplore que *« dans le système franco-français chacun est installé dans le pré-carré de ses bocages respectifs »*. Pour le patron de Schneider – *« très interpellé »* par le mariage, il y a quelques mois, du suédois Asea et du suisse Brown Bovery – *« si l'on ne saisit pas cette chance, on assistera à l'intervention de tiers qui vont bousculer le jeu »* en France.

Ce raisonnement industriel est totalement contesté chez Télémécanique. Pour M. Valla, Schneider est *« en retard d'une guerre »* et une *« synergie de grand-papa »*. Selon lui, une intégration vers la distribution d'électricité constitue un « retour en arrière » pour Télémécanique, déjà tournée depuis plusieurs années vers « l'usine du futur ». *« Aujourd'hui*, explique-t-il, *nous en sommes à la synergie entre productique et informatique. Nous avons besoin de gens qui proposent à leur catalogue des robots et des process de production. »*

Sans contester la nécessité d'atteindre une taille critique sur ses marchés – qu'il estime avoir déjà, – M. Valla critique le *« mythe de la grosseur »*. *« Nous n'en sommes plus à l'ère des mastodontes »*, affirme-t-il, assurant qu'il dispose des moyens financiers nécessaires à son développement futur. Dernier argument avancé par le patron de Télémécanique : l'importance de la motivation du personnel dans la bataille économique.

Qui a raison, qui a tort ? La vraie question est de savoir si une « super-PME » performante comme Télémécanique (7 milliards de francs de chiffre d'affaires) peut continuer à vivre seule ou si elle est condamnée à s'allier à un grand groupe pour survivre. Peut-on faire le bonheur d'une entreprise malgré elle ? On ne le saura que dans quelques années.

Télémécanique sortira de cette bataille moins indépendante et moins riche, car pour faire échouer l'offensive de Schneider elle devra distraire des sommes importantes qui auraient pu être utilisées à meilleur escient. Pour Schneider – qui semble entamer une phase de redéploiement industriel, – les conséquences d'un éventuel échec sont différentes : M. Pineau-Valencienne assure avoir d'autres opérations possibles dans ses cartons, mais plutôt à l'étranger. Reste que au-delà des complémentarités industrielles, Télémécanique apporterait à Schneider un réseau commercial de qualité, notamment à l'étranger. Or, ces réseaux – le nerf de la guerre – demandent énormément de temps et d'argent pour être constitués et qu'il est plus rapide dans certains pays de les acquérir.

M. Didier Pineau-Valencienne n'en restera donc pas là en cas d'échec, une hypothèse qu'il repousse pourtant : *« J'ai lancé une OPA stratégique. J'ai l'obsession de la taille mondiale et du marché mondial. »*

FRANÇOISE VAYSSE.

SOCIAL

L'effet pervers d'une exonération de charges

Les dépenses des personnes employant des aides à domicile vont augmenter de 12,6 %

Il est des situations confuses dont, à partir d'une erreur initiale, il n'est pas possible de se sortir sans dommage. L'exonération des charges sociales accordée pour l'emploi d'une aide à domicile est de celles-là.

Au départ – depuis un décret du 24 mars 1972, – les personnes âgées de plus de soixante-dix ans bénéficiaires de l'aide sociale, ou touchant une allocation d'aide ménagère, ainsi que les grands infirmes et les personnes contraintes, *« pour les actes ordinaires de la vie, d'avoir recours à l'aide d'une tierce personne »*, n'avaient pas à payer les charges *« patronales »* sur les salaires des aides à domicile qu'elles employaient.

A l'automne 1986, le gouvernement avait voulu élargir cette exonération à l'ensemble des retraités et des isolés de plus de soixante-dix ans et aux titulaires de pensions d'invalidité (notamment militaires), et l'étendre aux charges *« salariales »* (prélevées sur la rémunération brute du salarié). Objectif : aider les personnes âgées, sans doute, mais surtout encourager le développement d'*« emplois de proximité »*.

La prise en charge par l'Etat des charges *« salariales »*, inédite, et paradoxale – c'est le salarié qui, normalement, les paie, mais c'était l'employeur qu'on remboursait – avait soulevé des critiques, notamment du côté de la direction du budget du ministère de l'économie, gardienne vigilante des deniers de l'Etat : l'exonération fut donc limitée à 2 000 F par mois dans la loi *« portant diverses mesures d'ordre social »* publiée le 28 janvier 1987.

Telle quelle, la mesure a connu un certain succès, puisque, au 30 septembre dernier, environ 109 500 personnes, estime-t-on, en bénéficiaient (on n'a pas encore les chiffres pour la fin de l'année), dont 67 000 de plus de soixante-dix ans.

Mais elle a soulevé de nouvelles protestations. Du côté des grands infirmes, d'une part : la somme de 2 000 F était loin de couvrir les charges *« patronales »* pour ceux qui, en raison de leur état, ont besoin d'employer deux personnes à plein temps (l'une le jour, l'autre la nuit). Du côté des associations d'aide à domicile, de l'autre, qui se voyaient concurrencées : l'exonération des charges *« salariales »* (12,60 %) permettait d'augmenter d'autant la rémunération versée aux aides à domicile par les particuliers, alors que les associations ne pouvaient, rigueur oblige, augmenter les rémunérations de leurs salariés que de 1,5 % environ en 1987...

Désireux de rattraper sa bévue et voulant récompenser les associations, qui se sont employées à mettre sur pied des PIL (programmes d'insertion locale) pour les chômeurs de longue durée, le ministère des affaires sociales vient, par la loi sur la sécurité sociale du 5 janvier 1988, de revenir à la règle : exonération des charges *« patronales »* uniquement, mais sans plafond.

Las ! cette mesure va avoir un effet pervers : elle va, en fait, augmenter de 12,60 % (le montant des charges *« salariales »*) les dépenses des personnes qui emploient des aides à domicile : près de 600 F par mois pour un salarié au SMIC. Seuls en bénéficieront ceux pour qui les charges *« patronales »* dépassaient à elles seules le plafond autorisé de 2 000 F : les grands infirmes, ce qui est souhaitable, mais aussi ceux qui peuvent payer des salaires élevés !

G. H.

En Lorraine

Des entreprises recourent à des cadres au chômage pour lancer des activités nouvelles

METZ
de notre correspondant

Mettre en relation des entreprises susceptibles de créer des activités nouvelles et des cadres au chômage pour mener à bien des projets de développement dans des PMI et PME de moins de cinq cents salariés, telle est l'ambition de l'association ARDAN (Action régionale pour le développement d'activités nouvelles) créée, le mardi 9 février à Metz, à l'initiative du conseil régional de Lorraine. Cette initiative, unique en France sous cette forme, réunit, outre la région, l'Etat et les partenaires économiques et sociaux (employeurs, syndicats, salariés, organismes de formation, chambre consulaire).

L'objectif d'ARDAN est de lancer une centaine de programmes de diversification dans le tissu industriel local. D'ores et déjà, une trentaine d'entreprises sont prêtes à adhérer à la formule. Concrètement, les cadres au chômage choisis par l'entreprise auront, durant six mois, un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ces stagiaires disposeront sous la forme d'un chéquier « formation en alternance » d'un crédit de 28 000 F, le financement étant assuré par le Fonds social européen, pour suivre une formation. Par ailleurs, leur rémunération (7 000 F par mois) sera prise en charge à parité par l'entreprise et la région. Au terme de leur mission, la société qui les a accueillis devra s'efforcer de les embaucher.

La région avait d'abord testé cette expérience en 1985 dans le département des Vosges. Cela lui avait permis de constater que des chefs d'entreprise, tout à la fois gestionnaires, techniciens et commerciaux, n'ont pas suffisamment de temps à consacrer au développement ou à la diversification de leur société.

JEAN-LOUIS THIS.



هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

Au Canada

Un budget de pause pour «digérer» la réforme fiscale

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le budget 1988-1989, présenté le mercredi 10 février à Ottawa par le ministre canadien des finances, M. Michael Wilson, marque une pause. L'économie canadienne, dont les résultats ont été particulièrement bons en 1987, aura en effet à «digérer», au cours du prochain exercice, la première phase de la réforme fiscale annoncée en juin dernier (augmentation des charges des entreprises, réduction des impôts des particuliers notamment). Elle devra aussi probablement s'adapter à la libéralisation presque totale des échanges avec les Etats-Unis. Officiellement signé le 2 janvier dernier, l'accord supprimant progressivement toutes les barrières tarifaires et non tarifaires entre les deux plus importants partenaires commerciaux de la planète devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1989, si le Congrès accepte de l'entériner.

Dans ce contexte, M. Wilson a préféré éviter au maximum tout autre changement. Il s'est simplement contenté d'annoncer une petite augmentation de la taxe sur l'essence (1 cent de plus par litre), qui financera en partie deux nouveaux cadeaux fiscaux faits aux familles (augmentation de la déduction pour frais de garde d'enfants et crédits d'impôt supplémentaires pour tout enfant de moins de six ans).

Dans son discours, le ministre des finances s'est surtout longuement attardé sur les bons résultats de l'économie canadienne enregistrés depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, en septembre 1984. Et pour cause : les prochaines élections fédérales, que le premier ministre canadien peut déclencher à tout moment d'ici à septembre 1989 (conformément au système d'inspiration britannique en vigueur), sont attendues pour le début de l'an prochain au plus tard.

M. Wilson a quelques bonnes raisons de se montrer satisfait. Avec une croissance économique de près de 4 % en 1987, le Canada réalise, pour la deuxième année consécutive, une des meilleures performances de tous les pays industrialisés. Le chômage, qui avait culminé à près de 12 % en 1983, est tombé à 8,1 %, un recul de 1,6 point par rapport à 1986. Si l'inflation reste relativement forte (4,2 % l'an passé), elle est néanmoins inférieure à celle des Etats-Unis pour la première fois depuis 1980.

Un endettement considérable

A ce bilan, une seule ombre, mais de taille : l'endettement déjà considérable du Canada s'alourdira encore. Le déficit budgétaire devrait diminuer cette année de 400 millions de dollars canadiens (1) seulement, pour atteindre 28,9 milliards de dollars (4,9 % du PIB). Les dépenses prévues, de 132,2 milliards de dollars, sont en hausse de 5,5 % par rapport au précédent exercice. M. Wilson estime qu'il ne pouvait faire mieux, compte tenu *«de la faiblesse durable des prix mondiaux du pétrole et des céréales»*. Il souligne aussi qu'un gros effort a été consenti depuis 1984-1985, où le déficit avait atteint la somme record de 38,3 milliards de dollars. Il promet enfin une réduction de 300 millions de dollars des dépenses des ministères fédéraux pour 1989-1990.

En attendant, la dette publique (293 milliards de dollars en ce début d'année) passera à 322 milliards de dollars au cours du prochain exercice, ce qui représente pas moins de 55 % du produit intérieur brut. Le service de la dette absorbera à lui seul la quart des revenus du Trésor public.

Les milieux d'affaires et les partis d'opposition auraient souhaité beaucoup plus de rigueur. Les chefs d'entreprise regrettent par ailleurs que M. Wilson tarde à négocier le deuxième volet de sa réforme fiscale avec les provinces. La taxe de vente fédérale de 12 %, qui pénalise les produits manufacturés au Canada par rapport aux biens importés, sera remplacée par une taxe de type TVA, lorsque les dix gouvernements provinciaux auront donné leur accord.

Le ministre des finances affiche un certain optimisme pour l'avenir. Il prévoit un léger ralentissement de la croissance, qui devrait se situer aux alentours de 3 % cette année. Il n'entrevoit toutefois pas de récession pour 1989, contredisant ainsi les prévisions des organismes spécialisés. Selon lui, la réforme fiscale, par ses effets qui joueront alors à plein, contribuera à stimuler la consommation (huit ménages sur dix payeront moins d'impôts). La suppression des barrières tarifaires avec les Etats-Unis devrait aussi entraîner une baisse des prix à la consommation, stimuler les investissements et permettre, enfin, assure M. Wilson, la création de 120 000 nouveaux emplois d'ici cinq ans.

MARTINE JACOT.

(1) Un dollar canadien vaut environ 4,5 F.

Avec des pertes représentant 8 milliards de francs

La sidérurgie d'Etat italienne à la veille d'une douloureuse restructuration

ROME
de notre correspondant

Le conseil d'administration de Finsider, la holding publique italienne regroupant les usines sidérurgiques, a transmis, le jeudi 11 février, à sa maison mère l'IRI un plan de restructuration comportant comme conséquence la réduction en trois ans de 30 % des effectifs du secteur, soit environ 25 000 personnes. La nouvelle holding, qui pourrait naître après approbation du plan par les diverses instances de tutelle, se verrait allégée par rapport à l'actuel Finsider de ses «branches mortes». Celles-ci feraient à leur tour l'objet d'un traitement au cas par cas : accords avec des opérateurs privés (1) allant jusqu'à la cession complète, voire fermeture définitive.

Vives réactions syndicales

Les établissements qui en toute certitude «sauveraient leur peau» (fût-ce au prix d'une réduction de capacité) seraient tout d'abord la plus importante aciérie italienne actuelle, l'établissement hypermoderne récemment achevé à Tarente, dans l'extrême sud de la Péninsule, spécialisé dans la production de laminés plats (tôles), et qui compte 17 000 ouvriers ; celui de Piombino en face de l'île d'Elbe pour les produits «longs» (fils, poutrelles...) ; celui de Dalmine, près de Bergame, pour les tubes, et celui de Terni, en Ombrie, pour les aciers spéciaux et inoxydables. L'un des établissements, en revanche, le plus fréquemment cités comme devant rejoindre le «cimetière des éléphants», destinés à la vente totale ou partielle après réductions drastiques, voire la fermeture, est celui de Bagnoli, près de Naples, qui emploie plus de 4 000 personnes. Il n'est certes pas le seul menacé : au nombre des usines figurant sur la mauvaise liste se trouvent la Deltasider de Sesto-San-Giovanni (près de Milan), l'établissement de Cogne (Val-d'Aoste) ainsi que celui d'Italsider à Gênes-Campi.

Le cas de l'entreprise située dans la banlieue septentrionale de la cité napolitaine est exemplaire du drame économique et social qui se prépare. Créé au tournant des années 50-60 dans le cadre d'une politique de réaménagement du territoire au profit du Midi, Bagnoli est l'une des principales sources d'emplois d'une région où le chômage dépasse déjà les 15 %. C'est dire que la décision finale la concernant ne pourra être prise que par les pouvoirs publics eux-mêmes avec tout ce que cela suppose, en Italie plus qu'ailleurs, de retards.

Finsider est, dans son état actuel, la plus importante entité de production d'acier en Europe avec environ 13 millions de tonnes coulées dans ses divers établissements. Sa restructuration est rendue obligatoire, d'une part, en raison des directives de la CEE prescrivant des réductions draconiennes vu l'évolution internationale (l'Italie n'a jusqu'à présent procédé qu'à des coupes très modérées) et, d'autre part, du fait des pertes croissantes enregistrées par le secteur : 1 600 milliards de lires en 1987 (environ 8 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires d'environ 11 000 milliards (2).

Cette mauvaise performance est d'autant moins acceptable pour l'IRI que la plupart des nombreuses autres branches que l'Institut de reconstruction a en tutelle ont depuis deux ou trois ans quitté la «zone rouge».

Deux premières versions du plan avaient été proposées par la Finsider au printemps dernier : elles comportaient la suppression d'environ 15 000 emplois. L'IRI les ayant jugées insuffisantes avait changé l'état-major de la holding de l'acier. Les versions «modérées» de la restructuration avaient déjà provoqué de vives réactions des syndicats de métallos...

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Une particularité du secteur de l'acier en Italie est le poids gardé par le privé : plus de 40 % de la production.

(2) La Finsider réclame des pouvoirs publics pour son assainissement une recapitalisation de 6 500 milliards de lires (3 milliards de francs).

EN BREF

● **Paribas entre dans le capital de Matra Communication.** – Paribas vient de prendre une participation de 22 % dans le capital de Matra Communication, la filiale du groupe Matra spécialisée dans la téléphonie privée, à l'occasion d'une augmentation de capital de cette entreprise de 100 millions de francs. Le groupe Matra – fraîchement privatisé – porte, de son côté, sa participation à 78 %. Matra Communication (postes téléphoniques, terminaux, radiotéléphone et communication privée) a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 2,66 milliards et 50 millions de bénéfices.

● **Grève à la Compagnie internationale des wagons-lits.** – Selon l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC du personnel de la Compagnie internationale des wagons-lits, une grève illimitée a été déclenchée, le 11 février, pour obtenir la levée de toutes les sanctions et la réintégration de quatre accompagneurs licenciés. C'est à la suite d'un mouvement de grève du 3 au 5 février que ces procédures de licenciement avaient été couvertes et que cinq personnes avaient été mises à pied.

● **La Carte bleue pour payer la Carte orange.** – La RATP teste à la gare de Rueil-Malmaison, sur la ligne A du RER, trois distributeurs de carte orange qui accepteront non seulement la monnaie, mais aussi la Carte bleue. Le paiement par carte sera accepté pour les Cartes orange mensuelle et hebdomadaire et presque tous les titres de transport à partir d'un minimum de 5 F contre 30 F aux guichets. Ces nouveaux distributeurs seront progressivement étendus à l'ensemble de la ligne A à partir du mois de septembre. Cent vingt-quatre appareils sont prévus dont soixante-dix accepteront à la fois la carte et les espèces et cinquante-quatre uniquement la carte.

Echange de dette contre «réserve écologique»

La Bolivie met son patrimoine à l'encan

LA PAZ
de notre correspondante

La curieuse formule – «troc» de la dette extérieure contre patrimoine territorial – imaginée par le régime libéral du président Paz Estenssoro a provoqué une levée de boucliers dans l'opposition bolivienne. *«Qui se cache derrière les écologistes intéressés à exercer une tutelle sur une partie de notre territoire ? Des chercheurs d'or ou de diamants, des compagnies pétrolières, des exploitants de bois précieux ou bien des trafiquants de cocaïne»*, se demande-t-on ?

Cette formule «troc» a été utilisée pour la première fois par la Bolivie en juillet dernier lorsqu'elle a signé un accord avec la Corporation International Foundation (CIF). Cet accord stipule que la CIF, entreprise écologique des Etats-Unis, *«remettra au gouvernement bolivien le document souscrit avec le Citicorp International Bank SA qui officialise l'achat d'une partie de la dette extérieure bolivienne pour un montant de 650 000 dollars»*. Comme contrepartie, *«le gouvernement bolivien s'engage a développer des activités bénéficiant à la conservation et à l'utilisation soutenue des ressources naturelles»*.

La CIF n'a en fait payé que 100 000 dollars, puisque la dette bolivienne peut être rachetée à 15 % de sa valeur sur le marché secondaire de New-York. En échange, elle se voit octroyer une *«réserve écologique»* de 2 millions d'hectares dans le département du Beni, à la frontière brésilienne.

La Chambre des députés a critiqué cet accord qui *«constitue une menace pour la souveraineté nationale... car le territoire ne peut être l'objet d'affermage, d'hypothèque ou de vente»*. Ce à quoi le ministre de l'information, M. Herman Antelo, répond : *«Il ne s'agit pas d'un troc, mais de confier la protection de la faune et de la flore de certaines portions du territoire à des entreprises écologiques étrangères.»*

Néanmoins, les craintes de l'opposition peuvent apparaître comme légitimes si l'on tient compte du fait que, depuis l'indépendance, la Bolivie a perdu plus de la moitié de son territoire – et notamment son littoral sur le Pacifique – pour le profit de ses voisins, le Brésil, le Pérou, le Paraguay, l'Argentine et le Chili.

Après la CIF, d'autres entreprises du Japon, des Pays-Bas et de l'Allemagne fédérale ont montré leur intérêt pour cette formule de remboursement de la dette en échange de patrimoine territorial. Une commission gouvernementale va être formée pour étudier leurs propositions.

NICOLE BONNET.

Marchés financiers

Les étrangers ont vendu pour 7,8 milliards de dollars d'actions américaines

Les investisseurs étrangers ont très largement contribué à l'effondrement des cours à Wall Street au cours des semaines qui ont suivi le krach du 19 octobre dernier.

Alors que, cours des mois précédant la crise, ils avaient été acheteurs nets de valeurs américaines pour l'équivalent mensuel d'environ 2,6 milliards de dollars, la tendance s'est ensuite brutalement renversée. Pour le quatrième trimestre, la balance entre les achats et les ventes s'est retrouvée lourdement déficitaire, avec 7,8 milliards de dollars de cessions de titres, ce qui n'était jamais arrivé depuis trois ans.

Le mois de novembre a été particulièrement sanglant, puisque les ventes nettes de valeurs américaines ont atteint 6,7 milliards de dollars.

La Securities Industry Association, qui a établi ces statistiques, reste toutefois muette sur l'origine exacte de ces ventes. Elle se borne à suggérer que le flot enregistré en novembre pourrait bien venir du côté de l'Europe. Cela semble plausible. Si l'on en croit M. Yoshindo Takahashi, président de la filiale américaine de la firme nippone Nomura Research Institute, les investisseurs japonais ne sont pas en cause. *« Vendeurs nets en octobre,* a-t-il déclaré, *ils ont été neutres en novembre et acheteurs nets en décembre. »* D'après lui, les investissements japonais en actions américaines se montent, à l'heure actuelle, à 15 milliards de dollars.

Cela étant, M. K-R Leibler, président de l'American Stock Exchange, a confirmé que le volume des ordres (achats, ventes) provenant de l'étranger a considérablement diminué. En 1987, il avait compté pour 12 à 14 % des échanges sur les valeurs américaines.

Air Products (Etats-Unis) prend le contrôle d'Oxygène liquide

Le groupe américain Air Products and Chemical vient d'obtenir du ministère des finances l'autorisation de prendre le contrôle de la société française l'Oxygène liquide, spécialisée dans les gaz industriels et médicaux et les matériels de soudage. Afin d'associer les actionaires minoritaires de l'Oxygène liquide, Air Products lance une offre publique d'achat sur les actions n'appartenant pas à l'Union immobilière et industrielle (UMI), qui était le principal actionnaire de l'Oxygène liquide avec 56 % du capital de 4,8 millions de francs.

En 1987, l'Oxygène liquide (deux cent vingt et un salariés) a enregistré un chiffre d'affaires de 119 MF et un bénéfice net de 5 millions. Le groupe Air Products (gaz industriels, équipements, chimie) a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de dollars.

Air Products a acquis le 1er février dernier, *« aux termes d'accords irrévocables »*, selon le communiqué, 81,8 % des actions de la société Manufacture alsacienne des tabacs (MAT). Cette dernière a elle-même acquis 92 % du capital d'UMI.

● **Tendresse et Caline à vendre.** – Colgate-Palmolive, troisième fabricant du marché français des couches pour bébé, avec les marques Tendresse et Caline, derrière Peaudouce et Pampers, vient de confirmer à ses salariés qu'il souhaite se désengager du secteur. Dans une note au personnel, il précise qu'il recherche une solution pour consolider l'activité de l'usine du groupe à Villefranche, qui emploie six cents personnes, *« que ce soit une vente, une joint venture ou un autre moyen »*. Rappelons que Peaudouce a été vendu, en janvier, par la Financière Agache au suédois Svenska Cellulosa.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 11 fév. ↑

Résistant

Après la dernière flambée de hausse, Wall Street s'est mis, jeudi, sur des ventes bénéficiaires, à évoluer de façon très irrégulière. Les dégagements opérés ont néanmoins été bien absorbés dans l'ensemble, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 961,54 (– 0,50 point). Le bilan de la journée est même resté positif. Sur 1 966 valeurs traitées, 809 ont monté, 709 ont baissé et 448 n'ont pas varié.

En dehors de cette réaction naturelle à la hausse, jugée excessive, de mercredi, les investisseurs ont paru déçu par le résultat des ventes au détail pour janvier. Le chiffre, publié en début de matinée, est en progression de 0,5 %. Il témoigne de la vitalité de l'économie. Mais beaucoup dans les milieux financiers et commerciaux auraient préféré un résultat moins flatteur, expliquant que la Réserve fédérale aurait été ainsi incitée à réduire ses taux d'intérêt. Jamais content. Mais la communauté attendait surtout les dernières données sur le commerce extérieur, publiables ce vendredi vers 14 h 30.

L'activité a encore augmenté, et 200,76 millions de titres ont changé de mains, contre 187,98 millions la veille.

VALEURS	Cours de 10 fév.	Cours du 11 fév.
Alcoa	41 3/4	43
Allegis (ex-UAL)	71 1/8	70 5/8
A.T.T.	29 3/4	29 3/8
Boeing	47 1/8	47
Chase Manhattan Bank	22 1/4	22 1/4
Du Pont de Nemours	81 7/8	81 1/4
Eastman Kodak	45 5/8	41 7/8
Exxon	41 1/4	40 3/8
Ford	42 3/4	42 1/2
General Electric	42 7/8	43 1/4
General Motors	65 7/8	65 5/8
Goodyear	57	57 1/8
I.B.M.	111 5/8	111 1/8
I.T.T.	46	46 1/2
Mobil Oil	43 3/4	44 1/4
Pfizer	52 7/8	52 3/8
Schlumberger	33 3/4	34 1/4
Texaco	38 1/4	37 3/4
Union Carbide	22	22 3/8
U.S.X.	29 7/8	30 1/8
Westinghouse	50 3/4	50 1/2
Xerox Corp.	55 7/8	55 1/2

PARIS, 12 février ↑

L'attente

L'expectative a été la règle, vendredi à la Bourse de Paris, dans l'attente de la publication à 14 h 30 (heure française) des résultats du commerce extérieur américain pour décembre. Après la flambée de hausses enregistrée la veille, le marché s'est mis en devoir de consolider ses positions. Une assez grande irrégularité a prévalu. Des «opéables» ont tourné casaque (DMC, Schneider, Synthélabo, Darty), ainsi que quelques grands noms, comme CSF. Mais la majorité des vedettes ont encore fait un pas en avant (Michelin, Peugeot, Paribas, Presses-Cité). Enfin, Leroy-Somer a tenu le rôle de danseuse-étoile (+ 15 %).

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait encore une modeste avance de 0,62 %. Cette résistance est apparue de bon aloi. Un certain optimisme régnait du reste dans les travées. S'agissant du déficit commercial américain, beaucoup tablaient sur une réduction significative. Ce n'était cependant pas l'avis de tout le monde. Quelqu'un, en particulier, craignait une détérioration avec une chute du dollar à la clé. La même personne prédisait que, de toute façon, un renversement de tendance brutal se produirait la semaine prochaine rue Vivienne.

Quel que soit le déficit américain, une baisse a toutes les chances de se produire puisque la liquidation générale de février doit avoir lieu le 19. Pour la première fois depuis l'été 1987, elle est largement gagnante (+ 12 %).

Des opérateurs ne manqueront de prendre leurs bénéfices, ne serait-ce que pour éponger une petite partie des énormes pertes causées par le krach.

La cotation de Télémécanique, dont l'OPA est lancée à 3 900 F, reprendra le 16 février.

Sur le marché obligataire, la tendance est restée très satisfaisante, avec peu de «papier» à vendre. Les acheteurs sont là mais hésitent. *«De toute façon,* disait un spécialiste, *ils vont devoir placer leur liquidité.»* Effritement sans gravité du MATIF.

LONDRES, 11 février ↑

Hausse

A la suite de Wall Street, la Bourse de Londres a connu, jeudi 11 février, une séance de hausse. L'indice Financial Times des trente valeurs a gagné 12,6 points, à 1 381, et le Footsie 11,3 points, à 1 729,8. La progression a atteint en début de journée 20 points, avant quelques prises de bénéfice. Le marché est resté ferme, encouragé par la relative stabilité du dollar. Le volume des transactions s'est avéré peu important en revanche. Il est dû à la faible participation des institutionnels.

Cette croissance du marché de 0,66 % a été également stimulée par les résultats favorables des sociétés (Amstrad, BOC). Les craintes de tension des taux d'intérêt se sont calmées quelque peu. Mais pour combien de temps ? Si l'indice des prix à la consommation en Grande-Bretagne laisse présager une reprise de l'inflation, il est vraisemblable que l'anxiété sur les taux ressurgira. Des analyses bancaires britanniques sont d'ailleurs peu optimistes sur l'évolution du loyer de l'argent.

Parmi les variations de cours notables, Amstrad s'est adjugé 7 pence à 137, ICI 16 à 1 039, Reuters 18 à 496, Vickers 6 à 162, Pearl 20 à 433, RTZ 10 à 335, Barclays 3 à 467.

TOKYO, 12 février ↑

La hausse reprend

Après une journée de chômage observée pour célébrer le National Founding Day, l'activité a repris à Tokyo, et la hausse aussi. Le mouvement est allé en s'accélérant. En fin de matinée, la progression du Nikkei était de 47,88 points. Elle dépassait 137 points en début d'après-midi, pour atteindre 210,06 points à la clôture, l'indice du marché s'établissant à 23 981,94.

La Bourse tokyote a surtout réagi, avec vingt-quatre heures de retard, au « boom » de Wall Street, ce d'autant que des rumeurs circulaient dans la capitale japonaise, faisant état d'une réduction significative du déficit commercial américain pour décembre, dont les résultats doivent être publiés ce jour.

On a noté le retour d'investisseurs institutionnels. L'intérêt s'est concentré sur les textiles et la sidérurgie, ainsi que sur les valeurs de haute technologie. L'activité a été importante avec plus de 700 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 10 févr.	Cours du 12 fév.
Akai	515	515
Bridgestone	1 270	1 290
Canon	1 010	1 040
Fuji Bank	3 330	3 310
Honda Motors	1 390	1 420
Matsushita Electric	2 230	2 300
Mitsubishi Heavy	574	585
Sony Corp.	4 800	4 850
Toyota Motors	1 870	1 910

FAITS ET RÉSULTATS

● **Dépôt de bilan de Arbitrage SA.** – La société de remise Arbitrage SA, mise en cause dans l'affaire des pertes de la COGEMA, doit déposer son bilan vendredi 12 février. La décision a été annoncée la veille par Mme Gauthier de Rieux, récemment nommée président-directeur général à la place de son fils, M. Jean-Marc Aletti, qui est actuellement considéré en fuite.

● **Paluel-Marmont : 20 % dans la Compagnie Lebon.** – Le groupe Paluel-Marmont a franchi le seuil de 20 % du capital de la Compagnie Lebon, par acquisitions successives en Bourse, dont la dernière en date du 2 février, a indiqué un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change. Le groupe Paluel-Marmont, principalement composé de la Société de placements internationaux (SPI) et de deux sociétés holding, contrôlant SPI, Cetig et France Participations, détient ainsi de manière directe ou indirecte 148 401 actions (20 %).

● **Renault : projet de vente de l'unité nantaise.** – La régie Renault projette de vendre au groupe britannique Laird l'unité nantaise de sa filiale CPIO (Compagnie des produits industriels de l'Ouest), qui emploie mille deux cent quatre-vingts personnes. Ce projet sera examiné, le 22 février, par le comité central d'établissement de Renault. La CPIO est actuellement filiale à 99 % de la régie Renault, et fabrique des pièces de caoutchouc et de plastique pour l'industrie automobile. Cette vente mettra fin à un processus engagé il y a deux ans par Renault, qui s'est déjà défait de deux unités de la CPIO implantées dans le Pas-de-Calais et à Vitré (Ille-et-Vilaine).

● **Les étrangers reviennent à 15 % du capital de Rolls-Royce.** – Six millions de titres Rolls-Royce n'ayant pas été vendus par les investisseurs étrangers, comme ils en avaient été sommés par le constructeur de moteurs d'avion, ce dernier les a vendus à des institutions britanniques au prix de 126 pence, alors que le cours officiel était de 128 pence. La part des capitaux étrangers revient au maximum de 15 %, qui avaient été fixés par le gouvernement britannique. Cette part avait excédé ce plafond de 6 points.

● **Norsk Hydro : retour aux bénéfices.** – Déficitaire en 1986 (374 millions de couronnes), le groupe norvégien a renoué, l'an dernier, avec les bénéfices. Son résultat s'est élevé à 1,8 milliard de couronnes pour un chiffre d'affaires de 56,5 milliards de couronnes. Ce rétablissement, jugé encourageant, tient surtout au redressement des divisions « agriculture » et « pétrochimie ». La direction du groupe ne se félicitera que quand les profits nets atteindront 3 à 3,5 milliards de couronnes. Dans une branche « engrais » en partie assainie, la filiale française Cofaz a encore joué les mauvais élèves avec un nouveau déficit de 276 millions de francs (382 millions pour 1986). C'est « inacceptable », dit-on à la maison mère, qui prévoit de dépenser 100 à 150 millions de francs par an pour moderniser les usines de la Cofaz. Une décision devrait, en outre, être prise dans quelques semaines pour la construction d'une usine d'ammonitrate, à Ambès, près de Bordeaux, dont le coût est évalué à 800 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	187 10	184 80 d	Locamic	190	195
Arnault & Associés	400	400	Manitou	267 80	279 50 d
Asystel	300	324 50	Marin Immobilier	274 80	283 80 d
B.A.C.	420	430	Métallurg. Minière	91	94
B. Demachy & Assoc.	380	388	Métrologie Internat.	302	314
B.I.C.M.	632	632	Microservice	120	125
B.I.P.	416	418	M.M.B.M.	466	470
Bolloré Technologies	733	765	Molex	203 20	214 20
Buitoni	645	645	Navale-Delmas	471	505 d
Câbles de Lyon	871	900	Olivetti-Logabax	153	175 80
Calberson	600	600	Om. Gest.Fin.	285	285
Canal Plus	439	449	Presbourg (C. In. & Fin.)	100 50	100
Cardif	1035	1045	Razel	634	659
C.A.T.C.	118	120	St-Gobain Emballage	930	967
C.D.M.E.	880	900	St-Honoré Matignon	121	124 90
C. Equip. Elect.	301	302	S.C.G.P.M.	99	103 d
C.E.G.I.D.	585	581	Segin	223	223
C.E.G.E.P.	150 50	146 30	Sema-Metra	450	468 d
C.E.P.-Communication	1128	1173 d	S.E.P.	920	957
C.G.I. Informatique	585	570	S.E.P.R.	990	1010
Ciments d'Origny	400	416	Sligos	837	870 d
C.N.I.M.	285	284	S.M.T.Goupil	186	192
Concept	222	214	Sodinforg	580	807
Conforama	430	435	Supra	271 20	290 d
Dafsa	150	152 10	TF 1	188	190
Devanlay	1100	1100	Unilog	110 50	110
Deville	672	674	Union Financ. de Fr.	419	402 20
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	290	298
Éditions Belfond	108 80	114			
Elect. S. Dassault	404	404			
Elysées Investiss.	20 80	21 65 d			
Finacor	416	405			
Guintoli	605	632			
Guy Degrenne	540	545			
I.C.C.	224	225			
IDIA	154 10	153 10			
I.G.F.	80	....			
IN2	86 10	101 d			
Int. Metal Service	180	180			
La Commande Electro.	219	220			
La gd livre du mois	200	208 d			
Loca Investissement	243	243			

Marché des options négociables le 11 février 1988

Nombre de contrats : 13 800

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	30	42	4,10	12
Lafarge-Coppée	1 100	87	140	52	88
Michelin	140	28	37	2,80	8
Midi	1 100	310	300	20	75
Paribas	280	20	32	12	19
Peugeot	1 000	24	70	127,50	160
Saint-Gobain	400	33	52,80	12	–
Thomson-CSF	120	35	39,50	1,30	4

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 février 1988

Nombre de contrats : 33 242

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,15	102,20	102
Précédent	103,20	102,25	101,85

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	3,42	3,55	0,08	1,21

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,75 F ↑

Sur des rumeurs venues d'Asie, suivant lesquelles le déficit de la balance commerciale américaine n'atteindrait que 10 milliards de dollars, le dollar a rebondi. Mais des positions longues s'étant dénouées par prudence, la devise américaine a reperdu un peu de son éclat, pour coter, notamment, 5,75 F (contre 5,7165 F la veille).

FRANCFORT	11 fév.	12 fév.
Dollar (en DM)	1,6989	1,6945

TOKYO	11 fév.	12 fév.
Dollar (en yens)	129,83	129,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 fév.) ...... 7 3/16-7 5/16 %
New-York (11 fév.) ... 6 3/8-6 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	10 fév.	11 fév.
Valeurs françaises	96,7	
Valeurs étrangères	100,7	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 fév.	11 fév.
Indice général	275,6	281,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 fév.	11 fév.
Industrielles	1 962,04	1 961,54

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	10 fév.	11 fév.
Industrielles	1 368,4	1 381
Mines d'or	259	252,7
Fonds d'Etat	88,63	88,51

TOKYO

	11 fév.	12 fév.
Nikkei Dow Jones	Clos	23 981,94
Indice général	Clos	1 949,31

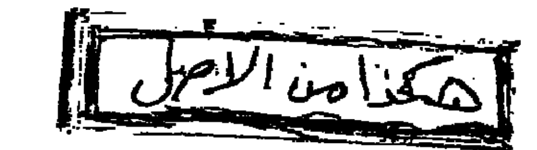
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7355	5,7375	+ 30	+ 45	+ 65	+ 90	+ 280	+ 360
$ can.	4,5376	4,5428	– 52	– 25	– 92	– 54	– 165	– 70
Yen (100)	4,4085	4,4135	+ 111	+ 137	+ 224	+ 260	+ 774	+ 865
DM	3,3784	3,3810	+ 100	+ 118	+ 221	+ 246	+ 718	+ 787
Florin	3,0079	3,0101	+ 77	+ 89	+ 167	+ 184	+ 535	+ 587
FB (100)	16,1450	16,1574	+ 107	+ 195	+ 285	+ 425	+1 120	+1 531
FS	4,1109	4,1153	+ 196	+ 216	+ 410	+ 440	+1 142	+1 225
L (1 000)	4,5783	4,5836	– 131	– 92	– 257	– 205	– 668	– 562
£	10,8572	10,8779	– 137	– 93	– 328	– 261	– 863	– 678

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	–	–	6 7/16	6 9/16	6 1/2	6 5/8	6 11/16	6 13/16
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16
Florin	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16	6 1/4	6 3/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	1 1/8	1 1/4	1 5/16	1 7/16	2	2 1/8
L (1 000)	9 1/2	10	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 5/8	10 5/8	10 7/8
£	8 1/4	8 1/2	8 3/4	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2	9 5/8
F. franç.	7	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 9/16	7 11/16	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 12 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1801	1850	1843	+ 2 62
4000	C.N.E. 3 %	3968	3900	3950	− 0 20
1023	B.N.P. T.P.	1055	1060	1060	+ 0 47
984	C.C.F. T.P.	1000	1000	1000	....
1030	Créd. Lyon. T.P.	1052 50	1054	1054	+ 0 14
1240	Renault T.P.	1236	1235	1236	....
1543	Rhone-Poul. T.P.	1372	1372	1372	....
1250	St-Gobain T.P.	1245	1245	1247	+ 0 16
1112	Thomson T.P.	1150	1190	1190	+ 3 48
280	Accor	373	378 90	379	+ 1 61
380	Agence Havas	500	492	500	....
425	Air Liquide	465	471 90	470	+ 1 08
1800	Alcatel	1899	1871	1875	− 1 26
1020	Alt. Superm.	1190	1201	1201	+ 0 92
179	A.L.S.P.I.	172 50	176	184	+ 6 67
190	Alsthom ★	245	248	247	+ 0 82
1550	Arjom. Prioux	1850	1849	1845	− 0 27
245	Aussedat-Rey	361	364	357	− 1 11
670	Aux. Entrepr. ★	840	834	845	+ 0 60
620	Av. Dassault ★	710	715	714	+ 0 56
250	BAFIP	328	325	325	− 0 91
280	Bail-Equipem. ★	279	280	279	....
930	Bail Investiss.	912	910	901	− 1 21
200	B.N.P. C.I.	217 50	215	215	− 1 15
320	Cie Bancaire ★	405	410	410	+ 1 23
235	Bazar H.-V.	276	270	283	+ 2 54
290	Béghin-Say ★	320	320	326	+ 1 88
480	Berger (Ms)	502	537	537	+ 6 97
450	Bic ★	500	506	515	+ 3
655	B.I.S.	770	770	800	+ 3 90
1850	Bongrain S.A.	1990	2065	2060	+ 3 52
780	Bouygues ★	825	829	825	....
51	B.P. France ★	49 10	49 90	48 90	− 0 41
3970	B.S.N. ★	3930	3950	4060	+ 3 31
1310	Cap Gem. S. ★	1600	1616	1610	+ 0 63
970	Carnaud	1175	1197	1190	+ 1 28
2300	Carrefour ★	2360	2360	2400	+ 1 69
109	Casino	110	112 50	113 40	+ 3 09
94	Casino A.D.P.	95 50	95 50	95 70	+ 0 21
965	C.C.M.C.	980	970	970	− 1 02
630	Cetelem	726	730	730	+ 0 55
485	Cerus	535	543	543	+ 1 50
1080	C.F.A.O.	1085	1075	1064	− 1 94
193	C.G.E.	210	210	210 30	+ 0 14
645	C.G.I.P. ★	765	770	782	+ 2 22
620	Chargeurs S.A. ★	746	761	766	+ 2 68
705	Ciments franç. ★	785	790	820	+ 4 46
330	Club Méditerr. ★	417	418	422	+ 1 20
154	Codetel ★	162 90	162	163	+ 0 06
300	Cofimeg	300	300 10	304	+ 1 33
1600	Coles	1789	1809	1801	+ 0 67
178	Compt. Entrepr.	178	174 10	178	....
490	Compt. Mod. ★	544	545	530	− 2 57
820	Créd. Foncier	900	886	886	− 1 56
340	Crédit F. Imm.	349	362	352	+ 0 86
94	C.C.F.	105 60	105	105 50	− 0 09
465	Créd. Lyon. (CI)	505	505	510	+ 0 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
600	Crédit Nat. ★	710	696	720	+ 1 41
118	Crouzet ★	188 60	190	185 50	− 1 64
1620	Damart S.A.	1492	1530	1540	+ 3 22
270	Darty ★	323	322	319	− 1 24
230	Darty (DP)	254	256	254 50	+ 0 20
1040	De Dietrich	1351	1389	1384	+ 2 44
171	Dév. R.d.C. (Li)	184 90	184 90	184 90	....
390	D.M.C.	513	505	502	− 2 14
230	Drouot Assur.	266	280	286	+ 7 52
1180	Docks France ★	1740	1751	1800	+ 3 45
490	Dumez ★	489	493	490	+ 0 20
955	Eaux (Gén.)	988	985	982	− 0 61
945	Ecco ★	972	960	955	− 1 75
560	Electrofinancière	580	600	600	+ 3 45
230	Elf-Aquitaine	267	265	265	− 0 74
205	— (certific.)	225	225	225	....
400	Epeda-B-Faure	514	519	519	+ 0 97
1950	Essilor	2402	2360	2400	− 0 08
1280	Essilor Int. (DP)	1475	1395	1500	+ 1 69
235	Esso S.A.F. ★	302	302	300	− 0 66
1160	Eurafrance	1253	1253	1280	+ 2 15
720	Eurocom ★	914	900	930	+ 1 75
2070	Euromarché	2620	2625	2640	+ 0 76
340	Europe nº 1 ★	368	370	370	+ 0 54
24	Eurotunnel ★	25 95	26 70	28 50	+ 9 83
810	Exor ★	840	828	845	+ 0 60
390	Facom	650	640	720	+ 10 77
835	Fichet-Bauche	944	944	944	....
215	Finextel ★	213 40	212 20	214	+ 0 28
65	Fives-Lille	92	98	100	+ 8 70
830	Fromageries Bel	930	925	950	+ 2 15
690	Gal. Lafayette ★	738	745	755	+ 2 30
198	Gascogne	248	249	249	+ 0 40
910	Gaz et Eaux	1036	1050	1070	+ 3 28
260	Géophysique ★	335	335	330	− 1 49
420	Gerland	493	498	498	+ 1 01
330	GTM-Entrepose	367	376	389	+ 5 99
395	Guyenne-Gas. ★	487 90	475	487	− 0 18
1610	Hachette ★	1670	1670	1680	+ 0 60
405	Hénin (La)	442	442	436	− 1 36
970	Hutchinson	1142	1080	1085	− 4 99
123	Imétal	136	137	137	+ 0 74
290	Imm. Plaine-M.	310	299	300	− 3 23
860	Ingénico	1030	1039	1045	+ 1 46
2520	Inst. Mérieux	2590	2590	2620	+ 1 16
530	Interbail ★	535	541	537	+ 0 37
620	Intertechnique	748	764	764	+ 2 14
660	J. Lefebvre	748	736	740	− 1 07
850	Lab. Bellon	1050	1000	1035	− 1 43
1020	Lafarge-Coppée	1130	1120	1130	....
1380	Lebon ★	1436	1400	1350	− 5 99
1900	Legrand ★	2130	2135	2220	+ 4 23
1570	Legrand (DP) ★	1720	1720	1745	+ 1 45
320	Leroy-Somer ★	570	595	665	+ 16 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1370	Lesieur	1480	1480	1480	....
770	Locabail Immob.	728	758	754	+ 3 57
340	Locafrance ★	380	381 60	385	+ 1 32
910	Locindus	905	900	890	− 1 66
163	Luchaire	182	183	186 50	+ 2 47
1500	L.V.M.H. ★	1707	1730	1780	+ 4 28
1090	Lyonn. Eaux ★	1170	1150	1170	....
30	Mais. Phénix	38 40	36 80	38 40	....
270	Majorette (Ly)	310	314 50	314 50	+ 1 45
190	Mar. Wendel ★	233 10	241	242 50	+ 4 03
3180	Martell	3450	3450	3450	....
1465	Matra	131 10	134 20	134 20	+ 2 36
1200	Merlin-Gerin ★	1726	1710	1714	− 0 70
155	Michelin	164	165 50	166	+ 1 22
970	Midi (Cie)	1385	1399	1410	+ 1 81
165	Midland Bk SA ★	164 40	164	163 50	− 0 55
380	Min. Salsig. (Ns)	420	430	430	+ 2 38
21	M.M. Penarroya	23 10	23 95	23 45	+ 1 52
38	Moulinex	49 40	52 30	54	+ 9 31
800	Navig. Mixtes	815	814	815	....
85	Nord-Est	92	92	93 90	+ 2 07
280	Nordon (Ny)	300	300	300	....
275	Nouvelles Gal.	327	324 50	325	− 0 61
580	Occid. (Gén.) ★	640	640	660	+ 3 13
840	Omn.F.Paris	835	845	845	+ 1 20
191	Olida-Caby	201	198	195 50	− 2 74
245	Opfi-Paribas	290 20	290 20	295	+ 1 65
2330	Oréal (L')	2729	2710	2765	+ 1 32
270	Paribas	282	282	285	+ 1 06
265	Paris-Réesc. ★	361 50	363	366	+ 1 24
530	Pechelbronn ★	738	740	750	+ 1 63
198	Penhoet	243	242	228	− 6 17
....	Pernod-Ricard ★	668	667	666	− 0 30
820	Peugeot S.A.	890	900	895	+ 0 56
....	Poclain	13	13 20	13	....
390	Poliet	395	416	415	+ 5 06
590	P.M. Labinal	691	688	701	+ 1 45
2200	Presses Cité ★	2240	2280	2305	+ 2 90
1150	Prétabail Sic.	1130	1117	1121	− 0 80
480	Primagaz	535	535	550	+ 2 80
340	Printemps ★	434 90	430	422	− 2 97
1320	Promodès	1225	1225	1230	+ 0 41
740	Radiotechn.	730	745	755	+ 3 42
70	Raff. Dist. Total	87 50	87 60	87 70	+ 0 23
1870	Redoute (La) ★	2060	2105	2109	+ 2 38
255	Robur financière	274	275	275	+ 0 36
540	Roussel-Uclaf	590	590	570	− 3 39
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3300	3300	3300	....
145	Sade	149	149	149	....
1210	Sagem ★	1389	1380	1360	− 2 09
380	Saint-Gobain	419	416 50	420	+ 0 24
955	St-Louis	999	1010	1010	+ 1 10
850	Salomon	905	910	910	+ 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
425	Salvepar	489	491	491	+ 0 41
445	Sanofi ★	482 10	486	477	− 1 06
340	S.A.T. ★	382	385	420	+ 9 95
26	Sauln.-Chât. (B)	30 60	30	29 80	− 2 61
720	Saupiquet (Ns)	901	870	870	− 3 44
230	Schneider ★	307	305	292	− 4 89
48	S.C.O.A.	39 80	40	39 30	− 1 26
505	S.C.R.E.G.	564	535	535	− 5 14
560	Seb ★	600	630	632	+ 5 33
415	Sefimeg ★	411	408	414	+ 0 73
990	S.F.I.M.	1281	1350	1318	+ 2 89
22	S.G.E.	27 35	27 55	29 85	+ 9 14
255	Signaux ★	360	360	365	+ 1 39
785	Silic	740	755	745	+ 0 68
555	Simco-U.P.H. ★	542	540	541	− 0 18
315	Sinnor (Li)	310	310	310	....
640	Skis Rossignol	735	739	735	....
695	Sliminco	737	730	725	− 1 63
275	Société Générale	270	273 50	274	+ 1 48
165	Sodecco	187	188	188	+ 0 60
150	Sodero (Ns)	156	157	157	+ 0 64
1890	Sodexho ★	1960	1980	2000	+ 2 04
86	Sogenal (Ny)	85	85	85	....
225	Sogerap	260	260	265	+ 1 92
1850	Sommer-Allib. ★	1926	1940	1939	+ 0 67
520	Source Perrier	625	615	611	− 2 24
565	Sovac ★	620	630	630	+ 1 61
285	Spie-Batignol.	334 50	330	330	− 1 35
325	Strafor ★	388	381	380	− 2 01
230	Suez	259	259 10	259 90	+ 0 35
240	Synthelabo ★	308	307 90	309	+ 0 32
570	Talcs Luzenac	576	580	580	+ 0 69
2990	Tél. Elect.	3735	....	....	....
119	Thomson-C.S.F.	154	153 70	151	− 1 94
340	Total (CFP) ★	331	331 50	331	....
68	— (certific.)	70	70	70	....
880	T.R.T. ★	905	908	931	+ 2 87
340	U.F.B.	371	375	379 50	+ 2 29
545	U.I.C. ★	657	650	665	+ 1 22
545	U.I.F. ★	531	531	531	....
845	U.I.S.	875	870	875	....
133	U.C.B. ★	147	153	157	+ 6 80
720	Unibail	735	724	724	− 1 50
345	Valéo	382	378	378	− 1 05
33	Vallourec	38 10	38	38	− 0 26
245	Via Banque	316	318	319 50	+ 1 11
510	Elf-Gabon	598	630	630	+ 5 35
98	Amax Inc.	96 90	97 30	97 30	+ 0 41
140	Amer. Express	147	146	146	− 0 68
166	Amer. Teleph.	174 50	168	168	− 3 72
90	Anglo Amer. C.	89 90	89 90	89	− 1
500	Amgold	479	500	500	+ 4 38
760	BASF (Akt)	785	784	787	+ 0 25
810	Bayer	847	849	849	+ 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Buffelsfont.	98 40	99	99	+ 0 61
117	Chase Manh.	128 20	131 50	131 50	+ 2 57
53	De Beers	46	47 60	47 50	+ 3 26
1250	Deutsche Bank	1370	1386	1388	+ 1 31
725	Dresdner Bank	783	788	788	+ 0 64
68	Driefontein Cbl	64 45	67 80	65	+ 0 85
435	Du Pont-Nem.	480	474	474	− 1 25
270	Eastman Kodak	242	244	249	+ 2 89
39	East Rand	32 70	34 55	34 80	+ 6 42
183	Electrolux	211	218	218	+ 3 32
161	Ericsson	195 70	202	201	+ 2 71
215	Exxon Corp.	236 50	231 50	231 50	− 2 11
460	Ford Motors	249	242	242	− 2 81
65	Freegold	60 50	60	62 50	+ 3 31
89	Gencor	81	81 50	81 50	+ 0 62
245	Gén. Electr.	248 50	250	250	+ 0 60
646	Gén. Belgique	808	800	675	− 16 46
350	Gen. Motors	379 50	381	381	+ 0 40
83	Goldfields	76 50	79 75	79 75	+ 4 25
44	GdMetropolitain	45 50	46 70	46 70	+ 2 64
56	Harmony	51 60	51 50	51 50	− 0 19
53	Hitachi	55	55 60	55 60	+ 1 09
790	Hoechst Akt.	840	843	846	+ 0 71
106	Imp. Chemical	103 10	107 90	107	+ 3 78
615	IBM	640	641	641	+ 0 16
255	ITT	288 50	286 50	287	− 0 58
168	Ito-Yokado	176	176 90	177 50	+ 0 85
97	Matsushita	99 20	101 10	101 10	+ 1 92
810	Merck	898	910	910	+ 1 34
315	Minnesota M.	332 50	337	338	+ 1 05
225	Mobil Corp.	251	254	254	+ 1 20
183	Morgan J.P.	207	206	205	− 0 97
32300	Nestlé	34200	34300	34300	+ 0 29
133	Norsk Hydro	150 50	151 50	151 50	+ 0 66
164	Olivetti	151	154	154	+ 1 99
1440	Petrofina	1670	1650	1700	+ 1 80
460	Philip Morris	511	517	519	+ 1 57
72	Philips	76 50	79	79 30	+ 3 66
78	Placer Dome	66	66 90	66 90	+ 1 36
320	Quilmès	362	362	365	+ 0 83
460	Randfontein	426	426	426	....
605	Royal Dutch	636	640	639	+ 0 63
34	Rio Tinto Zinc	32 95	32 80	32 80	− 0 45
80	St Helena Co	52 75	52 80	52 75	....
161	Schlumberger	190	195 20	194	+ 2 11
100	Shell transp.	103 80	103 80	103 80	....
1110	Siemens A.G.	1237	1253	1255	+ 1 46
210	Sony	212	211 10	212	....
200	T.D.K.	200 50	204 50	205	+ 2 24
30	Toshiba Corp.	32 80	33 10	33 10	+ 0 91
310	Unilever	328 80	334 50	334 50	+ 1 73
192	Unit. Techn.	210	211 50	212	+ 0 95
585	Vaal Reefs	528	558	558	+ 5 68
275	Volvo	290	295	295	+ 1 72
215	West Deep	205	214 90	214	+ 4 39
310	Xerox Corp.	318	315 40	315 40	− 0 82
1 29	Zambia Corp.	1 39	1 40	1 39	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	125 50	6 396
9,80 % 78/93	100 90	5 784
10,80 % 79/94	103 55	4 780
13,25 % 80/90	104 80	9 232
13,80 % 81/89	105 32	1 093
16,20 % 82/90	113 69	1 372
16 % juin 82	115 65	10 885
14,60 % fév. 83	115 60	14 280
13,40 % déc. 83	118 90	1 977
12,20 % oct. 84	112 28	4 267
11 % fév. 85	112 45	10 759
10,25 % mars 86	105 60	9 475
ORT 12,75 % 83	1851	..
OAT 10 % 2000	105 50	7 158
OAT 9,90 % 1997	107 15	1 677
OAT 9,80 % 1996	104 20	0 375
Ch. France 3 %	154	..
CNB Bques janv. 82	102 20	1 185
CNB Paribas	102 20	1 185
CNB Suez	102 20	1 185
CNI janv. 82	102 22	1 185
PTT 11,20 % 85	108 35	2 203
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	108 20	7 211
CNT 9 % 86	97 30	6 905
CRH 10,90 % déc. 85	106 60	1 206
Métrologie I. 6 % 6/7	74 20	7 450

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	386 50	408 20
Agache (Sté Fin.)	1530	1570
A.G.F. (St Cent.)	455	473
Applic. Hydraul.	582	....
Arbel	340	340
Astorg	163 30	169 80 d
Avenir Publicité	500	515
Bain C. Monaco	199	196
Banque Hypoth. Eur.	345	345
Béghin-Say (C.I.)	261	268 30
B.G.L.	525	520
Blanzy-Ouest	594	595
B.N.P. Intercontin.	197	200
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	739	720
B.T.P.	128 50	130
Cdif	620	629
Cambodge	565	575
C.A.M.E.	100	104
Campenon Bern.	147 60	153 60
Carbone-Lorraine	423	440
C.E.G.Frig.	470 40	489
Centen. Blanzy	1219	1219
Centrest (Ny)	200	204
Cerabati	114	110 10
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142	142
C.I.C. (Financ. de)	185 50	181 50
C.I. Maritime	650	650
Ciments (B)	450	450
Citram	360	364
Cofradel (Ly)	980	941
Cogifi	330	333
Comiphos	304	304 40
Cie Industrielle	2014	2095
Comp. Lyon-Alem.	230	230
Concorde (La)	700	720
C.M.P.	10 40	12 35 d
Créd. Gén. Ind.	541	541
Cr. Universel (Cie)	530	535
Créditel	137	137
Darblay S.A.	361	....
Delalande S.A.	1046	1100
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1550	1580
Didot-Bottin	754	810 d
Eaux Bass. Vichy	1170	719 o
Eaux Vittel	1744	1750
Economats Centre	227 60	243 80 d
Electro-Banque	260	265
Eli-Antargaz	480	495
E.L.M. Leblanc	470	475
Ensil-Bretagne	210	211
Entrepôts Paris	430	436
Epargne (B)	2781	2810 d
Europ. Accumul.	31 20	32 50
Eternit	1439	1439
Finalens	165	165
FIPP	144 70	172 60 d
Fnac	371	375
Foncière (Cie)	405	420
Fonc. Lyonnaise	610	585 o
Foncina	400	....
Forinter	1040	1040
Fougerolle	240	248
France I.A.R.D.	225	226
France (La)	3550	3500
From. Paul Renard	468	476
GAN	593	617
Gaumont	344 60	331
Gévelot	387 20	387 20
Gr. Fin. Constr.	400	391
Gds Moul. Paris	278	279
Groupe Victoire	292	320 d
G. Transp. Ind.	405	421
Immindo S.A.	420	418
Immoinvest	255	256
Immobail	393 90	380
Immobanque	723	720
Immob. Marseille	6500	6400
Immofice	432	440
Invest. (Sté Cent.)	796	794
Jaeger	94	96
Lafitte-Bail	424 30	441 30 d
Lambert Frères	170	175
Lille-Bonnières	422	422
Locs-Expansion	260	265
Locafinancière	330	335
Locatel	696	715
Louvre (Sté)	1185	1175
Lucia	768	788
Machines Bull	81 50	80
Magasins Uniprix	153	....
Magnant S.A.	115	115
Maritimes Part.	220	220
Métal Déployé	405	405
Mors	48	47 50
Navig. (Nat. de)	48 10	48 10
OPB Paribas	188 10	188
Optorg	175	175
Oréal (L') C.I.	1286	1404
Origny-Desvroise	895	900
Palais Nouveauté	401	386 o
Parfinance	144	160
Paribas-CIP	263 50	242 80
Paris France	149	145 10
Paris-Orléans	206	210
Partenbos	232	245
Patern. Risq. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	280	278 50 d
Pechiney (cert. inv.)	198	192
Piles Wonder	820	820
Piper-Heidsieck	866	928 d
P.L.M.	81 10	84 30
Porcher	325	348 d
Promodès	715	740
Providence S.A.	1290	940
Publicis	1940	1900
Raff. Souf. R.	77	80
Rhône-Poul. (c. inv.)	265	254
Ricqlès-Zan	158	164 d
Rochefortaise S.A.	505	527 d
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	455	455
Roudière	190	180
Rougier et Fils	53	....
Sacer	444	461 80
SAFAA	250	252
Safic-Alcan	802	830
SAFT	975	1044 d
Saga	155	162 20
St-Gobain C.I.	410	426 d
Salins du Midi	423 30	440 20
Santa-Fé	102	95 o
Satam	75	72
Savoisienne (M)	188 10	192 90 d
SCAC	375	380
Semelle Maubeuge	290	300
S.E.P. (M)	148	148
Sicli	178 50	186 d
Sicotel	300	298 60
Siminco	227 70	237 20
Siph (Plant. Hévéas)	357 80	359
Sté Générale-CIP	222	230 80 d
Sofal financière	1610	1600
Sofical	840	840
Soffo	460	478 30
Soficomi	690	690
S.O.F.I.P. (M)	123 50	123 50
Sofragi	715	720
Soudure Autog.	325 50	331
Sovabail	567	889 d
S.P.I.	524	525
Suez (Fin. de)-CIP	175	168
Stucti	780	765
Taittinger	1608	1606
Testut-Aequitas	261	....
Tour Eiffel	345	346
Ufiner S.M.D.	525	525
U.A.P.	280	270 50
U.T.A.	921	920
Veuve Clicquot	2400	2400
Vicat	1080	....
Viniprix	995	1010
Virax	96 40	104 20
Waterman S.A.	671	679
Brass. du Maroc	138	138
Étrangères		
A.E.G.	630	650
Akzo	288	....
Alcan Alum	135	139
Algemeine Bank	110	110
American Brands	252	251
Am. Petrofina	380	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	126 70	....
Banco de Santander	282	279
Bco Pop Espanol	411	411
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	49500	49500
Br. Lambert	432	450
Canadian-Pacific	90	89
CIR	16 90	....
Commerzbank	706	690
Dart. and Kraft	310	311
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	465 50	460
Gén. Belgique	808	675
Gevaert	1000	....
Glaxo	100	100
Goodyear	321	320 50
Grace and Co	144	160 50
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	341	340
I.C. Industries	188	185
Johannesburg	690	670
Kubota	23	22 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	39	40
Mineral-Ressourc.	55 15	55 20
Nixdorf	1750	1780
Noranda	96 10	95 10
Olivetti	19 60	20
Pakhoed Holding	205 10	205 10
Pfizer Inc.	298	302
Procter Gamble	465	461
Ricoh Cy Ltd	48 95	50 10
Rolinco	231	231
Robeco	262 10	262
Rodamco	449	445 10
Saipem	10 80	11
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	210	218
Steel Cy of Can.	87 60	91
Squibb	379	365
Tenneco	218 60	214
Thorn EMI	53 50	52 50
Toray indust. Inc	32 10	32 30
Vieille Montagne	950	950
Wagons-Lits	871	....
West Rand	13 85	13 85
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	166	179
C.E.M.	....	....
Cochery	145	142
Cogenbar	174	168
C. Occid. Forestière	180	....
Copanex	375	375
Dubois Inv. (Casto.)	530	600 d
Gachot	66	66
Hoogovens	260	....
Mecaservice (bons)	8 50	10 20 d
Nicolas	765	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	330	....
Rosario N.V.	169 40	169
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	271	....
Sté Lecteurs du Monde	720	723
Ulinex	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 11/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	680 83	673 98
Actifon	186 96	181 56
Actions France	379 14	365 44
Action invest.	329 80	314 65
Actions sélectionnées	485 19	477 29
Aedificandi	578 44	557 53
A.G.F. Actions (ex-CIP)	959 99	936 58
A.G.F. 5000	477 19	465 55
A.G.F. ECU	1077 67	1057
A.G.F. Interfonds	416 97	406 80
A.G.F. Invest	94 97	92 65
A.G.F. OBLIG.	1079 87	1074 50
A.G.F. Sécurité	10656 47	10656 47
Agfimo	553 95	540 44
Altafi	222 99	214 93
A.L.T.O.	194 51	187 48
Amri-Gan	4783 45	4547 45
America-Valor	668 23	637 93
Amplitude	465 58	452 99
Arbitrages court terme	5288 88	5288 09
Argonautes	341 51	330 76
Associc	1112 30	1112 30
Aurecic	1362 80	1313 40
Axa Europe	115 36	110 13
Axa Investissements	98 95	92 55
Bred Associations	2527 49	2519 93
Bred International	78 70	77 16
Capital Plus	1762 08	1762 08
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Complémentaire	104 52	101 48
Comenterre	328 42	313 87
Cortal court terme	1295 65	1295 65
Cortal intérêt min.	1054 03	1093 87
Cortexa	839 51	801 44
Credinter	458 73	445 37
Crédit Mutuel E.I.G.	......	......
Drouot-France	531 90	507 78
Drouot-Investiss.	850 37	811 81
Drouot-Sécurité	245 05	233 94
Drouot-Sélection	138 91	132 61
Ecuric	1128 93	1110 28
Ecureuil Privatisations	315 73	306 53
Elicoop Sicav	11582 72	11582 72
Eli-Valeurs	6975 35	6805 22
Energie	222 25	212 17
Epanic	2878 01	2875 13
Epacourt Sicav	4221 88	4211 35
Epargne Associations	25301 10	25263 21
Epargne-Capital	8214 36	8133 03
Epargne-Croiss.	1338 61	1303 76
Epargne-Industr.	62 85	60
Epargne-Inter	571 36	556 07
Epargne J	51869	51869 ◆
Epargne-Long-Terme	186 89	182 42
Epargne-Oblig.	197 68	192 39
Epargne-Quatre	1057 45	1057 45 ◆
Epargne-Unie	1075 16	1026 41
Epargne-Valeur	387 16	378 80
Eparoblig	1247 42	1244 93 ◆
Epilon	1038 13	1027 85
Eurinvest Croissance	1083 99	1034 84
Eurinvest Rendement	1092 42	1042 88
Eurocic	8844 95	8714 24
Euro-Croissance	500 23	485 65 ◆
Eurodyn	934 09	908 38
Euro-Gan	3845 62	3671 24
Excelsior Orient Sicav	515 11	500 11
Finord Placement	62985 66	62798 27
Finord Valorisation	13896 60	13428 04
Fonsicav (div. par 10)	11140 67	11140 67
Fondiaté	235 58	224 90
France-Gan	4810 51	4592 37
France-Garantie	289 38	286 60
France-Investiss.	383 05	365 68
France-Net	127 36	128 09
France-Obligations	460 08	445 60
Francic	321 46	312 09
Francic Pierre	92 01	89 33
Francic Régions	889 30	863 40
Fructi-Associations	1377 80	1377 80
Fructi-Epargne	259 88	253 54
Fructicapi	314 58	309 53
Fructicourt	108906 25	108906 25
Fructidor	241 43	237 86
Fructifrance	638 74	624 14
Fructimmo	228 96	221 42
Fructivar	84727 86	84518 57
Fructi ECU	580 90	572 32
Fructi-Première	11520 71	11350 45
Futuroblig	1055 57	1054 51
Gestilion	59529 81	59381 18
Gestion Sécuricourt	10941 73	10933 40
Gestion Associations	140 04	136 96
Gestion Mobilière	571 54	545 52 ◆
Haussmann Associat.	1252 89	1252 89
Haussmann court terme	1236 30	1236 30
Haussmann Epargne	1445 65	1445 65
Haussmann Europe	1889 58	1821 28
Haussmann France	796 37	786 62
Haussmann Obligations	1341 67	1280 93
Haussmann Obligation	1472 45	1419 23
Horizon	1012 26	982 77
Interoblig.	11921 95	11483 41
Intersélect France	389 61	368 84
Intervaleurs Indust.	484 38	462 42
Invest. net	14366 08	14337 39 ◆
Invest Obligataire	17777 93	17742 45 ◆
Japacic	165 86	161 02 ◆
Jeune épargne	234 31	230 65
Laffitte-Amérique	235 58	224 80
Laffitte Europe	223 74	213 59
Laffitte-Expansion	239 11	228 27
Laffitte-France	267 28	255 16
Laffitte-Immobilière	212 88	203 23
Laffitte-Japon	339 62	324 12
Laffitte-Oblig.	147 05	140 38
Laffitte-Rend.	210 43	200 89
Laffitte-Tokyo	340 43	324 99
Lion-Associations	11080 10	11080 10
Lion court terme	113045 01	113045 01
Lion-Institutionnels	22382 02	22308 25
Lionplus	747 54	740 14
Livret Bourse Investis.	381 08	369 96
Livret portefeuille	578 92	563 03
Méditerranée	142 12	135 68
Minimax	28488 27	28488 27
Mondiale Investissem.	400 24	382 09
Monecic	5739 25	5739 25
Monedan	52832 14	52832 14
Moné J.	53449 41	53449 41
Mutuelle Unie Sél.	135 49	129 29
Natio-Assoc.	6445 50	6432 63
Natio-Epargne	14050 70	13911 58
Natio-Court terme	206136	206136
Natio-Immobilier	894 41	870 47
Natio-Inter.	1187 32	1165 54
Natio-Obligations	524 24	510 21
Natio-Patrimoine	1223 30	1180 58
Natio-Placements	83082 37	83082 37
Natio-Revenu	1080 30	1049 80
Natio-Sécurité	11117 42	11117 42
Natio-Valeurs	589 07	573 30
Nippon-Gan	5025 20	4797 33
Nord-Sud Développ.	1220 71	1218 27
Normat IF	12647 21	12398 23
Oblicic Régions	1078 80	1050 99
Oblicoop Sicav	1360 57	1333 88
Obligations Convert.	394 98	387 52 ◆
Oblilion	1084 78	1054 22
Optimavalor	170 04	165 89
Oraler	4896 12	4898 12
Paramérique	524 87	501 07
Pareurope	708 53	676 40
Paribas Croissance	536 63	514 65
Paribas Epargne	16073 18	16041 11
Paribas France	77 45	75 19
Paribas Opportunités	92 01	89 33
Paribas Patrimoine	485 89	466 08
Paribas Revenus	94 34	93 41 ◆
Parnasse-Valor	1058 12	1055 06
Patrimoine-Retraite	1662 47	1649 48
Pervalor	525 62	511 28
Phénix Placements	257 79	256 51
Pierre Investiss.	640 03	611 01
Placement A	789 07	789 07
Placement crt-terme	73907 71	73907 71
Placement J	57028 48	57028 48
Placement Premier	55871 62	55871 62
Placements Rendement	10853 29	10853 29
Placements Sécurité	108475 04	108475 04 ◆
Plénitude	102 57	102 26
Première Obligations	10856 57	10834 90
Prévoyance Ecureuil	104 23	101 44
Priv'Association	21801 28	21801 28
Province Investiss.	415 84	396 98
Quartz	106 11	103 50
Rentacic	160 28	157 91
Revenus Trimestriels	5623 10	5587 43 ◆
Revenu Vert	1153 69	1152 54
Rivoli Plus	1100 22	1060 33
St-Honoré Assoc.	13653 11	13585 18
St-Honoré Bio-aliment.	687 78	656 58
St-Honoré Pacifique	482 10	460 24
St-Honoré P.M.E.	391 37	373 62
St-Honoré Réel	11891 12	11844 54
St-Honoré Rendement	11919 60	11860 30
St-Honoré Services	430 77	414 20
St-Honoré Technol.	672 44	641 95
St-Honoré Valor	12419 17	12320 61
Sécuricic	11304 15	11292 86
Sécuri Taux	10277 53	10277 53 ◆
Sélection Croissance	482 77	449 29
Sicasdan (Cardan BP)	720 22	709 58
Sicav-Associations	1445 17	1443 01
S.F.I. fr. et étr.	580 27	543 95
Sicav 5000	301 66	293 59
S.I. Est	1127 28	1076 18 ◆
Silvafrance	458 94	444 71
Silvam	378 99	368 85
Silvarente	210 77	208 68
Silvinter	382 75	372 51
S.N.I.	1080 28	1048 82
Sogepargne	348 99	334 45
Sogenar	938 09	893 64
Sogister	1207 08	1152 30
Soleil Investissement	448 08	427 78
Stratégie Actions	946 20	909 31
Stratégie Rendement	1098 43	1083 85
Technocic	1018 97	988 29
Techno-Gan	5535 89	5284 86
Trilion	5319 22	5268 55
U.A.P. Investiss.	369 82	358 45
Uni-Associations	109 96	109 96
Unifrance	389 08	380 96
Unifoncier	1085 75	1036 52
Uni-Garantie	1290 07	1284 76
Unigestion	787 99	752 26
Uni-Régions	2249 11	2147 12
Univers	2269 27	2164 01
Univer	178 92	178 92
Univers-Actions	940 05	909 14
Univers-Obligations	1517 44	1467 64
Valeurs	451 46	440 45
Valorg	1531 84	1530 31
Valrem	82433 82	82392 72

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 716	5 750	5 550	5 950
ECU	6 980	6 976	....	....
Allemagne (100 DM)	338 140	338 100	327 500	348
Belgique (100 F)	16 161	16 161	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 050	301 150	290	310
Danemark (100 krd)	88 210	88 340	84	91
Norvège (100 k)	88 880	89 110	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 057	10 070	9 750	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 237	4 237	3 600	4 400
Italie (1 000 lires)	4 582	4 587	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	412 150	412 170	400	422
Suède (100 krs)	94 860	94 740	91	97
Autriche (100 sch)	48 140	48 130	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	4 987	5	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 127	4 126	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 518	4 541	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 436	4 424	4 280	4 500

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/2
Or fin (kilo en barre)	81400	81300
Or fin (en lingot)	81500	81650
Pièce française (20 fr)	533	530
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	569	552
Pièce latine (20 fr)	480	482
Souverain	605	605
Pièce de 20 dollars	3095	3090
Pièce de 10 dollars	1505	1505
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3180
Pièce de 10 florins	494	492
Or Londres	440 20	440 30
Or Zurich	440 50	440 50
Or Hongkong	441 25	440 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

En décembre

Nouvelle diminution du déficit commercial américain

Le déficit commercial américain en décembre 1987 a marqué une nouvelle diminution : il s'établit à 12,2 milliards de dollars contre 13,2 milliards en novembre et 17,6 milliards en octobre.

Cette nouvelle contraction, la deuxième consécutive, semble indiquer que les effets de la dévaluation du dollar très importante depuis deux ans commencent à se faire sentir, ceci, malgré le maintien d'une forte consommation aux Etats-Unis, qui empêche les importations de diminuer beaucoup. Le dollar s'est immédiatement orienté à la hausse, passant de 1,70 DM à 1,72 DM.

Nouvelles violences à Naplouse

Jérusalem *(Reuter)*. – Selon des sources palestiniennes, les troupes israéliennes auraient tué trois Palestiniens et blessé une dizaine de personnes lors de violents affrontements après les prières du vendredi 12 février, à Naplouse, en Cisjordanie.

Une infirmière de l'hôpital Al-Ittihad, de Naplouse, la plus grande ville arabe de Cisjordanie, a confirmé qu'un jeune garçon de douze ans et un adolescent de dix-sept ans avaient été tués. « *Plusieurs blessés sont actuellement sur la table d'opération* », a-t-elle indiqué, ajoutant qu'elle ne pouvait fournir davantage d'informations.

SOMALIE

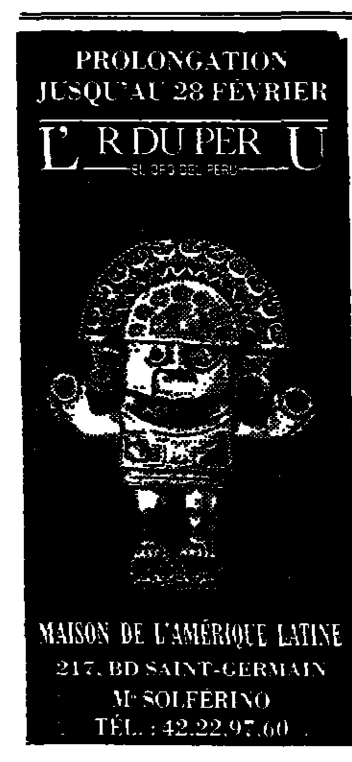
Deux condamnés à mort sont graciés

Le président de la République de Somalie, le général Mohamed Siad Barre, a annoncé jeudi 11 février la grâce de l'ancien troisième vice-président, M. Ismaïl Ali Abokor, et de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Omar Arteh Ghalib, condamnés à mort dimanche dernier, a annoncé Radio-Mogadiscio, captée à Nairobi.

Le chef de l'Etat, qui a annoncé cette décision au cours d'une conférence de presse tenue jeudi dans la capitale somalienne, a dit qu'il avait décidé de commuer en peines de détention leur condamnation, bien qu'ils « *méritent d'être exécutés* » pour avoir été à l'origine de la création de groupes armés en vue de renverser le gouvernement.

Il a précisé que ces deux personnes avaient longtemps travaillé à ses côtés, mais avaient ensuite « *dévié de la voie tracée* », a ajouté la radio somalienne.

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné dimanche dernier huit anciens responsables somaliens à être fusillés pour haute trahison, rappelle-t-on. La radio n'a pas indiqué si le président Barre avait évoqué le sort de ces autres condamnés. Trois autres personnes ont été condamnées à la détention à vie et une autre à vingt-quatre ans de prison. – *(AFP.)*



Le numéro du « Monde » daté 12 février 1988 a été tiré à 480 893 exemplaires

A C D E F G H

Après trois hausses mensuelles consécutives des ventes au détail

La consommation reste forte aux Etats-Unis

L'augmentation de 0,5 % des ventes de détail aux Etats-Unis en janvier a surpris les milieux économiques et financiers, qui tablaient plutôt sur un ralentissement (ils attendaient une diminution de 0,1 %). En décembre, une très forte montée des stocks dans la distribution, la plus importante depuis vingt ans, et une enquête laissant prévoir un fléchissement des achats des ménages, avaient donné l'impression que la consommation des ménages, allait diminuer. Il n'en est rien, d'autant que les chiffres de novembre et de décembre pour cette consommation ont été révisés en hausse (+ 0,3 % et + 1,2 %, au lieu, respectivement, de + 0,7 % et + 0,1 %).

Avec cette troisième hausse mensuelle consécutive, les ventes de détail américaines rejoignent leur plus haut niveau depuis août 1987, en notant, toutefois, que, en janvier, la progression a été due essentiellement à la vente d'automobiles (+ 1,6 %). Hors automobiles, cette progression est ramenée à 0,2 %.

Apparemment, la chute de Wall Street a peu influé sur les achats des ménages, notamment pour les véhicules, où le rythme antérieur à cette chute a été retrouvé, après un affaiblissement temporaire. C'est ce que pensent les chefs d'entreprise américains, selon une enquête publiée par l'Association nationale des industriels : pour eux, le krach boursier d'octobre n'entraînera « *aucun changement matériel* » dans l'activité des entreprises, et il y a seulement une possibilité sur quatre pour qu'une récession intervienne aux Etats-Unis en 1988.

Sur le marché des changes et des taux d'intérêt, la vigueur de la consommation outre-Atlantique est une mauvaise nouvelle, dans la mesure où elle ne contribuera pas à réduire les importations et, donc, le déficit commercial du pays. Cependant, le vendredi 12 février, dans l'attente des résultats de la balance commerciale de décembre, le dollar se montrait très ferme, à 130 yens et près de 1,70 DM, les Japonais tablant sur un déficit ramené à 10 milliards de dollars, d'autres avançant des chiffres compris entre 13 et 15 milliards.

Il y a plusieurs années

Les archives d'Ilya Ehrenbourg ont été transportées clandestinement à Jérusalem

Les archives personnelles de l'écrivain soviétique Ilya Ehrenbourg – mort à Moscou en août 1967 – ont été sorties clandestinement d'URSS, à sa demande, et se trouvent maintenant à Yad-Vachem, à Jérusalem, révèle l'hebdomadaire *Tribune juive*. Ces documents ont été apportés en Israël il y a plusieurs années ; une clause du testament de l'auteur du *Dégel* demandait le secret pendant vingt ans après sa mort. Les archives contiendraient notamment le manuscrit complet du *Livre noir* rédigé sous la direction d'Ehrenbourg et de Vassili Grossman sur les atrocités commises contre les juifs en URSS pendant l'occupation nazie et sur les manifestations antisémites après la guerre ; le document ne fut jamais publié en URSS, et a été édité en russe dans une version partielle en Israël. La traduction du *Livre noir* en hébreu est en préparation.

L'ouverture prochaine de ces archives devrait apporter des éclaircissements sur les positions d'Ilya Ehrenbourg, qui, dès 1948, avait pris ses distances dans la *Pravda* à l'égard de l'Etat d'Israël « *un petit Etat lilliputien de caractère purement capitaliste, simple jouet des grands capitalistes anglo-américains* »), et permettra peut-être de répondre aux questions qu'on se pose sur le fait qu'Ehrenbourg fut le seul membre du présidium du Comité antifasciste juif à être resté en vie, alors que tous les autres furent exterminés.

EN BREF

● **Liquidation de Point-Air.** – Le tribunal de grande instance de Mulhouse a prononcé, le 12 février, la liquidation judiciaire de la compagnie de charter Point-Air, qui avait déposé son bilan le 3 décembre 1987. Le juge a estimé qu'il n'y avait pas d'autre repreneur possible que la Trans Express Alsace Réunion (TEAR), compagnie à laquelle le ministre délégué aux transports a refusé les droits de trafic de Point-Air.

Le juge se prononcera dans les prochains jours sur la question de savoir si la maison-mère de Point-Air, l'association Le Point-Mulhouse, doit être considérée comme solidaire de sa filiale. Quinze mille touristes sont, en ce moment, sous la responsabilité du Point-Mulhouse à travers le monde.

● **M. Murphy rend compte à Paris de sa tournée au Proche-Orient.** – Le secrétaire d'Etat adjoint américain M. Richard Murphy, a rendu compte jeudi 11 février au ministère des affaires étrangères de sa tournée au Proche-Orient. En l'absence du ministre, M. Jean-Bernard Raimond, qui participe au sommet européen de Bruxelles, M. Murphy a été reçu par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Gilbert Perol, avant de quitter Paris pour Washington.

● **AFRIQUE DU SUD : net ralentissement de l'émigration blanche.** – Le nombre de Sud-Africains ayant émigré en 1987 a chuté de 18 %, alors que celui des immigrants a connu une augmentation de 14 %, a rapporté, jeudi 11 février, le bureau sud-africain des statistiques. Selon ces chiffres, 7 953 personnes se sont installées l'an dernier en Afrique du Sud, pendant que 11 174 personnes en partaient, ce qui porte à 3 221 la perte démographique pour l'année 1987. Celle-ci est de 50 % inférieure à celle de 1986, qui se montait à 6 717 personnes. – *(AFP.)*

● **Un cosmonaute afghan sur un vol spatial soviétique en août.** – Un cosmonaute afghan participera en août prochain à une mission spatiale soviétique et séjournera une semaine à bord de la station Mir. Une commission médicale examine actuellement les candidats présentés par le gouvernement afghan pour ce vol, afin de choisir le cosmonaute et son éventuelle doublure.



La grève chez Ford

3 000 emplois vont être supprimés en Grande-Bretagne

Les 32 500 ouvriers de Ford en Grande-Bretagne achevaient, le vendredi 12 février, leur première semaine de grève. Un mouvement qui s'annonce long, les syndicats ayant annoncé qu'ils avaient de quoi soutenir financièrement les grévistes pendant douze semaines. La compagnie a assuré, de son côté, le 11 février, que la grève avait déjà entraîné une perte de production d'une valeur de 417 millions de livres (4,17 milliards de francs) en termes de ventes aux particuliers.

Un porte-parole de Ford, M. Pratt, a annoncé, le 11 février à Londres, que la grève qui avait provoqué depuis lundi la fermeture des vingt-deux usines de Grande-Bretagne, va également aboutir à la mise à pied de 7 000 employés (sur 11 000) de son usine de Genk en Belgique. Déjà, le 9 février, 2 500 employés de Genk avaient été mis à pied. A Anvers, 110 des 1 700 employés de l'usine de tracteurs Ford ont été mis en chômage technique.

De son côté, Ford Grande-Bretagne a indiqué, le 11 février, que 3 000 emplois (sur 11 000) allaient être supprimés à son usine de Dagenham, dans le comté d'Essex. « *Il y a un programme de réduction de la force de travail depuis cinq ans. Le temps passant, il y aura de nouvelles occasions de supprimer des emplois* », a déclaré un porte-parole. Il a ajouté qu'il n'y aurait pas de licenciements arbitraires et que des négociations seraient engagées sur ces réductions d'effectifs avec les syndicats.

Près de Dijon

Un malfaiteur est tué en tentant de forcer un barrage

Le conducteur d'une Porsche – qui tentait de forcer un barrage de gendarmerie, jeudi soir 11 février, sur une route départementale à Sombernon (Côte-d'Or) a été tué.

Vers 21 h 30, les gendarmes qui avaient établi un barrage « *dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité* », à une vingtaine de kilomètres au sud de Dijon, ont vu arriver à grande vitesse deux Porsche et une R5 Turbo.

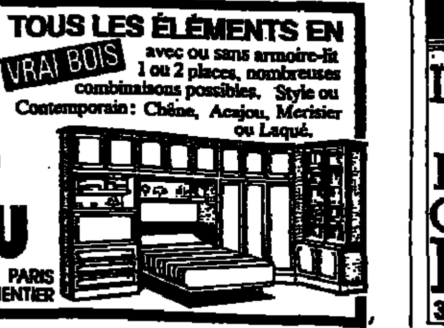
La première Porsche, immatriculée dans le Rhône et conduite par un homme seul, est parvenue à passer, profitant de l'effet de surprise. Les gendarmes ont ouvert le feu sur la deuxième Porsche immatriculée à Paris, tuant son conducteur sur le coup. Il s'agit d'Abdel Najid Touati, vingt-quatre ans. La R5 qui fermait la marche a été interceptée et son conducteur, Michel Tatoulian, a été interpellé.

Selon les premières constatations, l'homme tué et Michel Tatoulian, spécialisé dans le trafic de voitures de luxe, appartenaient au milieu lyonnais.

M. MICHEL AURILLAC invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, ancien député RPR de l'Indre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 14 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Aurillac, qui préside le Club 89, proche de M. Chirac, et qui est chargé de coordonner la campagne électorale du premier ministre dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Pierre Langellier du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Philippe Caloni.



Sur le vif

Tous unis !

L'autre jour, en fin d'après-midi, je ne sais pas ce qui m'a pris, un coup de pompe, un coup de cafard, je me suis effondré sur le divan du salon : ras-le-bol de mon Mimi, de mon Jacquot, de mon Babarre. Mon transistor me faisait de l'œil. C'était l'heure de son câlin. Je lui ai dit : « Non, no, rien, niet, c'est marre, tes infos, ta campagne, tes petites phrases, tu te les gardes ; moi, je veux plus rien savoir. » Naturellement, je lui cède, je lui caresse le bouton, et qu'est-ce que j'entends sur Europe 1 ? Une voix qui ne ressemblait à rien, drôle, savoureuse, différente. Je me dresse. Et je retombe, écroulée de rire. C'était un de ces mecs qui se sont amusés à pasticher « le Monde » et « Libé », vous vous souvenez ?

Là, ils viennent de sortir un bouquin, « Elysée-les tous ! » C'est signé Jalons, et c'est génial. Oui, vous avez bien compris : la France aspire à l'union. Cinquante millions de consensuels se feront un devoir d'élire en bloc douze présidents appelés à pratiquer une alternance stroboscopique, en régnant, chacun à son tour, deux heures par jour. Où on va les loger ? C'est prévu et c'est marrant, vous verrez. Matin, 8 heures, réveil au clairon. Le fanion du premier président de garde est hissé. 8 h 30 : gymnastique. Les exercices pourront être individualisés en fonction des options politiques de nos princes : lever du bras, tension du poing, ronds de jambe, plat ventre.

Et ainsi de suite jusqu'à la réception à l'Elysée, où seul le président en fonction portera l'habit. En cas de passation de pouvoir entre deux présidents au cours de la soirée, ils veilleront à échanger discrètement leur tenue dans les toilettes.

Voilà, je ne vous en dis pas plus. Vous lirez ça la semaine prochaine en mon absence. Parce que moi, je me tire. Loin des rumeurs du château, je vais m'en construire d'autres en Espagne.

CLAUDE SARRAUTE.

La police fait cesser les émissions parisiennes de Kiss FM

La police judiciaire est intervenue le vendredi 12 février dans les locaux de Kiss FM pour couper l'émetteur de la station et poser les scellées. Les émissions de la radio ont été interrompues sur la région parisienne à 8 h 15 mais les programmes, transmis par le satellite Telecom 1, continuent d'alimenter normalement les soixante stations de province affiliées au réseau Kiss FM.

Cette opération policière fait suite à la plainte déposée par la Commission nationale de la communication et des libertés. Kiss FM avait en effet refusé de quitter la tour Montparnasse pour rejoindre le site d'émission de Romainville. Elle poursuivait ses émissions malgré la mesure de suspension d'autorisation décidée par la CNCL. Le 11 février, un conseil d'administration de Kiss FM, dont Canal Plus est actionnaire, a décidé de chercher un compromis avec la CNCL pour éviter l'épreuve de force.

Deux disparitions

L'ancien directeur de l'Opéra de San-Francisco Kurt Herbert Adler

Kurt Herbert Adler, ancien directeur de l'Opéra de San-Francisco, est mort jeudi 11 février. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Kurt Adler n'était guère connu en France, car il avait fait toute sa carrière en Autriche, en Tchécoslovaquie et aux Etats-Unis. Né le 2 avril 1905 à Vienne, où il fit ses études, il fut successivement chef d'orchestre à la Volksoper puis à Prague. Assistant de Toscanini à Salzbourg en 1936 et 1937, il quitta son pays à cause de l'Anschluss en 1938 et entra à l'Opéra de Chicago.

Sa vie s'est identifiée ensuite avec l'Opéra de San-Francisco comme chef de chœurs en 1943, directeur artistique en 1953, directeur général enfin pendant vingt-cinq ans, de 1956 jusqu'à sa retraite en 1981. Il en a fait une des très grandes maisons d'opéra des Etats-Unis, créant de nombreuses œuvres, avec des mises en scène audacieuses et favorisant la carrière d'une nouvelle génération de chanteurs américains.

J. L.

Le journaliste Gérard Sandoz

Gérard Sandoz – de son vrai nom Gustave Stern, – journaliste chargé des questions allemandes au *Nouvel Observateur*, est décédé le jeudi 11 février à Paris.

Né en Pologne le 11 août 1914, il arriva à l'âge de quinze jours à Berlin, dans les bras de ses parents qui fuyaient la guerre. Lycéen, il choisit à dix-huit ans d'entrer dans la clandestinité, sous le nom d'Edu, pour résister à la montée au pouvoir de Hitler. Condamné pour haute trahison, Gérard Sandoz fit deux ans de prison et de camp.

En 1937, en tant que Polonais et juif, il parvint à obtenir un visa pour Israël. Il rejoignit en fait la France *via* le Danemark. Engagé volontaire dans l'armée française, il fut fait prisonnier, s'évada puis revint à la Libération à Paris, où il ouvrit une librairie. En 1950, il entra à l'Agence France-Presse à la rubrique « Allemagne », où il resta jusqu'en 1979. Dès la création de *France-Observateur*, qui devint ensuite *le Nouvel Observateur*, il s'y occupa des questions allemandes tout en collaborant au *Spiegel* et à de nombreux journaux syndicaux ouest-allemands.

Auteur d'un ouvrage sur les résistants allemands *(Ces Allemands qui ont défié Hitler*, éditions Pygmalion, 1980) et d'un ouvrage d'actualité *(les Allemands sans miracle*, Armand Colin, 1980), cet homme de gauche, ami de l'ancien chancelier Willy Brandt, avait aussi signé *la Gauche allemande* (Julliard, 1970). C'était, de l'avis de ceux qui l'ont côtoyé, « *un des journalistes les plus sérieux, riche d'une immense culture européenne* ».



